



HAL
open science

Architectures de la vie privée. Maisons et mentalités, 1880-1914. Tome 1

Monique Eleb-Vidal, Anne Debarre-Blanchard

► **To cite this version:**

Monique Eleb-Vidal, Anne Debarre-Blanchard. Architectures de la vie privée. Maisons et mentalités, 1880-1914. Tome 1. [Rapport de recherche] 565/89, Ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports / Bureau de la recherche architecturale (BRA); Ministère de la recherche et de la technologie; Ecole d'architecture de Paris-Villemin. 1988. <hal-01905168>

HAL Id: hal-01905168

<https://hal.science/hal-01905168v1>

Submitted on 25 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

565

Ecole d'Architecture Paris-Villemin / Bureau de la Recherche Architecturale

Monique Eleb-Vidal
Anne Debarre-Blanchard

Architectures de la vie privée
Maisons et mentalités 1880-1914

Tome 1
1988

Ecole d'Architecture Paris-Villemin / Bureau de la Recherche Architecturale

Monique Eleb-Vidal
Anne Debarre-Blanchard

Architectures de la vie privée

Maisons et mentalités 1880-1914

Tome 1
1988

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU LOGEMENT,
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRANSPORTS

ECOLE D'ARCHITECTURE PARIS-VILLEMIN

ETABLISSEMENT PUBLIC CREE PAR DECRET N° 79-1077

Rapport de recherche

Ministère de l'Équipement et du Logement
Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme
Bureau de la Recherche Architecturale
Convention n° 88 01103, notifiée le 17-06-1988.

Le présent document constitue le rapport final d'une recherche remise au Bureau de la Recherche Architecturale en exécution du programme général de recherche mené par le Ministère de l'Équipement et du Logement avec le Ministère de la Recherche et de la Technologie. Les jugements et opinions émises par les responsables de la recherche n'engagent que leurs auteurs.

Responsable scientifique : Monique Eleb-Vidal.

Les chapitres I, II et III.4, de la première partie, ont été rédigés par Anne Debarre-Blanchard.

Monique Eleb-Vidal a écrit les autres chapitres et fait la recherche iconographique.

Sommaire

Tome I

<i>Présentation</i>	p.7
<i>Première Partie : Habitation et composition</i>	p.19
I. Les types d'habitations	p.21
I.1. De la maison de rapport à l'immeuble à loyers économiques :	p.23
La réglementation parisienne. La cour, source d'air et de lumière. De nouvelles formes d'immeubles. Hiérarchie des positions. Le rapport intérieur/extérieur. La desserte.	
I.2. L'habitation particulière :	p.67
La maison individuelle banalisée. La restructuration de l'hôtel. La villa sans contraintes.	
II. Production et conception :	p.79
Des suggestions théoriques. L'habitation comme produit. Commande directe et Innovation. Politiques des habitations à bon marché. Des programmes spécifiques pour les H.B.M. Des plans adaptés.	
III. Les règles de divisions distributives :	p.111
La tradition. La partition. Les relations entre pièces. Les rangements. Le regroupement des "pièces humides" Exposition, circulation. L'enfilade.	
<i>Deuxième partie . Dispositifs et manière d'habiter</i>	
I. Les rites familiaux et la réception	p.143
I.1. Dans la bourgeoisie	
Les rites. Les rôles. Le rôle féminin. Rôle et place de l'homme	
I.2. Les pratiques des classes populaires	p.159
II. Les dispositifs	p.172
II.1. Les dispositifs traditionnels	p.174
II.2. Ouverture et articulation des espaces	p.183

II.3.	La valorisation des grands volumes : Le hall. L'atelier.	p.191
II.4.	Les lieux du luxe et du plaisir : Boudoirs, billards, fumeurs et bibliothèques.	p.211
III.	Evolution du statut de la salle à manger : Ambiance et décor . La conception de la salle à manger.	p.225
IV.	La cuisine et ses transformations : Migration de la cuisine. Les annexes de la cuisine Les réflexions sur l'équipement de la cuisine. Taille, position , équipement de la cuisine dans les logements modestes.	p.243
V.	La chambre : Son évolution, une image des relations homme/femme. Un rôle différencié selon les classes sociales. Affectations et dispositifs. Ameublement de la chambre et pratiques .	p.265
	Bibliographie	p.295
	Table des illustrations	p.301

Tome II (rapport à paraître en 1989)

- VI. La place des enfants.
- VII. Le logement des célibataires.
- VIII. Loger les domestiques.
- IX. Toilette et salle de bains. Un choix de civilisation.

Troisième partie : Les nouvelles données de la forme architecturale.

- I. L'extérieur interiorisé. Serres, bow-windows, vérandaes, terrasses, cours et jardins.
- II. Progrès techniques et confort.
- III. Le dessin du plan.
- IV. Les immeubles d'angle
- V. Le décor.

Présentation

A la recherche du confort, à celle d'une organisation rationnelle de l'habitation, les architectes de la fin du XIXe siècle répondent en proposant des dispositifs nouveaux, en introduisant de nouvelles techniques. L'espace domestique se transforme, tend à se réduire mais aussi à s'ouvrir. Ici sont en jeu des changements qui concernent autant la société que l'individu. Le cadre de production architecturale se modifie aussi et de nouvelles formes d'habitat apparaissent. Le logement économique est conçu par les architectes qui, contrairement à ceux des périodes précédentes, ne semblent plus se poser désormais la question de savoir s'il est digne de faire partie de l'Architecture. Une part de la commande de bâtiments d'habitation est le fait d'organismes philanthropiques et la réglementation se fait plus présente. Toutes ces données vont d'une façon ou d'une autre changer la distribution, souvent par intégration réfléchie aux modèles antérieurs de distribution. C'est à une sorte de processus de destructuration, de réorganisation à partir des mêmes éléments de base, que nous assistons : les pièces sont redéfinies, certaines sont strictement affectées, tandis que d'autres voient se multiplier les usages prévus. Certains espaces s'ouvrent tandis que d'autres se privatisent. Les surfaces se réduisent, en même temps qu'est mis en question le découpage antérieur. Et cependant des principes de mise en place du plan proposés depuis des décennies continuent à être respectés...

Cette continuité, relative, explique que nous proposons cette date de 1914 comme terme de la période étudiée. Les historiens des mentalités s'accordent à dire que le XIXe siècle s'est réellement terminé, de ce point de vue, avec la guerre. Eugen Weber écrit dans *Fin de siècle* : "Rétrospectivement, nous constatons que la guerre de 1914 renverse les structures d'institutions, de modes de vie et de pensée qui s'anémiaient depuis longtemps".

La société française de l'époque est constituée à ces deux extrêmes par un groupe social nouvellement enrichi, avide de plaisir et par une population ouvrière ou paysanne extrêmement pauvre. Une part de la bourgeoisie est fermée sur ses valeurs, (morale du travail, de l'épargne, peur du risque), prude, moralisatrice, et se trouve face à d'autres couches sociales qui spéculent, dépensent et veulent jouir de la vie. Les bourgeois nouvellement enrichis, industriels, banquiers, commencent à constituer des lignées, des alliances entre familles riches. C'est en grande partie dans cette frange de la population que se recrutent les philanthropes qui vont créer des Fondations dont le but affiché est

de venir en aide aux "classes populaires" en leur proposant un logement décent. La culpabilité liée à l'argent facilement gagné explique cette volonté de "faire le bien" mais aussi la morale religieuse et la peur. Qu'ils soient catholiques, juifs ou protestants, les philanthropes veulent aider leur prochain, mais à ces bons sentiments se mêle l'analyse politique. La multiplication à l'époque des enquêtes sur les conditions de vie de la classe ouvrière montrent des situations qui inquiètent les possédants. La frange très misérable de la population française est perçue comme dangereuse, insoumise et l'idée perdure depuis le début du siècle que la fixer dans un logement décent contribuera à l'intégrer dans la société et à lui faire intérioriser les valeurs et les règles morales.

A l'intérieur même de la bourgeoisie (qu'elle soit petite ou grande), l'idéologie bourgeoise est combattue explicitement par des artistes, des romanciers, des poètes, qui, soit solitaires soit regroupés en cercles aux noms volontairement dérisoires, vont, par leur mode de vie et leurs valeurs anticonformistes, s'opposer point par point aux valeurs bourgeoises.

Si l'idéologie familialiste est dominante, le célibat est une situation banale dans la classe ouvrière et chez les domestiques. Il est valorisé dans les milieux intellectuels.

Toutes ces situations, ces positions, vont entraîner une demande sociale aux architectes qui s'est complexifiée par rapport à la période antérieure et donner lieu à l'apparition de nouveaux dispositifs voire de nouveaux types architecturaux.

Le matériel existant à cette époque est assez différent de celui des périodes antérieures. Les traités d'architecture, qui avaient été une source fiable auparavant sont très peu nombreux entre 1880 et 1914. Par contre les revues d'architecture deviennent le lieu des discours et des débats. Les recueils de plans d'habitations existantes, que les architectes consultent alors, forment le fond de départ du corpus de cette étude. Les exemples sont très nombreux et nécessitent d'autant plus de faire des comparaisons "serrées", pour parvenir à dissocier les évolutions caractéristiques, les innovations qui auront un avenir, des "bonnes trouvailles" sans lendemain, d'architectes isolés. Pour ce faire, nous avons multiplié les méthodes qui permettent d'analyser les plans et leurs effets sur la vie quotidienne, comme pour les précédentes phases de cette recherche :

- Constitution du corpus et vérification par recoupements multiples de l'exhaustivité (toujours, cependant, relative) des sources .
- Choix des plans en fonction de leur intérêt relatif au traitement d'un des éléments (chambre, cuisine, équipement etc...), ou de la partition de l'espace, ou bien quand ils sont présentés dans plusieurs

recueils et analysés à l'époque comme remarquables (et donc proposés comme modèles).

- Première analyse de tous les plans retenus (partition, position des pièces, contiguïté dépendance...) en comparant de préférence les étages "courants", sauf quand le dispositif des autres étages présente des caractéristiques particulières ou quand il est le seul pertinent par rapport au thème traité (l'étage sous comble où sont logés les domestiques, par exemple).

- Etude et comparaison des dénominations qui apparaissent, qu'elles soient nouvelles ou non.
- Mise en évidence du mode de composition, de la position dans la parcelle, du travail sur les percements.

Le traitement de ces différentes variables a ensuite permis des regroupements et des comparaisons, et les plans les plus représentatifs de différents points de vue ont été alors choisis, présentés et analysés. La nécessité de préciser les différents types d'habitations à une époque où ils se multiplient nous a conduit à proposer dès l'abord une analyse de leurs caractéristiques et des raisons, notamment liées à la commande et à la hiérarchie sociale, qui expliquent cette spécification. Ces définitions permettent de pallier le flou des dénominations qui caractérise la production de cette époque et de rendre plus précises nos comparaisons.

Cette période nous apparaît comme très complexe et beaucoup plus riche que l'état de la recherche architecturale, qui ne s'y est que très peu intéressée, ne peut le faire croire. Les positions contradictoires y sont nombreuses. De plus, entre la période haussmannienne et les débuts du Mouvement Moderne, notre regard ne s'est pas souvent arrêté sur les immeubles à loyers, production majoritaire à l'époque. Ils n'ont pas fait l'objet de travaux de recherche. Ils ne bénéficient pas d'une dénomination précise, sont appelés indifféremment "haussmanniens" ou "post-haussmanniens", "art nouveau" ou "art déco" si leur ornementation le permet. De plus, les bâtiments les plus reproduits aujourd'hui par les critiques reflètent une position partielle: A.Perret, H.Sauvage et H.Guimard sont les plus cités car ils seront après 1920, en tout cas pour les deux premiers, reconnus comme novateurs. A l'époque, Charles Plumet, Louis Sorel, Auguste Bluysen et quelques autres, sont perçus comme les plus "grands" et qualifiés de "modernes". Les architectes méconnus de ce tournant du siècle ont en fait largement contribué à une évolution décisive du plan, de la distribution et des ouvertures.

Ces façades d'immeubles à loyers cossus ou qui veulent le faire croire, s'ouvrent largement, surtout après 1900, mais cachent au passant des appartements admirablement distribués, selon des principes très précis, liés à l'évolution des modes de vie bourgeois. Ils ménagent aussi des surprises, quand, pénétrant dans leur cour, l'on découvre les carrelages de céramique ou de faïence blanche qui

réfléchissent la lumière dans les pièces, et que H.Sauvage, quelques années plus tard mettra, lui, sur ses façades. Un autre phénomène de mise à l'écart se greffe sur le premier. Un même architecte peut voir sa production inégalement traitée . Ainsi, le succès, tout à fait justifié d'ailleurs, du 25 bis rue Franklin de A. et G. Perret, cache des productions antérieures qui correspondent à ce jeu subtil entre innovation et tradition, que les architectes de l'époque, face à un futur propriétaire de maison de rapport, sont tenus de mener s'ils veulent obtenir la commande .

Certains architectes sont spécialistes d'un type d'habitation mais la plupart ne se cantonnent pas à un seul genre. Trois grands types d'architectes sont donc identifiables :

- Ceux qui construisent les maisons de rapport, qui peuvent être très différentes les unes des autres, selon la classe de l'habitation commandée. Ces architectes vivent de la production "banale" mais n'en sont pas pour autant des inconnus car leurs réalisations sont diffusées par les recueils qui constituent la bibliothèque usuelle des architectes, consultée au moment de la conception.
- Ceux dont les œuvres sont connues et diffusées par le même canal mais dont les réalisations se retrouvent de recueil en recueil, sont reprises dans les revues et sont consacrées par la critique ou les "spécialistes". Charles Plumet et Louis Sorel semblent être les plus reconnus, puis ensuite Jules Laviotte, R. Bouwens de Boijen, Louis Süe, Georges Rives, J.A.E. Vaudremer, Frantz Jourdain, Auguste Bluysen, Eugène Chiffrot, Lucien Weissenburger, Théo Petit, etc.
- Enfin ceux dont le talent sera plus reconnu après la période sur laquelle nous travaillons. S'ils sont alors perçus comme de bons architectes, c'est cependant le regard rétrospectif qui les a consacrés. Nous retrouvons parmi eux des noms comme ceux des frères Perret, de Henri Sauvage, et de Hector Guimard.

La période étudiée n'est pas marquée, surtout avant 1900, par des changements qui révolutionneraient la distribution des appartements bourgeois. Au premier abord, les principes d'organisation des plans présentés par César Daly sous Napoléon III sont encore observés. Pourtant l'analyse révèle que le modèle n'est pas figé, que les architectes travaillent toujours sur l'intérieur de l'habitation pour l'adapter à l'évolution des modes de vie et des goûts du public. La systématisation d'un dispositif qui avait été aléatoire à la période précédente, comme par exemple le regroupement des chambres à coucher, le traitement plus subtil des espaces et des moyens de desserte entre autres, l'attention aux lieux de la toilette et l'entrée dans la maison bourgeoise d'une nouvelle pièce, la salle de bains, l'importance accordée au rangement, à la lumière, l'introduction d'équipements techniques, ne bouleversent pas le plan de l'appartement mais vont y introduire des éléments nouveaux, inventés, au

côté de dispositifs qui perdurent. Cependant de nouvelles organisations de l'espace apparaissent : les pièces de réception s'ouvrent de plus en plus largement les unes sur les autres, annonçant la pièce de séjour moderne, les espaces de services se regroupent, la double hauteur, hall anglais ou atelier, est recherchée comme élément ostentatoire, et des toits terrasses s'ornent de jardin. Les architectes rationalistes ouvrent les fenêtres en fonction de l'affectation des pièces et l'alignement des percements de l'immeuble haussmannien n'est plus de mise car toutes sortes de saillies apparaissent qui font onduler les façades. Charles Garnier en 1892, se référant à l'architecture construite avant cette date et visant en particulier celle de la période haussmannienne, montre comment la rigueur des règlements a entraîné une monotonie que sa génération rejette: "Ces longues perspectives de façade régulières, revêtues d'une ornementation vulgaire et toujours identique à elle-même, font l'admiration de la foule et l'orgueil des propriétaires, mais attristent parfois l'oeil de l'artiste. Leur installation a été favorisée, et, dans une certaine mesure imposée par les règlements successifs de police qui, depuis le commencement du siècle, ont réglé de plus en plus minutieusement l'alignement des rues, la hauteur des maisons, la saillie des colonnes, des chapiteaux, des balcons, des enseignes, des volets et même des tuyaux de poêle et de cheminée"

Ce rejet de la monotonie va entraîner, en retour, une profusion de décors aux styles éclectiques et un appétit de signes distinctifs pour éviter ce que toute une génération nouvelle d'architectes déteste: "Uniformément bâties, uniformément percées, uniformément distribuées, à de rares exceptions près, les maisons du XIXème siècle tendent de plus en plus à perdre toute physionomie personnelle" remarque Charles Garnier. Les architectes vont donc, grâce aux nouvelles possibilités offertes par les règlements, concevoir des façades plus animées. Les nouveaux matériaux tels que le béton et le fer sont, timidement, expérimentés pour l'habitation par les architectes. Les cours s'agrandissent jusqu'à devenir des cours-jardins dans les grandes constructions réservées aux classes populaires.

Les architectes s'intéressent à l'habitation des célibataires et les fondations philanthropiques, mettant au point des programmes complexes d'habitations à bon marché poussent les architectes à étudier précisément ces situations et à concevoir de nouveaux dispositifs.

L'évolution des dénominations nous permet de percevoir très précisément certains de ces changements. Le terme de "salle" apparaît sur certains plans, plus particulièrement dans l'habitation populaire. Il n'est pas nouveau mais son emploi alors est en quelque sorte une résurgence du passé

puisqu'il désignait dans l'habitat urbain jusqu'au XVIIIème siècle, et beaucoup plus tard dans l'habitat rural, une pièce polyfonctionnelle issue d'une conception communautaire du groupe domestique. Dans les logements modestes, la salle fait office de salon et de salle à manger; elle s'associe plus précisément à l'idée de la convivialité familiale. Si ses origines sont à rechercher du côté de la salle de la maison du moyen -âge ou de la salle commune de la ferme, elle est l'ancêtre de la salle de séjour actuelle. Sur les plans, elle est parfois nommée "grand'salle" ou plus explicitement "salle de famille". Mais exceptionnellement d'autres acceptions apparaissent et dans un hôtel de Jules Laviotte, une "grande salle" est associée à des salons et à une salle à manger de très grandes dimensions ; c'est alors le bal ou le concert que l'on peut imaginer ici.

Le "hall", appelé parfois "hall anglais" à cause de ses origines, est une pièce théâtralisée par la présence de l'escalier intérieur qui s'y accroche tel un balcon et s'ouvre sur lui. Le hall a une double hauteur, parfois plus, s'éclaire quelquefois zénithalement puisqu'il occupe souvent une position centrale dans l'habitation. Il est l'apanage des hôtels mais peut être transposé dans de simples petites maisons, comme le propose Charles Plumet.

L'"atelier" désigne un grand espace d'abord prévu pour les artistes mais qui se diffuse comme équivalent du salon dans la bourgeoisie aisée.

Le terme de "cabinet" disparaît, peut-être à cause du flou de sa définition traditionnelle. Il est remplacé par des dénominations plus précises comme bureau, salle de travail ou d'études. Mais au début du siècle il est de nouveau réutilisé pour désigner un tout autre dispositif: c'est une petite pièce, en général sans fenêtre, dans laquelle on installe souvent une chambre d'enfant.

Si "toilette" n'est pas une appellation nouvelle, la pièce prend à cette époque une grande importance puisqu'elle est un lieu très orné, bien placé près de la chambre principale dans l'habitation de luxe et classe l'appartement. Elle s'associe parfois à d'autres termes qui en précisent l'usage : le "boudoir-toilette" est une pièce intime, réservée à la femme qui s'y pare ; la "toilette-bains" est un lieu où l'on se lave. L'appartement de bains des siècles passés, va en se diffusant et en se fixant s'appeler "salle de bains".

Le terme de "lingerie" désigne désormais une pièce située généralement près de la cuisine. On y trouve quelquefois un lit. C'est donc aussi une chambre de domestique. Elle est le résultat du regroupement de deux pièces et de deux types d'activité : d'une part, "la garde-robe" où le domestique personnel du maître ou de la maîtresse de maison entretient et range le linge et où il dort et, d'autre part, une pièce où les domestiques se tiennent toute la journée, appelée aussi "salle des

gens".

La toute récente apparition des "placards" ou de pièces destinées exclusivement au rangement, se donne à lire sur les plans d'habitation, à travers une grande variété de dénominations. Armoires ou "armoires d'attache", "placards", "buffets à demeure" équipent les pièces et les couloirs. "Penderies", "pièces aux armoires", "roberie", "habits", "débarras", "cabinet de décharge" se nichent dans des "rachats" visant à régulariser la forme des pièces principales, mais sont aussi prévus de façon plus systématique. Ils deviennent aussi des annexes servant les chambres, dans l'habitation luxueuse.

Le simple "balcon" se fait rare après les règlements de 1882 puis de 1902 sur les saillies, et "vérandahs", "loggias", "oriels", "bows-windows", désignent différentes sortes d'ouverture des pièces, qui les éclairent, les agrandissent ou les lient les unes aux autres de façon particulière. Là encore, les dénominations marquent l'origine étrangère de certains d'entre eux.

Le terme de jardin se lie à celui de cour pour marquer le nouveau traitement et le statut revalorisé de celle-ci.

Les traités (nous en avons dénombré deux), rendent peu compte de ce foisonnement. Ils abordent la distribution bien sûr, elle fait partie de l'architecture, mais se réfèrent alors à des principes déjà énoncés. Nous avons pu analyser l'attitude très conservatrice de Julien Guadet, dans son traité de 1902, tourné vers le passé et se méfiant des idées ou formes nouvelles. Le traité de Louis Cloquet, daté de 1900, se comprend à travers l'énoncé de sa bibliographie. Il se fonde sur tous les écrits et recueils de la période précédente. Il leur emprunte même des phrases reproduites telles quelles ou de larges citations. On y reconnaît surtout l'influence de Viollet-le Duc. Louis Cloquet donne très peu d'indications nouvelles. Ces traités ne sont donc pas là pour témoigner d'un quelconque changement dans la distribution des habitations. Par contre les recueils et les publications mensuelles par livraison qui suivent de très près la production et témoignent des innovations ont un très grand succès. Le début du XX^{ème} siècle voit la multiplication des recueils consacrés à l'architecture privée destinée à tous les types de populations. *L'Architecture au XX^{ème} siècle*, les recueils de Lefol classés par genre, les revues comme *La Construction Moderne* proposent les façades et les plans des différents types d'habitations "les plus remarquables", titre d'un autre recueil. Comme dans les traités à la période précédente la majorité des plans et des façades d'habitations urbaines, (puisque nous restreignons notre travail à cette catégorie), présentés sont construits à Paris, Nancy étant alors la seule autre ville dont certaines habitations peuvent apparaître comme des modèles. Un seul recueil se donne explicitement pour but de présenter des habitations construites dans des grandes villes de province et

son auteur est un architecte lyonnais.

Les revues, ainsi que les recueils de planches d'habitations très diffusés auprès des architectes qui construisent, n'assortissent pas toujours de commentaires leurs dessins. Les plans se donnent à lire en tant que tels, ils ne sont pas toujours explicités. Lorsqu'un texte accompagne les planches, il ne s'attarde pas sur les espaces "nobles" de l'habitation : leurs dispositions sont connues, elles vont de soi. Mais bien souvent, il décrit ce que l'on pourrait nommer "l'arrière du décor" enrichi des innovations d'alors. C'est ce qu'illustre le commentaire d'Emile Rivoalen, à propos du plan d'appartement d'un immeuble construit par Auguste Bluysen, rue du Rocher à Paris: "...cabinet de toilette et de bain partout. Maison à large façade; ne tient qu'un seul appartement par étage; deux bow-windows sur rue, dont un double et l'autre contenant fumoir de salle. En plus d'office, lingerie et bain, débarras et placards répétés, spacieux. Galerie directement éclairée sur la courette. Petites et grandes toilettes à armoires. Débarras. Cabinets, water-closets directement éclairés sur courettes, sans trémie. Monte-charge sur cour et accessible du couloir de service, à chaque étage".

Emile Rivoalen, est cependant, avec ses *Maisons de rapport* .. et ses *Maisons usuelles* celui qui témoigne le mieux de la production de cette période car il joue véritablement le rôle de critique architectural qu'il avait commencé avec les "Promenades à travers Paris" commandées par César Daly pour la *Revue Générale de l'Architecture et des Travaux Publics* dans les années 1880. Le choix des opérations présentées est assorti de précisions techniques, formelles, esthétiques, et de commentaires sur l'évolution des usages et des façons de vivre des habitants, ainsi que sur les exigences des clients. Nous avons ainsi des éléments d'analyse qui permettent, associés à la lecture de plans, de comprendre les évolutions conjointes de l'architecture et des modes de vie des différents groupes sociaux concernés par cette production. De plus, il semble bien, puisque nous avons comparé ses choix à une vingtaine d'autres recueils et revues, que son jugement soit fiable: la plupart des exemples choisis et commentés se retrouvent présentés (donc proposés comme modèles) dans un ou plusieurs autres recueils ou revues.

Les descriptions critiques des journalistes ou des architectes commentant les bâtiments tentent de mettre en lumière la traduction architecturale des idées nouvelles qui émergent dans la théorie de l'architecture qualifiée alors de "moderne". L'introduction de techniques constructives nouvelles, puis l'utilisation d'un vocabulaire formel rénové par des conceptions autres de la décoration et du décor et par les principes hygiénistes, qui deviennent de véritables règles pour l'architecture, et enfin le questionnement sur le rôle de l'architecte, vont être moteurs pour la redéfinition de l'œuvre

architecturale, pour l'émergence de l'idée de modernité.

Ce terme de "modernité" commence à être employé de plus en plus fréquemment comme s'il était une valeur. En ce qui concerne l'architecture, Emile Bayard, inspecteur des Beaux-Arts, spécialiste des arts appliqués, écrit dans *Le style moderne* en 1919, qu'il est lié à la "sollicitation des matériaux sinon nouveaux, du moins nouvellement employés", et que: "Les perfectionnements du confort, le souci de l'hygiène impressionnèrent jusqu'aux façades dont le décor dut renoncer aussi aux ornements communs". Il fait ici référence à un débat entre "ornemanistes" et "rationalistes" qui fixa la ligne de partage entre ceux qui seront qualifiés de modernes et les autres.

Les technologies et les matériaux nouveaux, comme la réglementation, vont être les moyens, nés des progrès de l'industrie, de donner forme aux idées nouvelles. Le béton armé, le fer, le verre vont être utilisés par les architectes comme vecteurs des exigences du confort et des nécessités de l'hygiène, comme en témoigne cet extrait d'un discours officiel : "Des progrès prodigieux de la métallurgie vous avez tiré l'emploi des poutres à longue portée, permettant les baies immenses auxquelles n'auraient pu suffire ni les frontons ni les voiles. Vous avez incorporé le fin tissu du métal et donné à la matière pesante une âme indestructible et légère. En réduisant les points d'appui, vous avez ajouré les masses, évidé les façades, ouvert la maison moderne à la lumière et à la vie, créé des destinations nouvelles aux recherches ornementales de la céramique et de la verrerie...".

Les systèmes techniques de distribution de l'eau, du gaz, de l'électricité et les nombreuses inventions, de l'ascenseur au téléphone, vont modifier l'habitation et la vie privée.

L'importance différencielle accordée à l'enfance selon les classes sociales se lit sur les plans pour les habitations de luxe tandis que les programmes des Fondations philanthropiques nous montrent qu'elle est l'objet d'une réflexion systématisée et que la classe moyenne ne s'en préoccupe pas encore. La conception de la chambre, conjugale ou pas, est le reflet des relations entre hommes et femmes et le logement des célibataires se constitue en thème de réflexion pour les architectes. Le cabinet de toilette, lieu de la séduction, supplante dans un premier temps la salle de bains perçue comme un lieu technique. La salle de bains comme pièce équipée et hygiénique ne commencera à s'installer près des chambres qu'à la fin de la période.

La notion de programme s'impose à la composition et Henri-Marcel Magne écrit, à propos des dernières années du siècle que : "La génération nouvelle apprenait à ne plus s'hypnotiser sur des formes, mais à concevoir que l'architecture est le plus utilitaire de tous les arts, que le programme de l'œuvre domine la composition, que l'un et l'autre déterminent le choix des matériaux et de la structure,

que la forme et le décor sont l'expression du programme dans la matière choisie".

Exprimer le programme sur la façade, composer le plan suivant le programme, choisir les matériaux et le mode de structure ainsi que la décoration qui en découle naturellement sera le leit-motiv des rationalistes. Quand, pour ne pas effrayer un propriétaire, ils sont tenus de restreindre leurs ambitions et d'orner selon le goût du jour les façades, certains, surtout après 1900, se rattrapent sur la cour et expérimentent sur cette façade les matériaux "nouveaux" pour l'habitation, que sont le verre, le fer, la céramique.

Emile Bayard, jetant un regard rétrospectif sur cette période, soulignera l'évolution de la notion de confort, des relations entre les personnes, de la famille, en insistant sur les effets de ces évolutions sur la distribution de l'habitation, voire sur la façade: "Combien la conception du foyer autour du bien-être s'est modifiée jusqu'à nos jours ! Et comment résisterait-on à son intimité, à son attrait dans les demeures où l'apparat de jadis a disparu pour faire place au calme et au goût individuel ! Et, c'est ce foyer nouveau, où l'on accède au moyen d'un ascenseur, d'où l'on communique avec le téléphone, qui dicte ces creux et ces bosses sur la façade, qui régit la silhouette de la maison aux encorbellements, aux terrasses suspendues, aux loggias, aux balcons de pierre et de fer, aux faitages si pittoresques en leur variété, que la rue, en dépit des ordonnances rigides de l'alignement, s'en trouve toute transfigurée du sol au ciel". C'est encore l'idée de l'architecture conçue depuis le dedans, qui est énoncée là, principe que défendront beaucoup d'architectes en soulignant aussi que ces dispositions architecturales sont liées aux conceptions et aux valeurs d'une époque, à des goûts et des usages sociaux.

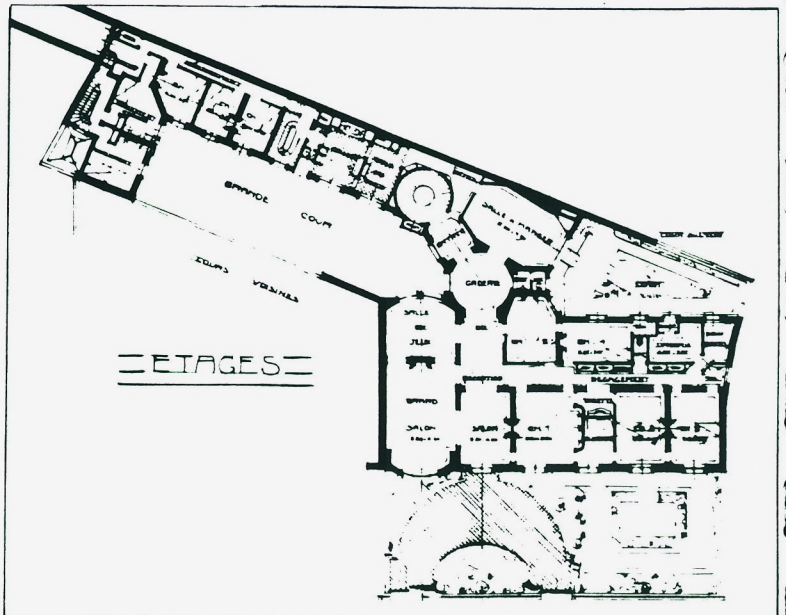
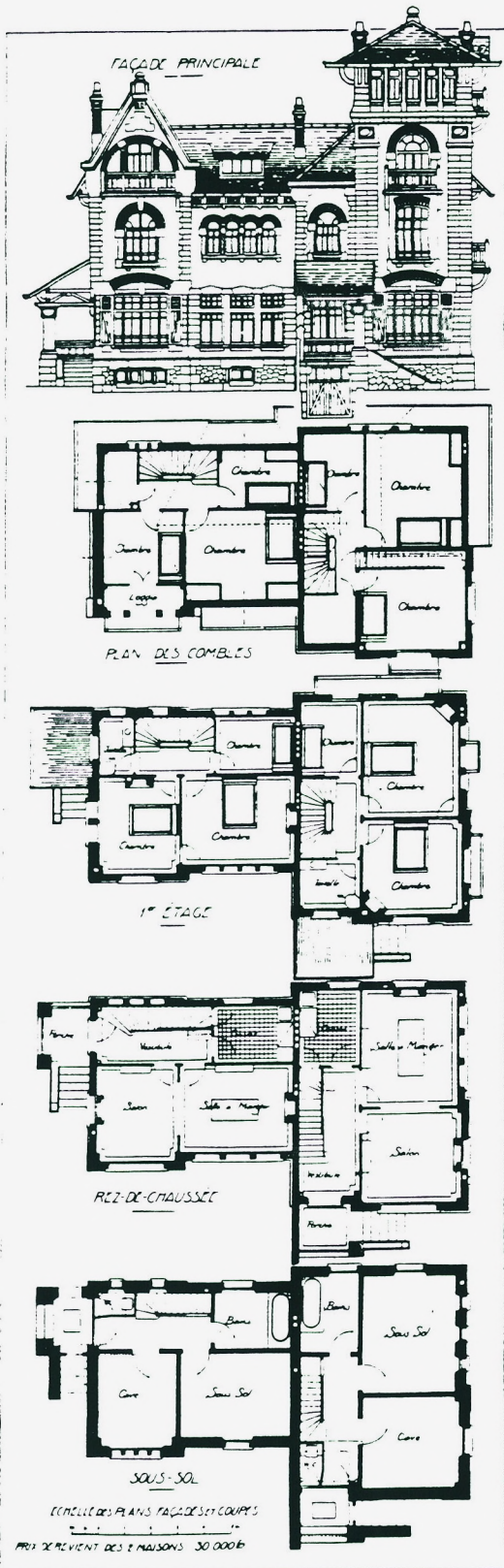
L'exposition de 1889 est marquée par l'art décoratif mais aussi par l'utilisation banalisée de matériaux nouveaux. Emile Bayard mêle l'architecture et les autres arts, en faisant référence aux positions contradictoires, quand il écrit que "Les lois de conception actuelles pour l'ornementation, rationnelle et raisonnée pour la forme et la matière, en vue de la destination, résument en somme le code de l'art moderne". Des réalisations des tenants de l'académisme, de l'art nouveau, de l'art décoratif, ainsi que des rationalistes sont présentées ici, et nous verrons, une fois de plus, que l'architecture domestique n'obéit pas strictement à ces clivages stylistiques et/ou doctrinaux. En effet, des architectes perçus comme "novateurs", "modernes", "rationalistes", peuvent ne pas avoir cherché à transformer les dispositifs intérieurs tandis que d'autres se rattachant au courant éclectique, ornemaniste etc... ont souvent tenté d'adapter le mieux possible l'habitation aux usages en évolution et ils proposent eux aussi des plans innovants. La cohérence entre le style de façade et le travail sur la

disposition intérieure n'est pas toujours atteinte, ni peut-être recherchée, par certains architectes de cette époque.

Cependant, les enseignements de Viollet Le Duc sont souvent rappelés et des phrases telles que: "La façade reflète logiquement les nécessités intérieures" sont citées par les critiques ou les architectes de l'époque. La symétrie est rejetée quand elle entre en contradiction avec la destination mais c'est un débat à rebondissements. Cette fin de siècle voit s'ouvrir les barrières entre certains arts. Les architectes vont devenir créateurs de meubles ("meubliers", comme on le dira ensuite ou "ensemblers" plus tard) et vont réfléchir à une intégration du mobilier et du décor fait par l'architecte dans l'habitation. C'est un retour à un rôle plus complexe de l'architecte. Charles Genuys, qui a été le professeur de Hector Guimard, est l'un des premiers en France qui lie l'art ornemental et l'architecture, fabrique des meubles et construit des immeubles. Son itinéraire professionnel est caractéristique de cette époque contradictoire puisque dans la deuxième partie de sa vie, fervent rationaliste, il construira de nombreux équipements en ciment armé. Un chapitre sur le décor intérieur et extérieur reste donc à écrire, ainsi qu'une réflexion sur les immeubles d'angle puisque cette période voit leur multiplication et que leurs coupoles, tourelles et belvédères restent encore aujourd'hui un signal dans les grandes villes. Les immeubles d'angles vont être pour de nombreux architectes l'occasion de montrer leur talent, de prouver qu'ils savent faire aussi des "monuments" même quand le programme est "seulement" un immeuble d'habitation. C'est aussi à propos de l'immeuble d'angle que se confrontent de la façon la plus aigüe ceux qui privilégient la distribution et ceux pour qui le marquage urbain est premier. Une étude de cette question permettra de mieux comprendre ces débats.

Première Partie

Habitation et composition



Deux maisons jumelles à Enghien,
Ch. Thion et fils, architectes.

Immeuble, 48 avenue Henri Martin,
circa 1912, E. Picard, architecte.

I. Les types d'habitations.

Individuel ou collectif ?, cette question est très présente à cette période sous l'aspect pratique mais aussi théorique. Des maisons individuelles de toutes catégories sont construites dans les quartiers périphériques des villes et dans les zones suburbaines. Dans les centres, surtout à Paris, le prix et la rareté des terrains excluent pratiquement la construction de maisons particulières au profit des immeubles. Entre les deux solutions les habitants choisissent eux-mêmes, mais en amont, les spécialistes engagent un débat idéologique à ce propos.

Pour les plus fortunés, ce choix renvoie à des prises de positions personnelles, mais aussi liées à la mode : "Aux environs de 1885, les élégants qui ne pensaient pouvoir vivre ailleurs qu'en un hôtel "entre cour et jardin" s'avisèrent qu'il est peut-être plus commode, plus agréable et moins dispendieux d'habiter un appartement" analyse l'historien Robert Burnand (1). La multiplication des immeubles prestigieux d'habitations contredit la prédiction de certains architectes du milieu du XIXe siècle, qui annonçaient le retour massif aux demeures particulières. Les appartements de luxe, équipés des derniers éléments du "confort moderne", ont un certain succès auprès de ceux qui ont les moyens et donc le choix. De nombreux hôtels sont aussi construits dans l'ouest parisien, qui devient à cette période un quartier riche. Les classes moyennes ont elles le choix entre l'appartement parisien de location et la petite villa suburbaine. Des maisons de rapport sont également construites en banlieue. Un commentateur de *L'Architecture Usuelle* remarque en 1909 qu'un "grand nombre de gens de la petite bourgeoisie (fonctionnaires d'administration, etc) délaisse le "pavillon" particulier, jusqu'ici très en vogue aux environs de Paris (villes ou bourgs) et recherche l'habitation collective en appartements".

Qu'il s'agisse de textes émanant de moralistes ou d'architectes, ceux-ci prônent pour la bourgeoisie, la maison particulière qui renvoie pour les premiers à l'image de la famille et pour les autres à l'expression d'une véritable architecture comme objet unique et personnalisé.

Autour de l'habitation ouvrière, s'établit un débat dans lequel les idéologues prennent nettement position. Ils voient un "idéal social" dans la petite maison suburbaine, isolée sur son petit jardin, que l'ouvrier et sa famille peuvent acquérir et ceci "dans leur intérêt". A défaut il faudra réaliser des maisons collectives dans lesquelles les conditions d'indépendance entre les familles soient strictement respectées. Les ouvriers sont eux-mêmes méfiants vis-à-vis de ces "casernes" où ils se sentent

surveillés. Mais si d'autres pays ont nettement choisi la construction de maisons individuelles, en France l'idéologie dominante doit se plier aux difficultés de la réalité économique. A la question "Blocs ou cottages ?" posée en 1910 au Congrès International des Habitations à Bon Marché, les Français présents reconnaissent qu'on ne peut avoir en la matière de principes rigides et qu'il faut suivre au cas par cas les circonstances, les contingences sociales et économiques directrices.

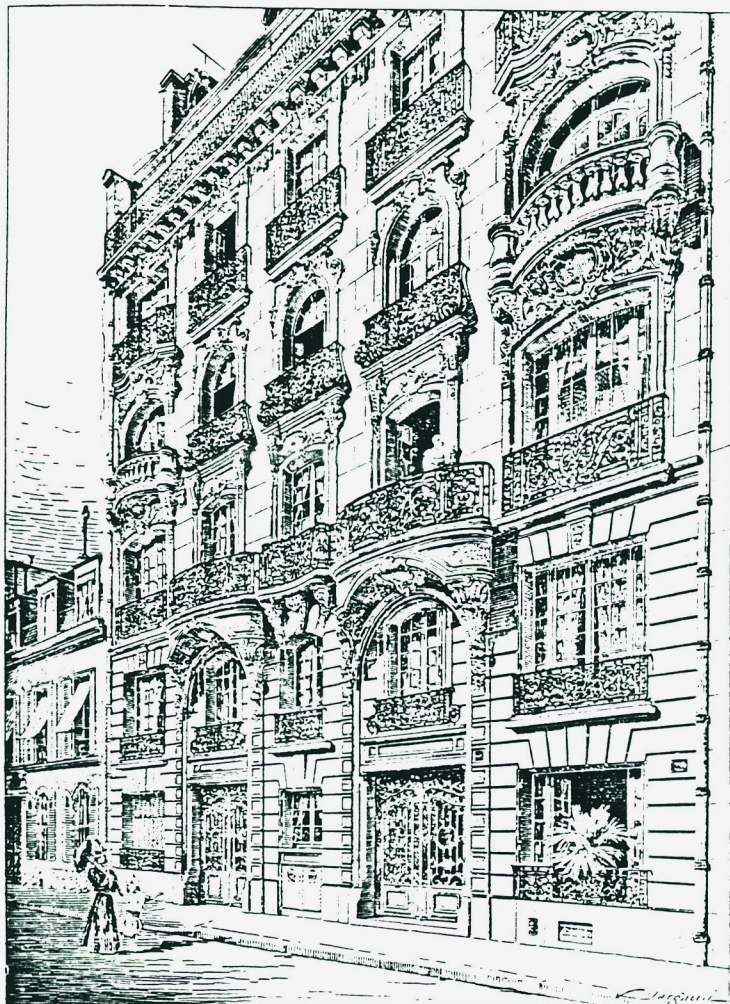
Dans ce débat, les différences et les spécificités de l'habitat collectif et de l'individuel sont évoquées à travers leurs qualités d'usage ou leurs qualités architecturales et urbaines. Si cette distinction n'est pas un guide pour notre propos, nous avons cependant été amenées à repérer dans une première analyse certaines caractéristiques architecturales propres à l'immeuble ou à la maison et l'hôtel. Nous avons limité cette approche à des questions très précises quant au contexte urbain, à la forme architecturale, à la structure sociale des bâtiments pour comprendre "l'extérieur" principalement dans sa dialectique avec "l'intérieur". D'autre part, dans la mesure où nous travaillons sur l'architecture savante, ce sont les modèles proposés dans les traités, recueils et revues, qui se situent très majoritairement en ville, que nous étudions. Nous avons donc volontairement limité notre corpus aux habitations urbaines, à quelques exceptions près. La maison de villégiature, par exemple, dont le programme est adapté à des modes de vie particuliers et les références architecturales pittoresques souvent puisées dans le vocabulaire régionaliste, a été écartée de ce travail. Enfin, mettre en évidence les changements dans ces habitations urbaines conduit à montrer en même temps que les organisations canoniques, celles qui sont des terrains d'expérimentations et qui serviront ensuite de modèles. Les grands types traditionnels perdurent mais se transforment, tandis que d'autres apparaissent et se développent. L'immeuble est redéfini en réaction à la discipline de composition haussmannienne, sous la dictée des lois de l'hygiène, mais aussi à partir des programmes nouveaux, repensés dans le détail, ceux des habitations à bon marché. L'hôtel privé qui s'apparente désormais plus à la maison bourgeoise, quand il ne se fonde pas dans l'immeuble, est inspiré par ces deux types. Ces changements ont une incidence directe sur la distribution.

1.1. De la maison de rapport à l'immeuble à loyers économiques.

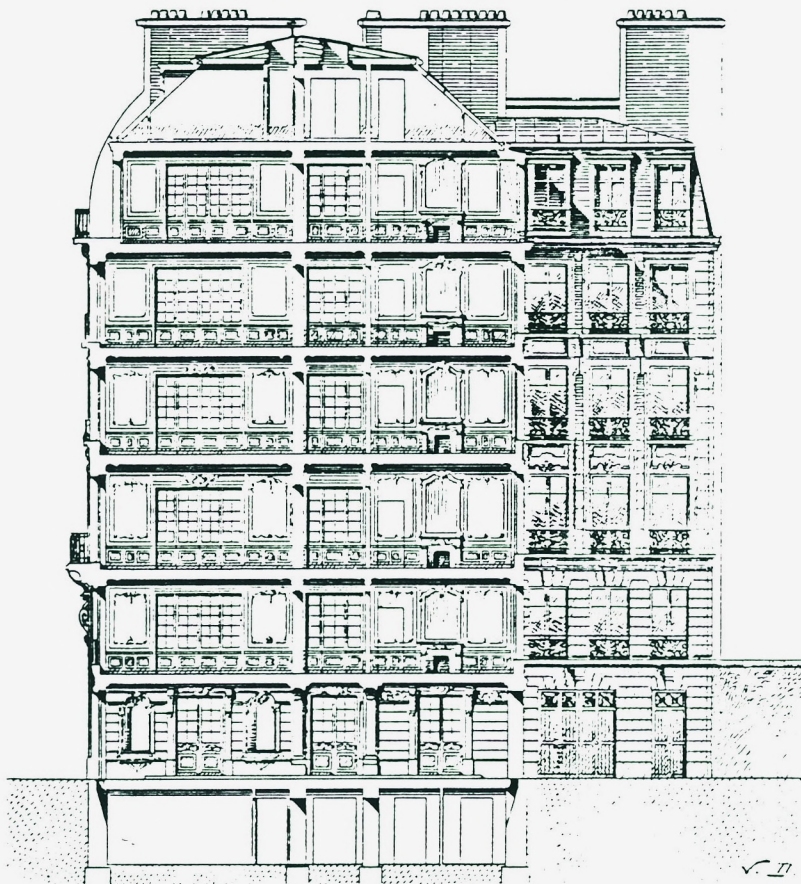
A cette période, le terme d'immeuble semble prendre le pas sur celui de maison de rapport quand il s'agit d'un bâtiment d'habitations réparties horizontalement. C'est à la nature de la commande que se réfère l'appellation "maison de rapport", même si celle-ci avait fini par évoquer un type architectural du XIXe siècle. La maison de rapport, ou à loyers, qui renferme des appartements ou des logements, plus modestes, destinés à la location, avoue par sa dénomination le but lucratif du propriétaire, bourgeois plus ou moins fortuné. C'est une réalisation ponctuelle, de petite échelle. Quand la nature de la commande change, quand les programmes s'agrandissent, la dénomination change, avec un certain flou cependant à ce moment de transition. Les immeubles sont des réalisations de plus grande envergure, commanditées par des sociétés immobilières ou des groupes financiers, ou par des Fondations dans le cas des habitations à bon marché. Immeuble devient un terme générique qui couvre l'ensemble des bâtiments d'habitations collectives.

Des précisions dans les dénominations reflètent cependant les différences entre les catégories d'immeubles. Le coût est spécifié quand il s'agit d'habitation à bon marché, dont le terme se substitue dès 1890 à celui d'habitation ouvrière, plus péjoratif. Les "maisons à petits loyers" sont des maisons de rapport banales dans leurs principes d'implantation et d'échelle. Les "immeubles à loyers économiques" sont principalement les grandes réalisations des Fondations des premières années du XXe siècle dont la taille plus importante, le rapport à la rue, la nature des programmes des habitations sont spécifiques. Dès 1900, le terme de maison à loyers n'est plus employé quand il s'agit d'une maison destinée à une classe aisée.

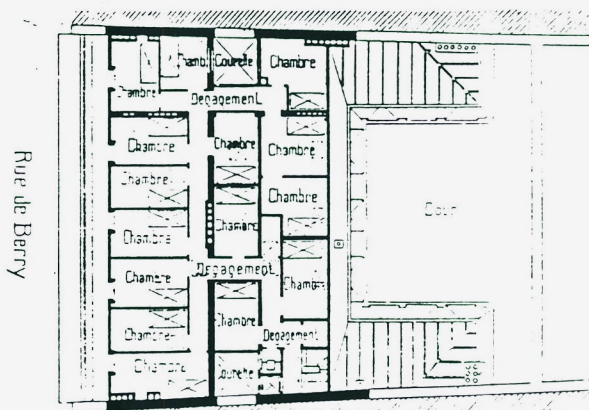
Il existe en effet des maisons de rapport et des immeubles pour toutes les classes, des plus luxueux aux plus modestes. Outre les différences que nous allons rapporter tout au long de ce travail, la taille des appartements permet de donner rapidement un ordre de grandeur. La maison rue de Berry, présentée en 1887 dans le commentaire de La Construction Moderne, comme le "type de l'immeuble de location moyenne dans le quartier des Champs Elysées", comprend à chaque étage un appartement de plus de deux cent mètres carrés. La maison de rapport à Clamart "destinée à la classe moyenne", comprend des appartements de cinquante et soixante-dix mètres carrés environ. Et les surfaces des logements destinés aux ouvriers sont ordinairement réduites de moitié par rapport aux précédentes. Quelle que soit sa classe, quelle que soit la nature de la commande, l'immeuble se transforme en cette fin de siècle, même si ces changements pénètrent différemment chaque milieu.



COUPE TRANSVERSALE

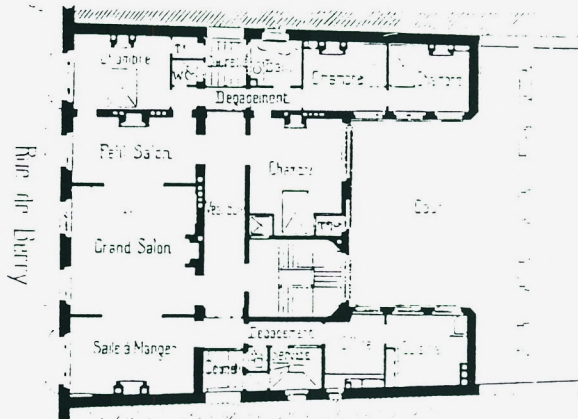


PLAN des COMBLES



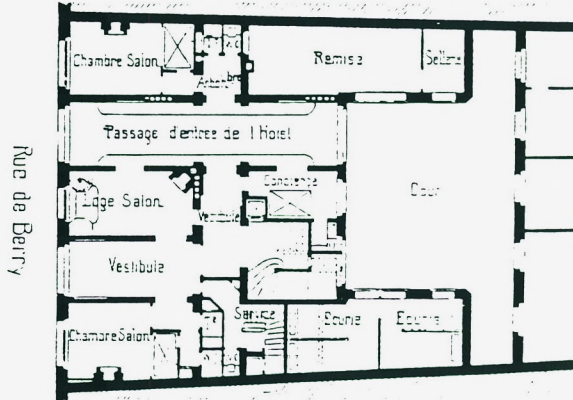
Rue de Berry

PLAN des ETAGES



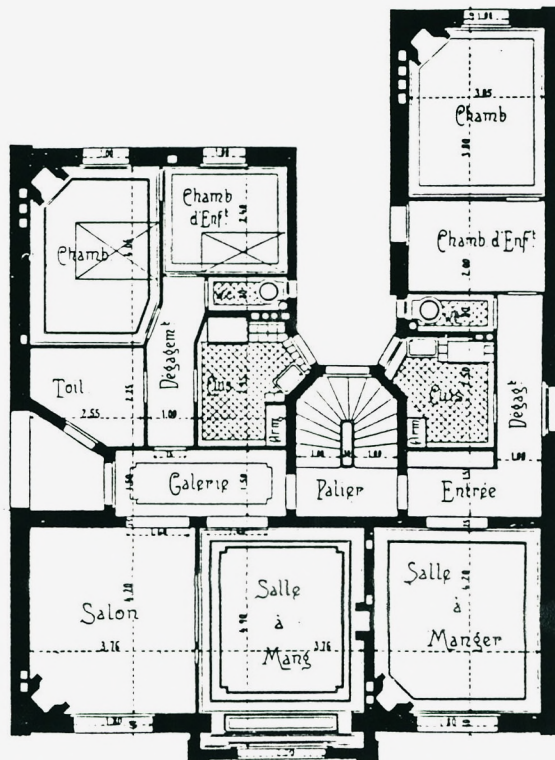
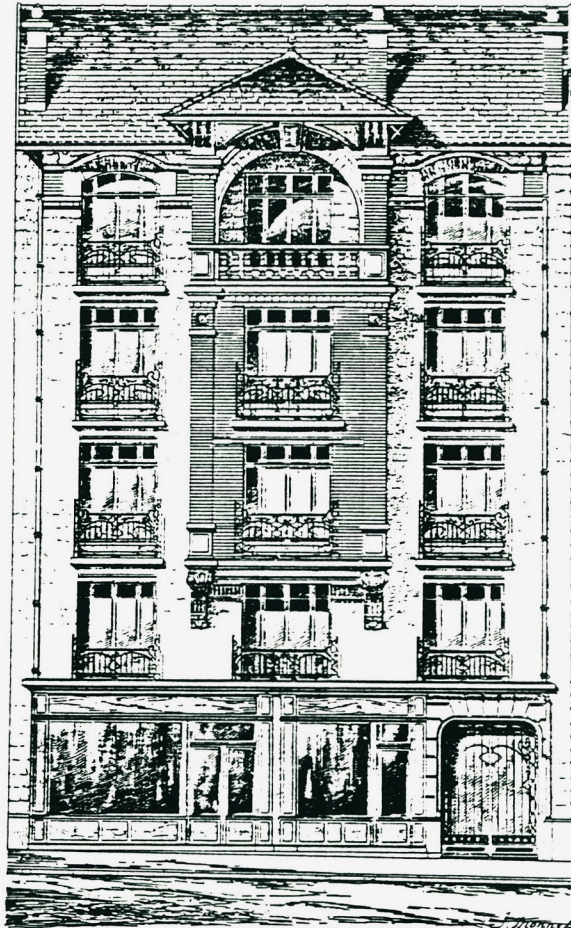
Rue de Berry

Plan du Rez-de-chaussee



Rue de Berry

Maison rue de Berry à Paris, 1897, Sergent, architecte.



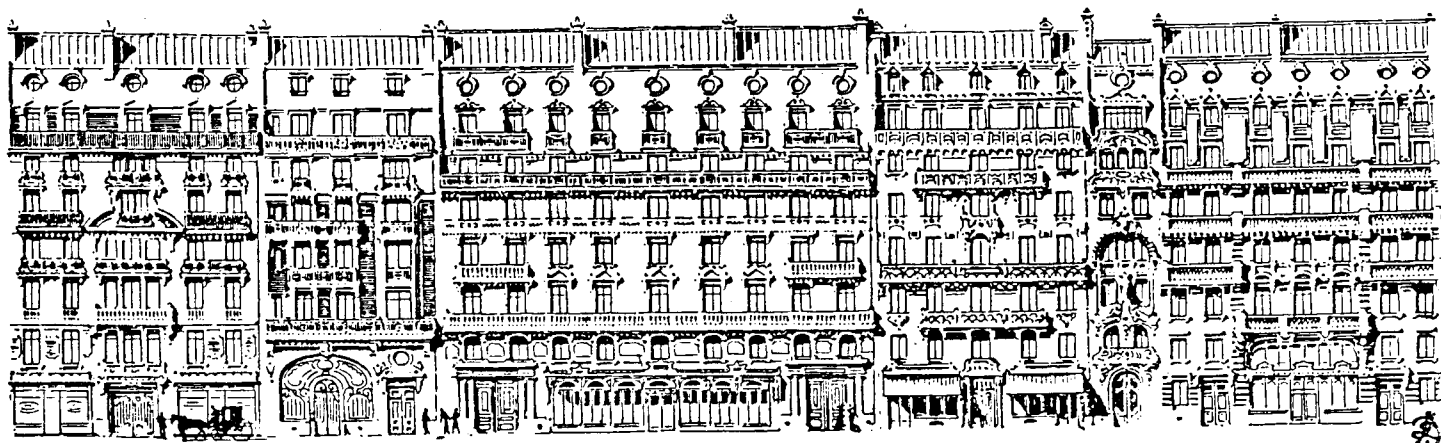
Petite maison de rapport à Clamart, 1908, A. Monod, architecte.

1.1.1. La réglementation parisienne.

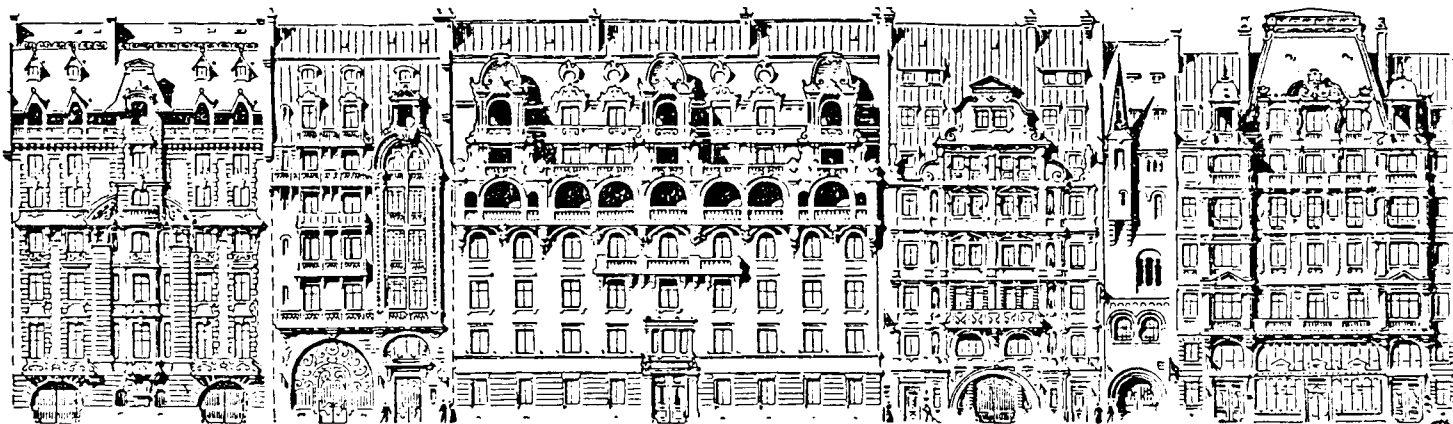
Les décrets de la Ville de Paris qui visent à cette période à contrôler le volume extérieur des bâtiments et leur rapport à la rue, contribuent à transformer l'immeuble et à lui donner une forme qui va devenir spécifique de ces années bien au delà des limites géographiques de cette capitale. Pourtant ils ne font qu'autoriser ou encourager des effets architecturaux faisant déjà partie du goût de l'époque. "Dans tous les cas les réglementations statuent sur quelque chose qui est en crise", souligne pertinemment Corinne Jacquand, à propos de celles concernant les cours et courettes. Elles s'appuient "sur des doctrines sociales, comme l'hygiénisme, ou esthétiques comme le pittoresque, pour suivre la tendance générale, mais un certain temps après qu'elles aient été répandues et admises dans l'opinion publique"(2). La réglementation fixe le minimum acceptable selon les critères de l'époque et ne fait qu'ouvrir une voie dans laquelle les concepteurs sont libres de s'engager plus avant. Nous avons extrait des décrets les éléments qui ont eu une incidence particulière, bien qu'indirecte, sur l'intérieur de l'habitation.

Les saillies sur les immeubles dont les dimensions varient avec la largeur des voies, sont autorisées par le décret du 22 juillet 1882 redéfini par le décret du 13 août 1902. Ces saillies vont prendre de nombreuses formes en façade: bow-windows, ondulations du mur extérieur, fenêtres en encorbellement, etc. Elles permettent de dégager des vues obliques et d'éclairer plus profondément les pièces et requalifient ainsi les espaces intérieurs.

Les hauteurs et les gabarits des immeubles sont fixés par le décret du 23 juillet 1884 et celui de 1902 qui le modifie. Ces hauteurs dépendent de la largeur des voies. Le nombre d'étages autorisé est porté à sept, entresol compris, au-dessus du rez-de-chaussée, la hauteur sous-plafond minimale est fixée à 2,60 m. Les règles de prospect vont être l'occasion pour les architectes de proposer aux derniers niveaux des motifs pittoresques, balcons bien sûr, mais aussi domes, loggias, terrasses et pour Henri Sauvage, des gradins. Les loggias offrent aux habitants "le bénéfice du plein air abrité" (3) et l'on connaît l'avenir qu'auront les terrasses dans le discours des architectes modernes.



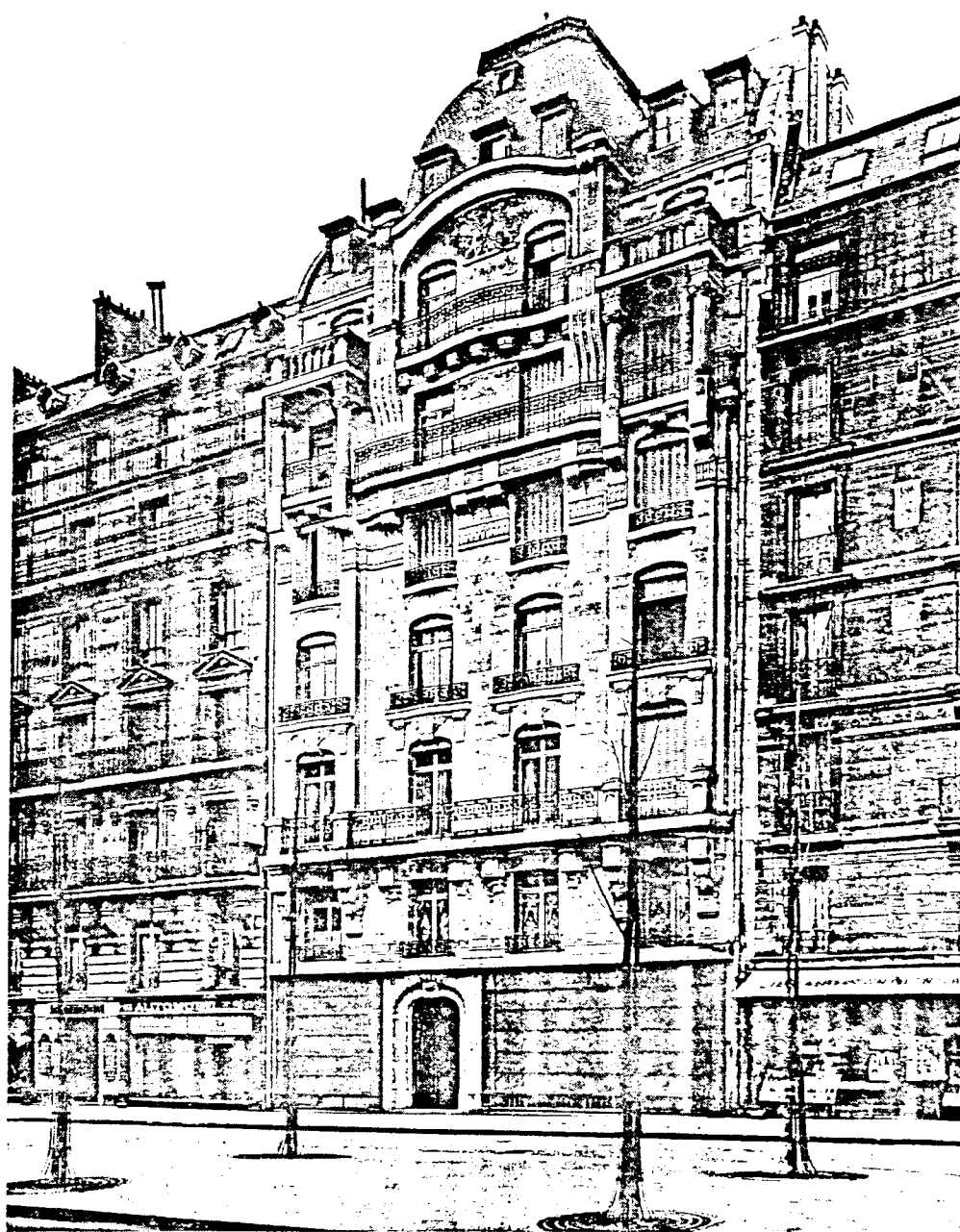
Partie de rue de 20 mètres conforme au Décret du 22 juillet 1882



Partie de rue de 20 mètres de largeur et dont les saillies et les silhouettes seraient autorisées par le Décret projeté.

Croquis de Louis Bonnier, annexés à son rapport sur les travaux de la sous-commission technique de révision du décret de 1882.

Un critique de *L'Architecte* met en évidence à propos d'un immeuble construit par l'architecte Chiffrot, la transformation suscitée par les nouveaux règlements: "Il faut encore rendre justice à ceux-ci en reconnaissant que leur application a permis à l'architecte de donner à sa façade, tout en la faisant passer sous le gabarit officiel, un mouvement, une allure originale et individuelle, lesquelles contrastent singulièrement avec l'aspect des immeubles contigus construits d'après les anciens règlements et aussi d'après d'autres goûts, d'autres manières d'envisager la forme urbaine. La comparaison que permet la planche est à cet égard, une leçon de choses d'où se dégagent nettement les résultats des nouveaux règlements" (4).



Maison de rapport, bd Raspail, 1913, E. Chiffrot, architecte.

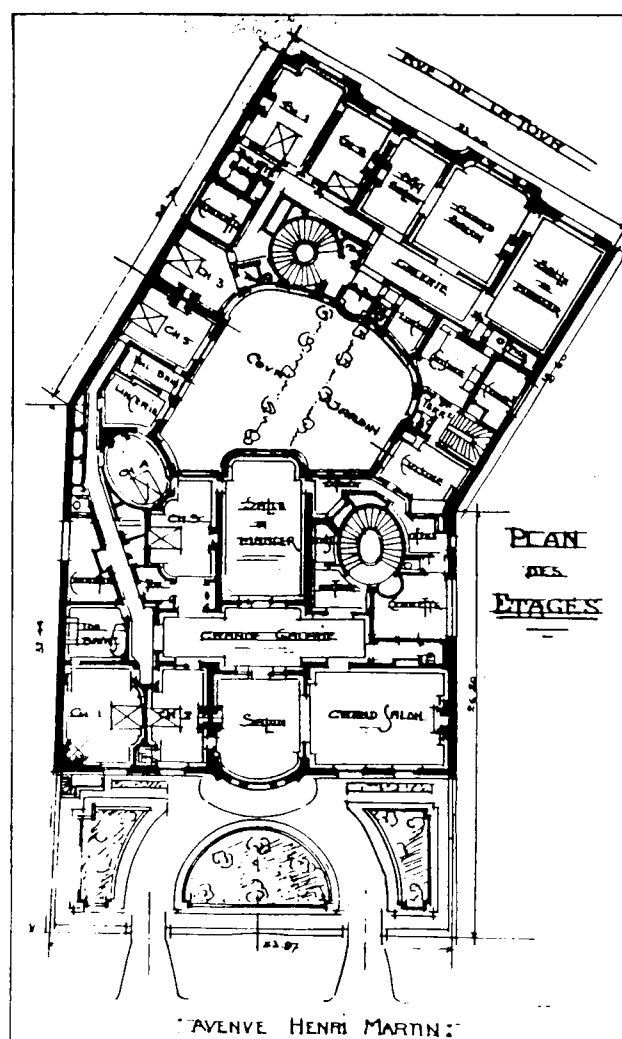
Enfin, les définitions de la cour et de la courette s'établissent à partir de la qualité des pièces qui s'y éclairent. Celles-ci permettent donc de connaître indirectement le statut qu'on accorde alors à ces espaces intérieurs. Le décret de 1884 fixe en fonction de la hauteur de l'immeuble, une surface et une largeur moyenne minimales pour la cour sur laquelle "prendront jour et air des pièces pouvant servir à l'habitation" (pour un immeuble de moins de 18 mètres, 30 mètres carrés; s'il est plus élevé, 40 mètres carrés lorsque ses ailes ont moins de 18 mètres de hauteur et 60 mètres carrés si elles sont plus hautes). Pour les immeubles d'angle, la surface de 40 mètres carrés n'est pas exigée. Leur long développé de façade sur rue doit permettre d'éclairer et d'aérer un grand nombre de pièces d'habitation. Le degré d'habitabilité des cuisines est alors en question. Elles sont décrétées pièces habitables en 1902 en même temps que se définit pour elles une catégorie intermédiaire de courettes. Celles-ci, dont on exigeait en 1884 qu'elles aient 9 mètres carrés, doivent avoir désormais 15 mètres carrés minimum. Pour les courettes sur lesquelles s'ouvrent cabinets d'aisance, vestibules ou couloirs, qui ne peuvent être "destinés à l'habitation", la surface de 4 mètres carrés d'abord demandée, passe à 8 mètres carrés en 1902. Des vues directes minimales, "prises dans l'axe de chaque baie des pièces servant à l'habitation de jour et de nuit", sont imposées en fonction de la surface de la cour. Il est possible aux propriétaires d'immeubles mitoyens de s'entendre pour réunir leurs cours qui doivent alors avoir ensemble une fois et demie la surface réglementaire. L'accroissement de la rentabilité proposé par cet article va être recherché par de nombreux spéculateurs. Mais cette possibilité ne s'étend pas aux courettes : "Dans aucun cas les surfaces des courettes ne pourront être réunies pour former soit une courette, soit une cour aux dimensions réglementaires".

Ces décrets tentent en fait de limiter les pratiques spéculatives, mais entérinent aussi des positions architecturales soutenues par les hygiénistes qui redéfinissent la cour. Si tous les architectes et propriétaires sont tenus par ces cadres législatifs, qui restent très quantitatifs malgré la qualité qu'ils suggèrent, certains ne s'y limitent pas strictement et vont souvent plus loin dans leurs propositions. Ainsi, le Groupe des Maisons Ouvrières a volontairement limité le nombre d'étages de ses immeubles, groupé les petites cours pour augmenter leur surface à soixante-dix mètres carrés et donné à la grande cour une largeur de dix-huit mètres pour éviter les vues entre logements. Le traitement de la cour de l'immeuble à cette période est significatif à ce sujet: depuis la stricte application des décrets jusqu'à devenir l'objet d'un véritable enjeu architectural, la cour est tour à tour bannie, élargie, ouverte, agrémentée, etc.

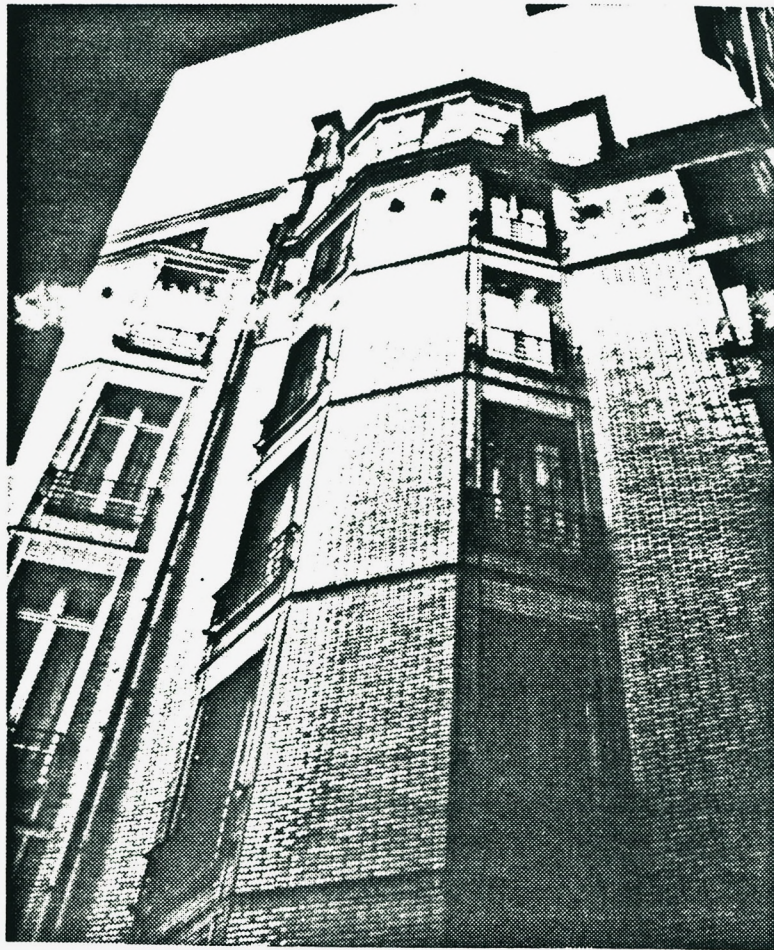
1.1.2. La cour, source d'air et de lumière.

L'idée se diffuse que la cour ne doit plus être l'espace de service sombre et sale qu'il était auparavant. La guerre est déclarée aux courettes où stagne un air vicié. La tendance est à une revalorisation de la cour quelle que soit la catégorie des immeubles, mais les solutions architecturales proposées pour cela sont souvent différentes pour chacune. Elles portent sur le caractère de son traitement jusqu'à sa forme à des degrés différents.

Les changements quant au traitement se banalisent. Gazon et végétaux, graviers et sable, savamment répartis, permettent que la cour soit dénommée square ou cour-jardin, comme sur ce plan d'immeuble de l'avenue Henri Martin. La façade sur cour est quelquefois entièrement recouverte de carreaux émaillés blancs, ou construite en briques blanches dans les immeubles plus modestes, pour la rendre plus lumineuse. Les baies vitrées y sont larges et nombreuses.

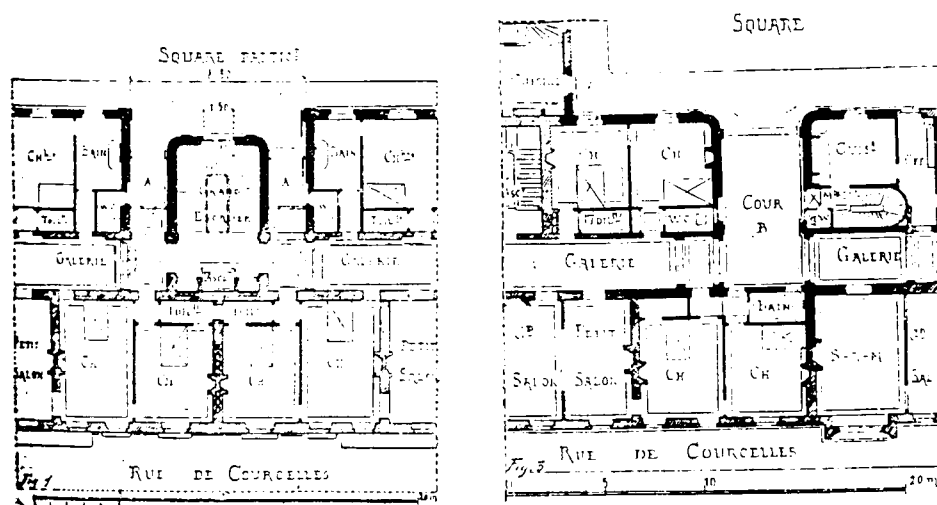
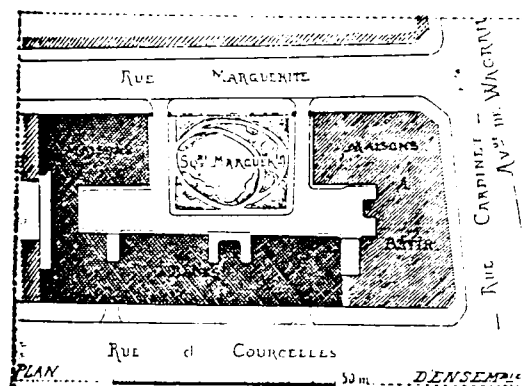


Immeuble, 91 avenue Henri Martin, circa 1912, Umbdenstock et Picard , architectes.



Cour de la maison de rapport, 23 rue de Messine et avenue de Messine, 1908, Léon Chesnay, architecte.

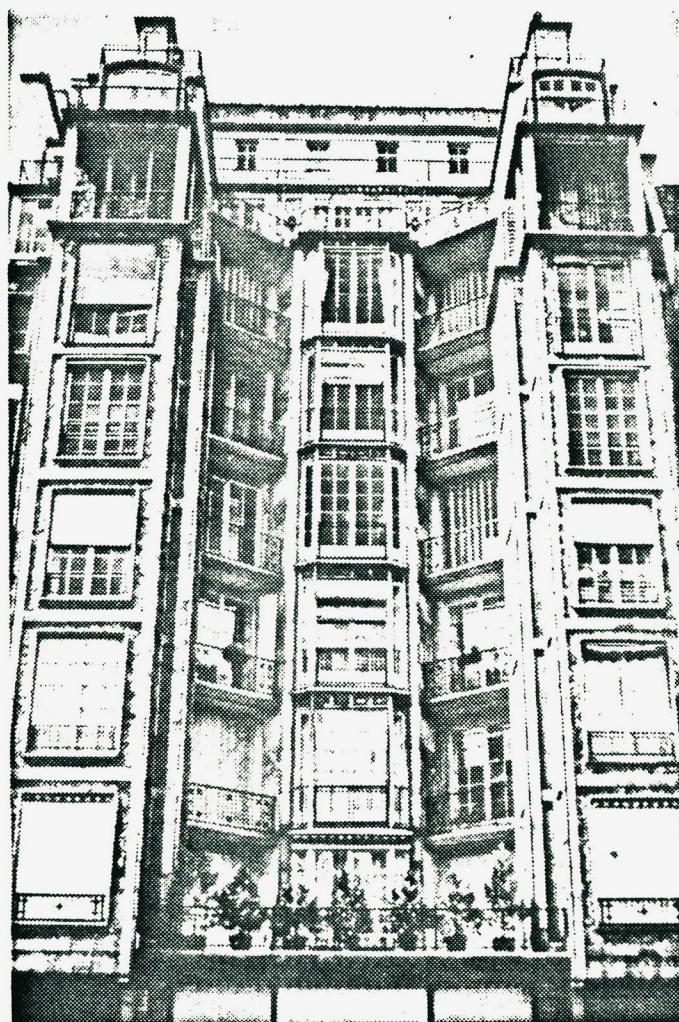
Dans la plupart des maisons de rapport, la cour ainsi transformée reste un espace "arrière", coupé de la rue. Ces changements paraissent timides quand, de façon plus extrême, d'autres remettent en cause l'idée même de cour dans sa forme traditionnelle. Des projets conçus par des théoriciens, puis des maisons de rapport réalisées par des architectes d'avant-garde et enfin les immeubles à loyers économiques, montrent cette transformation plus radicale. Une série d'articles qui paraît en 1898 (avant le second décret) dans *La Construction Moderne* sous le titre "Cours et courettes", rapporte que "les idées d'hygiène sont dans l'air" et que les architectes s'accordent tacitement pour apporter des solutions à ce "besoin". Le "presqu'îlot", projeté par l'architecte Alfred Adolphe, y est donné en exemple: "Le square prend la place d'un immeuble mais fait de cet ensemble une place fort agréable. Au lieu de courettes ordinairement fermées pour éclairer les galeries et autres lieux de service, des échancrures sont ici ménagées dans les bâtiments. Et ces énormes cannelures, bien ouvertes sur le vide central, aéré lui-même par le courant de la rue, ces cannelures conduisent air et lumière aux moindres réduits de tous les étages superposés en si élégants immeubles"(5). Ce projet contient les principes qui seront mis à profit, dans des maisons de rapport innovantes mais surtout dans les immeubles économiques pour lesquels ils deviennent presque des règles.



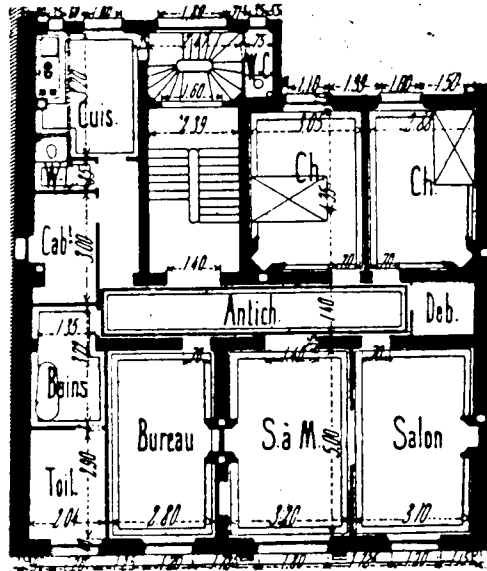
Maisons rue de Courcelles, 1898, A. Adolphe, architecte.

La suppression de la cour intérieure, remplacée par une cour en avant, est l'une des réponses proposées dans des maisons de rapport. L'exemple le plus connu est sans doute l'immeuble du 25bis rue Franklin. En 1923, Marie Dormoy soulignera cette innovation du début du siècle :

"La cour intérieure, dans les hautes maisons, n'est-elle pas un véritable puits au fond duquel il n'y a plus ni air, ni lumière. Rue Franklin, le retrait pratiqué dans la façade fait pénétrer le soleil jusqu'au cœur de la maison; la surface de ce retrait mesure 12 mètres carrés alors que le règlement municipal exige qu'une cour intérieure mesure 56 mètres carrés de superficie"(6). L'hygiène est avancée pour justifier cette disposition, mais c'est une solution rentable, malgré la réglementation, lorsque la parcelle est peu profonde.



25bis rue Franklin, 1902, A. et G. Perret architectes.



Maison de rapport, 8 avenue Herbillon à St Mandé, circa 1906, Viard, architecte.

Les courettes sont supprimées facilement quand le bâtiment est peu épais, ce qui est plutôt le cas dans les immeubles modestes plus petits. Sinon la façade arrière est parfois contournée pour ouvrir sur l'extérieur les pièces secondaires, cuisine, w.c., escalier, etc.

Le principe d'une cour ouverte sur la rue est peu suivi pour les maisons à loyers. Il est discuté au VIIème Congrès International des Architectes en 1906. "Elle a certes des avantages, mais c'est à condition que ces cours soient au moins de la largeur de la rue, car, avec ce système, il reste peu de pièces en contact direct avec la voie publique, et il faut s'efforcer que les autres ne soient pas trop tristes."(7). A. Augustin Rey est là pour en défendre l'idée, lui qui, lauréat du concours de la Fondation Rothschild, en a fait un de ses leit-motiv. Effectivement la prohibition des cours fermées et des courettes est un principe fort des théoriciens des habitations à bon marché. Ils perçoivent la cour comme un "poumon" qui fasse respirer le logement. Elle doit être spacieuse, pénétrée par les vents et les rayons du soleil. Elle est traitée comme le prolongement de la rue, dans sa forme et dans son traitement avec des parties pavées, d'autres gazonnées. Certains la voient comme le lieu des jeux des enfants, d'autres plutôt comme un espace de représentation, mais pour tous elle est entièrement redéfinie.

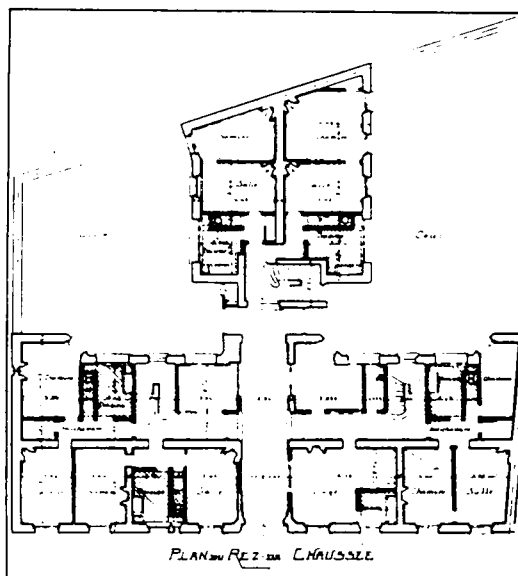
Cette transformation de la cour va avoir deux types de conséquences, la modification de la forme de l'immeuble et un début de remise en cause de la hiérarchie qui privilégiait la vue sur la rue.

1.1.3. De nouvelles formes d'immeubles.

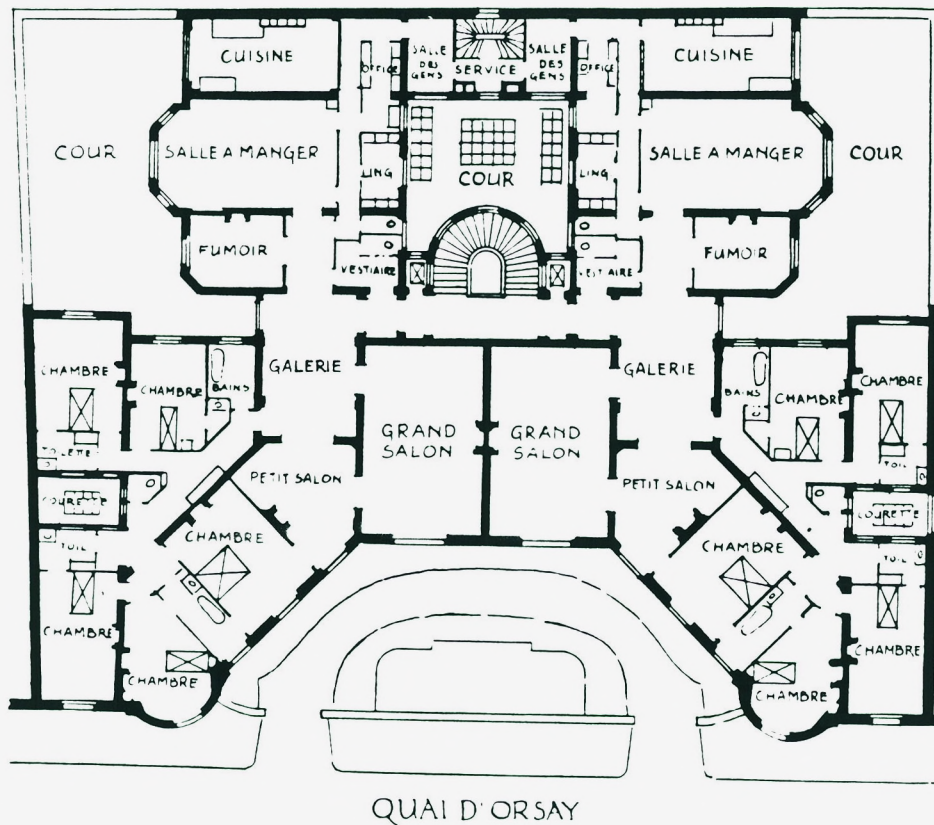
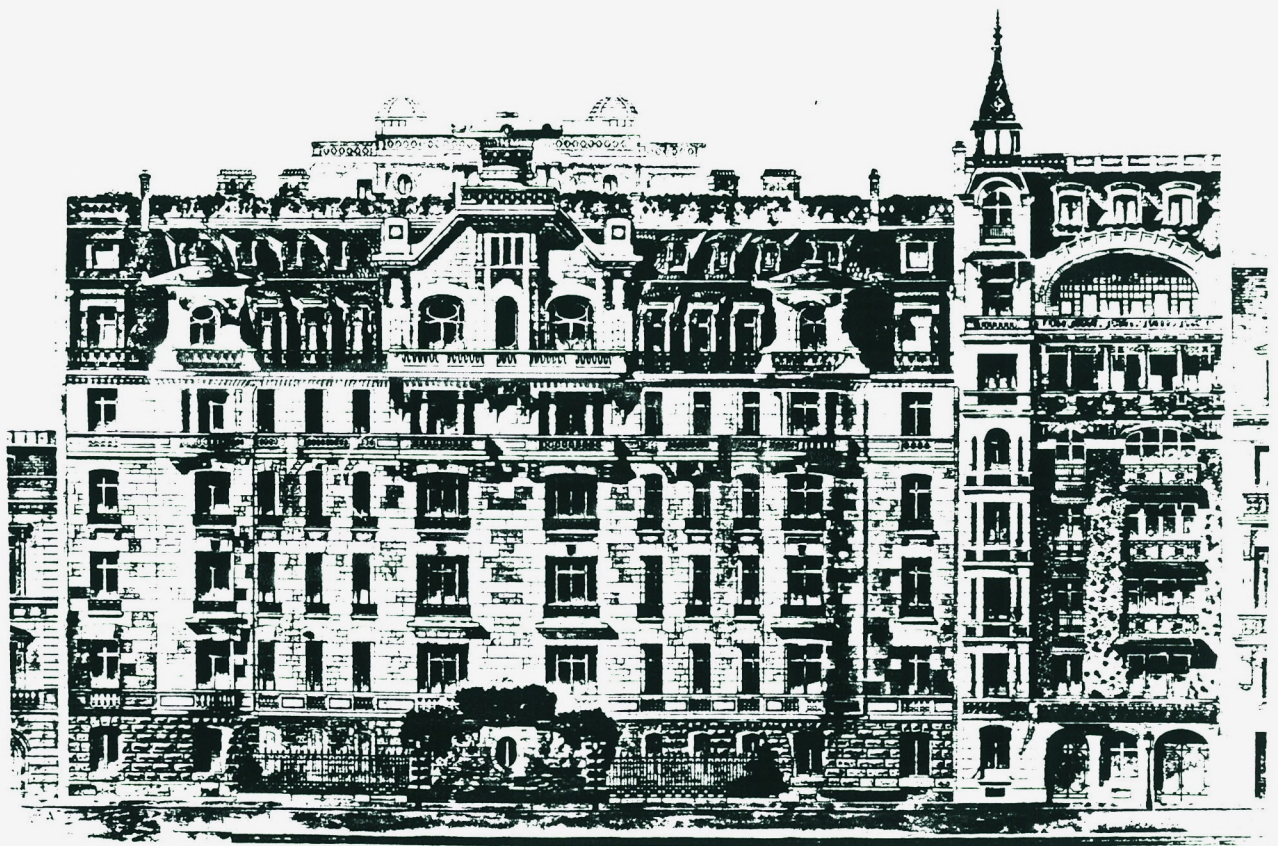
Des schémas nouveaux d'implantation des immeubles apparaissent effectivement en parallèle avec les transformations de la cour, mais aussi parce que les parcelles s'agrandissent. Les règles traditionnelles en ce domaine ont cependant une grande force et apparaissent mêlées aux nouveaux principes dans les projets. Mais là aussi elles perdurent plus dans les maisons de rapport que dans les immeubles à bon marché.

L'immeuble en T apparaît. La maison de rapport construite en 1907 par Bouwens de Boijen quai d'Orsay, est un exemple de cette nouvelle forme de plan. Les règlements mais aussi la recherche d'une ouverture de toutes les pièces sur l'extérieur ont conduit l'architecte à repenser les cours et ainsi à transformer l'implantation du bâtiment sur la parcelle. La cour principale est sur rue, comme pour le bâtiment de Perret. Une petite cour centrale éclaire les pièces de service. Les cuisines donnent, elles, sur les cours latérales. Celles-ci sont en limite de propriété et leur surface est probablement calculée avec celle des cours mitoyennes. Deux "échancrures" y sont ménagées au niveau de la galerie et des bains. Seules deux petites courettes aèrent les toilettes. Les deux appartements sont symétriques par rapport à un axe central. Ce plan en T va permettre de réduire la zone centrale qui était épaisse dans les bâtiments en L, banals à la période précédente, ce qui engendrait des pièces sombres ou des courettes. Cet allongement du linéaire de façade et la création de cours enclavées ou non, permet de mieux éclairer plus de pièces.

L'immeuble "économique" de la rue St Charles procède du même parti. Les courettes ont disparu et toutes les pièces ouvrent directement soit sur la rue, soit sur de grandes cours.

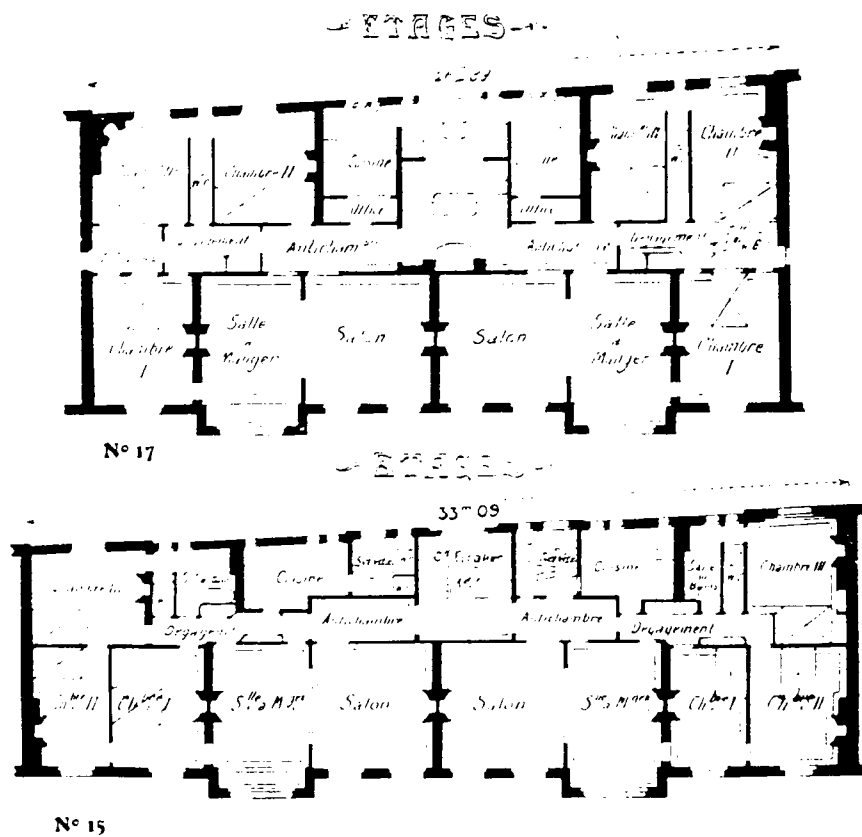


Immeuble du Groupe La Prévoyance, rue St Charles à Paris, 1909, G. Guyon et fils, architectes.



Maison de rapport, 27 quai d'Orsay à Paris, 1907, R. Bouwens de Boijen architecte.

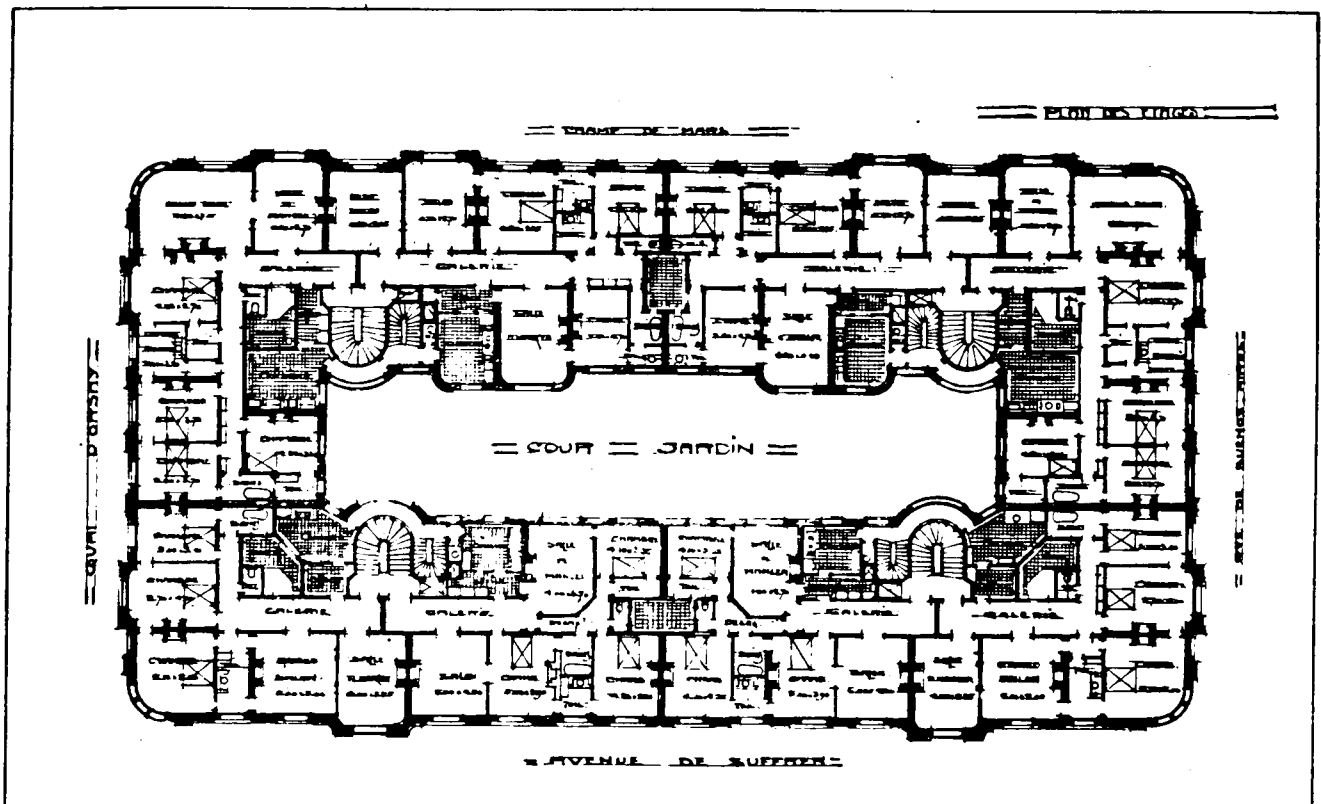
L'immeuble-longitudinal a un plan rectangulaire ou trapézoïdal. La parcelle est peu profonde mais longue entre deux mitoyens. Sa forme est proche de celle de la "barre" moderne, mais ce bâtiment reste urbain dans ses principes. L'architecte respecte l'alignement sur la rue, comme Charles Plumet pour les maisons construites boulevard Lannes. Les premières barres ne seront pas des immeubles bourgeois.



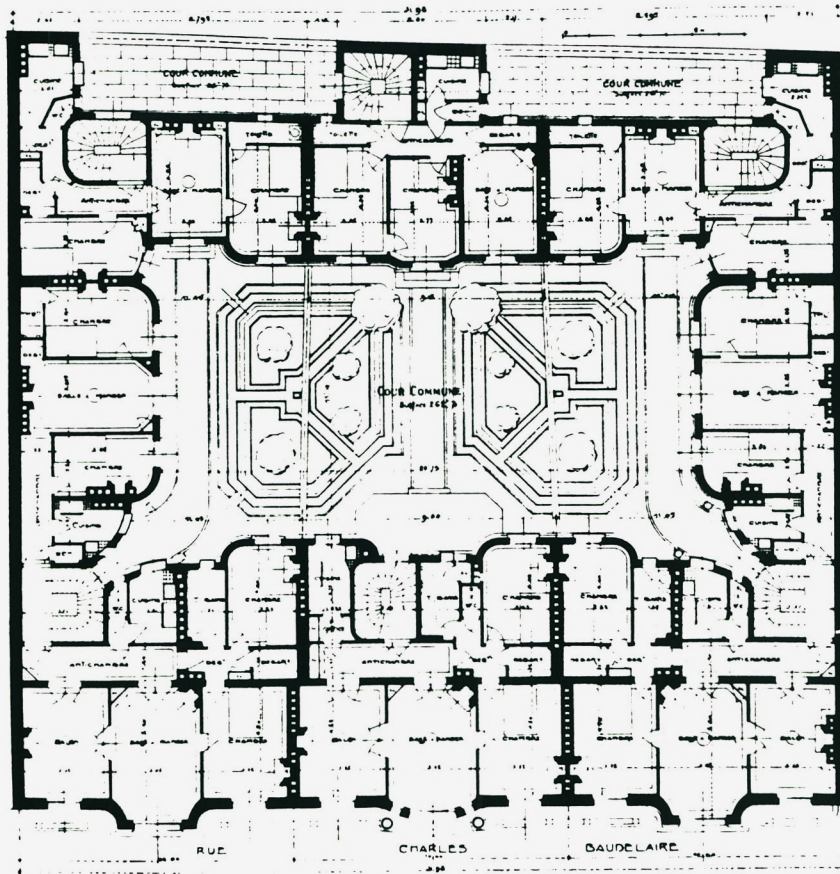
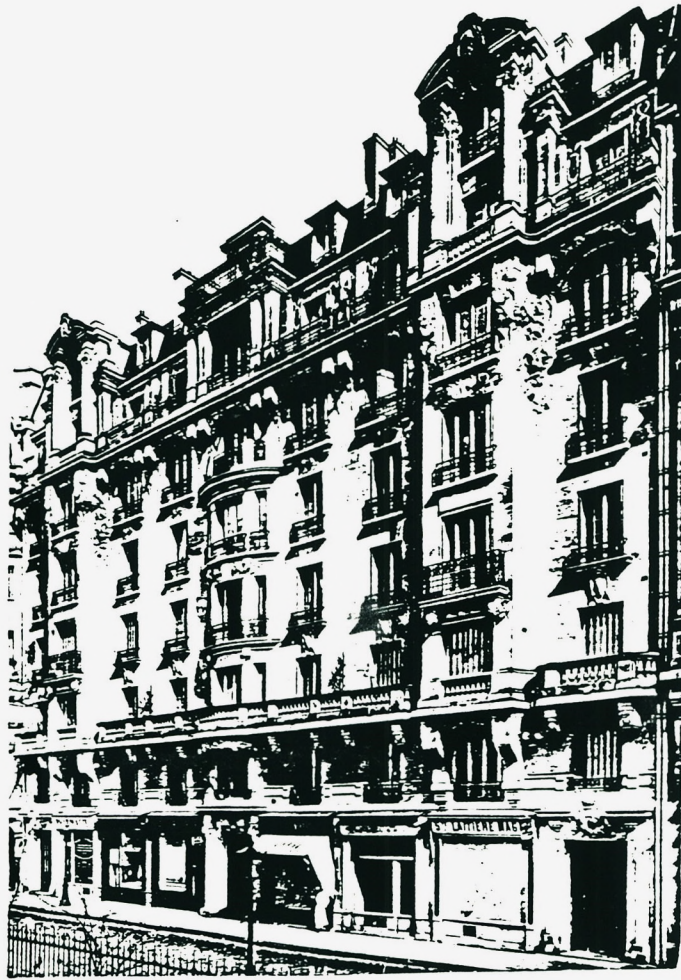
Maisons de rapport, 15 et 17 bd Lannes, 1906, Charles Plumet, architecte.

L'immeuble-îlot est construit sur un vaste terrain. Le bâtiment se développe parallèlement aux limites de la parcelle, autour d'une cour centrale, traitée souvent en jardin. Différents cas de figure dépendent du nombre de voies qui le bordent, de une à quatre. Rue Charles Baudelaire, les architectes J. Charlet et F. Perrin ont construit sur trois parcelles contiguës, n'ouvrant que sur une seule rue, des maisons de rapport qu'ils ont agencées de manière à former un îlot. Sur certains points, les architectes prennent en compte la globalité de l'opération, sur d'autres, au contraire, ils se ramènent par des divisions à des cas de figure connus. La grande cour est commune et dessinée comme un jardin "à la française". Le bâtiment est divisé en de petites unités: chacun des trois immeubles à l'échelle d'une maison traditionnelle et est organisé comme telle, pièces et appartements prestigieux sur rue, logements modestes sur cour, qui forment encore deux groupes desservis par des escaliers indépendants. Pourtant les deux immeubles latéraux sont symétriques ce qui donne à l'ensemble un caractère d'unité dans le traitement.

L'architecte Bouvard a conçu un immeuble-îlot avenue de Suffren et quai d'Orsay, mais bordé ici de quatre voies. Il est divisé en quatre immeubles d'angle, symétriques deux à deux, ce qui donne à lire la conception d'ensemble.



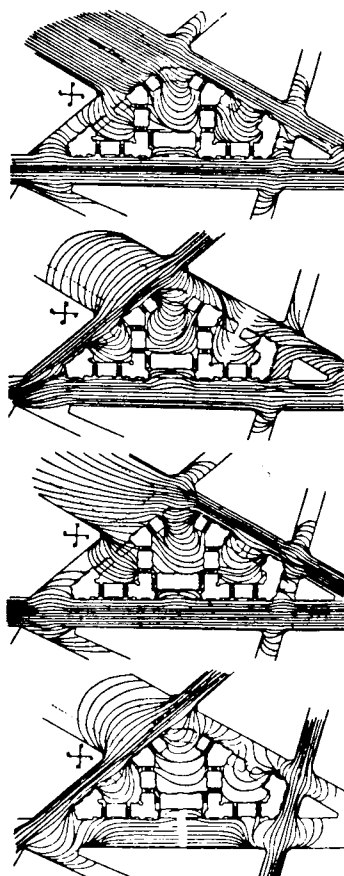
Immeuble avenue de Suffren et quai d'Orsay, circa 1912, R. Bouvard, architecte.



Immeubles de rapport, 24, 26 et 26bis rue Charles Baudelaire, 1908, J. Charlet et F. Perrin, architectes.

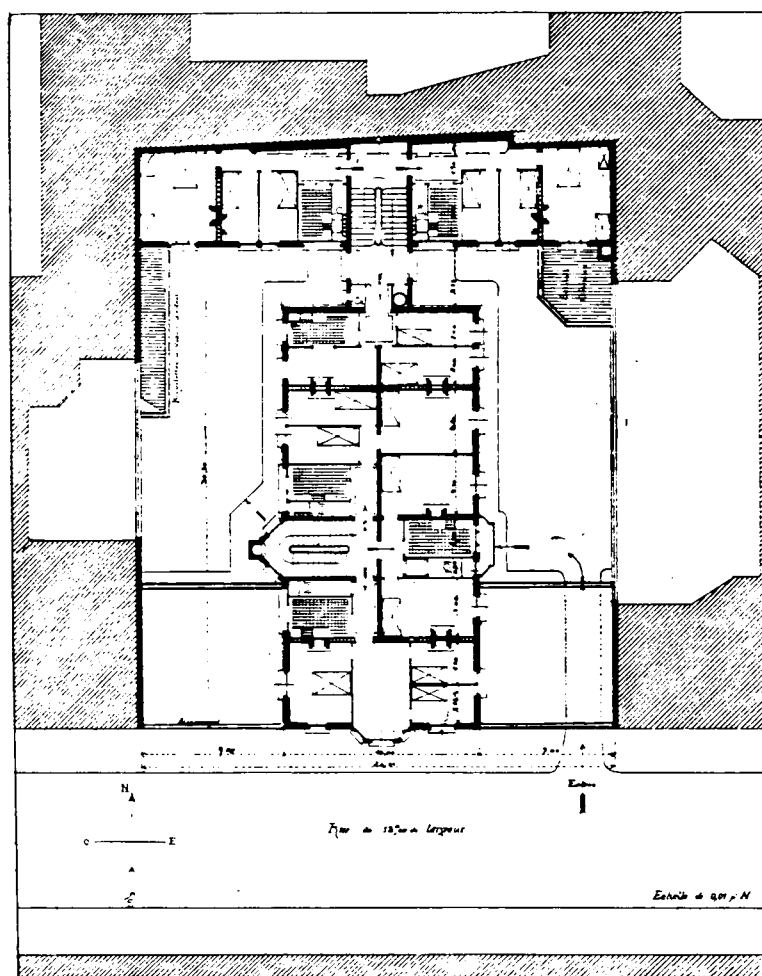
Dans ces nouveaux schémas d'implantation des maisons de rapport, l'alignement sur la rue et plus largement le respect du contexte urbain continuent le plus souvent à être recherchés.

Ce sont les plans de masse des grandes réalisations de logements économiques des Fondations qui vont être redéfinis plus radicalement. Les parcelles sont de grande taille, les idées sur l'hygiène ont ici force de lois. La recherche explicite de l'air et de la lumière conduit à se fonder moins sur le respect de la rue, qualifiée d'anti-hygiénique, que sur l'orientation par rapport au soleil et sur la circulation de l'air. Le concours de la Fondation Rothschild en 1905 a été générateur d'une recherche principalement centrée sur ce domaine. La démarche d'Augustin Rey est effectivement nouvelle. La réponse à sa question, "Comment disposer des bâtiments sur ces terrains pour donner à l'aération des façades intérieures le maximum de mouvement à ce cube d'air lorsque les différents vents soufflent?", est directement inspirée de l'étude de l'action des différents vents, "le plan s'est peu à peu dessiné et pour ainsi dire imposé"(8).

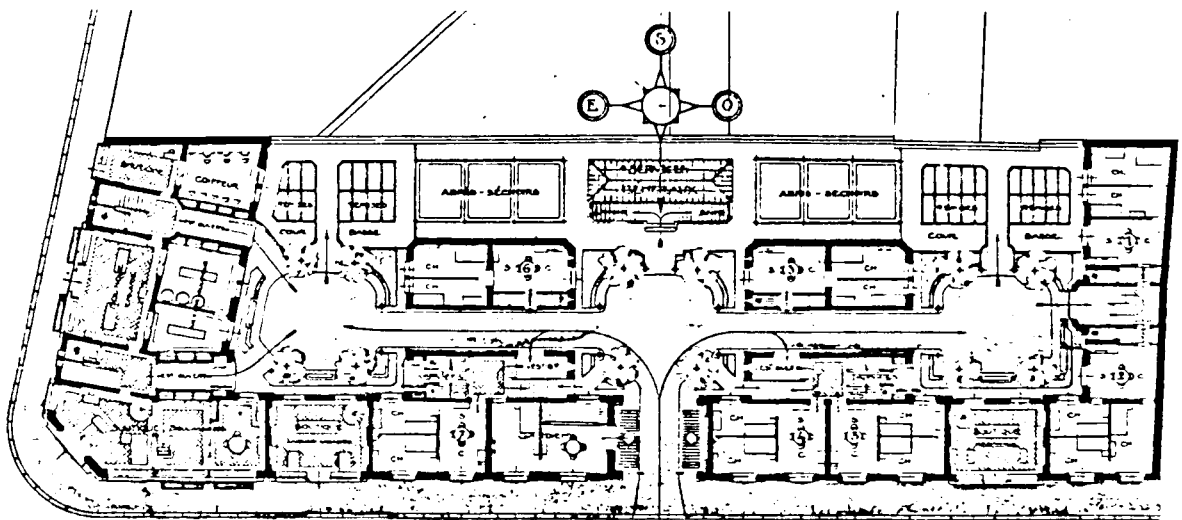
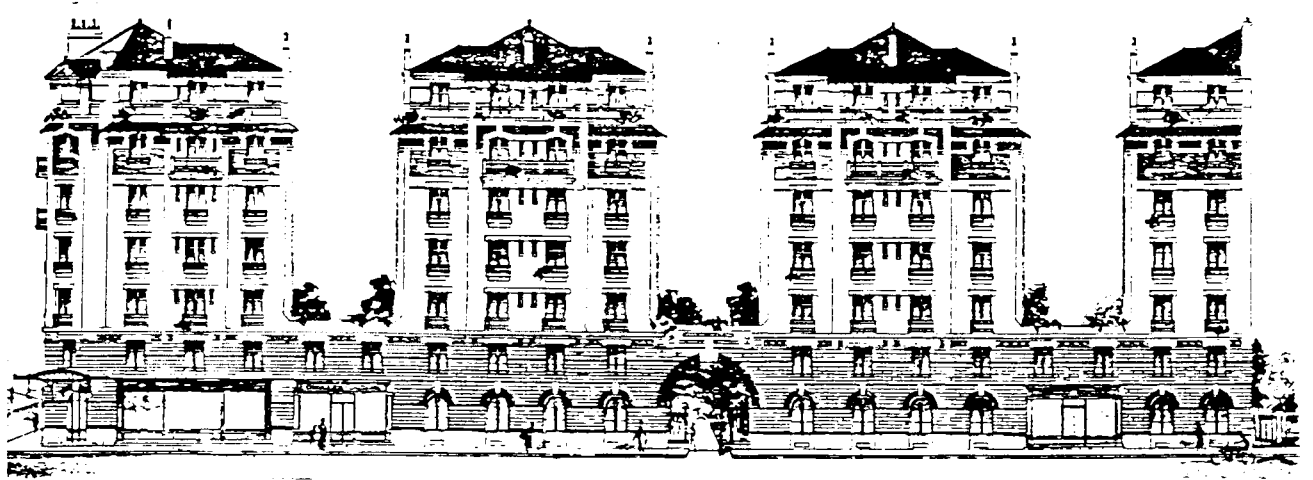


Plan masse de A. A. Rey pour le concours de la rue de Prague organisé par la Fondation Rothschild. 1905.

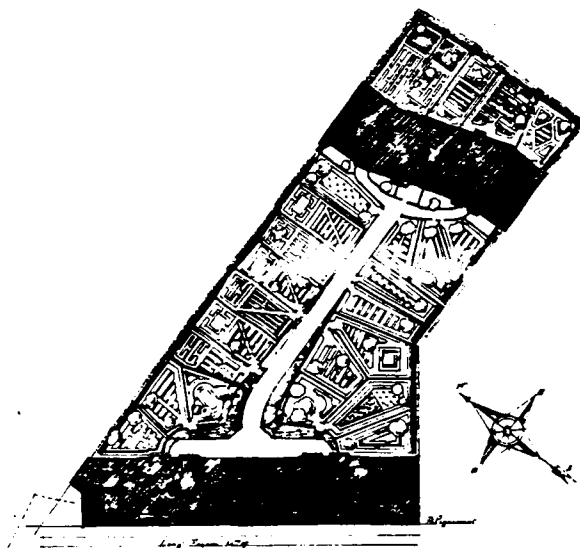
Henry Provensal, qui deviendra l'architecte de cette Fondation, conseille d'"abandonner l'antique conception de la maison en bordure de rue quelle que soit l'orientation de celle-ci"(9). Il propose de faire des cours en retrait qui permettent que "chaque fenêtre utilise le plus possible des rayons solaires". Jugée "extrêmement intéressante du point de vue de l'aération", "la composition en dents de peigne" (10) est consacrée par les concours d'H.B.M. La façade sur la rue n'est plus continue mais présente des séquences, comme dans le projet lauréat de la rue Henri Becque en 1913. C'est un début de désolidarisation de l'immeuble vis-à-vis de la rue.



Plan-type d'un immeuble économique dessiné par Henry Provensal, 1908.



Plan du rez-de-chaussée et élévation du projet lauréat des architectes Gonnot et Albenque pour le concours d'habitations à bon marché organisé par la Ville de Paris pour le terrain de la rue Henri Becque. 1913.



Plan d'ensemble, 4 bd Kellermann, 1910, Société des logements économiques pour familles nombreuses, A. Beaudoin, architecte.

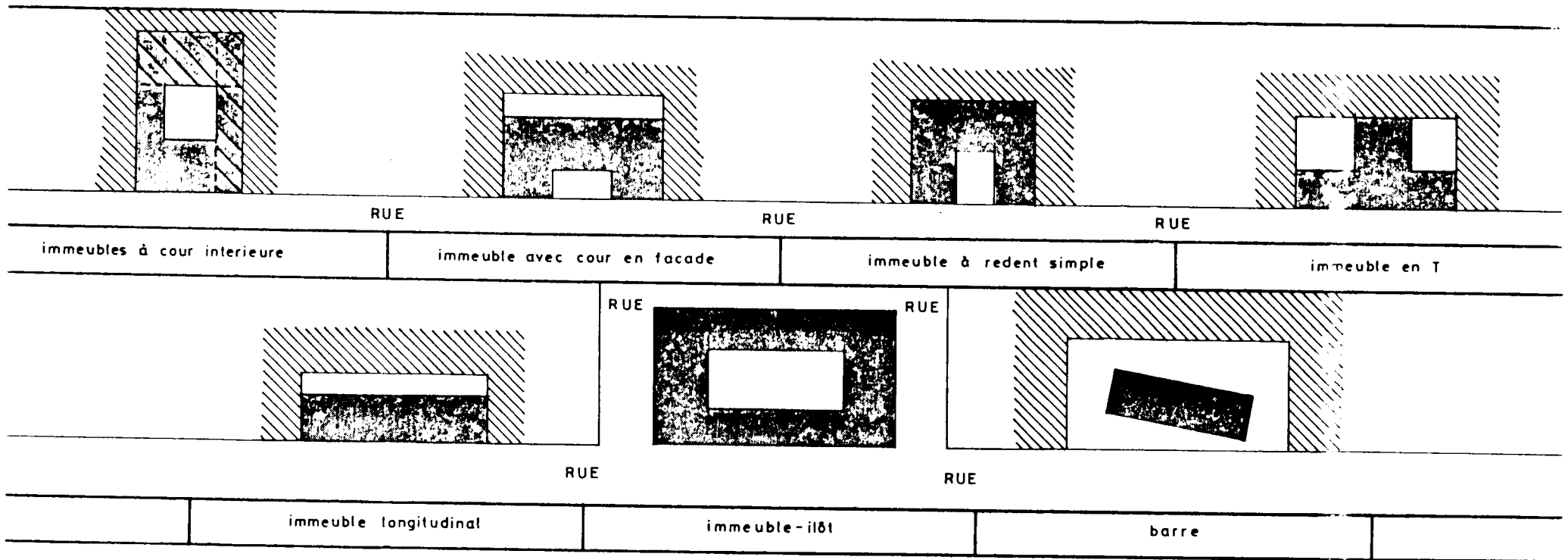
Quelques exemples de "barres", quant à elles complètement détachées de la rue, apparaissent en milieu urbain. Les bâtiments construits par Beaudoin boulevard Kellermann sont deux immeubles longitudinaux. L'indication des points cardinaux à côté du plan d'ensemble est nouvelle à cette période et préfigure l'importance qu'elle aura par la suite dans l'implantation des bâtiments. Et l'immeuble en fond de parcelle est presque assimilable à une barre, n'étant plus lié au contexte que par ses mitoyens.

Dès 1901, Tony Garnier redéfinit la ville et l'implantation des immeubles dans son projet du Prix de Rome d'une cité industrielle (il sera publié en 1917). Les immeubles sont orientés vers le Sud ou le Sud-Ouest, "selon le régime des vents". Ses "barres" permettent de respecter les règles qu'il se donne : "Pour l'habitation, les chambres à lit doivent avoir au moins une fenêtre au Sud, assez grande pour donner de la lumière dans toute la pièce et laisser entrer largement les rayons du soleil."

"Les cours et les courettes, c'est-à-dire les espaces clos de murs servant pour éclairer ou pour aérer sont prohibés. Tout espace, si petit soit-il, doit être éclairé et ventilé par l'extérieur."⁽¹¹⁾ Ses principes constitueront une référence pour les architectes dans les décennies à venir.

Ce renouvellement des formes d'immeubles ne sera pas sans incidence sur la définition des pièces d'habitation. Les positions dans le plan sont transformées et la qualité accordée à l'orientation change quand se modifie la valeur donnée aux espaces extérieurs. Ces deux critères qui participent traditionnellement à donner un statut aux pièces, vont transporter une information différente. Les hiérarchies et les caractères qu'ils donnaient aux espaces intérieurs, vont soit être transposées, soit plus radicalement disparaître.

LES IMMEUBLES SUR LEUR PARCELLE

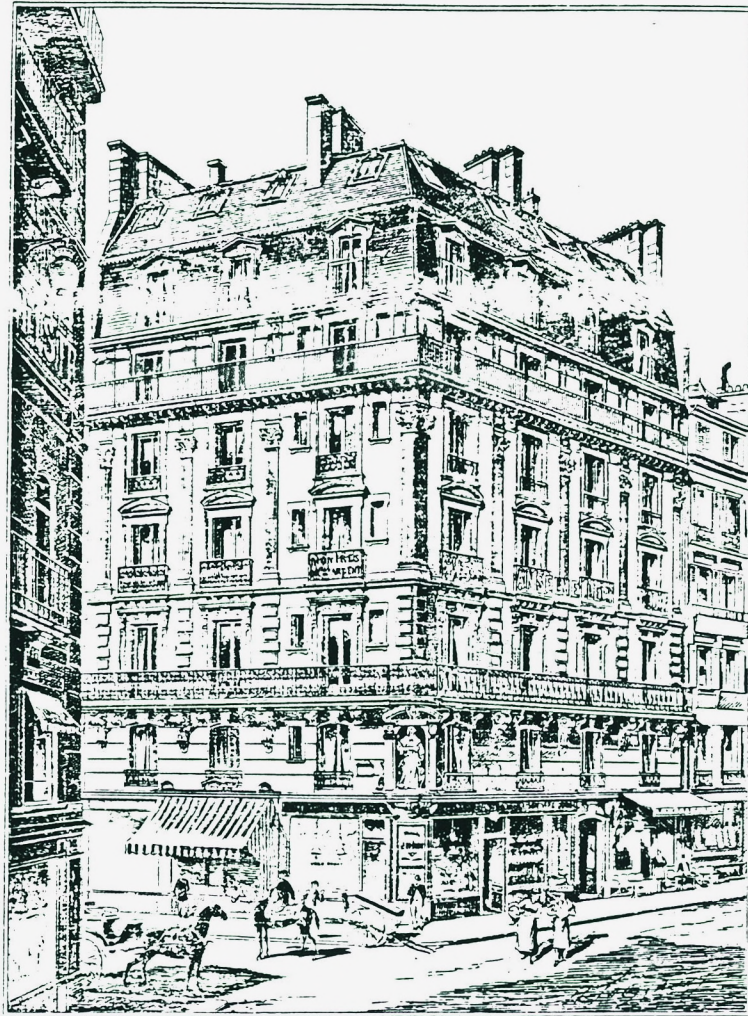


I.1.4. Hiérarchie des positions.

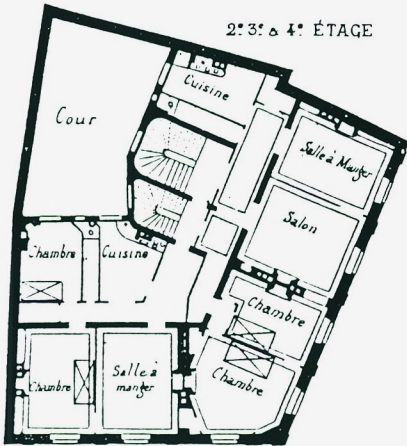
Dans les maisons de rapport, une hiérarchie des positions s'établissait auparavant selon deux axes, un axe vertical du bas vers le haut et un axe transversal de l'avant à l'arrière de l'immeuble, c'est-à-dire de la rue à la cour. Pourtant elle se transforme à cette période. La hiérarchie des appartements selon les étages devient moins banale dans les immeubles nouvellement construits puisque le regroupement des classes sociales se fait désormais par quartiers. La recherche de la vue sur la rue pour les appartements les plus prestigieux ou les pièces principales n'est plus aussi systématique quand la cour devient un espace attrayant. Cependant des appartements de statuts différents dans une même maison de rapport, qui permettent de varier les possibilités de location et donc d'améliorer le rendement, sont toujours ordonnés dans l'immeuble. Et la position des pièces d'habitation sur l'axe avant-arrière n'est jamais indifférente. Par contre dans les grandes réalisations des Fondations, ces principes liés à la tradition sont souvent abandonnés. Les grands groupes d'habitations à loyers économiques sont hiérarchisés plutôt d'une opération à l'autre -pour les ouvriers, pour les employés, etc- qu'à l'intérieur d'une seule.

Traditionnellement les étages des maisons de rapport étaient composés d'appartements différents. C'est un système qui a déjà disparu dans les immeubles les plus luxueux et les plus modestes qui sont en général strictement affectés.

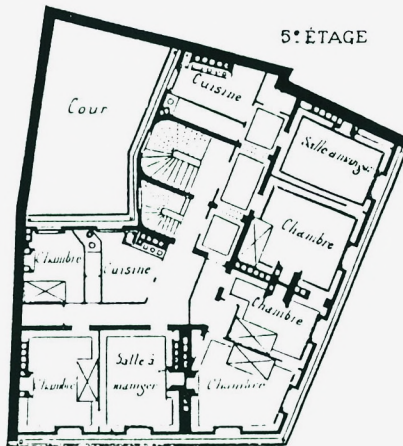
Une maison à loyer rue du Faubourg Saint-Denis à Paris est ainsi conçue par Leudière. Elle est construite en 1887, donc au début de la période étudiée, et nous trouvons de moins en moins d'exemples de ce type en avançant dans le temps. Le rez-de-chaussée est occupé par la loge du concierge et des boutiques reliées aux logements du personnel situés en entresol. Le premier étage comprend un seul appartement composé "d'un grand salon d'angle, d'une salle à manger, de quatre chambres à coucher, d'une antichambre, d'une cuisine, de quatre cabinets et d'un w.c."(12). A chacun des trois étages supérieurs, se trouvent deux appartements, plus petits donc que le précédent. Mais il existe encore une distinction entre celui plus prestigieux avec un salon, qui donne sur le boulevard, et celui qui ouvre sur le faubourg. Dans ce cas, la vue est un critère supplémentaire qui permet d'introduire une hiérarchie. Au cinquième étage, les deux appartements sont réduits par le recul du bâtiment. Le salon du plus grand est remplacé par une chambre, ce qui laisse supposer qu'il est destiné à une famille nombreuse. Enfin, les combles sont réservées aux chambres de domestiques.



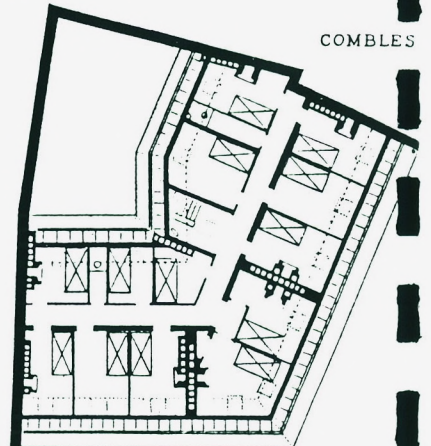
2° 3° & 4° ÉTAGE



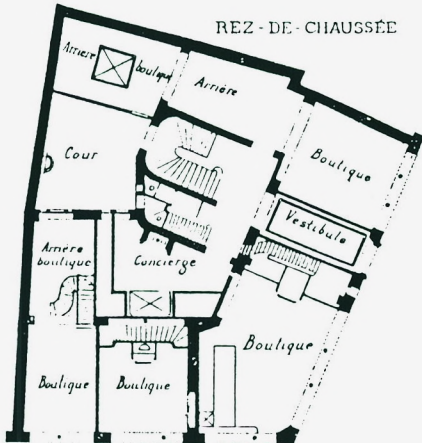
5° ÉTAGE



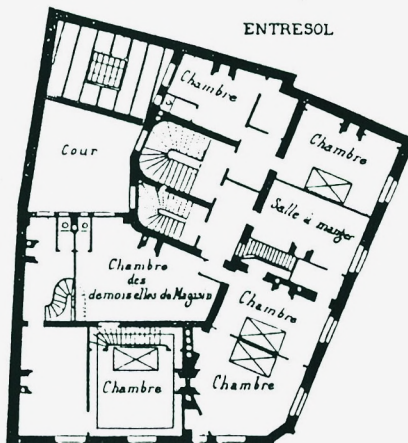
COMBLES



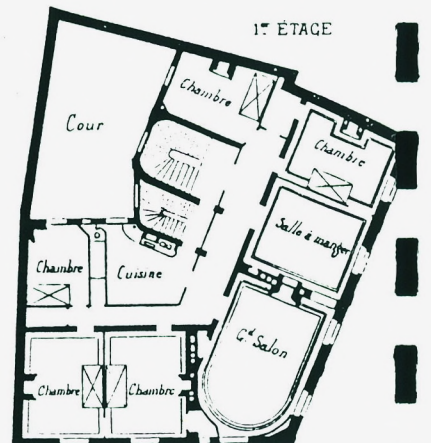
REZ-DE-CHAUSSÉE



ENTRESOL



1° ÉTAGE



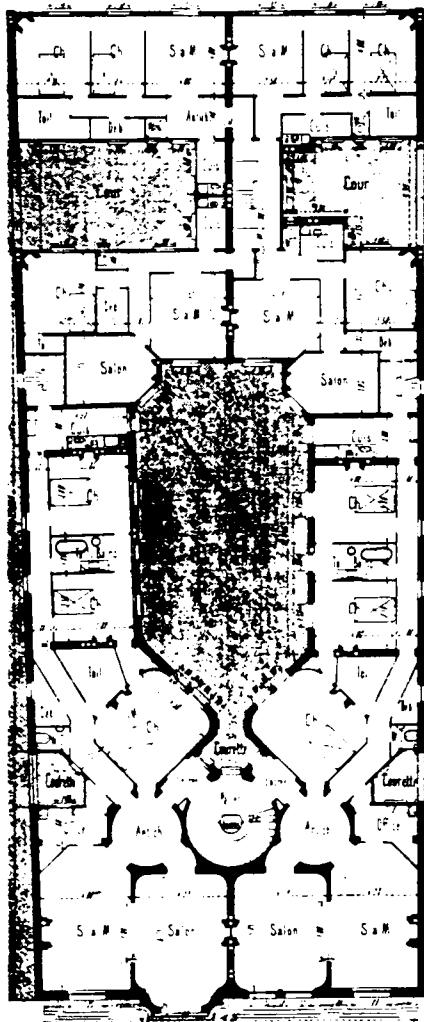
Maison à loyer, fg Saint-Denis à Paris, 1887, Leudière, architecte.

Lorsque un appartement spécifiquement traité est réservé au propriétaire d'un immeuble pour son habitation, il se situe la plupart du temps à un étage inférieur.

Cette dépréciation des appartements qui s'effectue en montant dans les étages va disparaître, d'une part, on l'a vu, avec le regroupement social par quartiers et d'autre part, on le verra dans le chapitre sur les progrès techniques, avec l'ascenseur et enfin avec la valorisation de l'air et de la lumière en hauteur.

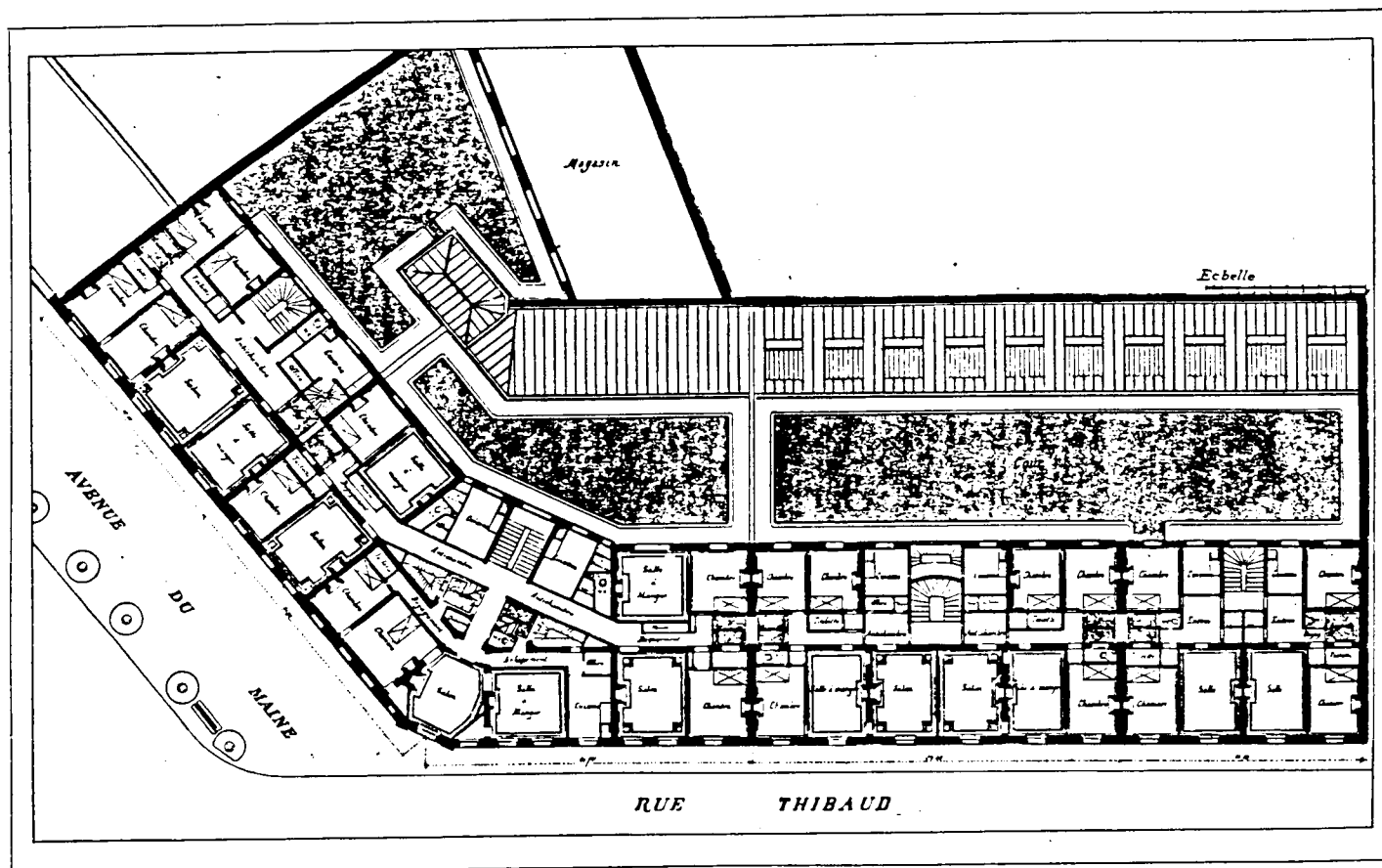
L'autre critère de hiérarchisation selon les vues ne disparaît pas (s'il est moins efficace pour les appartements qui s'homogénéisent dans un même immeuble, il est opérant pour les pièces intérieures) mais change parfois de sens.

L'appartement le plus luxueux est traditionnellement sur rue, alors que se répartissent sur les cours, de la plus grande à la plus petite, les logements de plus en plus modestes, comme le montre l'immeuble de Willaey.



Maison rue de Paris à Vincennes, circa 1906, Willaey, architecte.

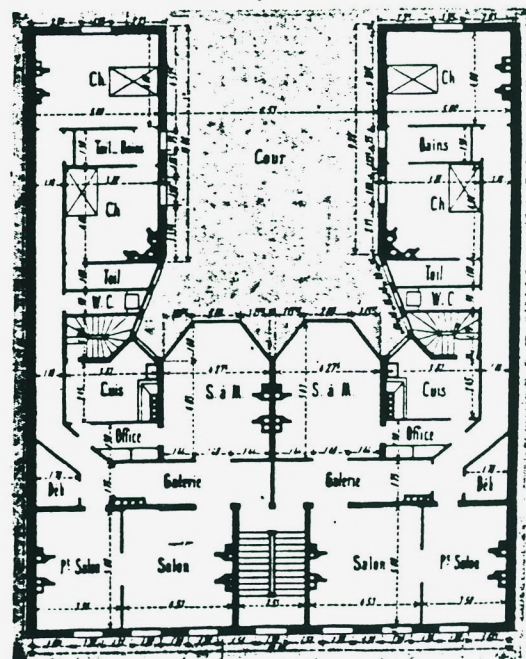
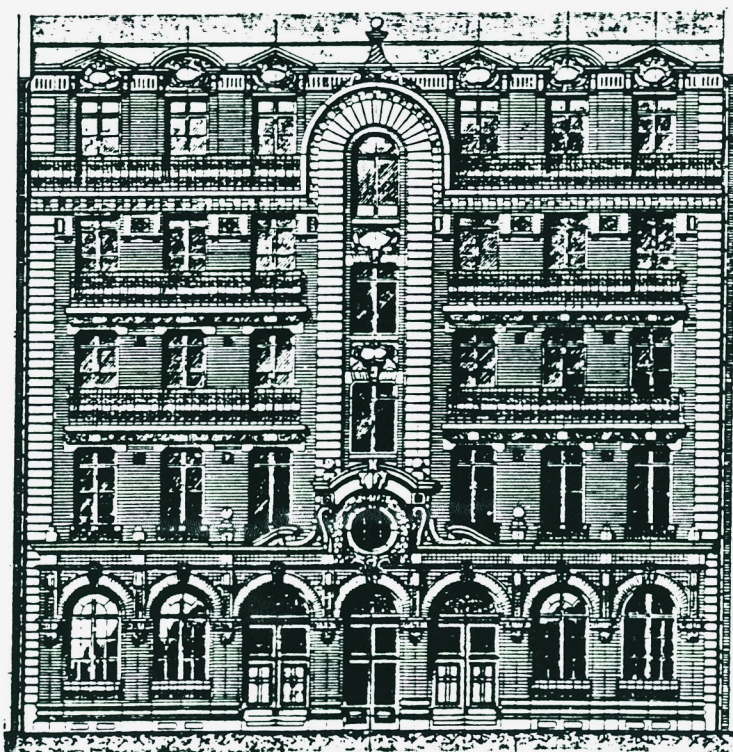
Quand la parcelle est longitudinale par rapport à la rue, comme celle sur laquelle sont construites les différentes maisons conçues par l'architecte Vallon, le statut des appartements se calque sur celui des rues. L'appartement le plus luxueux est sur l'avenue du Maine. Des appartements de moyenne importance sont à l'angle des deux rues. La classe des autres situés rue Thibaud va décroissante en s'éloignant de l'avenue du Maine. Dans les appartements, les pièces les plus valorisées s'ouvrent sur la rue. Dans ces immeubles longitudinaux, l'opposition avant/arrière correspond toujours à celle espaces nobles/espaces secondaires, mais plus très bien à celle pièces de réception/pièces intimes. Les chambres qui étaient dans les ailes sur la cour dans les maisons en L, se retrouvent, pour certaines, sur la rue. L'axe public/privé n'a pas ici de correspondance dans le contexte extérieur.



Groupe de quatre maisons à loyer de valeur différente, à l'angle de l'avenue du Maine et de la rue Thibaud, 1900, Paul Vallon, architecte.

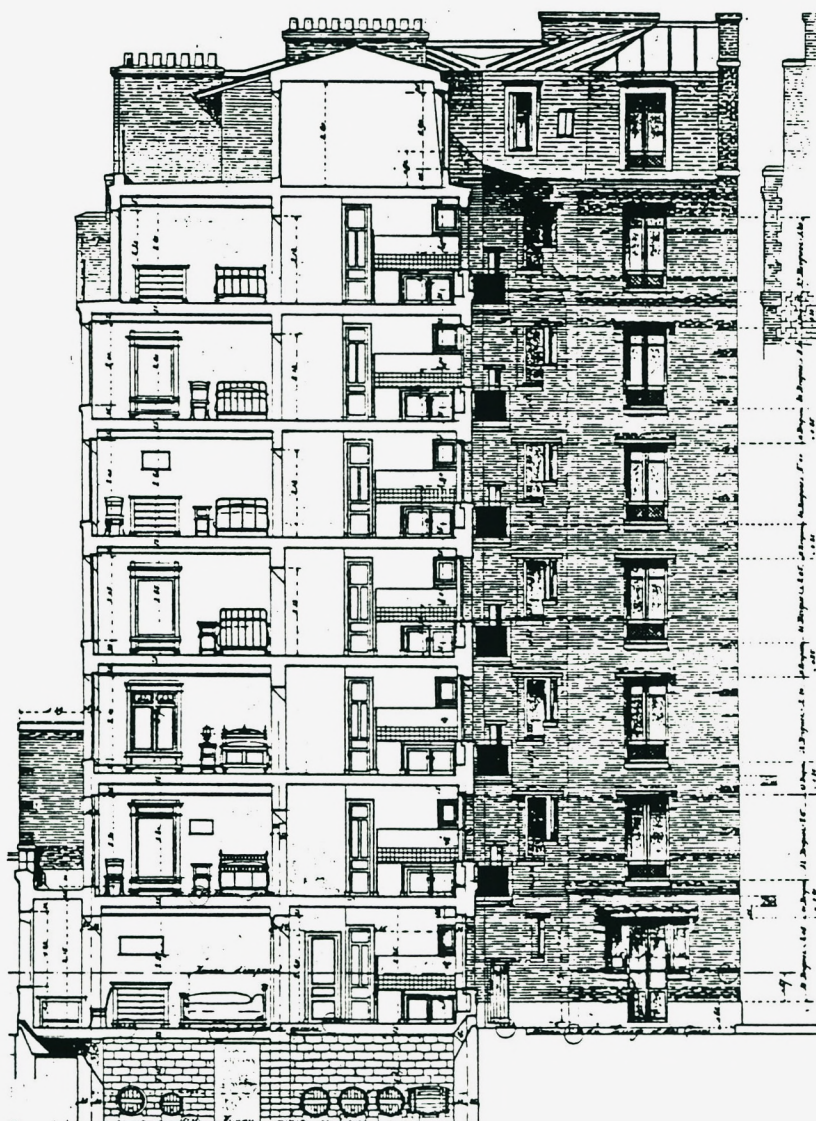
Les transformations qui s'opèrent dans la cour au niveau de sa forme, ses dimensions, son traitement, son affectation, etc vont changer son statut et par là-même celui des appartements et des pièces qui s'y éclairent.

La maison conçue par Cargill au Havre met en évidence cette tendance. Il place l'escalier sur la rue, ce qui est très rare à cette période, l'escalier n'a pas besoin d'avoir une vue agréable, il est d'ordinaire relégué sur la cour. "Profitant de l'air et de la lumière qui abondent à l'arrière-plan, l'architecte laisse en façade, sur la rue étroite, les pièces de réception (...) Il dispose et vitre ses salles à manger en saillie sur la cour avec vue en *enfilade sur cette cour longue*, suivie d'une autre -vraie avenue intérieure-. Au contraire, rentrant de *légers pans de bois en arrière sur cour*, il aère, il éclaire ainsi cuisines et escaliers de service, w.c., toilettes, etc, autrement destinés à prendre jour sur des courettes lugubres"(14). Et les chambres sont ainsi à distance de la rue. En fait, ce plan n'est guère bouleversé si l'on excepte le changement de position de l'escalier. En effet, le renversement du plan qui aurait pu avoir lieu, est annulé en quelque sorte par la demande des défenseurs de la vie familiale et des hygiénistes, de revaloriser les chambres et la salle à manger en leur donnant la "meilleure" vue. Les chambres restent à l'arrière, calme et parfois verdoyant, la salle à manger se vitre pour prendre vue sur ce nouveau cadre.



Maison de rapport, rue Jules Lecesne au Havre, circa 1906, Cargill, architecte.

Dans les grands immeubles à loyers économiques, les systèmes hiérarchiques des positions sont souvent différents mais les principes qui sont issus de la tradition ne sont pas toujours oubliés. La coupe sur l'immeuble du "Foyer" met en évidence une hiérarchie suivant les étages, alors qu'elle est abandonnée dans la plupart des autres opérations de ce type. En montant, les hauteurs sous plafonds diminuent (2,80m puis 2,70m, 2,65m et enfin 2,60m le minimum réglementaire) et le mobilier dessiné par l'architecte se dépouille. Les plans sont cependant identiques à chaque niveau. Mais il est probable que, tant les architectes que les habitants, continuent d'intégrer dans leurs pratiques l'idée que les premiers étages sont plus prestigieux, aussi certains signes de différenciation existent encore mais sont atténués.

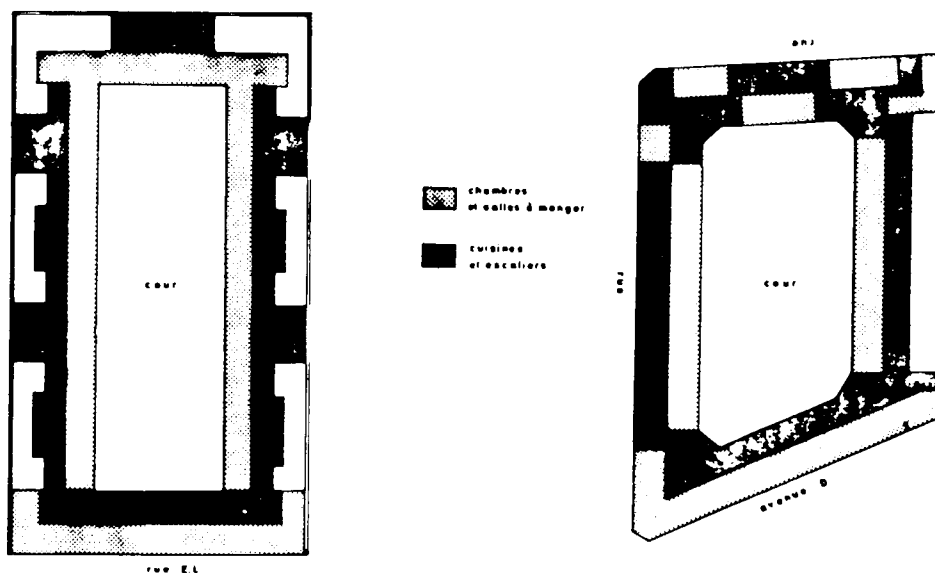


Coupe de l'immeuble du "Foyer" rue Laplace, 1909, G. Vaudoyer , architecte.

Quand les opérations sont destinées à des groupes sociaux homogènes, ce qui est souvent le cas, les logements d'un même immeuble sont classés suivant des critères plutôt quantitatifs que qualitatifs, en général le nombre de pièces, qui correspond au nombre de chambres. Ce classement renvoie à la taille de la famille plus qu'à un statut social.

La vue sur la rue est encore recherchée, mais la cour exerce aussi un certain pouvoir attractif. Auguste Labussière, architecte des immeubles du Groupe de Maisons Ouvrières, rue Ernest Lefèvre et avenue Daumesnil, adopte plusieurs règles, adaptées au contexte. L'orientation sur la rue principale est préférée à celle sur la cour: il y ouvre les pièces principales que sont les chambres; les cuisines et les escaliers donnent sur la cour dans ce corps de bâtiment. Rue Ernest Lefèvre, l'îlot est bordé de mitoyens sur trois côtés. Pour les corps latéraux et celui du fond, c'est la vue sur cour qui est donc privilégiée. Mais il conserve le même schéma dans l'opération suivante pour laquelle l'îlot est bordé de trois voies. Ce sont les espaces secondaires des logements qui ouvrent sur la rue du Congo. La vue des logements sur la cour, considérée et traitée ici comme le prolongement de la rue, n'est donc pas dévalorisée et même préférée à celle sur une voie étroite. On peut aussi avancer l'hypothèse que l'architecte a transposé le premier plan masse sur l'autre îlot pourtant différent et que les règles d'orientation sont encore floues dans ce nouveau type de parcelle.

Que ce soit dans les maisons de rapport ou dans les immeubles à loyers économiques, la hiérarchie des positions par rapport à l'orientation n'obéit plus à des principes fixes. Sur ce terrain encore, cette période marque un changement.



Schémas établis à partir du plan du rez-de-chaussée de l'immeuble rue Ernest Lefèvre, 1905, et du plan du rez-de-chaussée de l'immeuble avenue Daumesnil, 1908, Groupe des Maisons Ouvrières, A. Labussière, architecte.

1.1.5. Le rapport extérieur/intérieur.

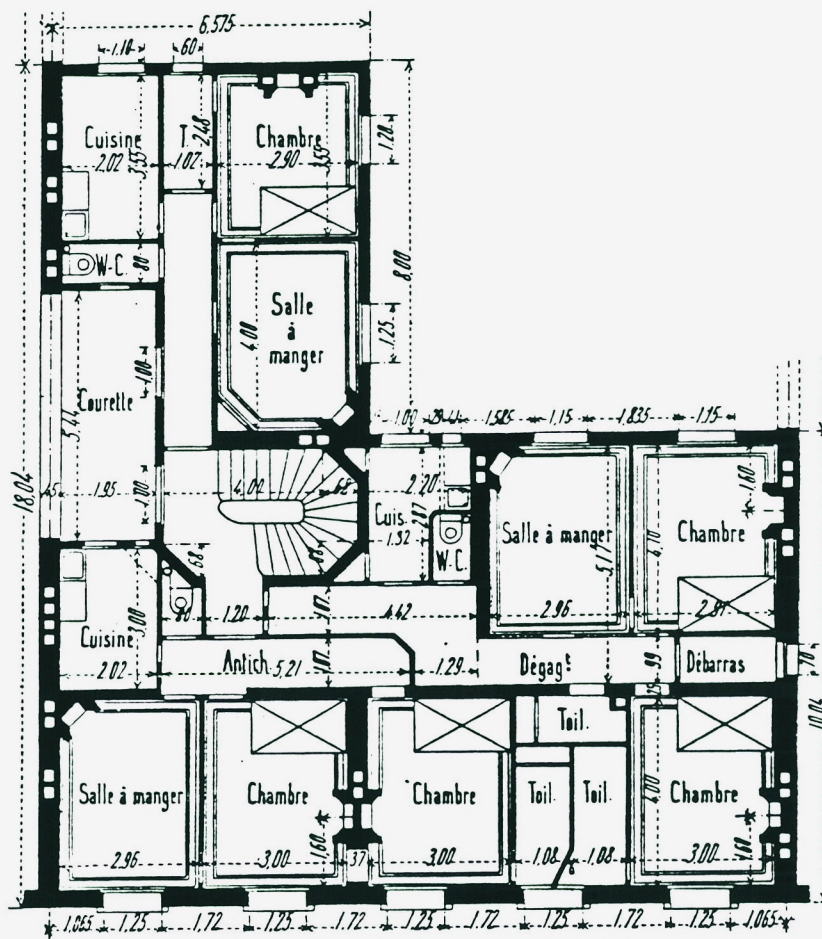
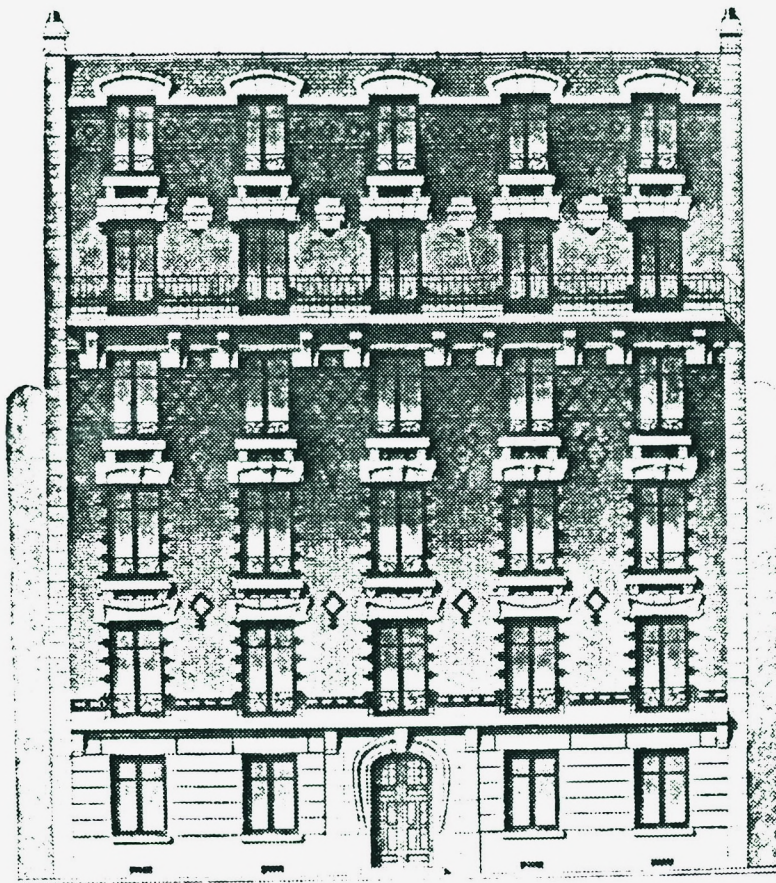
La dialectique intérieur/extérieur quant au traitement architectural des façades va aussi être repensée à cette période par les architectes se référant principalement à la pensée rationaliste. La critique de la monotonie des façades haussmanniennes va les conduire à varier leur composition, par exemple en tenant compte du statut des pièces.

Néanmoins la composition de la façade continue parfois à être détachée du plan. Des fenêtres d'égales dimensions sont alignées régulièrement en ménageant des trumeaux de même largeur. La façade est parfaitement symétrique. La force de ces règles ne peut guère faire admettre d'exception, et la distribution en subit le dirigisme. Le plan dessiné par Wulliam met en évidence cette absence de correspondance entre l'intérieur et l'extérieur, et les pis-aller que ces principes conduisent à inventer. La cloison qui sépare les deux toilettes doit être déviée pour arriver au milieu de la croisée, et ainsi les deux demi-fenêtres laissent l'illusion extérieure qu'il s'agit d'une grande.

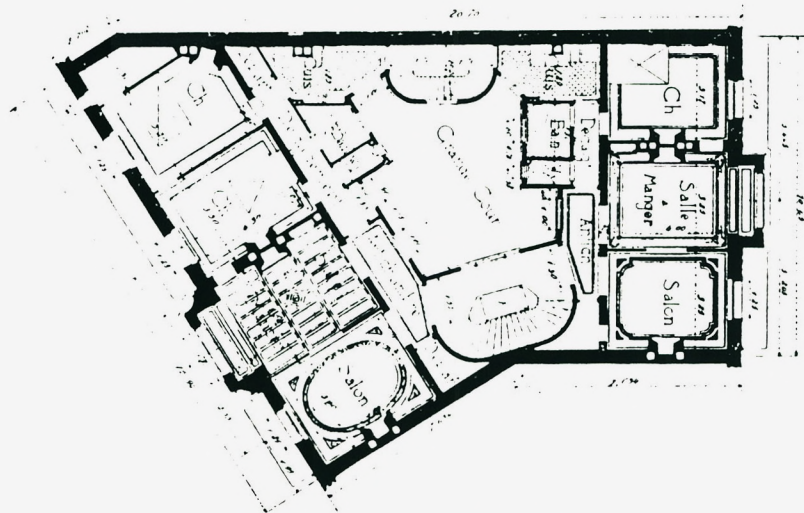
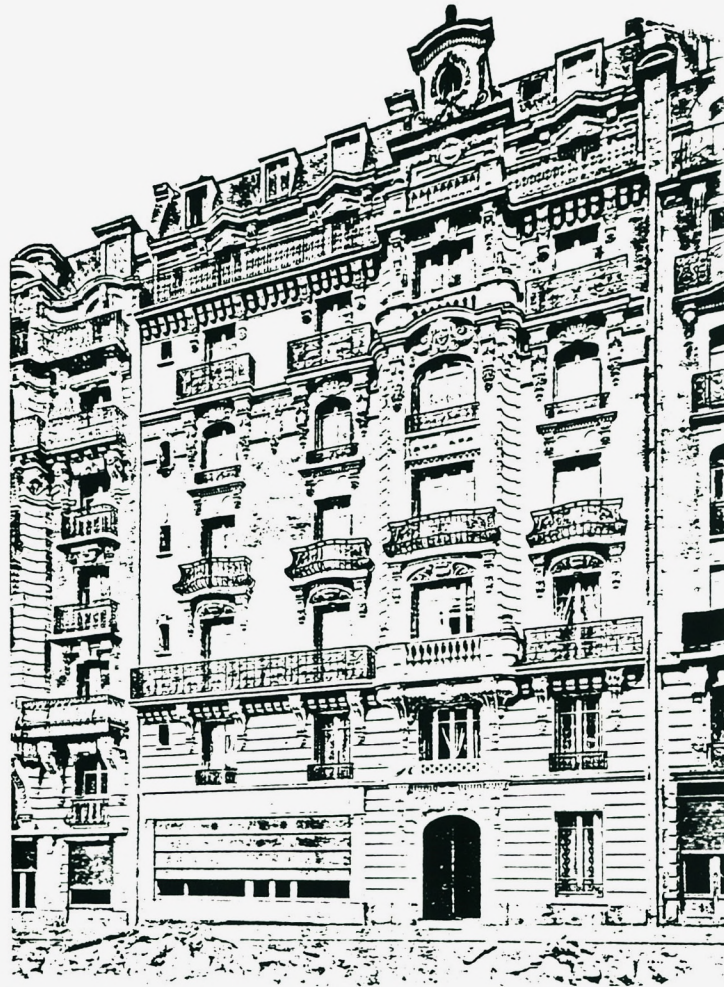
L'émergence du goût pour l'esthétique pittoresque, soutenue par la réglementation, va conduire à une transformation des façades sans que le rapport avec l'affectation des pièces soit toujours recherché. L'éclectisme des styles n'a sans doute pas d'autre fin que de satisfaire le goût de ceux qui la choisissent. La décoration de la façade de la maison construite par Voisin boulevard Raspail est très chargée tandis qu'à l'intérieur les salons sont "Louis XV" et les salles à manger de style Renaissance pur, à caissons et poutrelles et peintures appropriées. De nombreux critiques de l'époque se lamentent de l'uniformité des maisons de rapport malgré l'éclectisme de leur décoration. Nous reviendrons sur le traitement décoratif des façades.

Au contraire, des architectes vont dessiner leur façade en jouant sur des éléments qui ne sont pas simplement utilisés comme de simples motifs décoratifs. Par exemple les bow-windows contribuent à qualifier les espaces intérieurs qui en bénéficient. Bien que les architectes les placent souvent symétriquement sur la façade, ils se trouvent malgré tout confrontés à évaluer le rapport extérieur/intérieur dans le choix des pièces qui seront agrémentées par ces bow-windows.

Un des principes rationalistes est la mise en relation du plan et de la façade. Les architectes tenants de cette tendance, composent les façades, au décor sobre, sur le jeu des percements, différents selon les espaces qu'ils éclairent, et sur l'emploi décoratif d'éléments également recherchés pour leur usage, par exemple les bow-windows, les garde-manger ou les casiers à linge sale en allège, etc.



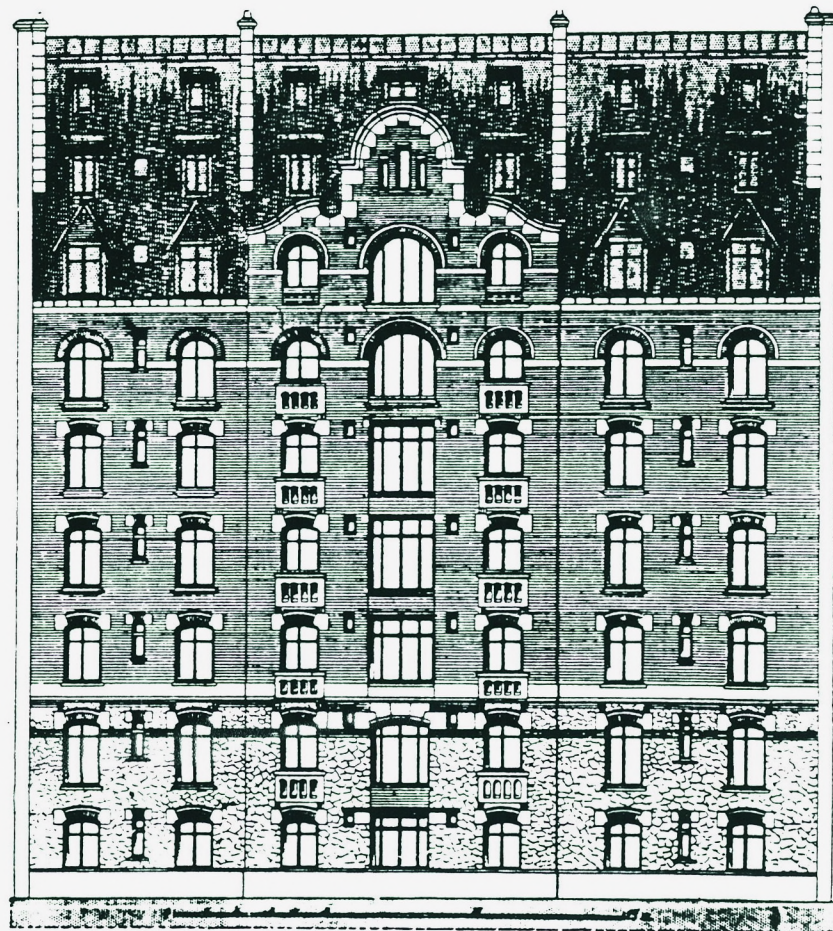
Maison de rapport à Issy-les-Moulineaux, circa 1906, C. Wulliam, architecte.



1^{er} et 5^e Étages, Combles.

Maison bd Raspail, 1907, Voisin, architecte.

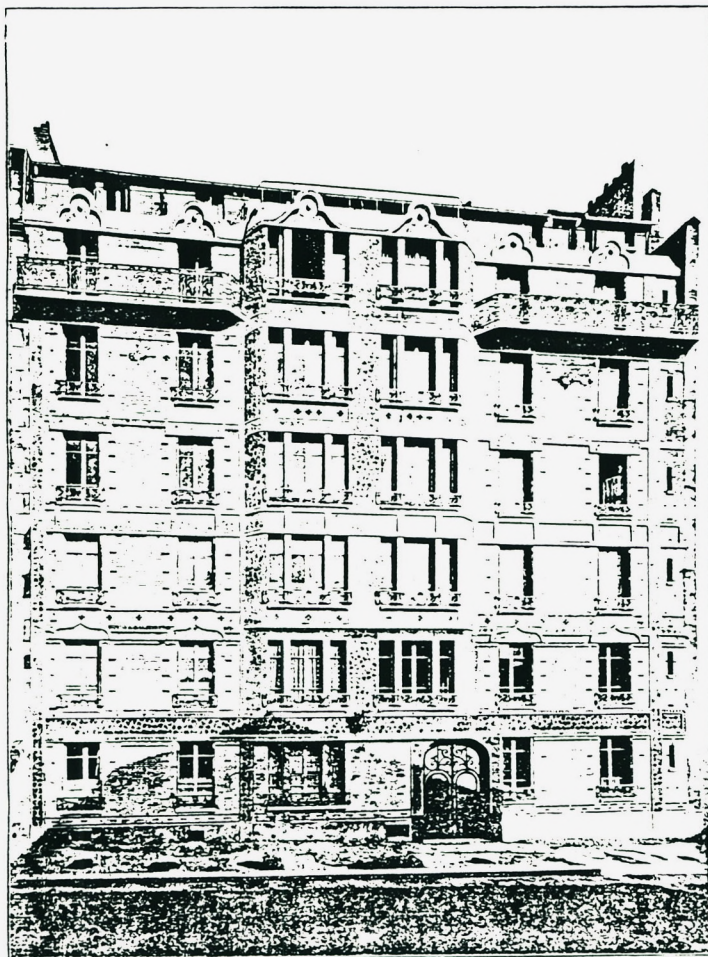
La façade dessinée par Charles Plumet pour son immeuble bd Lannes, met en évidence ce mode de composition. Mais il faut noter qu'il s'agit de la façade arrière que l'architecte peut dessiner avec plus de liberté (il est plus difficile sur la rue de rompre avec des règles déjà légitimées, par convenance sociale aussi bien que par respect de la ville). L'escalier central est éclairé par de larges baies, à quatre panneaux vitrés. Les fenêtres latérales équipées en allège de garde-manger, éclairent les cuisines. Les w.c. possèdent même une petite meurtrière qui apparaît entre les deux fenêtres des chambres. Les critiques de l'époque ne s'y sont pas trompés, ils montrent et décrivent largement la façade en question.



Maison de rapport, 17 bd Lannes, 1906, Charles Plumet, architecte.

Malgré une certaine timidité de la plupart des architectes pour employer le béton armé, comme nous le verrons plus loin, quelques-uns commencent à partir de cette technique à inventer un nouveau langage architectural qui transforme la façade et par là même l'intérieur. Les pièces d'habitation bénéficient de larges ouvertures comme dans cette maison de rapport construite par J. Richard.

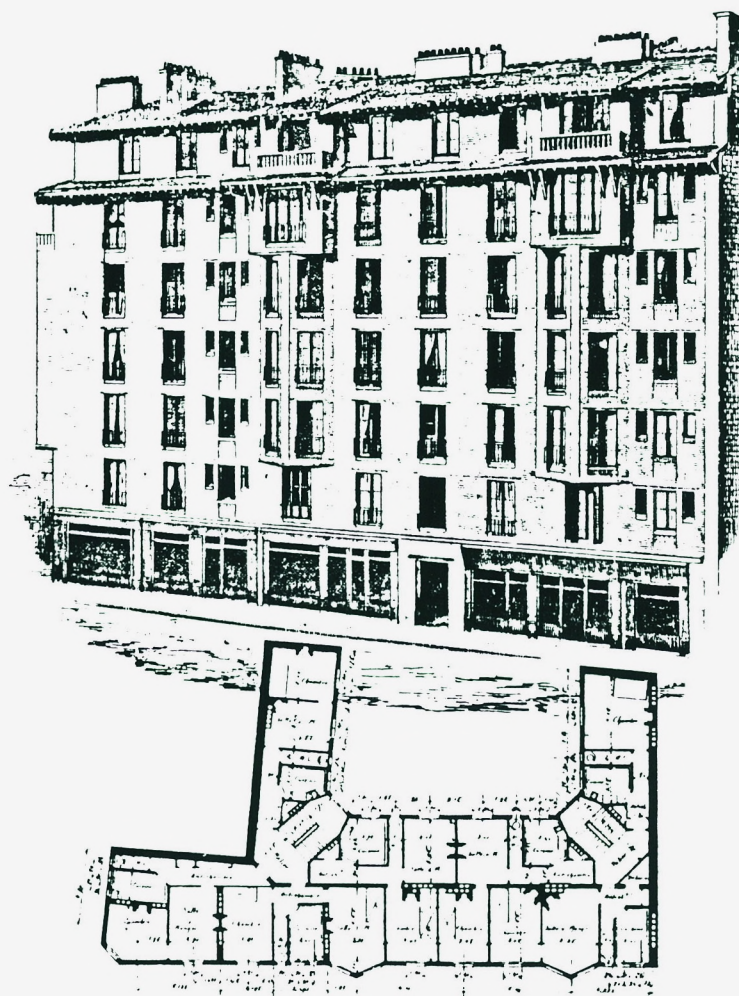
Dans ces exemples, la distribution s'affranchit des contraintes données par les règles de composition de la façade, les espaces intérieurs dictent au contraire leurs lois à l'extérieur.



VUE SUR LA COUR.

Maison de rapport avenue Perrichont, 1907, J. Richard architecte.

Les façades des immeubles économiques suscitent quant à elles quelque polémique. Pour les uns, elles doivent exprimer la catégorie sociale des habitants et à ce titre ne doivent pas paraître luxueuses. C'est une position plutôt tacite. Pour les autres, parmi eux les Fondations, il ne faut point priver les plus pauvres des agréments procurés par une certaine recherche décorative. Les architectes chargés de ces opérations, plus avant-gardistes que traditionalistes, choisissent, en accord avec leurs idées sur la conception de l'habitation en général, de ne pas sacrifier le confort intérieur à un luxueux décor de façade. Ils se tournent vers une expression architecturale "moderne": "Le détail disparaît, les masses seules comptent. Les volumes seuls offrent des combinaisons multiples et variées auxquelles l'architecte demandera l'expression caractéristique. C'est dans la répartition savante des cubes et leur pénétration avec d'autres volumes, qu'il cherchera à faire jouer les masses lumineuses. Les grands plans d'ombre et de lumière, les encorbellements et les défoncements sont les éléments dont il dispose pour donner aux forces verticales leur aspect définitif."(15). On n'est pas loin de la définition corbuséenne de l'architecture.



Maison ouvrière rue Hippolyte Maindron à Paris, 1905, H. Sauvage et C. Sarazin, architectes.

Ces principes de composition architecturale sont en fait ceux que les architectes n'osent pas afficher en façade sur rue dans les immeubles de rapport bourgeois. Jeu de décrochements, jeu des couleurs et des émaux des briques, jeu des dimensions des percements, constituent le vocabulaire architectural des façades de ces immeubles. La maison ouvrière de Henri Sauvage et Charles Sarazin n'a pas d'élément décoratif surajouté. Les fenêtres des cuisines avec un garde-manger en allège, flanquées de deux plus petites, les bow-windows qui changent de forme au cinquième niveau, le retrait au sixième étage marqué par un élément de toiture participent à la composition de la façade.

Mais une hiérarchie existe cependant entre les différents immeubles selon leur destination sociale. Les signes de la façade de l'immeuble de l'avenue Daumesnil du Groupe des Maisons Ouvrières -destiné à des employés- ne sont pas les mêmes que ceux de l'immeuble rue de la Saïda -destiné à "des familles nombreuses dont le chef gagne un salaire réduit"- réalisé par le même groupe. Les premiers sont presque ceux des maisons bourgeoises alors que toute absence décorative est manifeste sur le second.

L'emprunt de signes socialement valorisés ne permet cependant pas de les transposer tels quels. Ils sont bien souvent réinterprétés. Les fresques sculptées par un artiste, placées au-dessus des portes cochères des maisons de rapport assez luxueuses -à la mode à cette période-, surmontent également l'entrée des ensembles des habitations à bon marché. Mais ici elles doivent exprimer un symbole "clair et persuasif"(16), dont la portée moraliste ne nous laisse aucun doute.

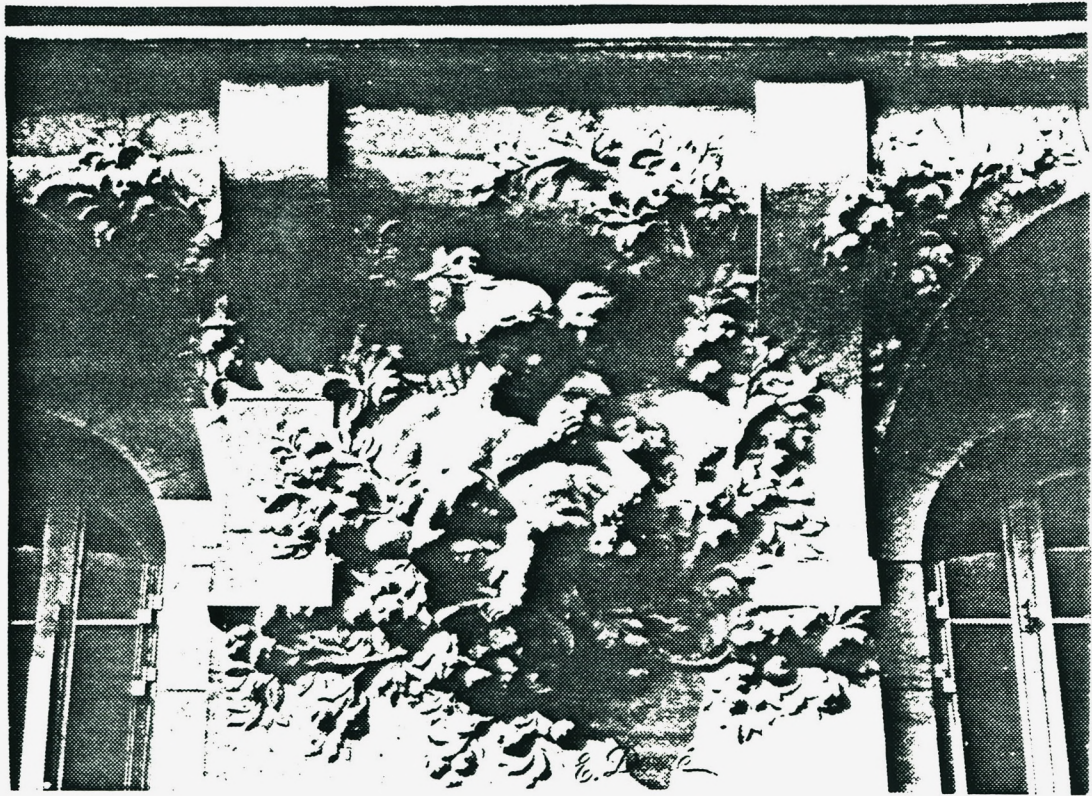
Privilégier l'ordonnancement de la façade ou le plan de l'habitation est une question à laquelle la réponse n'est pas unanime à cette période. Faut-il s'attacher plus à l'usage ou plus à la composition urbaine? Il semble qu'aucun moment de ce siècle n'est connu de répit par rapport à ce dilemme. Chaque position fait référence à des systèmes esthétiques différents. L'analyse du décor de la façade qui suivra, mettra en évidence la multiplicité des registres mis en oeuvre.



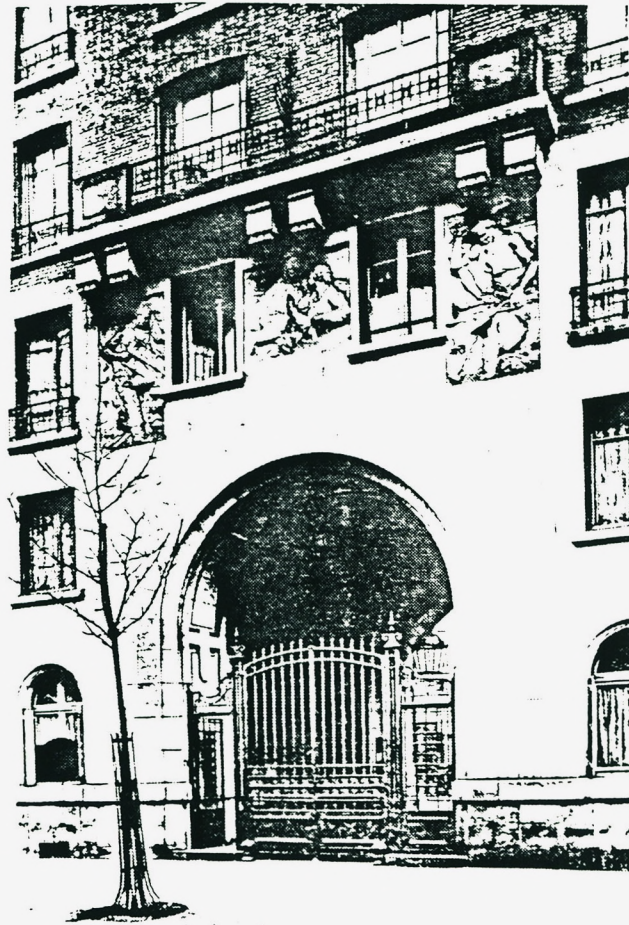
Avenue Daumesnil, 1908, Groupe des Maisons Ouvrières, A. Labussière, architecte.



Rue de la Saïda, 1913, Groupe des Maisons Ouvrières, A. Labussière, architecte.



"La Maternité", motif décorant un encorbellement du premier étage de la maison de rapport, 276 bd Raspail, 1905, T. Petit, architecte, E. Derré sculpteur.



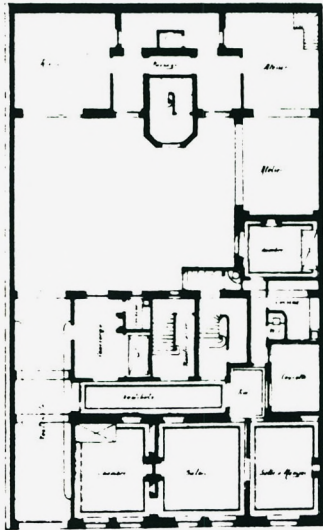
Porte d'entrée rue de Prague, 1909, Fondation Rothschild, H. Provensal, architecte.

I.1.6. La desserte.

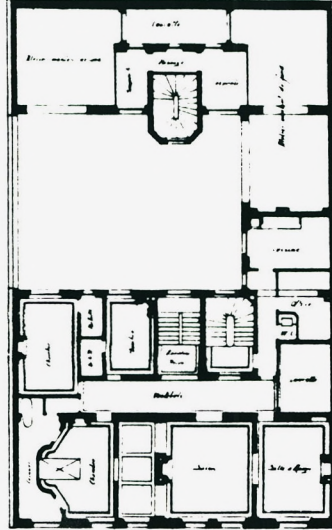
A l'intérieur de l'immeuble, les systèmes de répartition et de desserte possibles sont variés. Ils ne sont pas les mêmes suivant la classe du bâtiment. Le nombre d'appartements par étage et celui des dessertes verticales contribuent à le qualifier. Plus il y a d'appartements par étage, plus la classe du bâtiment diminue. Cette règle, entre autres, participe à différencier les "quatre maisons à loyer de valeur différente", montrées plus haut. Il y a un seul appartement par étage dans la maison la plus luxueuse, deux ou trois pour les autres. La longueur des paliers s'allonge pour desservir plus de logements. La petite échelle des maisons de rapport justifie la présence d'un seul escalier principal. Les immeubles de plus grande taille sont divisés en plus petites unités desservies chacune comme une maison. Mais dans les immeubles bourgeois, un ascenseur, hydraulique à partir de 1870, puis électrique au début du siècle, va venir doubler l'escalier principal. Un escalier de service est également réservé aux domestiques (il permet l'accès direct par les cuisines des grands appartements); mais il est parfois aussi utilisé par les locataires des petits appartements donnant sur la cour. Il existe parfois un escalier ne desservant que l'appartement réservé au propriétaire. Ainsi l'escalier privé de la maison rue Boissonnade, ne donne accès qu'au premier étage où se trouve un grand appartement, alors qu'un autre escalier dessert les étages comprenant deux appartements.

C'est aussi le cas lorsqu'un hôtel est intégré à l'immeuble. Dans la maison 16, avenue Elisée-Reclus, la multiplication des escaliers y est remarquable : escalier d'honneur et escalier des maîtres dans l'hôtel sur deux niveaux, escalier des locataires et escalier de service dans la partie commune aux locataires.

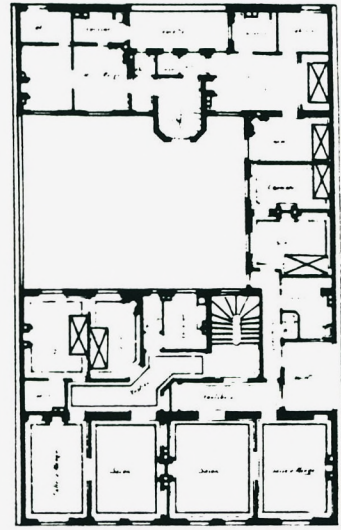
Les concepteurs des grands groupes d'habitations à loyers économiques remettent souvent en cause des principes traditionnels des immeubles modestes. Leurs choix sont fondés sur des considérations sociologiques ou morales plus que liées à une stricte rentabilité. Le Groupe des Maisons Ouvrières décide volontairement de réduire le nombre de logements à deux par palier, malgré l'incidence économique que cela suppose. Ces immeubles ne doivent pas évoquer l'idée de la caserne par la présence de couloirs longs et obscurs et, par contre, doivent assurer un isolement relatif des locataires entre eux.



PLAN DE NIVEAU DE CHAUSSEE

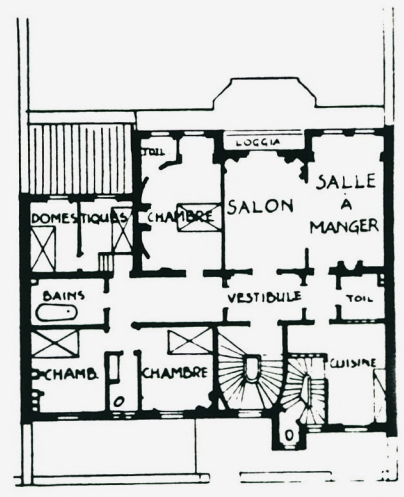
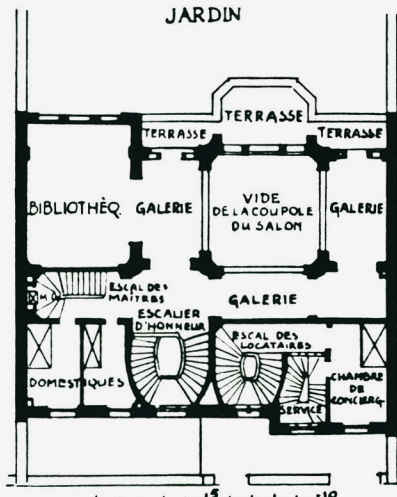
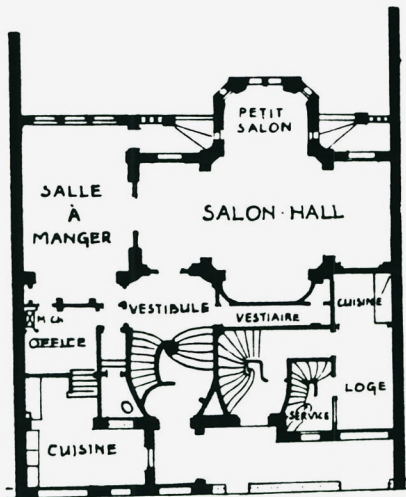
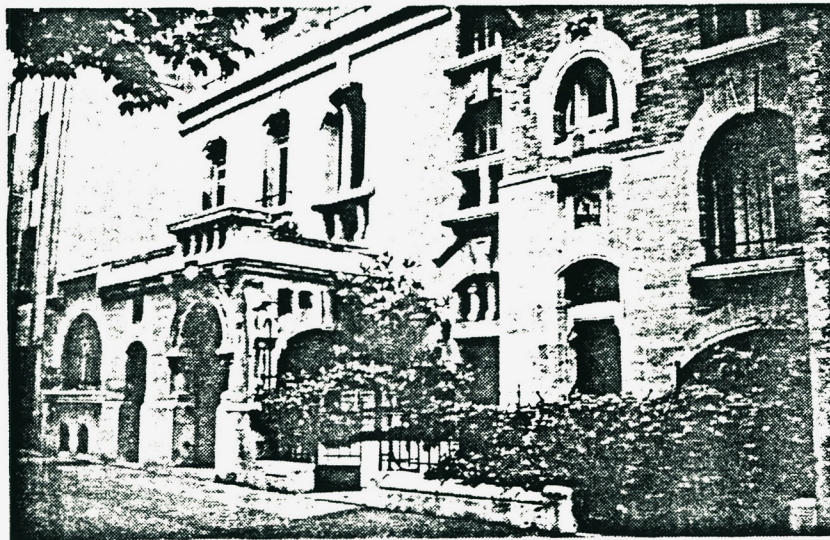


PLAN DU 1er ETAGE



PLAN DU 2e ETAGE

Maison, 13 rue Boissonnade, 1890, Breasson, architecte.

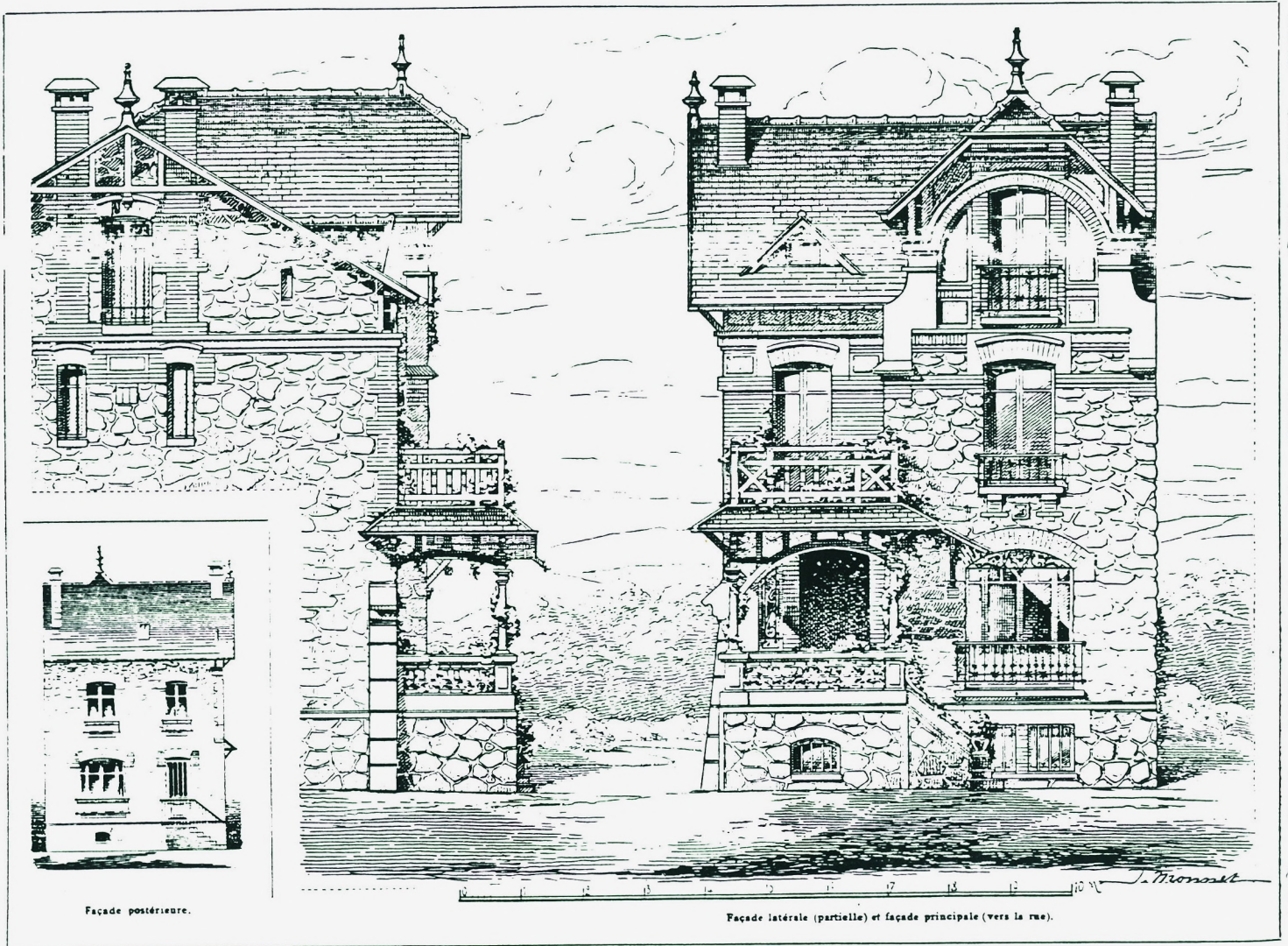


Maison de rapport, 16 avenue Elisée-Reclus à Paris, 1909, A. Barret, architecte.

Longtemps considéré comme un hybride entre l'immeuble haussmannien et celui de la période moderne, l'immeuble de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle, a pourtant une spécificité tirée des nombreuses transformations structurelles dont il est l'objet. Il est difficile d'en donner un type. S'il hérite de la tradition, il est aussi redéfini sur de nombreux points, de sa forme au traitement de sa façade, comme nous venons de le voir. Ce chapitre a aussi tenté de montrer combien les immeubles économiques ont pu devenir des modèles pour les plus bourgeois, tant sur le plan de l'hygiène que sur celui de l'art. Charles Plumet l'exprime ainsi lors d'un concours de H.B.M. en 1908: "L'art est répandu partout dans la nature, et il peut être aussi expressif dans l'humble chaumière que dans l'habitation somptueuse et dans le palais; le luxe, au contraire, est souvent une mauvaise condition de son développement. Dans la maison de l'ouvrier, dans la maison à bon marché, l'art doit être exprimé par une harmonie parfaite entre les besoins de l'habitant et la façon dont ces besoins ont été traduits par le constructeur." (17). Le vocabulaire architectural simplifié utilisé dans les immeubles à loyers économiques l'est également dans les bâtiments luxueux d'avant-garde. Et le médecin Camille Savoie demande que les architectes portent une attention aux règles d'hygiène des habitations bourgeoises, au moins égale à celle des concepteurs d'H.B.M.: "Des logements à bon marché ont été exécutés, économiquement par conséquent, où la propreté est facile à entretenir, bien plus facile que dans les logements plus chers. Les architectes devraient après avoir fait en cette circonstance beaucoup avec peu, montrer qu'ils peuvent en faire autant là où, les ressources étant moins limitées, on devrait pouvoir faire mieux."(18).

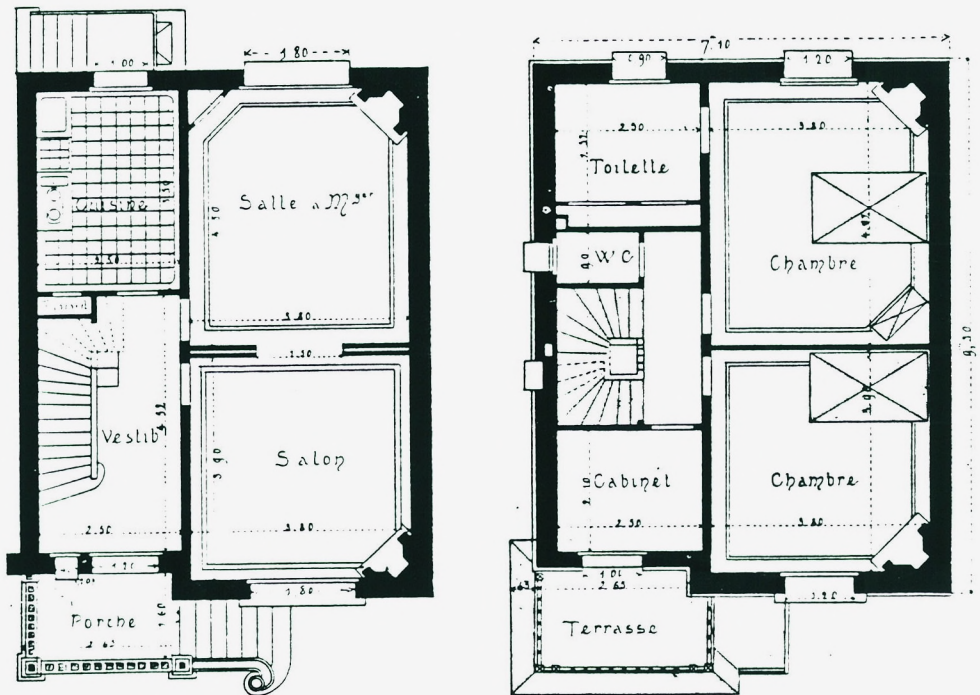
L'immeuble à loyers économiques constitue à cette période un véritable terrain de recherches, qui inspire les immeubles des autres classes. Par ce biais, il sort d'un certain désintérêt architectural. Appartenant à l'architecture privée, autrefois considérée comme un genre mineur dans le champ de la production architecturale, et à l'intérieur de celle-ci, dévalorisé par rapport à l'hôtel particulier, l'immeuble à cette période accapare au contraire l'attention d'une frange d'architectes. Ceux-ci vont se pencher sur l'immeuble à bon marché comme sujet d'études nouveau, dans lequel tout pourrait être "réinventé". Sur un tel terrain encore inexploré, ils valorisent l'innovation architecturale, liée au geste du créateur, caractérisant si fort l'idéologie de la profession. "L'art architectural se transporte intégralement sur un terrain purement utilitaire, afin de muer en réalisations concrètes et adaptées, les gestes ennoblisseurs des époques précédentes"(19). Au programme nouveau qui se dessine, doit correspondre, selon eux, une architecture nouvelle qui demande tout le pouvoir inventif des architectes. Effectivement, c'est l'immeuble économique qui est porteur d'innovations à cette période

et nous pourrons voir qu'il en est de même pour la distribution, même si là, les innovations ne sont pas toujours des modèles pour les classes aisées. Mais cette position, qui émerge timidement, est partagée par un petit nombre d'architectes à cette période. Parmi les habitations, l'hôtel reste un sujet d'études privilégié par la profession, comme nous allons le voir.



Façade postérieure.

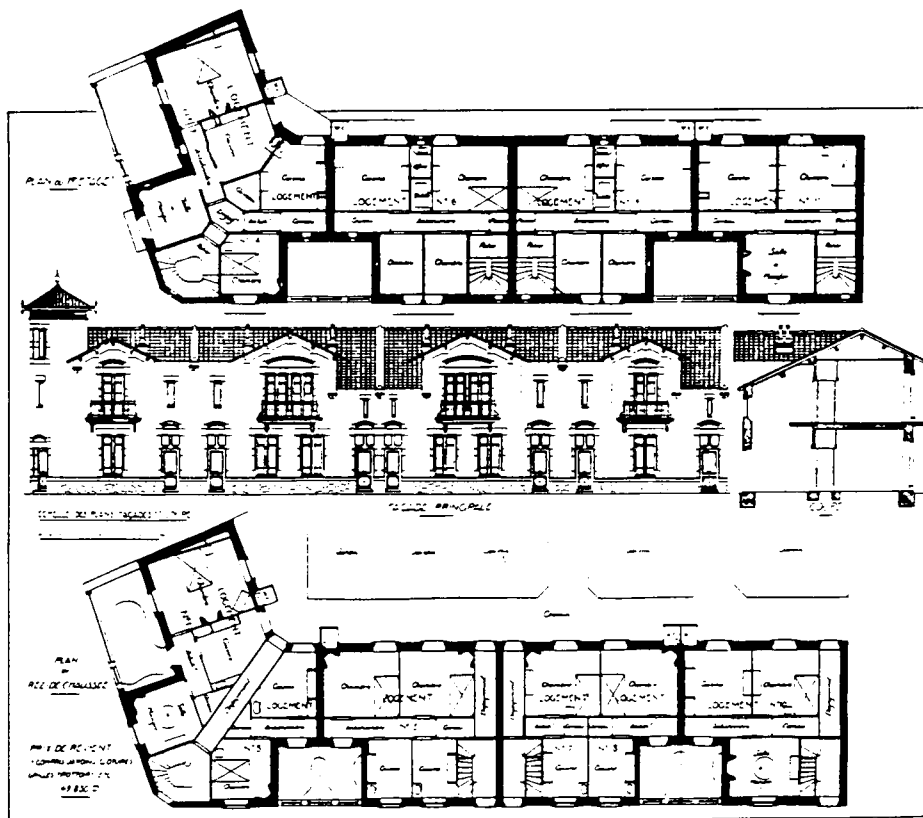
Façade latérale (partielle) et façade principale (vers la rue).



Petite maison suburbaine à Corneilles-en-Parisis, 1910, Defresne, architecte.

I.2. L'habitation particulière.

I.2.1. La maison individuelle banalisée.

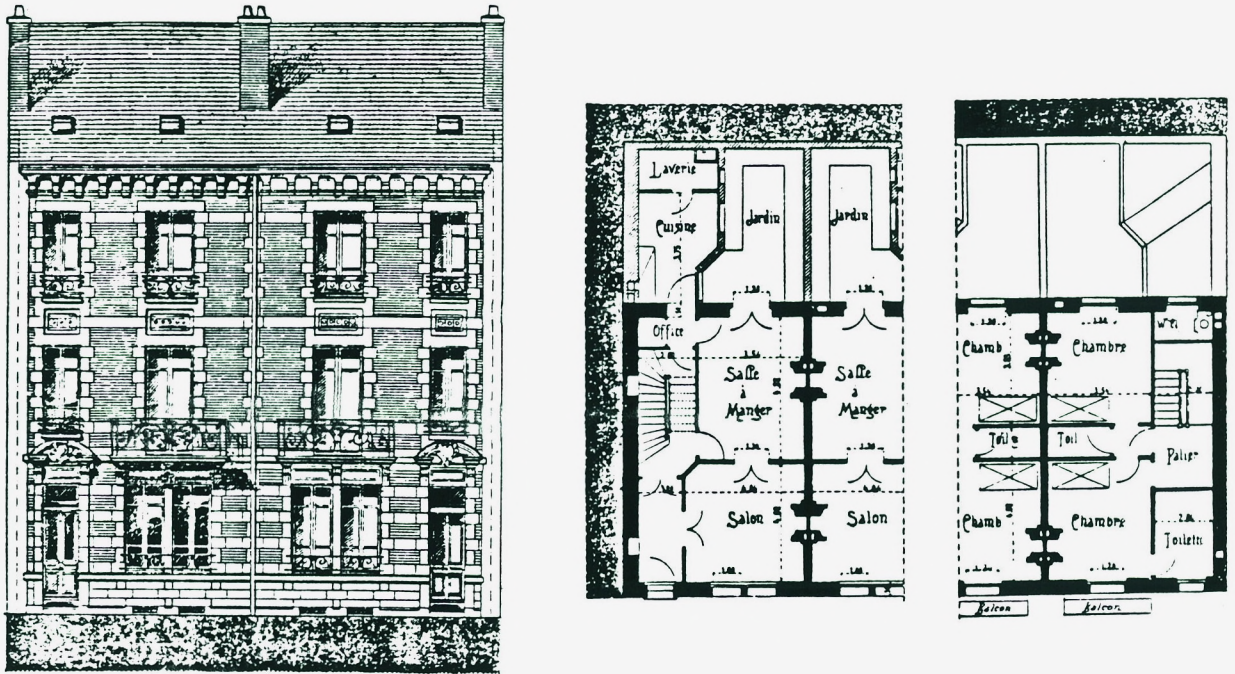


Groupe de maisons ouvrières à Magalas, V. Boilève, architecte.

La construction de maisons individuelles, destinées plutôt à la classe moyenne, petits employés, etc, se développe fortement en zone péri-urbaine ou dans les villes de province. Cette maison se banalise et tend à devenir un type dont on peut décrire en quelques lignes les caractéristiques.

Elle s'inscrit dans différentes formes de regroupement : isolées dans des lotissements, ou jumelées, ou en bande.

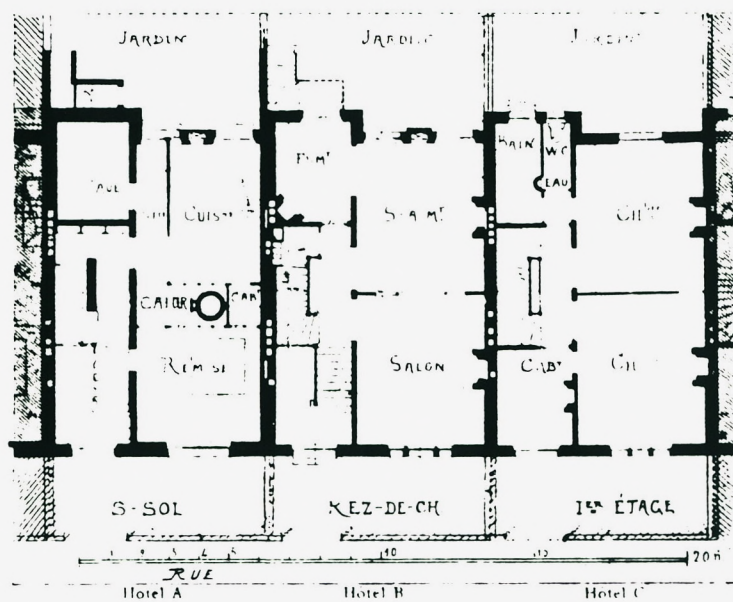
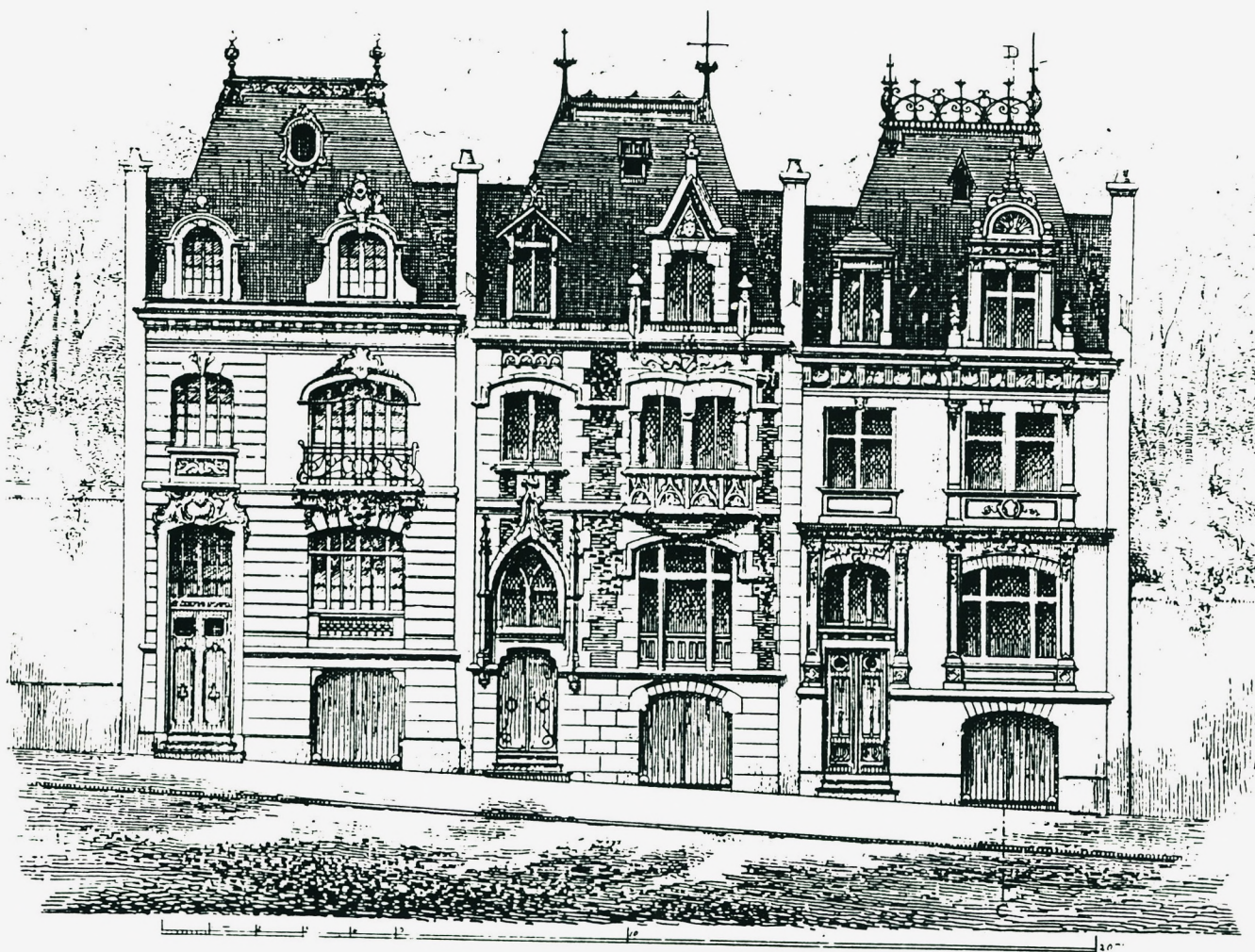
La façade est dessinée à partir d'une palette de couleurs et de matières offertes par les différents matériaux utilisés. En ce qui concerne la distribution, ces maisons ne diffèrent guère entre elles, même si quelques variantes de programme réintroduisent une hiérarchie. L'organisation intérieure obéit à un schéma qui varie très peu. Au rez-de-chaussée, un couloir latéral sert de vestibule. Un salon éclairé côté rue, communique avec une salle à manger contiguë à une cuisine, ouvrant sur le jardin de derrière. Du vestibule, un escalier conduit aux chambres et aux toilettes du premier étage. Un étage sous combles est parfois aménagé.



Petites maisons jumelles d'habitation urbaine à Vichy, 1908, Percilly , architecte.

Un grand nombre de séries à caractère périodique publient alors ce genre d'habitations, mais cette diversité de publications ne signifie pas variété architecturale, surtout au niveau de la distribution. Aussi nous montrons peu d'exemples de ces maisons peu porteuses d'innovations. Les commanditaires qui réalisent ces maisons économiques en série en sont peu soucieux. Emile Rivoalen parle, à propos d'un ensemble construit à Vichy, d'"immeuble de rapport à tranches verticales"(20). Elles ne reflètent pas la demande spécifique des habitants, comme dans la conception traditionnelle de la maison particulière.

Lorsque ces maisons sont construites avec plus de moyens financiers par des sociétés immobilières, elles sont parfois dénommées hôtels. Il est alors pourtant difficile d'y reconnaître les caractéristiques de ce dernier type, le terme est utilisé pour appâter une clientèle de petits-bourgeois fortunés. Ces hôtels sont construits en série sur des terrains lotis. Ce sont des "hôtels à vendre". Leurs plans sont ceux des maisons décrites ci-dessus. Le vocabulaire utilisé pour les façades est souvent très éclectique, donnant l'image d'une variété qui n'existe pas à l'intérieur. Dans un groupe de petits hôtels construits à Neuilly, les plans sont parfaitement identiques (et semblables à ceux de la petite maison construite par Defresne) tandis que la diversité des styles des façades crée la différence ("Louis XIV", "moyen-âgeux" ou imité de celui des maisons du XVIe siècle de l'Orléanais). Ces habitations n'ont aucune caractéristique de l'hôtel et cette dénomination semble bien trompeuse.



Groupe de petits hôtels d'habitation particulière à Neuilly, 1906, Oradour, architecte.

1.2.2. La restructuration de l'hôtel.

La fin du XIXe siècle est une période de transformations pour l'hôtel privé. Certaines caractéristiques formelles traditionnelles des bâtiments sont redéfinies. De façon plus radicale, le terme "hôtel" peut qualifier simplement la nature de la commande d'une habitation, et plus du tout un objet architectural identifiable.

L'hôtel, habitation urbaine, tel qu'il était défini aux siècles passés, c'est-à-dire comme un bâtiment avec un corps de logis principal situé entre cour et jardin, et des corps secondaires en ailes ou sur rue, tend à disparaître. Les exemples en sont rares et ce type d'hôtels est réservé à une "infime minorité d'aristocrates". Le Comte de Castellane fait construire par l'architecte Sansom, son hôtel, avenue du Bois de Boulogne, présenté dans *L'Architecte* en 1906 (21) comme "type de l'hôtel de l'amateur qui tient à continuer la tradition des belles époques d'art". Le souci d'arranger avec autant de sûreté que de goût les formes irrégulières résultant du contour du terrain" et de "dissimuler les désaxements" guide l'architecte de la même manière qu'aux siècles précédents. Ce type d'exemples montre l'attachement au passé.

Plus généralement à cette période, l'hôtel se transforme. Il s'inscrit sur des parcelles de plus petite taille. Il s'aligne directement sur la rue ou est précédé d'un petit jardinnet ou d'une cour anglaise. Autant l'hôtel traditionnel avait une forme tournée sur elle-même et se fermait à la ville, autant l'hôtel à ce moment regarde la rue. C'est un bâtiment monolithique sans ailes, même s'il conserve parfois en fond de cour des locaux destinés d'abord à l'équipage, puis à l'automobile ou aux bicyclettes. Il ne se différencie plus nettement de la maison bourgeoise du point de vue de sa forme. Il montre une certaine ressemblance avec les maisons de ville anglaises. Le plan est adapté à ces transformations. Les services qui se trouvaient dans les ailes sont placés en rez-de-chaussée ou même parfois en sous-sol. Au dessus se trouvent les pièces principales. C'est une inversion du schéma de l'hôtel traditionnel et, comme dans l'immeuble, les salons sont sur rue tandis que les chambres s'ouvrent sur la cour, si le bâtiment a deux niveaux. S'il en a trois, la répartition se fait verticalement, avec un étage pour la réception et l'étage supérieur pour la partie intime de l'habitation. La hiérarchie des positions dans l'hôtel est inspirée de celles de la maison et de l'immeuble. Sur la façade est en général lisible l'affectation différente des niveaux, mais on ne lit pas toujours l'affectation différente des pièces. C'est un choix d'avant-garde à cette période. Les partis de composition de façades sont semblables à ceux de l'immeuble et aussi variés suivant les positions des architectes.



Hôtel avenue Malakoff, circa 1890, Thevin architecte.

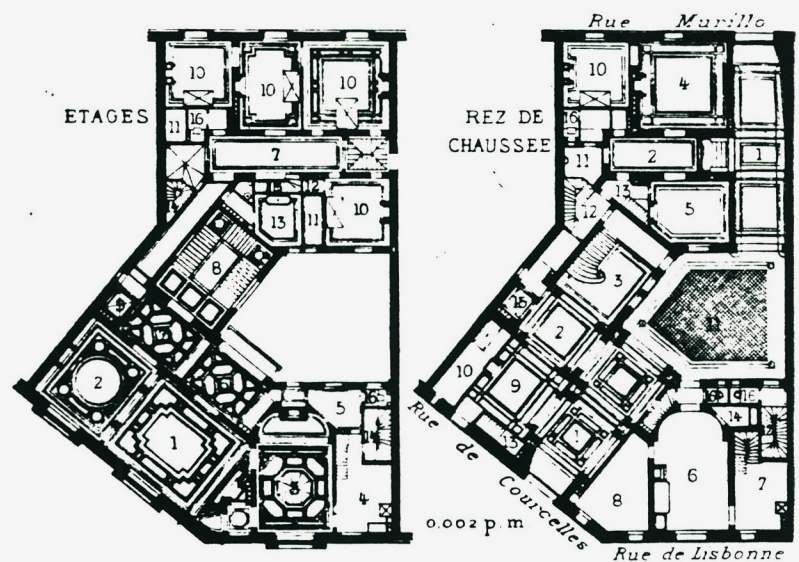
L'hôtel n'occupe parfois plus la surface entière d'une parcelle. L'architecte Escalier conçoit deux hôtels sur une même parcelle, l'un ouvrant sur les rues de Lisbonne, de Courcelles et l'autre sur la rue Murillo. Un immeuble de rapport peut aussi être construit sur la rue quand un hôtel, en fond de parcelle, s'ouvre sur la cour. Dans ces cas-là, des espaces, comme la cour et les dessertes, sont partagés par les habitants. L'hôtel perd une des caractéristiques de la maison individuelle.

REZ-DE-CHAUSSEE

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| 1 Allées Cochères | 9 Concierge |
| 2 Vestibules | 10 Chambres |
| 3 G ^d Escalier | 11 Cours |
| 4 Salon | 12 Escalier de service |
| 5 Salle à manger | 13 Escaliers particuliers |
| 6 Cuisine | 14 Laverie |
| 7 Office | 15 Ascenseur |
| 8 Salle des gens | 16 W.C. |

ETAGES

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| 1 Grand Salon | 10 Chambres |
| 2 Petit Salon | 11 Toilettés |
| 3 Salle à manger | 12 Garde-Robes |
| 4 Office | 13 Salle de bains |
| 5 Fumoir | 14 Escalier de service |
| 6 Galerie | 15 Escalier de l'entresol |
| 7 Antichambres | 16 W.C. |
| 8 G ^d Escalier | |
| 9 Ascenseur | |



Hôtels rues de Lisbonne, Courcelles et Murillo, circa 1893, Escalier architecte.

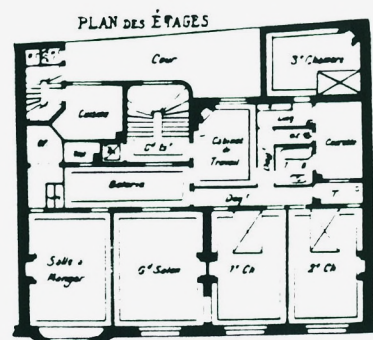
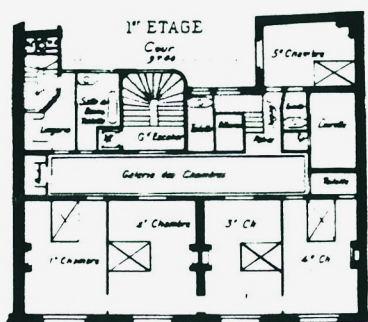
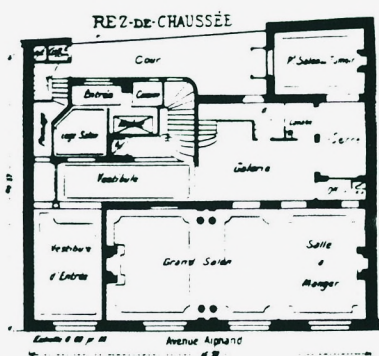
Cette juxtaposition horizontale, déjà relativement ancienne, va être aussi fréquemment verticale à cette période. Deux hôtels peuvent être superposés ou un hôtel peut être intégré dans une maison de rapport. Dans ces cas, l'hôtel n'est plus identifiable comme objet architectural spécifique. L'hôtel n'est plus qu'une habitation sur plusieurs niveaux, habitée par son propriétaire qui a participé à sa conception. L'immeuble construit par Charles Letrosne en est un exemple. Le commentaire publié dans *Maisons les plus remarquables* (22) précise que "cette maison a été construite pour servir d'hôtel particulier à deux familles. Les deux familles jouissent d'une parfaite indépendance, grâce à l'escalier commun qui dessert les deux appartements, en sus des escaliers particuliers desservant les étages de chaque hôtel. Leurs besoins respectifs étant très différents, les plans de l'immeuble ne se superposent pas". Le rez-de-chaussée est réservé aux services, le premier étage à la réception de l'un des deux hôtels dont les chambres sont au deuxième. L'autre hôtel comprend au troisième étage l'habitation privée, au quatrième les pièces de réception et au dernier niveau, un atelier et une grande salle, un laboratoire de chimie, une salle d'études, une large terrasse et les chambres de domestiques(23). La façade ne donne guère à lire cette particularité. Les fenêtres se superposent identiques dans chacune des trois travées, laissant supposer que les distributions des étages sont identiques, comme dans une maison de rapport. Seule la toiture rappelle celle d'une maison particulière. Ces deux hôtels superposés n'ont plus de différence spatiale avec les appartements en duplex, en copropriété, qui feront leur apparition quelque temps après. La seule spécificité qu'ils ont cependant, est la commande particulière des propriétaires à l'architecte.

De la même manière, est dénommée hôtel la partie d'un immeuble -souvent les deux étages inférieurs- que le propriétaire habite tandis qu'il loue les appartements des étages. La maison conçue par Théo Petit montre un hôtel "intégré" à l'immeuble, avec les espaces de réception en bas et les chambres en haut. La plupart du temps cet hôtel est complètement fondu architecturalement dans l'immeuble, la différence de nature des programmes n'apparaît pas sur la façade. Cependant cette caractéristique particulière se lit quelquefois dans une forme architecturale qui emprunte des éléments aux deux types préexistants. Ainsi Henri Deglane construit, avenue Elisée-Reclus, un immeuble qui a une double destination, hôtel particulier aux sous-sol (cuisines et dépendances), rez-de-chaussée (pièces de réception et cabinet de travail) et entresol (appartement privé), avec entrée spéciale au 12, et immeuble de rapport formé par le surplus de l'édifice, avec son entrée au 12bis. Son volume n'est plus celui d'un hôtel, mais pas non plus celui d'un immeuble de rapport tels qu'on les identifiait auparavant. D'une part, le soubassement, les bow-windows, le rythme des percements l'apparentent à

l'immeuble. D'autre part, il n'y a que quatre étages, la toiture est plate et le bâtiment est entouré de cours et de jardins.



Immeuble avenue Kléber, circa 1912, Charles Letrosne, architecte.



Maison de rapport, 8 avenue Alphan, 1904, Théo Petit, architecte.



Immeuble, 12 et 12bis avenue Elisée-Reclus et Champ de Mars, 1910, Henri Deglane, architecte.

Lorsque le propriétaire se réserve un seul niveau dans l'immeuble, c'est un appartement "traité comme un hôtel", dit-on alors, son plan est spécifique, sa décoration est prévue par l'architecte. La commande d'un hôtel est toujours celle d'un propriétaire pour son habitation propre, adaptée à sa demande précise, avec un programme spécifique, "complet".

Les nouveaux éléments qui caractérisent cet hôtel redéfini forment un cadre de contraintes qui l'intègrent dans la ville, le fondent dans l'immeuble, faisant pressentir une proche disparition. Mais ce type architectural reste fortement valorisé par les architectes qui pensent pouvoir exprimer leur talent, là mieux qu'ailleurs.

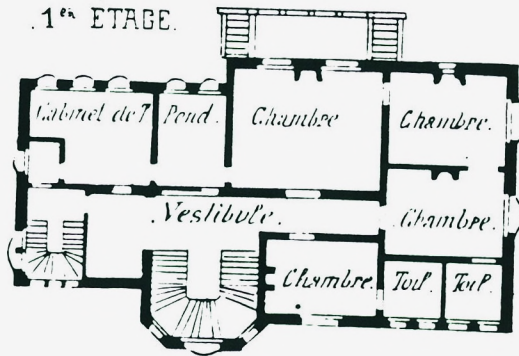
1.2.3. La villa sans contraintes

Loin des villes, la villa de luxe est construite avec des moyens financiers comparables à ceux de l'hôtel, mais de plus n'est pas astreinte aux contraintes foncières imposées par le site urbain. L'orientation y est plus libre, il n'y a pas d'ordonnement de façades à respecter pour l'alignement sur la rue, le terrain est souvent plus grand. Ainsi la villa construite par Henri Sauvage pour Majorelle à Nancy, est implantée selon l'orientation. Au Nord, ne prennent jour que les dégagements et les pièces d'usage momentané tandis que les appartements plus habités s'ouvrent au Sud. Les fenêtres sont percées en visant la meilleure lumière : "Ses plans arrêtés, il (l'architecte) s'est soucié aussitôt de proportionner la dimension des ouvertures au cube de chaque pièce, afin qu'à chaque pièce fut dévolue, selon sa destination, la surface vitrée convenable et qu'en outre cette surface vitrée occupât dans chaque pièce le lieu le plus favorable pour la pénétration, à la fois la plus utile et la plus plaisante de la lumière." (24)

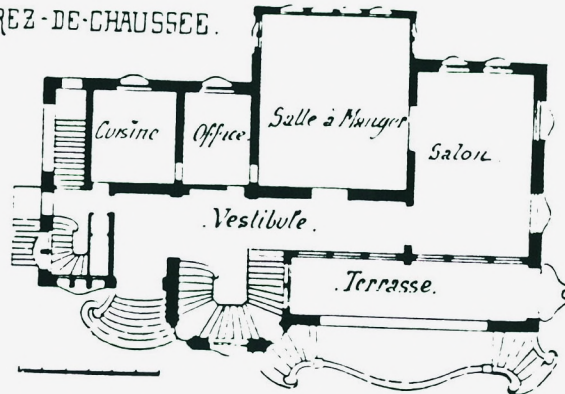
La villa est conçue avec les seules règles que se donnent conjointement l'architecte et le client. Mais elles renvoient, entre autres, à des références et à des influences régionales, parfois très fortes, et qui nécessiteraient des études localisées géographiquement si l'on utilisait pour cette étude ce genre d'habitations. Néanmoins si nous citons parfois quelques villas, comme ici la villa Majorelle, ou plus loin celle de Weissenburger, c'est que celles-ci ont été très montrées à cette période et deviennent des modèles. Leurs dispositions et équipements, luxueux ou innovants, sont repris dans des habitations urbaines.



1^{er} ETAGE.



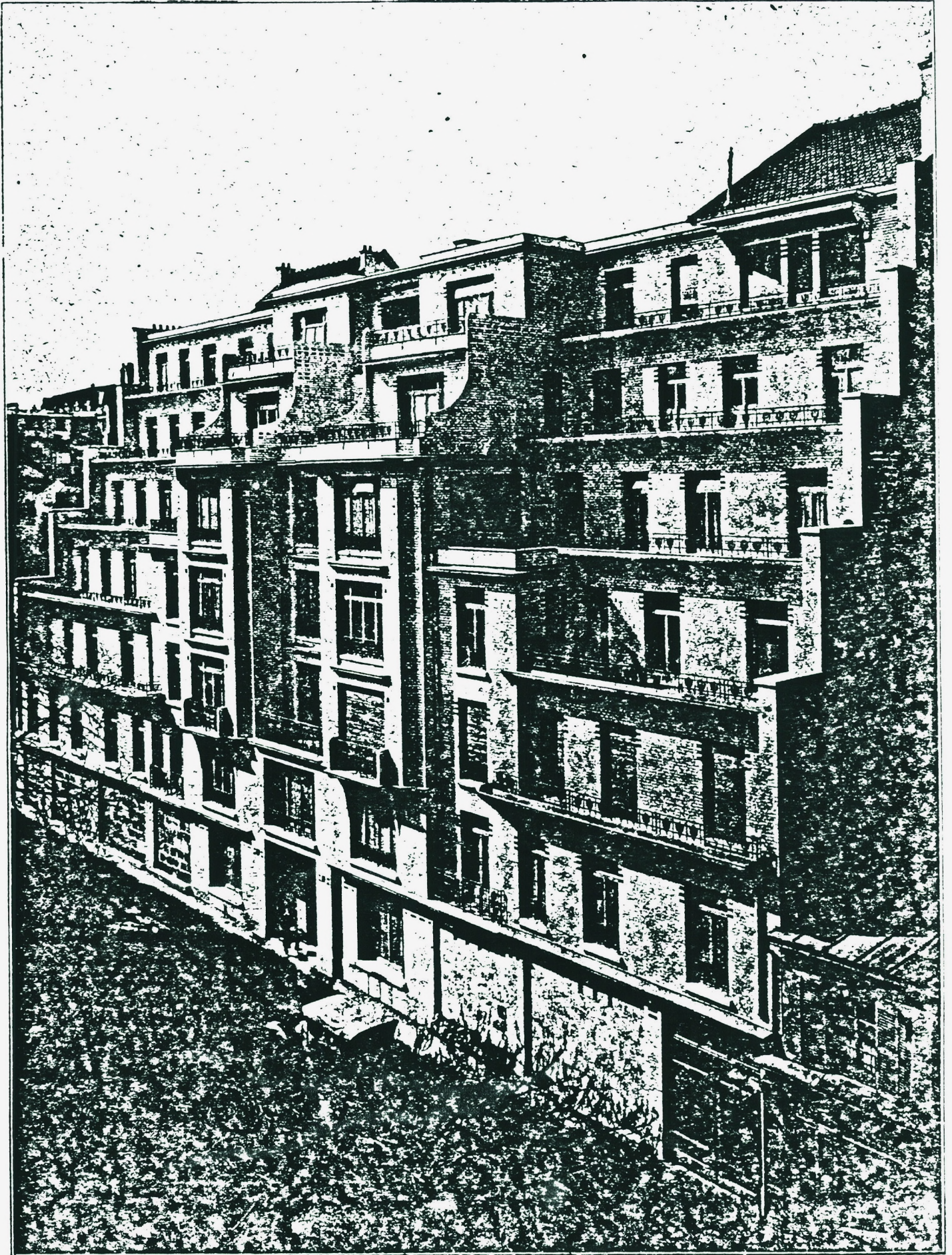
REZ-DE-CHAUSSEE.



Villa Majorelle à Nancy, 1898, H. Sauvage, architecte.

Notes

1. R. Burnand .-*La vie quotidienne en France de 1870 à 1900*. Paris, Hachette, 1947. p.110
2. C. Jacquand. -*Cours et courettes*. Mémoire pour le séminaire inter-UP "Architecture domestique", sous la direction d'H. Bresler, 1984.
3. E. Rivoalen. -*Maisons modernes de rapport et de commerce*. Paris, G. Fanchon, sd (après 1906). p. 281
4. *L'Architecte*, 1913. p. 13-14
5. *Cours et courettes*. *La Construction Moderne*. 26 Novembre 1898. p.99
6. M. Dormoy .- A. et G. Perret. *L'Amour de l'Art*. 1923.
7. Les Travaux du VIIème Congrès International des Architectes tenu à Londres du 16 au 21 juillet 1906. *L'Architecte*, 1907. p. 23
8. A. Rey in *L'Architecture* n°36, 1905. p. 336.
9. H. Provensal .-*L'habitation salubre et à bon marché*. Paris, Charles Schmid, 1908.
10. Préfecture du Département de la Seine. -*L'Habitation à Bon Marché à Paris en 1914*. Paris, Chaix, 1914.
11. Règles énoncées par Tony Garnier dans l'introduction du Projet de cité industrielle, publié en 1917.
12. *La Construction Moderne* ,1887. p.31
13. M. Eleb-Vidal et A. Debarre. -Le début du XIXe siècle. Reproduction et transposition, in *Architecture de la vie privée*. A paraître aux A.A.M.
14. E. Rivoalen, op. cit., p.279
15. H. Provensal, op. cit.
16. idem
17. Ch. Plumet cité dans Ch. Lucas. -*Les habitations à bon marché en France et à l'étranger*. Paris, Librairie de la Construction Moderne, 1899; ed. revue par W. Darvillé,1913.
18. Dr C. Savoie. -*La lutte anti-tuberculeuse. Ses rapports avec l'art de l'architecte, de l'ingénieur et de l'industrie technique*. Conférence à l'Ecole des Beaux-Arts. Bulletin mensuel de la S.A.D.G. 1903. p. 124 à144.
19. H. Provensal, op. cit.
20. *L'Architecture Usuelle*. 1908-1909.
21. *L'Architecte*. 1906
22. *Maisons les plus remarquables construites à Paris de 1905 à 1914*. Librairie centrale des Beaux-Arts, A.Lévy ed., 1920.
23. Description publiée dans *L'Architecte*. 1914. p.23
24. G.Mourey . -Une villa moderne. *L'Illustration* . 12 avril 1902. p.254 et 255.



Maison à gradins rue Vavin, 1912, H. Sauvage et C. Sarazin, architectes.

II. Production et conception.

A chaque catégorie sociale correspond un programme d'habitation adapté aux conditions économiques, aux modes de vie : cette phrase est un postulat partagé par tous à cette période. Qu'il s'agisse des architectes, des commanditaires ou des habitants, pris comme groupes et à l'intérieur de ceux-ci comme des individualités, chacun a une idée du nombre de pièces, de la surface, de la qualité des équipements, de la décoration, possibles mais aussi convenables, dans un petit logement, dans un appartement à louer de classe moyenne, dans un hôtel de grand luxe.

Si chacun, à moins d'être un révolutionnaire, admet a fortiori le principe d'une hiérarchisation des habitations, tous les acteurs intervenant dans le processus de conception ont cependant une idée différente des programmes en fonction de leurs intérêts professionnels, matériels et symboliques, mais aussi en fonction de leurs propres valeurs. En amont, des théoriciens, que sont les auteurs de traités d'architecture mais aussi de traités d'hygiène ou de savoir-vivre, élaborent dans leurs ouvrages des préceptes sur la distribution. Ce matériel est-il fiable au regard de la réalité? Les commanditaires, qu'ils soient propriétaires physiques, promoteurs, qu'ils soient des sociétés d'habitations à bon marché ou des Fondations pour l'habitat ouvrier à cette période, sont eux directement confrontés à la demande sociale, ils doivent offrir un produit qui se vende ou se loue facilement pour assurer une rentabilité dont ils fixent, chacun à leur manière, le niveau. Ils prennent en charge différemment cette demande des habitants, qu'ils privilégient leurs intérêts ou qu'ils fassent oeuvre sociale. Enfin les habitants sont écoutés de diverses manières, soit ils participent activement au processus de conception dans le cas d'une commande directe, soit les décideurs font les choix à leur place en tenant plus ou moins compte de leurs revendications. Les architectes qui finalement concrétisent le projet d'habitation par leur dessin, intègrent les différentes demandes, mais ont encore une marge individuelle d'intervention. Dans un projet, les partis architecturaux qui sont finalement adoptés, sont donc l'objet de compromis entre ces différents acteurs. Selon le rapport qui s'établit entre eux, selon les intérêts qui sont alors mis en avant, l'habitation pourra être diversement innovante ou au contraire "conservatrice".

II.1. Des suggestions théoriques.

Respectueux de la tradition, les architectes Julien Guadet et Louis Cloquet qui écrivent des traités d'architecture dans les toutes premières années du XXe siècle (1), proposent des programmes d'habitation. La vocation d'un traité d'architecture est de transmettre un savoir établi, qui a acquis une certaine reconnaissance. Son auteur ne peut décrire le présent sans se méfier du caractère éphémère de certains principes. Mais en se fondant sur des références anciennes, les discours sont décalés d'une réalité dont le rythme de changements s'accélère. Nous avons formulé cette hypothèse précédemment dans "L'enseignement de Julien Guadet"(2). Le traité de Louis Cloquet est intéressant car il est une "actualisation" des traités parus depuis 1850 (il reprend parfois textuellement des phrases de L. Reynaud, E. Viollet-le-Duc, Ch. Garnier) et permet donc de saisir les changements sur cette période. Dans son chapitre intitulé "Plan de la maison moderne", Louis Cloquet donne le programme d'une habitation "complète", idéale mais précise qu'il "ne se réalise largement et entièrement que dans des maisons opulentes et luxueuses : palais, hôtels et châteaux". Ce programme se répartit en trois groupes de pièces selon le schéma tripartite classique que nous retrouvons presque toujours adopté dans l'espace de l'habitation.

<i>Dispositions générales. Programme. — Le programme général d'une habitation complète comporte :</i>	
1° Des pièces de réception, savoir :	
1. Cour d'honneur, perron	9. Vestiaire de toilette avec lavabo et water-closet.
2. Porche.	10. Couloirs, dégagements.
3. Loge de portier, habitation de conciergerie.	11. Galeries.
4. Vestibule, hall	12. Salles à manger.
5. Parloir.	13. Office de service avec monte-plats.
6. Antichambres.	14. Salle de billard, fumoir.
7. Salons, grands et petits.	15. Jardin, d'iver, serres, vérandas, terrasses.
8. Grand escalier.	16. Parc et jardin.
2° Des pièces d'habitation privée, savoir :	
17. Chambre à manger particulière	22. Chambres d'enfants, nursery.
18. Office avec armoire et laverie de cristaux et d'argenterie.	23. Lingerie, cabinet de couture, garde-robes, cuirrot.
19. Chambre à coucher	24. Salon, bureau, cabinet de travail, bibliothèque.
20. Boudoir, cabinets de toilette, dressing.	25. Greniers.
21. Salle de bains.	26. Cabinets d'aisance.
3° Des pièces de service, savoir :	
27. Office garde-vaisselle	37. Bass-cour, cour de service.
28. Chambres des domestiques	38. Escalier de service.
29. Salle à manger des domestiques	39. Ascenseur, monte-charge, monte lettres.
30. Cuisine	40. Calorifère.
31. Laverie avec évier, pompes, etc.	41. Machine d'éclairage électr., téléphone.
32. Buanderie et cuirrot.	42. Dépôt de charbon.
33. Garde-manger, provisions, caveaux, cellier, glacière.	43. Greniers.
34. Remise.	44. Cabinets d'aisance.
35. Ecurie.	45. Fosses.
36. Sellerie.	46. Citernes.

Programme d'une habitation complète, 1900, Louis Cloquet.

Ce programme "est réduit dans les autres à des limites plus ou moins étroites, suivant le niveau social, les ressources et les besoins correspondant aux diverses catégories d'occupants". Louis Cloquet propose quatre types de maisons à travers des projets dessinés : la "maison d'employé", la "maison bourgeoise modeste", celle "d'un bourgeois aisé" et enfin la "maison d'un degré plus élevé de luxe". Cette réduction d'espaces s'opère de la façon suivante : "Les maisons bourgeoises ordinaires ne comprennent que les pièces nécessaires, à l'exclusion des pièces de luxe, comme vestibule, galerie, salle de billard, tabagie, ou n'ont, du moins, qu'une partie de ces accessoires superflus. Le maintien du salon est inséparable de la vie bourgeoise. Quand disparaissent le salon, le cabinet, la chambre d'étranger et la chambre de servant, on en est à la maison du petit bourgeois dépourvu d'aisance et qui confine à la maison ouvrière. Le logement d'ouvrier se réduit au strict nécessaire et comporte souvent des pièces indispensables communes à plusieurs ménages. A ce dernier degré de l'échelle sociale, la cuisine se confond avec la salle à manger ou salle commune".

Des soustractions successives permettent de passer du programme de l'habitation la plus luxueuse au programme minimal destiné aux plus pauvres. Dans ce traité, l'énoncé des programmes est une simple énumération de pièces, dont le nombre dépend de la classe sociale. Cette notion de programme est réductrice quand elle évince celle de distribution, définie encore en 1877, comme la "division et ordonnance des pièces qui forment l'intérieur d'un édifice", "pour la commodité et le confort de l'existence" (3). La distribution ne concerne plus ici que la relation entre les pièces, relation de dépendance et d'indépendance, qui est traitée en quelques lignes. Le terme prend sa définition contemporaine.

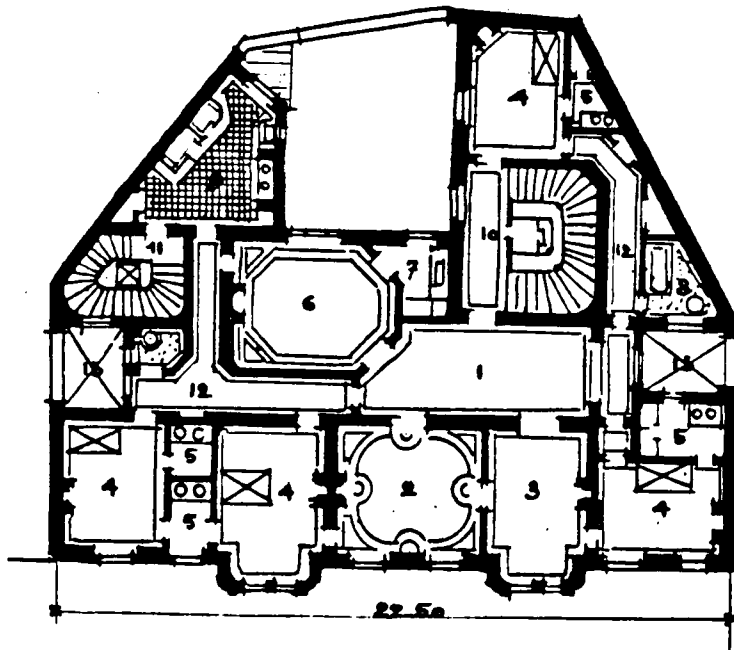
Dans ce traité, les programmes restent abstraits, ne sont pas spatialisés, par exemple dans le sens vertical ou dans le sens horizontal, qu'il s'agisse d'une maison particulière ou collective. Pourtant, Louis Cloquet décrit des immeubles, des maisons, des hôtels, des cités ouvrières qui sont réalisés (à la différence de Julien Guadet qui ne propose en exemple que des palais et des hôtels des siècles passés). Malgré cela, le passage entre théorie et pratique n'est pas clair pour cet architecte, qui tente d'un côté d'être rationnel en donnant des programmes-types d'habitations et qui recommande de l'autre de construire en fonction des besoins des habitants. Son ouvrage annonce l'obsolescence du traité, genre lié à la tradition, qui ne peut rendre compte d'une évolution constante des principes, en particulier en ce qui concerne l'habitation. L'architecture domestique renvoie à un champ pluridisciplinaire qui s'élargit, par exemple l'hygiène y a alors une large place, et l'architecte doit s'adapter à des changements de tous ordres, entre autres aux transformations des conditions

socio-économiques de production.

Par contre, les recueils et les revues se multiplient, plus aptes qu'ils sont à rendre compte de l'ouverture de la production de cette période à toute formes d'inventions, d'innovations et de diversités. Ces revues qui ont cependant la tendance de leurs responsables rédactionnels, ouvrent leurs colonnes à des débats et publient des réalisations d'habitations plus ou moins variées. Les recueils présentent tous les types d'habitation, adaptés à la plupart des catégories sociales même si ce n'est pas de manière uniforme. Leur classement n'est pas toujours défini ou homogène. Certains ne traitent que d'un type sans le définir, d'autres, comme ceux de Lefol, proposent un classement ou plutôt une collection (par exemple: "Grandes Constructions à loyers économiques"). Toutefois, le grand nombre des réalisations montrées rend compte de la diversité des partis architecturaux.

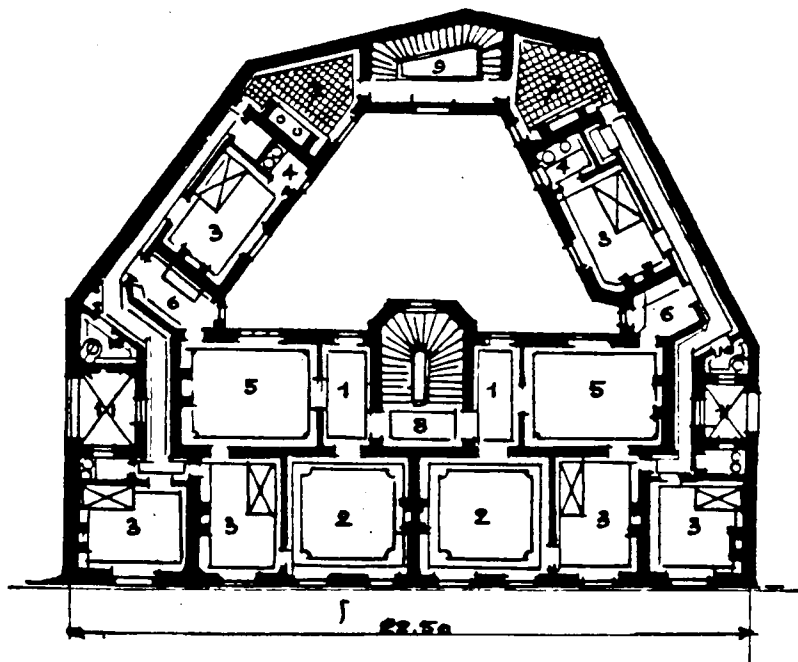
Malgré son titre, *100 plans-types de constructions urbaines* (4), ouvrage de l'architecte Henri Deverin paru sans doute autour de 1910, met plus en évidence les choix partiels de son auteur quant à la distribution de l'appartement que des possibles. Il se livre à un exercice de style, à un travail de composition du plan qui reste bien formel. Sur chacune des cinquante parcelles urbaines de formes différentes prises en exemple, il propose deux plans d'étage, l'un d'un immeuble luxueux, l'autre d'un immeuble destiné à la classe moyenne. Même si les solutions sont variées, les distributions sont dominées "par des principes d'ordre général qui restent identiques" et sont des modalités de deux types seulement. Les deux séries décrites procèdent de deux catégories de principes : "la première comportant, en général, ce qu'on appelle le "confort moderne" avec une partie plus ou moins grande pour la réception, c'est-à-dire présentant un taux de location pouvant être assez élevé, sans aller cependant jusqu'aux loyers de très grand luxe", la deuxième série est composée de plans d'appartements plus modestes "pour situations moyennes, mais sans aborder les solutions de logements ouvriers qui concernent un tout autre point de vue". Les différents systèmes qui permettent de hiérarchiser les deux types de distribution sont des systèmes couramment utilisés à cette période. Le nombre d'appartements par étage augmente dans les plus modestes. Les moyens de desserte, escalier de service et grand escalier avec ascenseur, sont réduits dans la deuxième série de plans, qui n'ont qu'"exceptionnellement", selon l'auteur, la jouissance d'un ascenseur. Dans les plans de la première série, le corps de bâtiment principal présente une triple épaisseur de pièces, deux séries de pièces principales, l'une sur rue, l'autre sur cour, séparées par une zone de circulation centrale. Celle-ci, dans les appartements modestes, est plus étroite, voire supprimée, la salle à manger dessert alors les autres pièces. Enfin, alors que les appartements de la deuxième série sont réduits

"aux pièces d'usage d'habitation moyenne : chambres, salon, salle à manger, etc...", ceux de la première série ont souvent plusieurs salons, des salles de bains en plus de cabinets de toilette, des pièces de service spécifiques telle que la lingerie, des bow-windows ou des vérandas, un plus grand nombre de chambres.



ÉTAGES:

- 1 ANTI-CHAMBRE
- 2 GRAND SALON
- 3 PETIT SALON
- 4 CHAMBRES
- 5 TOILETTES
- 6 SALLE À MANGER
- 7 OFFICE
- 8 BAIN
- 9 CUISINE
- 10 GÉNÉRALISER
- 11 SERVICE MÂCHÉ
- 12 DÉGAGEMENTS
- 13 COURÈTES



ÉTAGE:

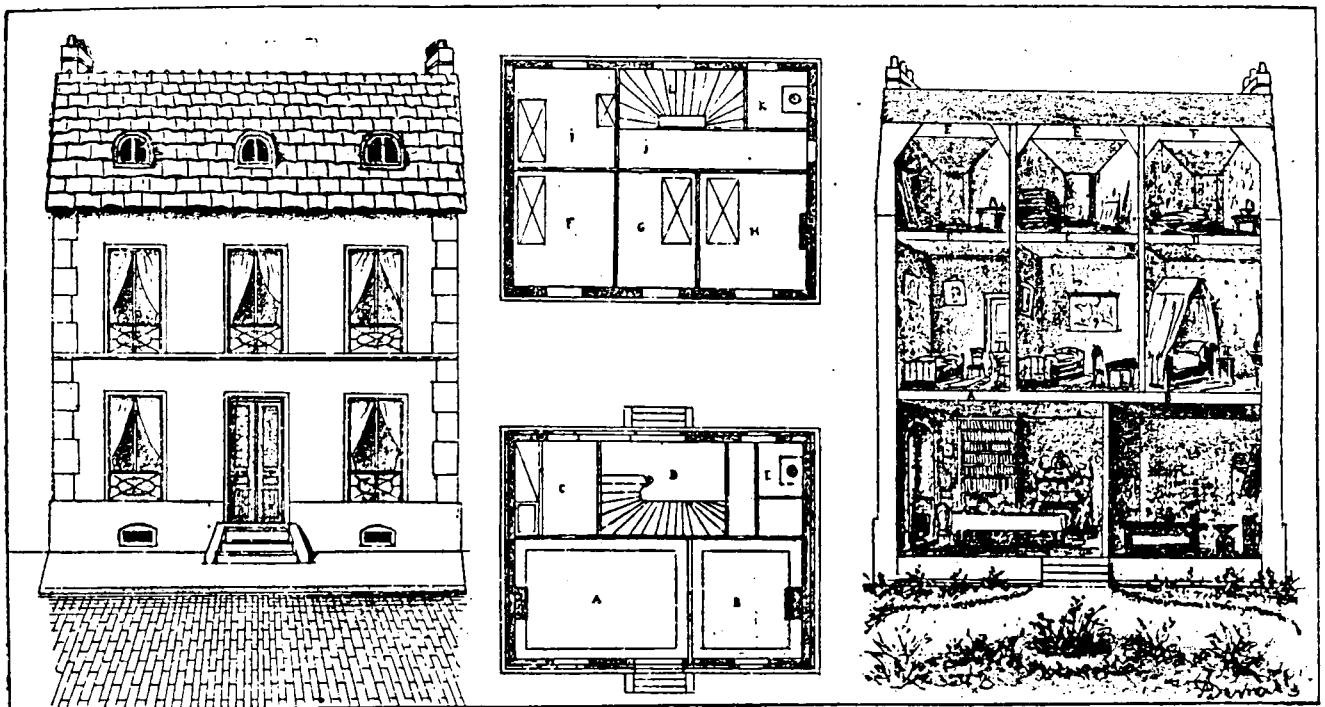
- 1 ANTI-CHAMBRE
- 2 SALON
- 3 CHAMBRE
- 4 TOILETTE
- 5 SALLE À MANGER
- 6 OFFICE
- 7 CUISINE
- 8 BAIN
- 9 GÉNÉRALISER
- 10 BOUL. SERVICE
- 11 W.-C. GÉNÉRAL
- 12 DÉGAGEMENTS

Plans d'étages : 1ère série A et 2ème série A (surface 343m2 environ), Henri Deverin.

Si Henri Deverin dégage effectivement des types, à partir de ces modèles de distributions, il reproduit tout au long de cet ouvrage les mêmes principes, qui renvoient à une vision réductrice et figée de la réalité. Un décalage analogue, bien que différent, se retrouve dans les maisons modèles décrites par des hygiénistes ou des médecins avec une prétention scientifique. Leurs recommandations sont en effet empreintes d'idéologie et d'utopie. Ainsi l'habitation moderne proposée par le Dr J. Rengade (5) pour une famille ouvrière, est une maison individuelle, implantée en banlieue : la famille isolée, à l'écart de la ville, propriétaire, est un idéal pour l'auteur. Ces "ménages sans prétention" feraient de la pièce principale du rez-de-chaussée à la fois leur salon et leur salle à manger. Une bibliothèque y tient une grande place, comme la lecture dans le mode de vie idéalisé par ce médecin. A ce niveau, l'autre chambre pourrait servir, selon l'auteur, de cabinet de travail ou de petit atelier, pièce supplémentaire qui n'apparaît à cette période que dans les revendications. L'escalier presque majestueux du vestibule est flanqué d'une petite cuisine et de lieux d'aisance avec un office. Au premier étage, quatre "belles" chambres à coucher ouvrent sur un corridor "clair", à proximité d'un water-closet, "garni, comme celui du rez-de-chaussée, d'une cuvette inodore". Cet hygiéniste n'accorde aucun lieu spécifié pour la toilette. "Sous la toiture, assez haute, seraient disposés des logements pour les domestiques ou des chambrettes pour les enfants". Ce dispositif est un modèle de la bourgeoisie, déjà dépassé à cette date. Effectivement, l'importance du projet proposé, ainsi que la décoration intérieure suggérée sur la coupe laissent penser qu'il s'agit plutôt d'une maison destinée à la classe moyenne et qu'il y a une grande méconnaissance des critères socio-économiques de la part de l'auteur.

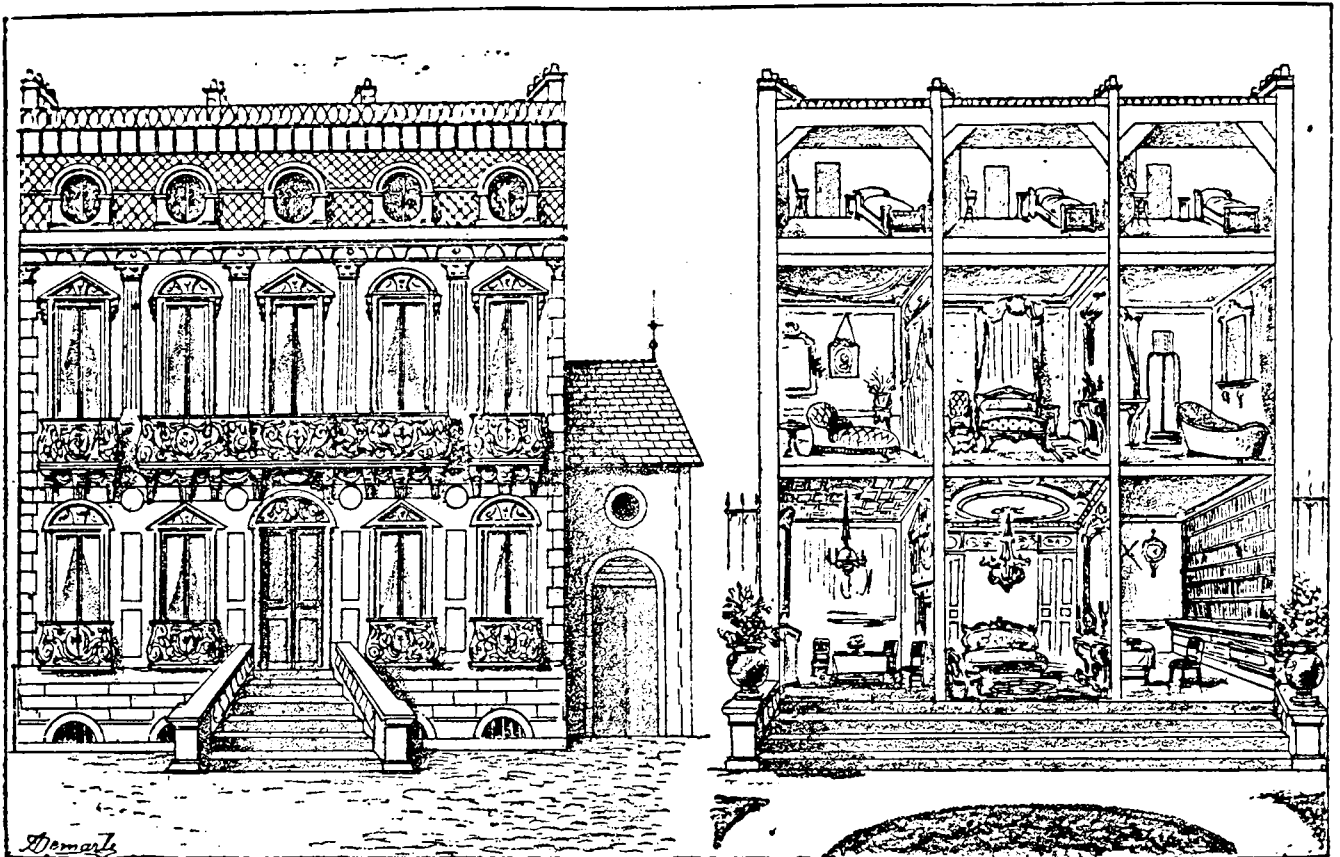
Celui-ci propose également un plan modèle pour construire "avec un peu plus d'ampleur, de recherche et d'élégance, de charmantes habitations bourgeoises, de ravissants "petits hôtels"". La cuisine est au sous-sol de cette maison chauffée par un calorifère. Le rez-de-chaussée comprend un vestibule, un salon, une salle à manger, un cabinet de travail, un petit salon ou bibliothèque. "De spacieuses chambres à coucher, avec la lingerie, les cabinets de bains et de toilette rempliraient tout le premier étage". De petits appartements pourraient être aménagés en mansardes. J. Rengade décrit par contre ici un modèle banal à cette période.

Les programmes proposés de façon théorique semblent donc peu fiables pour une analyse de la réalité construite, mais sont par contre utilisables comme illustrant l'idéologie de leurs auteurs et plus largement de la bourgeoisie de l'époque.



Rex-de-chaussée : A. Salle à manger et Bibliothèque. — B. Atelier. — C. Petite Chambre. — D. Vestibule et Escalier. — E. Water-closot.
Premier étage : F. G. H. I. Chambres à coucher. — J. Paller. — K. Water-closot. — L. Escalier.

L'habitation moderne, façade, coupe et plan d'une maison ouvrière, Dr J. Rengade.



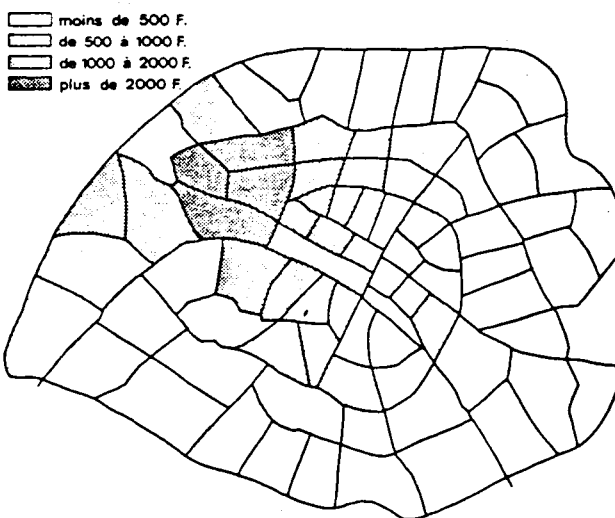
L'habitation moderne, façade et coupe d'un petit hôtel, Dr J. Rengade.

II.2. L'habitation comme produit.

La qualité des commanditaires participe à caractériser les habitations, et les changements des premiers modifient les secondes. Au début du XIXe siècle, les bourgeois investissaient plutôt dans les placements fixes que constituaient la propriété et la gestion d'un parc d'immeubles de rapport. Au contraire, à la fin du siècle, cette figure est moins banale : "le bourgeois, l'homme du monde, ne bâtissent plus : ils achètent du *tout-fait*" (6). Des sociétés immobilières, principalement issues des banques, mènent des opérations spéculatives et s'emparent de la maîtrise d'ouvrage. Elles acquièrent des terrains qu'elles viabilisent, puis les revendent, mais aussi lotissent et construisent des immeubles qu'elles rétrocèdent alors. A travers ce changement du mode de production se lit le passage de l'habitation comme valeur d'usage à l'habitation valeur marchande : "Dans la phase initiale où prédominent les placements fixes, les sociétés immobilières (et autres agents fonctionnant sur le même modèle) se présentent sur le marché comme détentrices de valeurs d'usage: l'intérêt qu'elles en retirent est en relation directe avec le degré de conformité du bien offert aux besoins qui s'y manifestent. Dans la phase suivante, où l'emportent les opérations spéculatives, leur intérêt se rattache plus directement et plus immédiatement à la valeur d'échange du bien foncier qu'à son utilité sociale." (7).

<i>La ville</i>	<i>Les classes sociales</i>	<i>Les stratégies immobilières</i>
Périphérie N. E. S. Quartiers centraux Périphérie O.	Classe ouvrière Classes moyennes Classe bourgeoise	↑ — Placements fixes ↓ — Opérations spéculatives

Valeur locative moyenne des locaux d'habitation dans les 80 quartiers de Paris en 1890



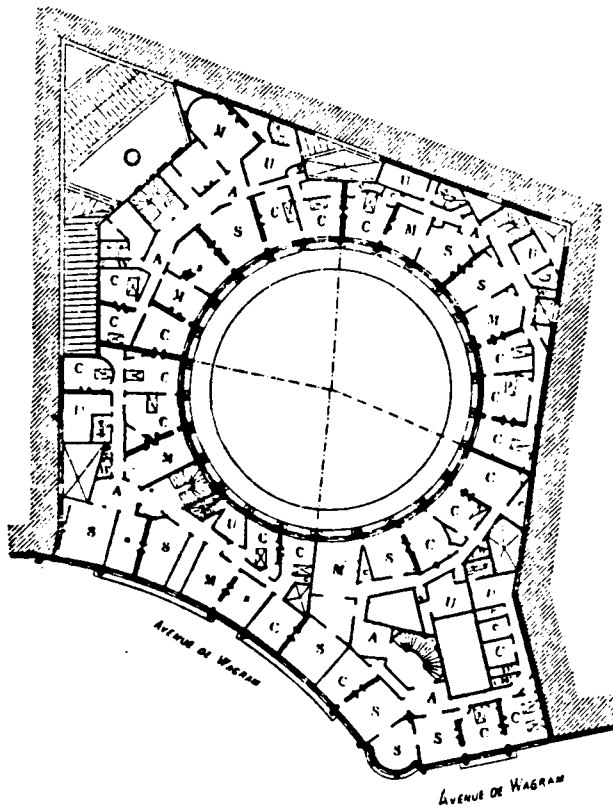
Schémas établis par Michel Lescure

Un immeuble prend en conséquence relativement plus de valeur par son implantation dans un quartier choisi que par la qualité des prestations offertes dans les appartements. Les placements fixes se polarisent sur des immeubles cossus tandis que les sociétés immobilières répondent aux besoins de la petite et moyenne bourgeoisie, en tentant de rares expériences de construction de bâtiments plus modestes. La ségrégation sociale s'opère par quartiers: "Dicté par la loi du profit immédiat, le choix que les sociétés opèrent quant à la localisation des terrains et la nature des immeubles, matérialise l'organisation sociale de la ville, telle qu'elle est induite par le mode de production." (8). Les schémas établis par Michel Lescure rendent compte de cet état de fait.

D'autre part, l'intervention de l'architecte est d'une autre nature lorsqu'il ne passe plus directement commande avec un propriétaire, personne physique. E. Rivoalen est amené à constater ce nouveau métier de l'architecte qui doit lui aussi, s'il veut survivre, se livrer à la spéculation et délaissé malgré lui une conception traditionnelle de son métier. Cela signifie pour lui "le travail aléatoire, le hasard des ventes, la construction rapide, économique à l'intérieur, fastueuse en apparence, le confort de convention, l'art à la mode, en un mot, l'architecture de fabrique".(9). Les architectes regrettent en effet les modalités traditionnelles du processus de conception, qui constituaient pour eux les seules conditions propices au véritable geste architectural, considéré comme un acte de création artistique avant tout. Les conséquences de cette spéculation sont pour eux "fatales à l'essence de l'art architectural".

Il est difficile d'évaluer comment ces changements dans le mode de production affectent réellement la qualité des habitations proposées. Dans ce même article, Rivoalen rapporte un exemple "intéressant" de ce que fait la spéculation immobilière en construisant une "cité mondaine". L'architecte Boussard a compensé le court linéaire de la façade prestigieuse sur rue en dessinant une cour centrale ronde qui donne à ce vide "un aspect supportable, agréable même" et produit "un ensemble avantageux". Le principe de la cour claire, cher aux hygiénistes est transposé pour servir les desseins de la spéculation. Confrontés à des problèmes architecturaux, les promoteurs sont eux-aussi capables d'inventer, ou de reprendre, des solutions spatiales nouvelles qui leur permettent de louer leurs appartements "fort cher", ce qui est leur premier but explicite.

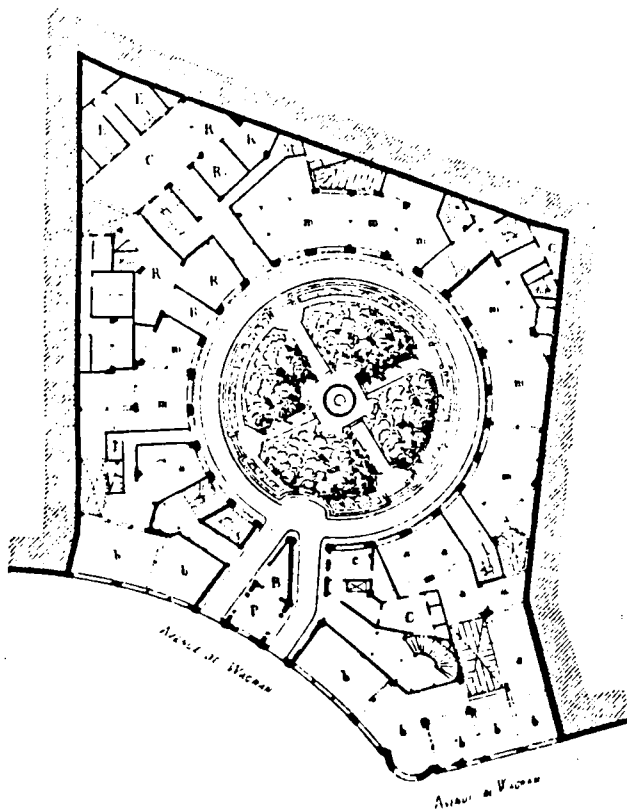
Mais il est sans doute peu hasardeux d'avancer l'hypothèse que les innovations architecturales ne sont pas motrices dans la démarche spéculative et donc qu'elles n'y sont pas ou peu favorisées a priori. Les promoteurs tendent à suivre la demande sociale plus qu'ils ne la devancent.



Plan des Etages.

AA. Antichambres.
 MM. Salles à manger.
 SS. Grands salons.
 ss. Petits salons.

CC. Chambres.
 UD. Cuisines.
 cc. Cabinets.
 WW. Water-closets.



Rez-de-chaussée.

P. Parc de
 B. Bureau de concubage.
 cc. Logement (d).
 bb. Boutiques.
 ss. Ateliers-artistiques.

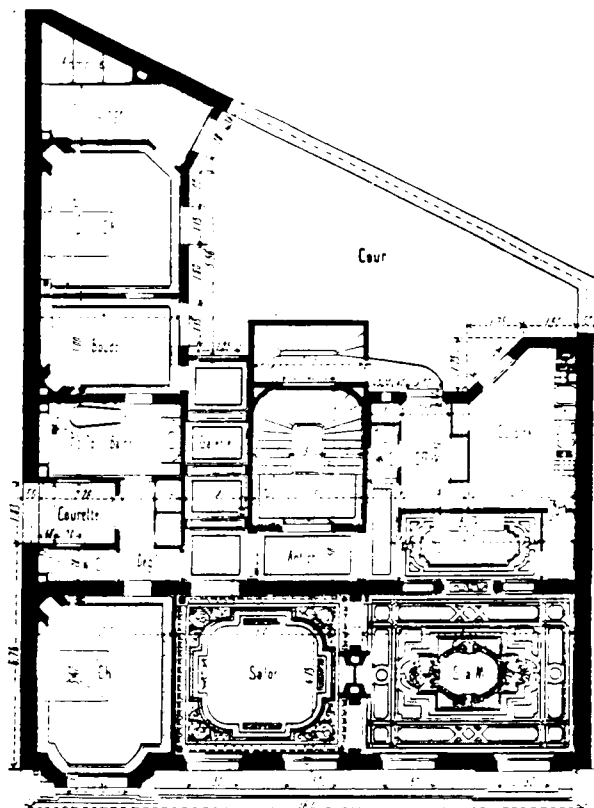
mm. Magasins.
 G. Cours.
 EE. Ecuries.
 RR. Remises.

"Cité mondaine" avenue de Wagram, 1882, Boussard, architecte.

II.3. Commande directe et Innovation.

Quand la commande est directe, le propriétaire choisit l'architecte qui va concevoir son habitation particulière ou l'immeuble dont il louera les appartements, et lui accorde une certaine confiance. Les architectes valorisent ce cas de figure qui leur laisse des marges d'expression plus grandes et les met en situation, selon eux, de créer et d'innover.

Un vrai projet d'architecture est unique, spécifique selon l'éthique professionnelle. Quand un appartement ou un hôtel aux deux premiers niveaux d'un immeuble est réservé à l'habitation du propriétaire, l'intervention de l'architecte, sur cette partie du projet, se lit à travers une conception, une décoration particulières et adaptées, comme le deuxième étage d'une maison avenue Daumesnil, habitée par son propriétaire.



Plan du deuxième étage de la maison 28, avenue Daumesnil, circa 1906, A. Borgeaud, architecte.

Pourtant dans la conception d'une maison ou d'un hôtel particulier, l'architecte doit respecter et traduire fidèlement le programme donné par son client. Une partie de ses connaissances pratiques est constituée de la science du propriétaire, affirme Rivoalen (10), "pour se tirer des épineuses difficultés de distribution et d'usage". Il ajoute que cette consultation doit être préalable au dessin du projet, car ce non-initié a une incapacité à se rendre compte de l'effet produit d'après les plans, coupes et élévations. Enfin, il recommande "de faire de la femme du client un collaborateur" et de ne pas oublier les domestiques. Les modes de vie de chacun constituent donc les fondements du programme de l'habitation. Sur les plans des hôtels, la dénomination des pièces est effectivement très précise et permet de lire l'affectation d'une manière sûre.

L'architecte accepte théoriquement d'écouter son client en ce qui concerne les choix de distribution qui renvoient aux usages. Il n'en reste pas moins qu'il doit aussi tenir compte des volontés de celui-ci pour le traitement et la décoration de la façade, ce qu'il admet mal pour cette matière jugée spécifiquement architecturale. L'architecte doit accepter de se vendre pour faire des affaires et nombre d'entre eux déplorent alors d'avoir à subir les caprices et le mauvais goût des "bourgeois". Les termes du conflit sont les mêmes depuis deux siècles. Le contexte idéal pour l'homme de l'art reste l'architecte qui construit pour lui-même ou pour un client éclairé.

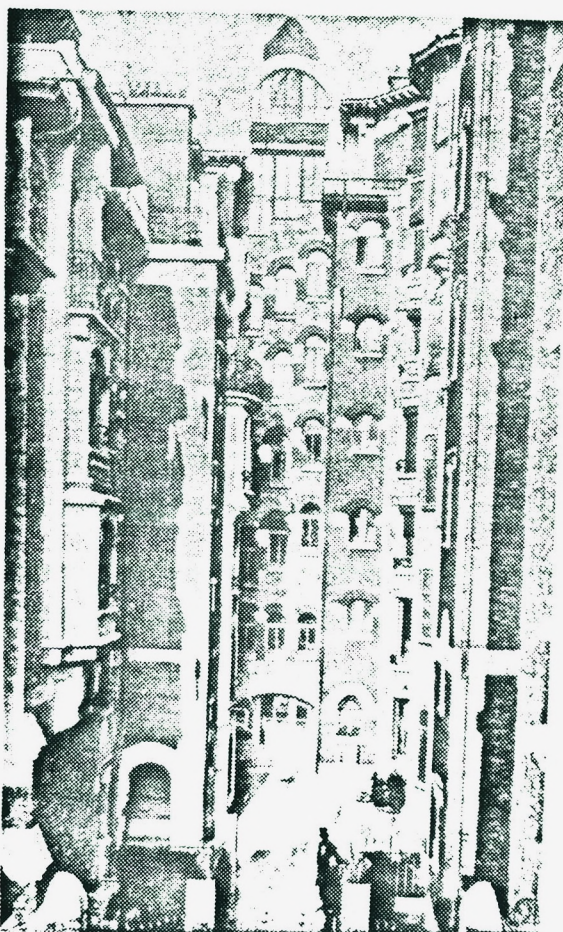
La villa de Majorelle, déjà citée, est exemplaire : Henri Sauvage conçoit l'habitation d'un artiste décorateur, dont il partage les idées. Pour Gabriel Mourey, journaliste de L'Illustration, cette villa a été pour l'architecte "la première occasion de se laisser aller à lui même, d'appliquer ses idées", "d'affirmer les droits de l'architecture moderne à être moderne".(11). Elle est reproduite dans plusieurs périodiques comme une oeuvre d'avant-garde.

Ce rapport direct entre architecte et client, mais aussi l'importance des moyens financiers, que l'on retrouve dans la conception des hôtels et des villas, vont contribuer à faire de ces deux types d'habitation le creuset d'expérimentations architecturales, tant sur le plan strictement formel que sur celui de l'usage : il s'agit de proposer un cadre spatial à des pratiques d'avant-garde. C'est là que les architectes, soutenus par leurs clients et dégagés des contraintes économiques, tentent de réaliser de véritables oeuvres dans lesquelles ils expriment leur pouvoir créatif et inventif.

Lorsqu'un propriétaire commande directement un immeuble de rapport à un architecte, la conception du bâtiment est dépendante du rapport qui s'établit entre les deux hommes. Le propriétaire est plus ou moins "éclairé". Quand l'architecte ou le constructeur possède le terrain, lorsque le ou les clients laissent des marges d'intervention plus grandes à l'architecte en qui ils ont

confiance, la situation est plus propice à l'introduction et à la spatialisation d'idées nouvelles, qu'elles soient constructives, architecturales ou liées au mode de vie d'une population qui se veut d'avant-garde.

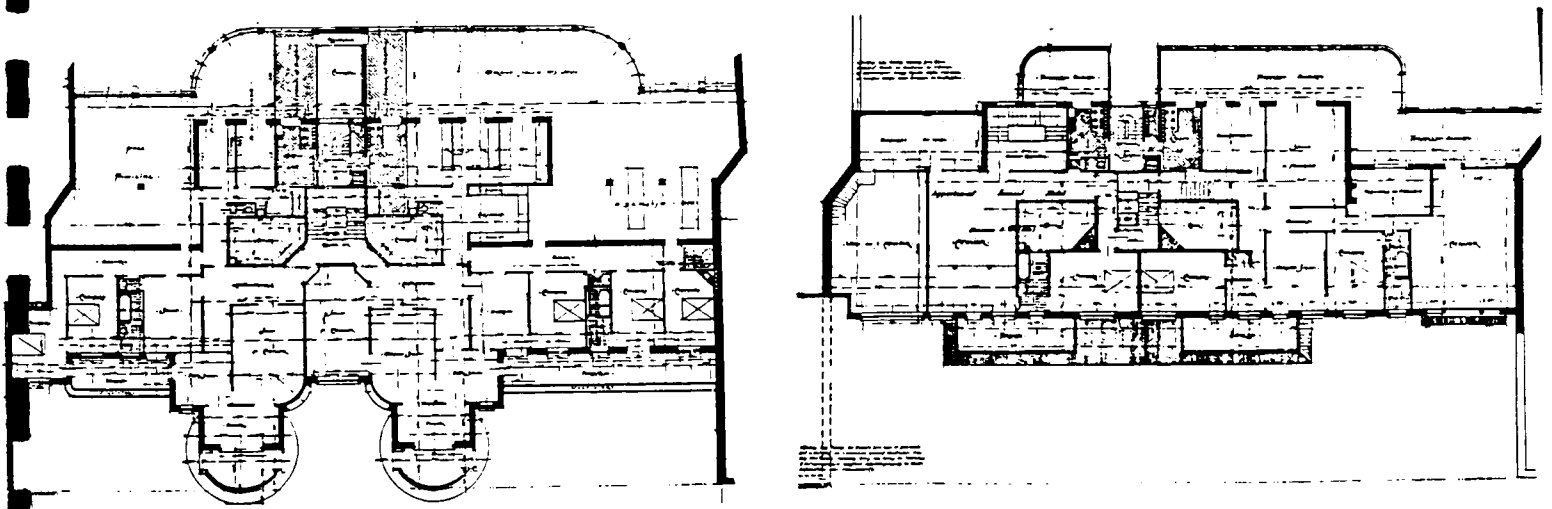
Ce phénomène est relevé à propos de plusieurs réalisations à cette époque. Dans sa présentation du Castel Béranger, le commentateur D'Hostingue souligne la bonne entente et la complicité de la propriétaire qui a laissé "carte blanche" à Hector Guimard et explique ainsi la qualité de ce projet: "Le côté pratique de toutes choses doit être avant tout envisagé et c'est justement parce que l'esprit trop pratique caractérise celui du siècle qu'il faut féliciter, avant tout et sans réserves, ce Propriétaire, ayant pleine confiance en son Architecte, lui ayant laissé carte blanche et n'ayant pas craint d'exposer hardiment ses capitaux en les mettant au service d'une tentative dont le succès pouvait être problématique. Le fait est assez rare pour que ce client reçoive les plus vives félicitations. Il a facilité une manifestation d'art; il a droit à des égards exceptionnels" (12). Célèbre par le travail de Hector Guimard sur le décor, le Castel Béranger est aussi moderne par d'autres dispositions architecturales comme sa cour ouverte, qui devient un lieu où l'on peut se rencontrer comme le suggère la position des deux hommes sur le dessin présenté.



Le Castel Béranger, 1899, Hector Guimard, architecte.

Les frères Perret sont propriétaires du terrain rue Franklin où ils construisent leur fameux immeuble. Celui-ci a pu être l'occasion d'utiliser le ciment armé d'une façon nouvelle et devenir, par la suite, en quelque sorte un manifeste. L'immeuble du 26, rue Vavin est une réalisation financée par la Société Anonyme des Maisons à Gradins, constituée d'amis de l'architecte Sauvage. Parmi ceux-ci, Frantz Jourdain qui habitera un appartement de cet immeuble. La réalisation d'une idée, plus que la rentabilité, était visée dans cette opération. Les innovations, tant au niveau constructif, forme de l'immeuble et distribution, qu'avaient proposées H. Sauvage et Sarazin, ont même dépassé certaines limites réglementaires. Le projet a été remanié trois fois pour l'obtention du permis de construire. Dans le premier plan proposé, des surfaces latérales sont ajoutées à une distribution luxueuse mais relativement banale et sont intéressantes quant à leur affectation, même si elles ont été abandonnées ensuite. D'un côté de l'immeuble, des salles d'escrime ont fait qualifier cette maison à gradins de "sportive", et de l'autre, un atelier d'artiste ou un hall familial se développe sur une double hauteur, un étage sur deux.

Ces trois réalisations, porteuses chacune d'idées pionnières, et leurs auteurs ont été largement consacrés par la postérité. Cette frange d'architectes, à l'avant-garde, concrétisent par des innovations dans leurs projets des réflexions sur de nombreux terrains qu'ils soient urbains, techniques, formels, liés au mode de vie. Leur architecture est nouvelle de tous ces points de vue. Lorsqu'ils vont se trouver face aux clients éclairés que sont les fondations, les architectes réaliseront dans le domaine de l'habitation économique, des projets qui, sans comparaison au niveau du coût et des buts avec les précédents, mettent en place des innovations de même ordre et des partis architecturaux semblables.



Plans du premier projet pour la rue Vavin, 1912, H. Sauvage et C. Sarazin, architectes.

II.4. Politiques des habitations à bon marché.

La question du logement ouvrier posée depuis le milieu du XIXe siècle n'avait trouvé que peu de solutions en 1880. De cette date jusqu'en 1914, les résultats quantitatifs sont toujours insuffisants par rapport aux besoins, mais d'autre part, une recherche et des projets vont être au contraire très poussés sur ce terrain par quelques-uns. La plupart des investisseurs restent sur leur garde quand ils ne sont pas sûrs de la rentabilité de ce type d'opérations, l'Etat met du temps à comprendre quel rôle il doit jouer pour obtenir quelques résultats, de nombreux architectes dévalorisent toujours cette architecture, une certaine méfiance des ouvriers subsiste même s'ils revendiquent le droit à une habitation décente. Cependant les commanditaires, que sont les sociétés civiles d'habitations à bon marché, dont certaines seront par la suite reconnues Fondations d'utilité publique, et des architectes qui se penchent spécifiquement sur ce problème, mettent en place une véritable recherche suivie et réalisent des projets très aboutis, caractéristiques de cette période.

La situation concernant le logement ouvrier n'est pourtant pas brillante au début de ces années. A partir de 1880, se produit un phénomène de crise de l'activité immobilière, alors qu'il y a sur-production d'habitations bourgeoises et sous-production de logements modestes dont se détournent les investisseurs. Mais paradoxalement, un grand nombre de vacances est constaté dans cette dernière catégorie. Beaucoup de ces habitations économiques se révèlent inaccessibles à une frange importante de la population, insolvable, qui continue à s'entasser dans des taudis surpeuplés. D'une part, les salaires sont très bas, l'ouvrier ne peut investir dans son logement, et d'autre part, il consacre traditionnellement une part peu importante de son budget à son habitation.

Pourtant, l'amélioration des conditions de logement est une revendication des syndicats et autres groupements ouvriers. Et la réflexion de la bourgeoisie à propos de l'habitation économique soutenue par des desseins politiques, contenir cette classe ouvrière amoralisée et "dangereuse", est aussi, à cette période, suscitée par sa prise de conscience du devoir social. Mais ses propositions se limitent encore le plus souvent à accorder le minimum acceptable de son point de vue. La devise "Plus de moralité, moins de mortalité", qui accompagnera les réalisations d'habitations à loyers économiques, parle d'elle-même. De plus, l'idée, sous-jacente mais pas toujours implicite, est que la matérialité d'un logement et l'intériorisation des habitudes domestiques qu'il permet -celle des "bonnes" valeurs bourgeoises-, rendraient possible un contrôle du groupe et des individus.

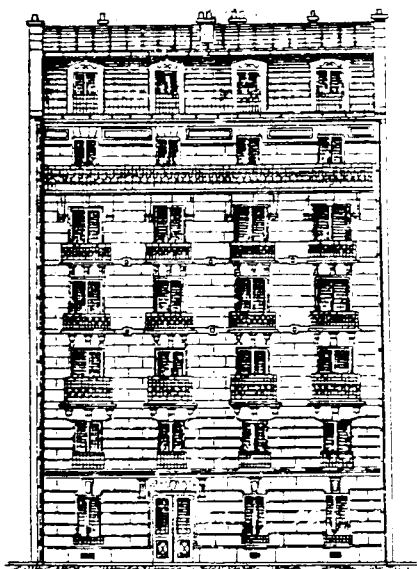
Avant 1890, la question du logement ouvrier ne suscite que quelques réalisations émanant

d'initiatives dispersées. Les particuliers ou les sociétés construisent peu d'habitations économiques car leur exploitation n'est guère rémunératrice. Quelques patrons, suivis par les philanthropes, vont édifier des cités ouvrières constituées le plus souvent de maisons individuelles. Même si elles représentent un idéal, elles sont difficilement réalisables en milieu urbain. Et les quelques réalisations exemplaires très citées ne font pas oublier la pénurie en matière de logements pour les plus démunis, surtout en ville. En 1889, seulement quatre sociétés de dimension significative étudient et construisent, en France, des immeubles collectifs économiques, toujours dans de petits programmes.

Lors de l'Exposition Universelle de 1889, le premier Congrès International des Habitations à Bon Marché (HBM) marque le point de départ d'une action organisée en leur faveur. Ce Congrès examine différentes questions relatives aux HBM, du point de vue économique et financier, de la législation, de la salubrité et du point de vue moral. Y est exprimée en tout cas une prise de position non équivoque quant à la production du logement ouvrier : "C'est à l'initiative individuelle ou à l'association privée qu'il appartient de trouver la solution appropriée à chaque cas particulier. L'intervention directe de l'Etat ou de l'autorité locale sur le marché, venant faire concurrence à l'industrie privée ou tarifier les loyers, doit être écartée; elle ne peut être admise que s'il s'agit de moyens de communication, de police sanitaire et de péréquation fiscale."(13)

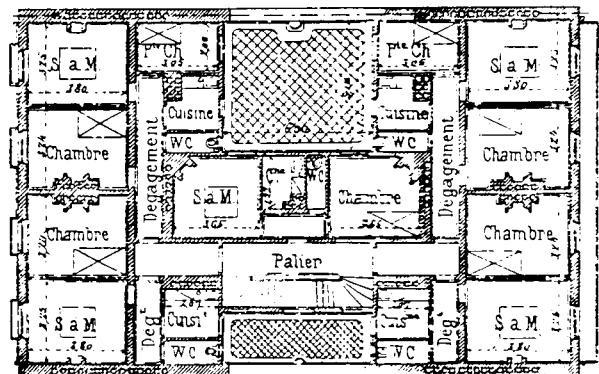
A la suite de ce Congrès est créée en 1890 la Société Française des Habitations à Bon Marché qui informe mais ne réalise pas d'habitations. L'aide de l'Etat reste timide et sans grand impact avec la loi Siegfried de 1894 qui permet la création, facultative, d'un ou plusieurs comités départementaux. Ceux-ci ont la vocation d'encourager la construction, l'amélioration et l'acquisition de maisons salubres et à bon marché en organisant des conférences et des concours, en diffusant des informations et des publications. Les sociétés anonymes ou coopératives peuvent bénéficier d'emprunts à taux réduit pour construire des logements dont le loyer ne peut dépasser 375 francs par an. Elles bénéficient d'un régime fiscal privilégié à condition de limiter leurs dividendes à 4%. D'autre part, les habitations à bon marché sont exonérées pendant cinq ans de l'impôt sur les portes et fenêtres et de l'impôt foncier. Lorsqu'elles privilégient leur vocation sociale, les sociétés qui construisent, arrivent souvent à des difficultés de gestion. De toute façon, la difficulté à trouver des sources de financement bon marché auprès des caisses placées sous la tutelle de l'Etat qui craignent l'insolvabilité de la classe ouvrière, engendre des résultats quantitatifs réduits (170 logements par an pour toute la France pendant ces années).

Les petits immeubles construits en ville à cette date sont des maisons de rapport où l'innovation, recommandée mais coûteuse, n'a guère de place. Les logements sont réduits et ne visent qu'à être rentables. Seule la présence, encore bien aléatoire, de quelques éléments de confort tels que l'eau, le gaz, les w.c. montre un certain progrès. Les idées débattues sur l'habitation ouvrière doivent s'adapter au contexte économique voire même sociologique, sous peine d'inadéquation entre l'offre et la demande. Les logements de trois pièces restent vacants, trop chers : "A Paris, l'ouvrier n'aime pas beaucoup rester dans son intérieur : une fois sa journée finie, il préfère chercher des distractions dehors"(14). Il semble que les différents partenaires aient jugés à ce moment que le logement ouvrier doit effectivement être composé au maximum de deux chambres et d'une cuisine pour être loué. Effectivement Emile Cacheux affirme que "les logements de trois pièces et cuisine sont peu appréciés par les ouvriers"(15). Pourtant la présence de trois chambres qui permettent la séparation parents-enfants et garçons-filles est un des thèmes largement défendu par les moralistes à ce moment. La définition de la nécessité n'est pas la même pour tous. Les premières habitations économiques, qui ne le sont pas assez pour les plus pauvres et les familles nombreuses, s'adressent effectivement plutôt à l'élite de la classe ouvrière, qui a un emploi stable et qualifié.

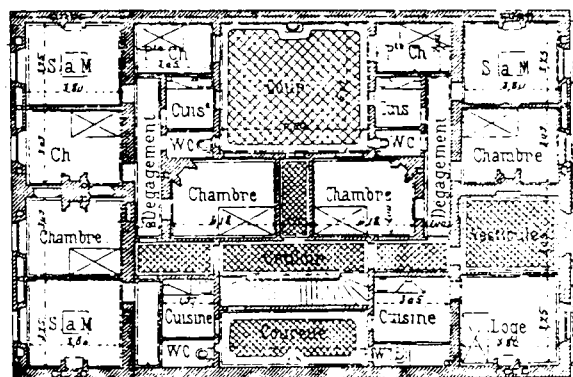


La façade de la maison est en pierre de taille. Le socle des murs sur rue cour et courette est en pierre dure et lesol des dites cours et courrettes dalle en ciment.

Plan des Etages



Plan du Rez de Chaussée



Maison à étages rue Jean Dolfus, 1900, Hennequin, architecte.

La décennie suivante va marquer un certain changement sur ce terrain. Des sociétés qui se fixent comme but la construction d'habitations à bon marché, puis les Fondations, commencent à définir de nouvelles stratégies à partir d'une réflexion spécifique. A partir de 1899, le Groupe des Maisons Ouvrières qui deviendra Fondation G.M.O., reconnue d'utilité publique en 1907, la Fondation Rothschild avec son célèbre concours de 1905, la Fondation Singer-Polignac en 1911, pour ne citer que les plus connues, réalisent des ensembles d'habitations à bon marché qui intègrent de nouveaux modèles d'organisation et deviennent bien souvent de véritables terrains d'expérimentation. Parallèlement certaines d'entre elles mènent une recherche soutenue, continue tout au long de cette période sur des questions nouvelles posées par l'hygiène ou la sociologie et elles font le choix de solutions architecturales adaptées et innovantes de nombreux points de vue, du plan de masse à la définition du logement. Ces commanditaires sont ouverts aux innovations, proposées par les architectes et iront même jusqu'à les susciter lorsqu'ils jugent ces derniers trop timides. Ceux-ci, comme A. Augustin Rey, Henri Provensal, Auguste Labussière ou Georges Vaudoyer constituent une génération nouvelle, porteuse d'idées et de théories qui bouleversent les conceptions traditionnelles de l'architecture et de l'éthique de la profession. L'éventail des populations concernées par ces logements économiques s'élargit. Les opérations s'adressent aux ouvriers et aux petits employés, aux familles nombreuses et aux célibataires. Très recherchées, elles sont de véritables succès.

Pendant ce temps, l'effort de l'Etat se poursuit sur le plan législatif. La loi Strauss de 1906 rend obligatoires les comités départementaux de patronage des habitations à bon marché et de prévoyance sociale qui se substituent aux précédents. Ils sont habilités à délivrer des certificats de salubrité qui donnent l'accès aux facilités fiscales. Autour de cette notion de salubrité qui renvoie à des dispositifs quantifiables mais aussi à des pratiques que l'on aimerait contrôler, se lit une certaine ambiguïté d'interprétation des législateurs. Ces normes de salubrité fixent des minima pour les volumes des pièces (à Paris une pièce habitable doit avoir plus de 9m²), pour les surfaces des vitrages. Mais l'article 10 du projet du comité de patronage de la Seine, limite les dimensions des réduits et cabinets de toilette à 1,25m de largeur et 1,80m de longueur " en vue d'empêcher la transformation ultérieure des locaux accessoires en logements de nuit nécessairement insalubres". Lucien Ferrand s'insurge contre cette intrusion dans le domaine privé. "Le Comité doit certifier la salubrité de la construction et non pas celle des moeurs et coutumes de ses habitants. Interdire une pareille installation serait souvent conduire la mère de famille à faire un travail mal odorant ou inconfortable dans la salle à manger ou dans la cuisine, ce à quoi l'hygiène n'aurait rien à gagner. Si la crainte qu'un enfant puisse coucher dans une

pareille pièce est justifiée par l'expérience, elle n'est pas une raison suffisante pour en interdire l'existence, de même que la crainte que la ménagère ne fasse la lessive dans son logement n'est pas un motif suffisant pour réduire le débit des robinets d'eau." (16). Cette anecdote rappelle le flou de la limite entre les normes d'ordre physique dans le logement et celles d'ordre moral au niveau des modes de vie, pour les décideurs.

L'intervention des communes et de l'Etat ne se concrétise qu'avec la loi Bonnefoy de 1912, qui crée les offices publics d'habitations à bon marché. Pour fixer les maxima de loyers, elle met également en place une typologie des logements en fonction du nombre de pièces, du trois pièces cuisine à la simple chambre. Pour encourager la natalité dont la baisse inquiète les pouvoirs publics, une loi sur l'assistance aux familles nombreuses est votée en 1913. Pour celles-ci mais aussi pour les plus démunis, des logements devront être prévus. De tels programmes qui avaient déjà été proposés par la Société des Logements Economiques pour Familles Nombreuses, par exemple, prennent désormais la forme d'une obligation pour les communes. Enfin, en janvier 1914, L'Office Public d'H.B.M. de la Ville de Paris est créé et doté pour entamer ses activités de maître d'ouvrage.

Si l'effort des Fondations en matière d'habitations à bon marché n'a pu que résoudre partiellement une question immense quantitativement, la qualité de ces réalisations est néanmoins exemplaire à cette période et c'est pourquoi nous avons été amenées à présenter largement leur travail.

II.5. Des programmes spécifiques pour les HBM.

Les programmes d'habitations à bon marché constitués pour les projets réalisés par les Fondations avec leurs architectes, donnent à lire une nouvelle conception du logement. D'une part, ils ne sont plus définis comme des réductions des programmes d'habitation bourgeoise et s'en démarquent par leur contenu et leurs orientations. D'autre part, ils introduisent des équipements communautaires, éléments nouveaux qui redéfinissent l'habitation même et qui vont devenir spécifiques de ce type de réalisations à cette période.

Ces programmes sont fondés sur des principes que reflètent les dénominations des projets d'architectes, anonymes lors des concours, qu'ils soient hygiénistes : "Aeris Solis", "Le soleil luit pour tout le monde", "Pro Hygiène",..., qu'ils défendent la famille : "Pour nos petits", "Ménage le Petit, mais ne crains pas le grand",...ou bien moralistes : "Labor et Libertas", "Confiance en l'avenir", "Fais ce que dois", "Anti-luxe", "L'aisance du foyer fait la prospérité sociale", etc. Dans ces programmes, sont mis en

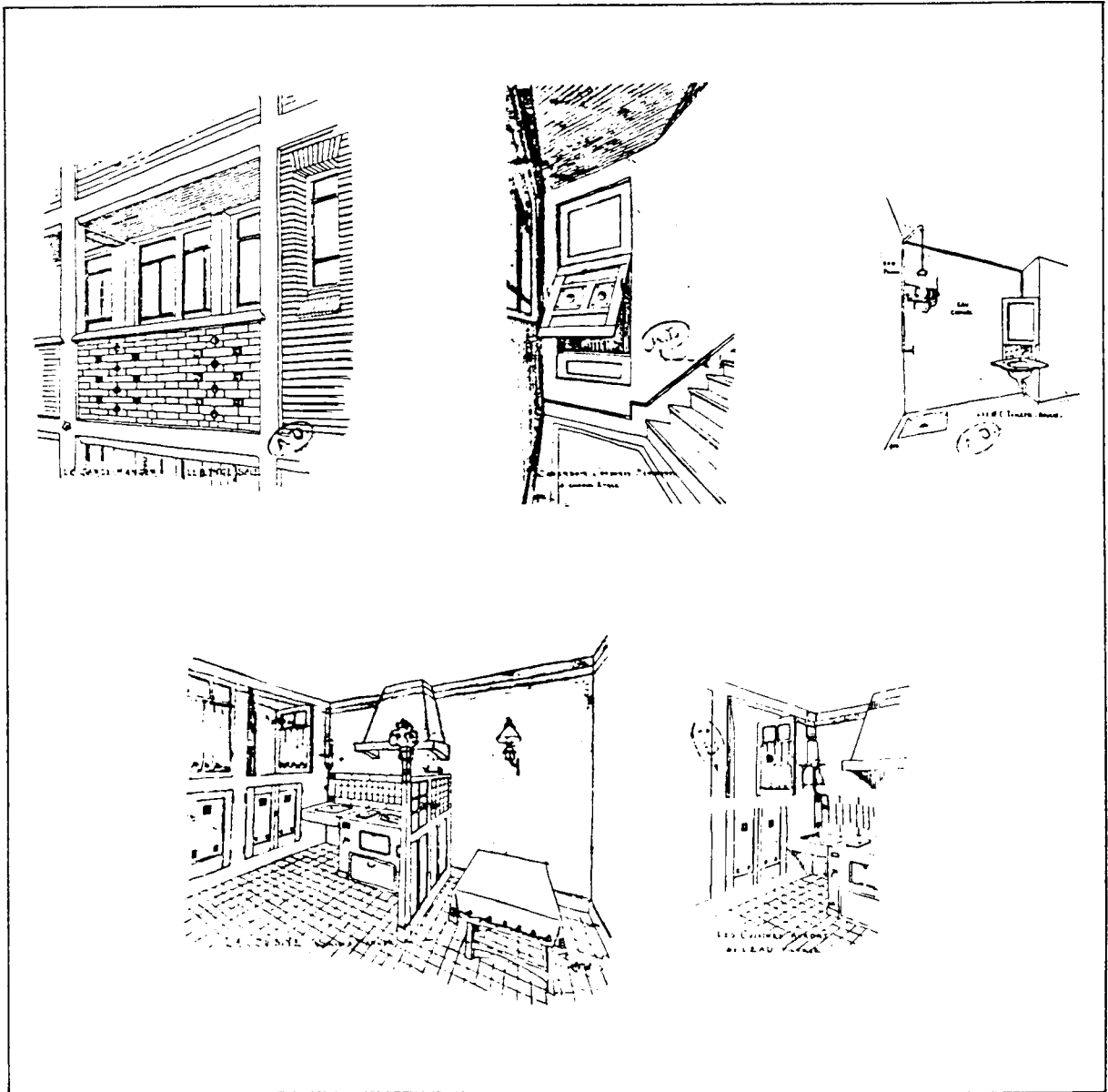
avant certains points qui, dans les autres catégories d'habitations, sont secondaires ou restent implicites. Ici on pénètre dans un autre monde où l'attention se porte plus sur les gestes triviaux de la vie quotidienne que sur les règles de savoir-vivre de la bonne société. Les orientations des programmes sont communes autour de cinq points concernant l'immeuble, le confort, les dispositifs et la décoration du logement et enfin, les services généraux. Les diverses Fondations font bien souvent des choix semblables en matière de programmes, elles s'inspirent mutuellement, mais des différences existent néanmoins, elles s'attachent chacune à des points particuliers qu'elles résolvent avec des solutions architecturales qui leur deviennent spécifiques.

Les premières règles portent sur le volume et l'implantation de l'immeuble, proscrivent les courettes et encouragent l'élargissement des cours qui deviennent des rues intérieures avec des jardins. Le Groupe des Maisons Ouvrières préfère sacrifier une part de ses profits, il ne va pas jusqu'aux limites autorisées légalement et réduit la densité et la hauteur des immeubles pour améliorer l'aération et la pénétration de la lumière. La double orientation des logements est souvent recherchée et un minimum de hauteur sous-plafond est aussi fixé. Ce type de règles concerne toutes les catégories d'habitations à cette période mais malgré le poids de l'économie dans ces réalisations qui doivent être bon marché, l'hygiène est ici une loi inconditionnelle.

Un autre type de recommandations est constitué par les éléments de confort, le chauffage, l'eau courante, l'éclairage, qui sont nouveaux dans l'habitation de cette catégorie sociale. Qu'ils soient nécessaires à tous, ne se discute plus et fait l'objet d'un consensus. Mais ils sont coûteux et ils ne sont pas toujours utilisés à bon escient par les locataires, il faut donc trouver des solutions adaptées. Les réalisations diffèrent par les choix que chaque fondation fait en ce domaine, qui dépendent de leurs propres positions idéologiques d'une part, et d'autre part, qui sont aussi fonction de la population à laquelle elles s'adressent, des plus miséreux à une population de petits employés. Le chauffage est en général prévu collectivement, l'éclairage est au gaz ou à l'électricité, les locataires faisant ensuite le choix de l'une ou l'autre énergie selon leurs possibilités financières. L'eau froide est distribuée dans les logements à la cuisine et dans le cabinet de toilette, quand il existe. L'eau froide est même gratuite dans les réalisations du Groupe des Maisons Ouvrières. La question de l'eau chaude est plus sujette à discussions. Elle est bien souvent considérée comme un luxe coûteux. Dans son programme-type, H. Provensal, l'un des architectes de la Fondation Rothschild, ne la propose que pour les services généraux.

Les principes de décoration intérieure font aussi l'objet d'une attention particulière, mais ils n'ont rien de commun avec les règles d'ornementation des appartements bourgeois. C'est à l'hygiène qu'ils se réfèrent plus qu'à une recherche artistique. Les revêtements de sol et de mur ne doivent pas retenir la poussière et être faciles d'entretien, voire lavables. Cette recommandation vise à faciliter le travail de la ménagère qui doit maintenir propre son logis.

La volonté d'introduire dans le logement des petits équipements participe également de cette même attention. Les gestes de la vie domestique sont pris en compte dans le détail.



Croquis accompagnant le projet de Ventre et Besnard pour le concours de la fondation Rothschild, 1905.

L'évacuation des ordures est un sujet très discuté. Le Groupe des Maisons Ouvrières n'est pas satisfait des systèmes existants et refuse l'installation de vide-ordures, que la Fondation Rothschild, elle, propose. Dans tous les programmes, des dispositifs comme le garde-manger, le coffre à linge sale, les placards et débarras, le balcon sur la cuisine où l'on peut brosser chaussures et habits, etc. ont une large place. Même si ceux-ci existent dans les programmes des habitations luxueuses, ils n'y sont pas énoncés avec la même importance.

Les dispositions des chambres sont toujours en question face aux principes moralistes, qui visent à séparer les sexes, qui assurent une surveillance mutuelle des individus, etc. Le dispositif de la salle commune, la séparation de la cuisine font encore l'objet de choix particuliers. L'octroi d'une salle de bains ou plutôt salle de douches de petites dimensions à l'intérieur du logement n'est pas à l'ordre du jour. Elle est encore considérée comme un luxe pour cette catégorie sociale. Des bains-douches collectifs lui sont préférés. Nous étudions dans les chapitres suivants les dispositifs propres aux logements.

La grande innovation de ces programmes d'habitations à bon marché réside certainement dans la mise en place de services généraux, communs aux locataires d'un même ensemble. Ceux-ci compensent bien sûr l'exiguïté des logements modestes. Ils ont une vocation sociale, mais sont aussi le moyen d'apprendre les bonnes manières d'habiter. Toutes les fondations, tous les architectes ne proposent pas des services identiques, mais ceux-ci sont cependant de même ordre, leurs buts étant assurément semblables.

Certains d'entre eux devaient permettre de désencombrer l'espace du logement. Des lieux pour les jeux des enfants sont parfois prévus, des cours et, pour les jours de pluie, des préaus couverts. Des locaux pour les bicyclettes et les voitures d'enfants sont presque toujours installés au rez-de-chaussée des immeubles. La Fondation Rothschild intègre dans ses programmes une chambre mortuaire, lieu décent pour un locataire qui vient à décéder. Rue Ernest Lefèvre, le Groupe des Maisons ouvrières équipe des ateliers familiaux qui disposent d'une force électrique, pour permettre aux ouvriers de vaquer à des travaux à façon ou de bricolage, de couture...

Dans un but social, la Fondation Rothschild propose une clinique où l'on peut opérer et consulter. Malgré le sacrifice financier que cela représente, le Groupe des Maisons Ouvrières instaure une bibliothèque et une salle de lecture, où lire et jouer, un fumoir dans plusieurs de ses opérations. L'université populaire prévue par Henri Sauvage dans l'immeuble rue Trétaigne prend en compte les aspirations de promotion de la classe ouvrière.

Beaucoup de ces services communs ont aussi la vocation d'éduquer. A cet effet, des lavoirs et des bains-douches sont proposés collectivement dans de nombreuses réalisations, que ce soient celles des Fondations, ou l'immeuble du Foyer rue Laplace de G. Vaudoyer, l'immeuble "Le Progrès" de la Société des Logements Economiques conçu par Guyon, l'immeuble bd Bessières de A et Louis Feine. Laver son linge, se laver sont des opérations plus faciles dans ces lieux que dans des petits logements. Ne pas faire la lessive ou la toilette chez soi pour ne pas surcharger l'air d'humidité procède d'une volonté hygiénique. Mais apprendre la propreté, celle du corps et celle du logis, apprendre les gestes convenables par l'exemple, par l'utilisation d'équipements, relèvent d'un souci éducatif. Ces services communs sont d'une exploitation et d'une surveillance faciles. Pour les rendre efficaces et "attractifs", ils sont complétés d'équipements en grand nombre, très étudiés et d'une technologie parfois très sophistiquée.

Des écoles d'enseignement ménager, par exemple dans l'immeuble "Le Foyer" rue Laplace de G. Vaudoyer, et des crèches, une goutte-de-lait, par exemple dans l'immeuble bd Bessières de Feine, ont également cette vertu de transmettre certaines façons de faire, des soins de propreté à la cuisine en passant par la tenue du ménage. Elles permettent à la ménagère de comprendre et d'utiliser les services précédents à bon escient. L'instituteur et "surtout l'institutrice" ont un rôle à jouer auprès des enfants fréquentant les écoles au sein de ces réalisations. Ils "doivent enseigner à leurs élèves qu'un logement n'est sain que s'il est propre et ne retiendra l'ouvrier que s'il est gai et bien entretenu". (17). Des petits commerces (dont le genre est choisi), des restaurants ou cafés (dans lesquels sont contrôlés non seulement l'alimentation mais aussi le comportement individuel) sont parfois aussi implantés au rez-de-chaussée. Ces services tomberont en désuétude après l'époque des fondations. Ils seront jugés trop coûteux à un moment où l'économie se fait plus stricte encore, où leur qualité devient synonyme de superflu.

Si ces solutions architecturales ne seront pas reprises après la guerre, le type de réflexions mené à cette période va être poursuivi par les théoriciens du logement minimum. Les gestes ménagers, par exemple, qui étudiés dans les habitations à bon marché, ne sont pas alors pris en compte dans l'habitation des classes aisées où les domestiques accomplissent ces tâches, retiendront l'attention de ces architectes. Les dimensions du logement, la surface ou le volume des pièces, qui sont alors fixées qualitativement à partir des règles d'hygiène pour assurer plus d'air et de lumière, deviendront des normes simplement quantitatives. Et ce genre de principes sera mis à profit plus tard dans la théorie fonctionnaliste pour toutes les catégories d'habitations.

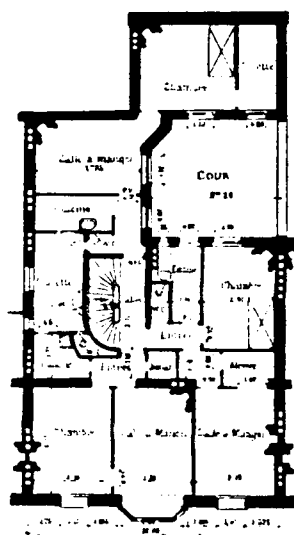
II.6. Des plans adaptés.

L'attention des concepteurs à adapter les programmes d'habitations collectives à la demande est assez remarquable à cette période. Explicitement elle s'adresse plutôt aux propriétaires qu'ils soient personnes physiques ou morales, qui attendent un bon rendement locatif. Indirectement donc, les architectes doivent adapter les appartements à la demande potentielle des futurs locataires et ils choisissent pour cela de diversifier leurs projets et de les fonder sur des observations de type sociologique.

Dans les immeubles de rapport, ils proposent des appartements réputés être d'un "usage banal". Mais cette banalité ne veut pas dire uniformité. Des architectes vont alors, au contraire, chercher à diversifier les appartements à louer. Les habitants étant tous différents, il faut donc leur proposer une certaine variété de choix pour multiplier les chances de location et éviter les vacances. De ce fait, ces concepteurs vont manifester une certaine attention sociologique vis-à-vis des habitants, attention qui s'affine dans le temps et qui se détache parfois de ses premiers desseins (intéressés) pour se constituer en tant que telle.

La construction d'une maison de rapport est le problème le plus compliqué de l'architecture pour Gabriel Mourey, journaliste de *L'Illustration* pour que dans cet "édifice susceptible de correspondre à tant de besoins divers (...) des êtres civilisés contemporains, de psychologie et de physiologie totalement diverses, d'habitudes, de position de fortune, de genre de vie totalement différents, puissent se sentir chez soi, avoir l'impression d'un foyer." (18).

L'architecte fait quelquefois varier, d'un appartement à l'autre, la qualité des prestations proposées comme la surface, le nombre et la qualité des pièces, des équipements...pour répondre à différentes structures du groupe domestique : célibataire, ménage, famille avec enfants. Le plan des étages de la petite maison de rapport rue Morard à Paris montre trois petits appartements d'importance à peu près égale (deux ou trois pièces et cuisine) mais "variés sous le rapport de la surface des pièces et des avantages ou agréments particuliers à chaque distribution ou situation.(...) Ainsi, voyons-nous le logis *sur cour* comprenant une petite pièce très utile (toilette-garde-robe) qui, pour certains locataires, compense la situation. Le logis à bow-window, avec sa chambre sur rue, serait le plus agréable pour un ménage sans enfants"(19).



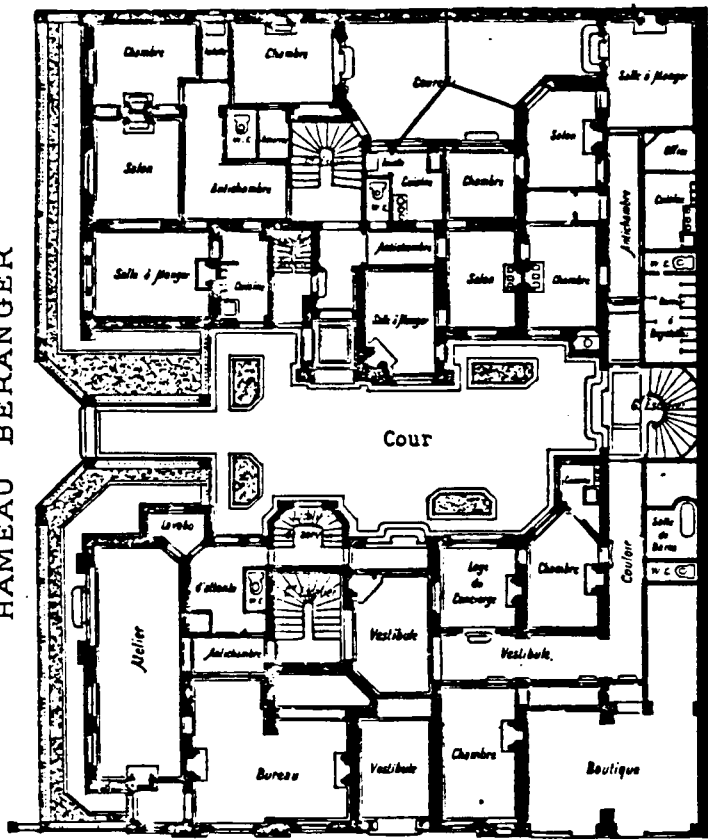
Petite maison de rapport rue Morard à Paris, 1905, Emmanuel Brun architecte.

Diversifier les plans des appartements est aussi une prise de position architecturale d'avant-garde à cette période. L'immeuble du Castel Béranger construit par Guimard comprend 36 appartements dont les plans sont tous différents les uns des autres parce que, souligne cet architecte, "il serait remarquable que les 36 clients partageassent tous les mêmes exigences et les mêmes goûts"(20).

D'autres possibilités de flexibilité existent. Le refend entre deux appartements n'est quelquefois pas fermé ce qui laisse la possibilité d'affecter les pièces contigües à l'un ou à l'autre avant la location. Ce procédé est déjà ancien. Mais des dispositifs permettent aussi aux habitants de modeler la distribution, de façon temporelle selon les usages, selon leurs différences.

Pourtant l'architecte propose toujours un plan d'habitation défini et structuré, même lorsqu'il pourrait laisser au locataire la possibilité de le dessiner lui-même. En effet, dans les immeubles à usage mixte, les étages inférieurs affectés à des locaux commerciaux "doivent être aussi libres que possible de points d'appuis, afin de pouvoir opérer, à l'aide de cloisons légères, les subdivisions variables que peuvent demander les locataires successifs. Les points d'appuis sont donc constitués par les murs et par de rares poteaux en fer"(21). Pourtant, dans l'immeuble de ce type rue Réaumur conçu par Walwein, les plans des étages élevés réservés à des appartements, sont tout à fait traditionnels. Ils n'utilisent pas la possibilité de flexibilité et reproduisent au contraire des dispositions permises par la maçonnerie.

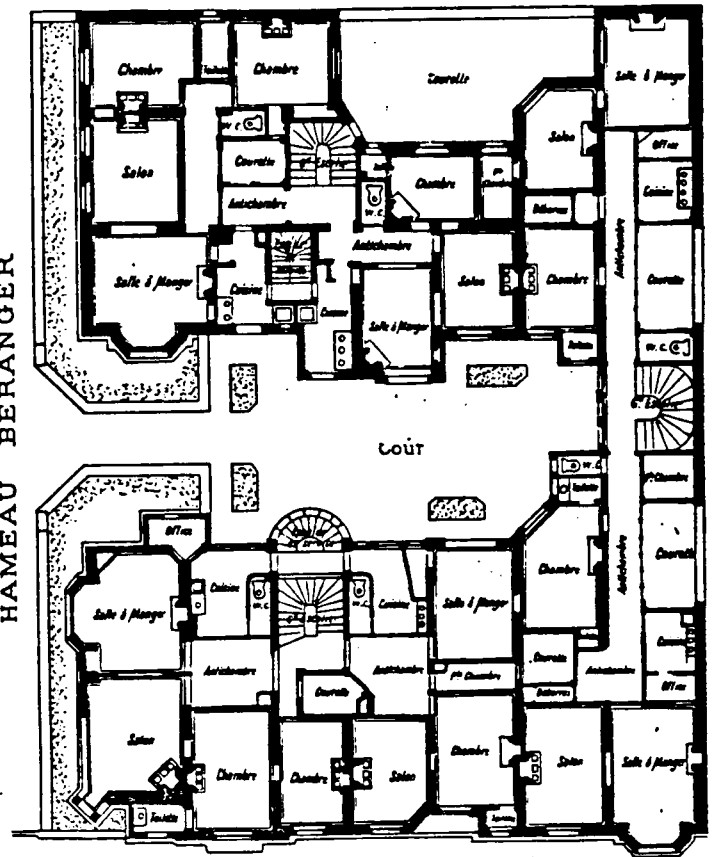
HAMEAU BÉRANGER



RUE LAFONTAINE

Plan du rec-de-chaussee.

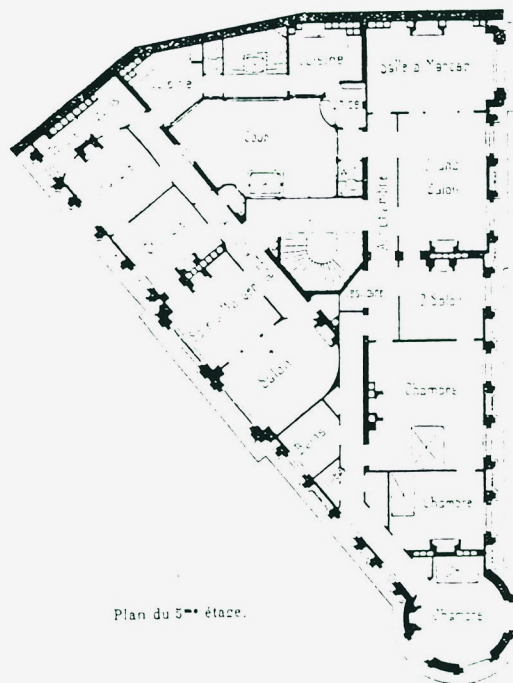
HAMEAU BÉRANGER



RUE LAFONTAINE

Plan du deuxieme etage.

Le Castel Béranger, 16 rue Lafontaine, 1899, Hector Guimard, architecte.



Plan du 5^{me} étage.

Immeuble utilitaire rue Réaumur et de Cléry, 1899, A. Walwein, architecte.

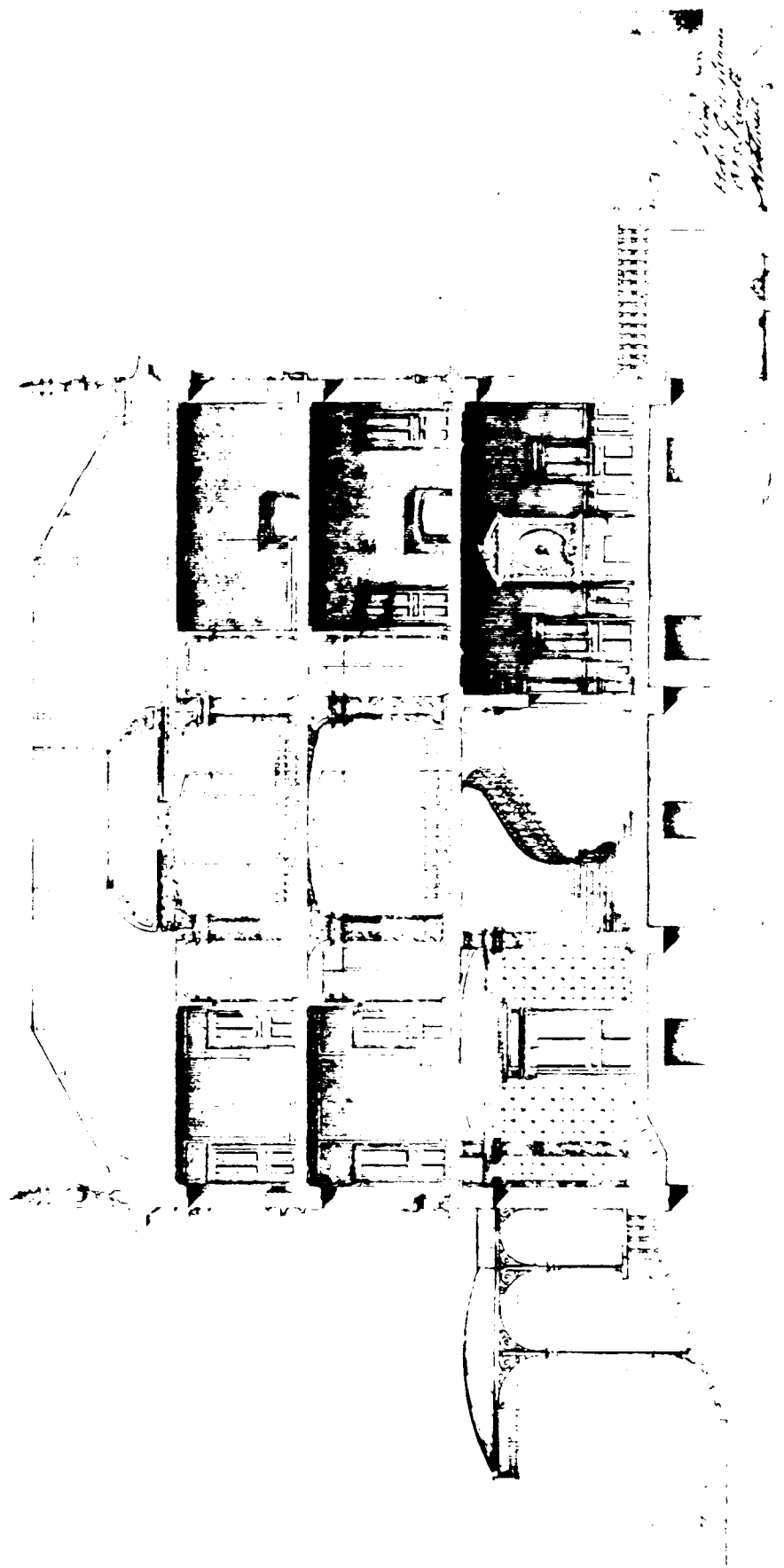
Le plateau libre existe déjà, mais la flexibilité totale qu'il peut offrir n'est pas utilisée pour l'habitation. L'idée que l'habitant puisse décider lui même de la distribution de son logement n'est pas encore émise par des architectes. Au contraire, à ce moment, tous revendiquent ce savoir comme une de leurs compétences.

En effet, l'architecte va souvent alors revendiquer une certaine spécificité de son rôle à travers le regard sociologique qu'il porte sur d'autres classe que la sienne, en particulier la classe ouvrière pour concevoir des habitations économiques. "...sa situation dans la société aussi bien que sa connaissance spéciale des moeurs et des besoins de la classe populaire font de lui un précieux auxiliaire pour tous ceux qu'anime le généreux désir d'améliorer la condition matérielle du pauvre" (22). Ce n'est certes pas un savoir traditionnel qui serait transmis dans la cadre des institutions. Mais il est vrai que, d'une façon très marginale toutefois, et pour accaparer un marché qui ne doit pas leur échapper, certains s'appliquent à ce travail nouveau. Des débats, qui ne sont pas menés dans l'ensemble par des architectes, existent et portent témoignage de ce regard sur la classe ouvrière. Le choix des dispositifs comme la salle commune ou la salle à manger-cuisine, comme le cabinet de toilette, la douche ou les bains collectifs a été sujet à de nombreuses controverses. Des enquêtes sont parfois menées auprès des futurs locataires. La suite des publications du Groupe des Maisons Ouvrières montre que chaque projet fait l'objet de nombreuses recherches et études préalables se fondant sur leurs propres expériences, sur celles des autres Fondations et sur celles des étrangers. La Fondation Weill fait un sondage pour connaître la clientèle de l'immeuble qu'elle donne à concevoir en 1909 à l'architecte Georges Debrie et les logements sont ensuite adaptés aux modes de vie des employés, groupe auquel appartiennent les futurs locataires. L'élargissement des catégories auxquelles s'adressent les habitations à bon marché (alors qu'elles s'adressaient plutôt à l'élite de la classe ouvrière) conduit à concevoir des logements différenciés. Mais des observations de type sociologique, qui vont souvent dans le sens d'une recherche de qualité, ne peuvent servir de justificatifs à l'exiguïté de certains logements et à l'économie des moyens engagés.

De toute façon, ces débats et enquêtes commencent à se tarir avant-guerre, pour être remplacés par la recherche d'une typologie des logements qui paraît plus opérationnelle et rationnelle. En 1913, avant même la création de l' Office de la Ville de Paris, la Préfecture de la Seine organise un concours pour la construction d'habitations à bon marché, sur deux terrains, rue Emile Zola et rue Henri Becque. Ces réalisations sont très "ciblées". La première est d'un "type courant", d'un "aménagement normal" (23) avec des éléments de confort, l'eau, le gaz, les w.c. et des dispositifs comme l'entrée et la

penderie, pour la frange supérieure de la classe ouvrière, tandis que la seconde est d'un type plus sommaire, pour les relogés des taudis. Dans chaque groupe deux tiers des logements sont prévus pour les familles nombreuses. Ils sont hiérarchisés en plusieurs catégories. Ces logements seront érigés en types par l'Office de la Ville de Paris après la guerre. Le concept de type est utilisé pour mettre en correspondance un plan de logement et une couche sociale. Les schémas distributifs se figent, les surfaces sont normées. Les types sont hiérarchisés en fonction des ressources et de l'effectif des familles locataires. Leur adoption correspond au terme des débats et efforts d'innovations architecturales dans l'habitation à bon marché. Désormais se sera une politique de modélisation qui prévaudra et qualifiera la production future du logement social.

1. J. Guadet . -*Eléments et théorie de l'architecture*.
Paris, Librairie de La Construction Moderne 1902.
L. Cloquet. -*Traité d'architecture. Eléments d'architecture. Types d'édifices. Esthétique. Composition et pratique de l'architecture*. Paris et Liège, Ch. Béranger éd., 1900. tome 4.
2. M. Eleb-Vidal et A. Debarre .-*Architectures de la vie privée*. A paraître aux A.A.M
3. E. Bosc .-*Dictionnaire raisonné d'architecture*. Paris, Firmin-Didot et cie, 1877.
4. H. Deverin . -*100 plans-types de constructions urbaines*.
Paris, Ch. Massin, sd. (après 1910).
5. Dr J. Rengade . -*Les besoins de la vie et les éléments du bien-être*. F. Aureau, imp. de Lagny.
6. E. Rivoalen. -A travers Paris. Première promenade. *R.G.A.* 1882, tome 39, p. 27.
7. M. Lescure. -*Les sociétés immobilières en France au XIXe siècle*. Paris, Publications de la Sorbonne, 1980. p.27.
8. idem
9. E. Rivoalen, op. cit.
10. E. Rivoalen in *R.G.A.* 1882. p.218
11. G. Mourey. -Une villa moderne. *L'Illustration* . 12 avril 1902. p.254 et 255.
12. H. Guimard. -*L'Art dans l'Habitation Moderne : le Castel Béranger. 1894-1898*. Introduction de G. Hostingue. Paris, Librairie Rouan & cie, 1898.
13. *Congrès International des Habitations à Bon Marché*. Compte rendu sommaire par Antony Roulliet. Paris, Imprimerie Nationale, 1889.
14. E. Cacheux. -De la construction de maisons à plusieurs logements, in *Actes du Congrès International des Habitations à Bon Marché tenu à Bruxelles*. Bruxelles, Hayez, 1897.
15. E. Cacheux. -*Les habitations ouvrières en tous pays*. Paris, Ch. Béranger, 1903.
16. L. Ferrand. -*Hygiène et Habitations à Bon Marché*. Paris, Maulde Doumenc & Cie, 1908.
17. H. Provensal. -*L'habitation salubre et à bon marché*. Paris, Charles Schmid, 1908.
18. G. Mourey. -L'art appliqué. *L'Illustration*. 25 octobre 1902.
19. *L'Architecture Usuelle* 1905-1906. p.249
20. Rapporté dans *Hector Guimard*. London, Architectural Monographs, Academy Editions, 1978
21. *La Construction Moderne*. 13 mai 1899. p.390
22. Delaire. -Logements à bon marché. *L'Architecture*. 1890. p.335
23. Préfecture du Département de la Seine. -*L'Habitation à Bon Marché à Paris en 1914.*
Paris, Chaix, 1914.



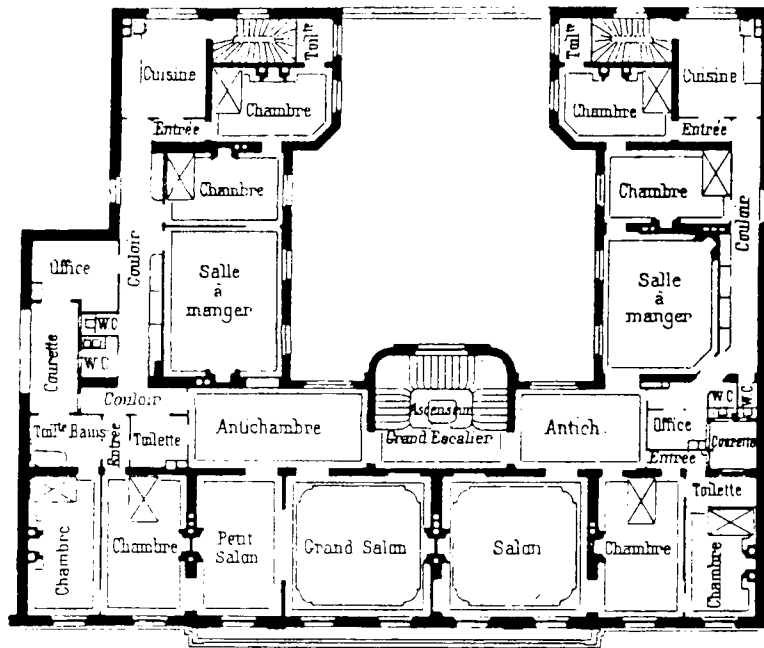
Coupe d'un hôtel à Reims, A. Gosset, architecte, 1880.

III. Les règles de divisions distributives

III. 1. La tradition .

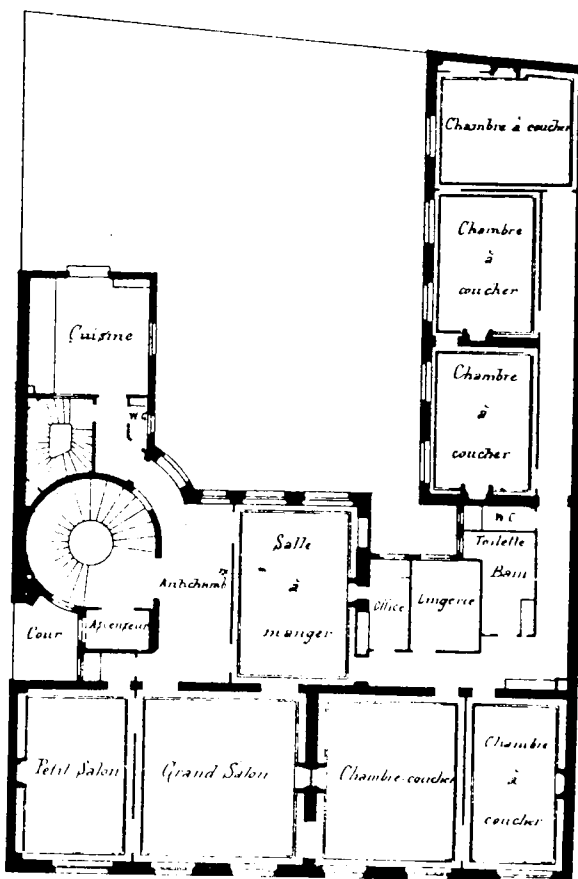
Dans aucune des périodes étudiées jusqu'ici (1), les changements dans la distribution ne paraissent unanimes. Les évolutions sont lentes et ne touchent pas de la même manière les architectes, les commanditaires ou les habitants. Ainsi certains plans de cette période reproduisent des dispositions "traditionnelles", plus proches de celles que nous avons pu observer dans les appartements haussmanniens ou même pré-haussmanniens et se démarquent donc des tendances émergentes. Remarquons qu'une conception traditionnelle de la prise en compte de la parcelle implique souvent des mises en place d'un plan de ce type. Dans l'immeuble de Just Lisch, le corps principal est aligné sur la rue et deux ailes font retour sur la cour. C'est une organisation souvent vue dans la période antérieure et qui entraîne une distribution elle-même banalisée : la cuisine est reléguée à l'extrémité de l'aile sur cour, desservie par un long couloir ; la salle à manger, éclairée sur la cour, n'est liée ni à la cuisine, ni au salon. Les chambres à coucher ne sont pas regroupées, deux sont proches du salon et deux rejetées au fond de l'appartement ; un seul des appartements de l'étage possède une toilette-bains. La présence de placards, élément plutôt nouveau dans les maisons à loyer, permet cependant de dater plus justement ce plan.

La surface relative accordée dans l'habitation à la réception et à la vie de famille est en débat à cette époque où les enfants sont présents dans la maison et les chambres multipliées. Mais les codes de la sociabilité de la bourgeoisie qui impliquent que la grandeur des salons soit relative à la richesse de l'occupant sont très forts. Les auteurs des traités de savoir-vivre soulignent cette contradiction et le snobisme banal de cette société qu'ils dénoncent au nom de la santé: "Une chose importante aussi dans le choix d'un logement, c'est de ne pas sacrifier sa commodité à l'apparence, ou, pour mieux dire, son bien-être à sa vanité; certainement la part des visiteurs doit être faite par vous, mais seulement après celle de votre famille : aussi un grand salon et des petites chambres à coucher sont une distribution détestable ! On ne reçoit pas tous les jours et on se couche tous les soirs; or l'air que nous respirons durant la nuit a une très grande influence sur notre santé, partant sur notre vie"(2).



Maison avenue de Villiers, 1900, J. Lisch, architecte.

PLAN DES ETAGES



Maison de rapport bd Saint Germain, 1890, J. Guadet, architecte.

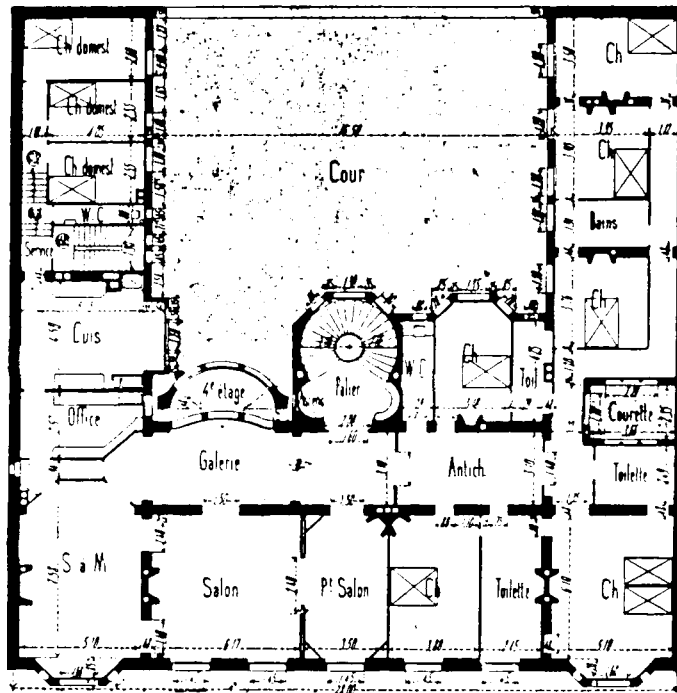
Certains dispositifs mêlent aussi tradition et innovation. Si, dans l'appartement dessiné par Julien Guadet, la tripartition, division claire entre la partie réservée à la réception, au service et à la partie plus intime des chambres, est lisible comme principe contemporain, le système de circulation n'assure pas l'indépendance de la salle à manger qui nous montre ses racines : elle est ici lieu de passage et de desserte comme au temps où elle était aussi antichambre.

III. 2. La partition.

La règle de tripartition de l'espace qui se structure efficacement dans l'hôtel selon les étages (depuis deux siècles déjà) : service au sous-sol ou dans les ailes du bâtiment, réception au bel étage et habitation (c'est-à-dire les chambres et leurs dépendances) au-dessus, s'applique désormais de façon horizontale aux appartements cossus. Les architectes tentent de protéger par la dissociation des pièces et la multiplication des portes, la vie privée mais aussi la vie sociale.

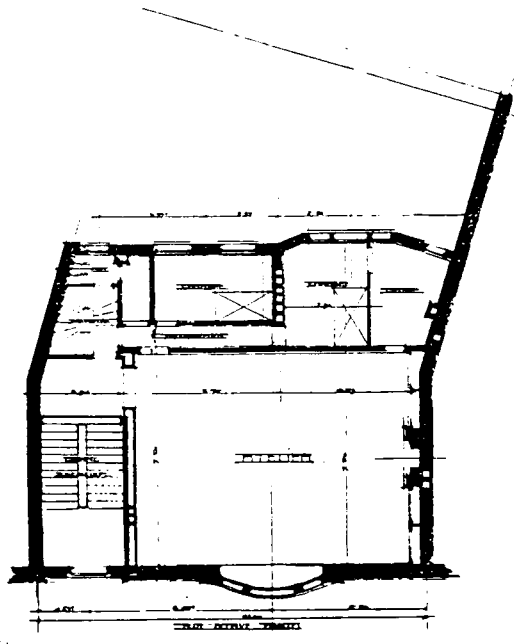
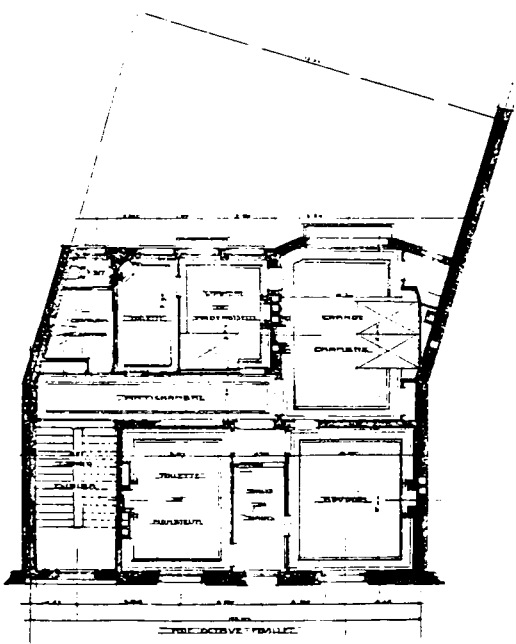
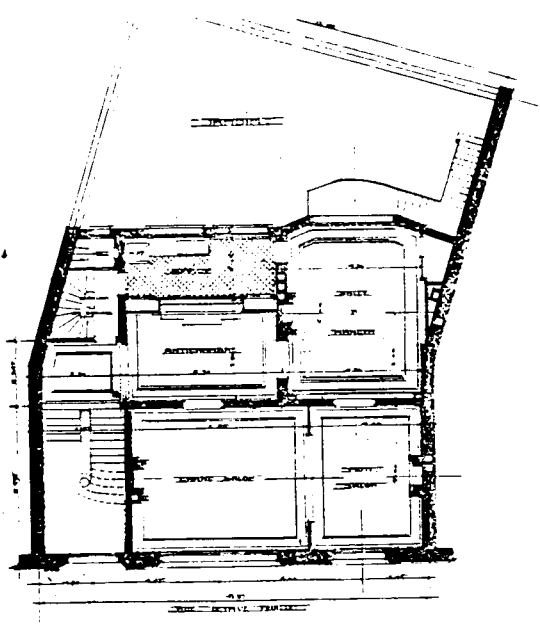
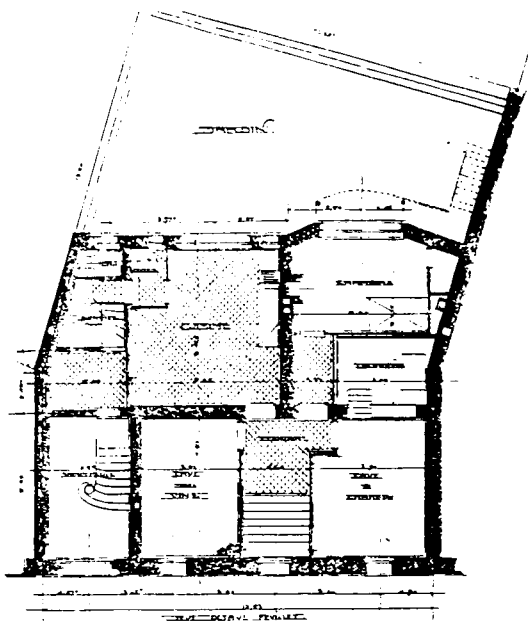
La dissociation des circulations de service et de celles réservées à la famille et à la réception se retrouve dans les traités de savoir-vivre comme critère de choix d'un logement : "Pour le service, il est très bon aussi d'avoir des portes de dégagement, car si les domestiques doivent traverser tout l'appartement pour arriver jusqu'à vous, les tapis et les meubles peuvent se ressentir cruellement de ces incessantes promenades"(3). La Comtesse de Bassanville ne dit pas clairement qu'il faut maintenir les domestiques et "le sale" dans des limites bien contrôlées, mais cela semble être l'opinion de l'époque. Ainsi dans l'immeuble de Louis Sorel, dans l'appartement qui occupe tout l'étage, le service prend place dans l'aile gauche, de même que les chambres de domestiques. Deux portes du couloir isolent cette partie de la réception qui est desservie par une galerie très bien éclairée. La partie privée est à droite, bien différenciée, avec une antichambre (qui retrouve son sens premier) qui donne accès à six chambres. L'architecte marque bien, par le traitement spatial et par les dénominations, les usages différents de ces deux espaces de transition que sont la galerie et l'antichambre.

Cette tripartition semble donc être un principe pour nombre d'architectes et Emile Rivoalen rappelle qu'il ne faut pas de "mélange malvenu" et que des "petits locaux sans élégance" ne doivent pas s'ouvrir devant les portes du salon "...ce qui ne paraît pas d'une indiscutable convenance". (4)

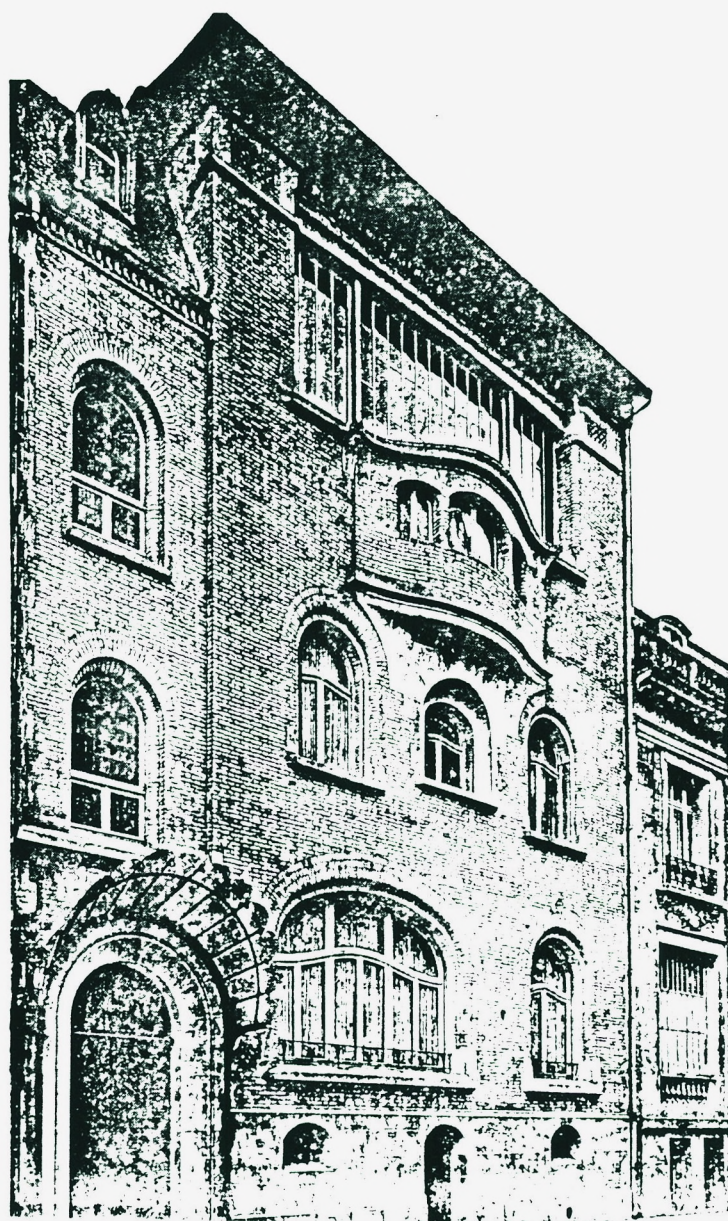


Maison rue Le Tasse, 1906, L. Sorel, architecte.

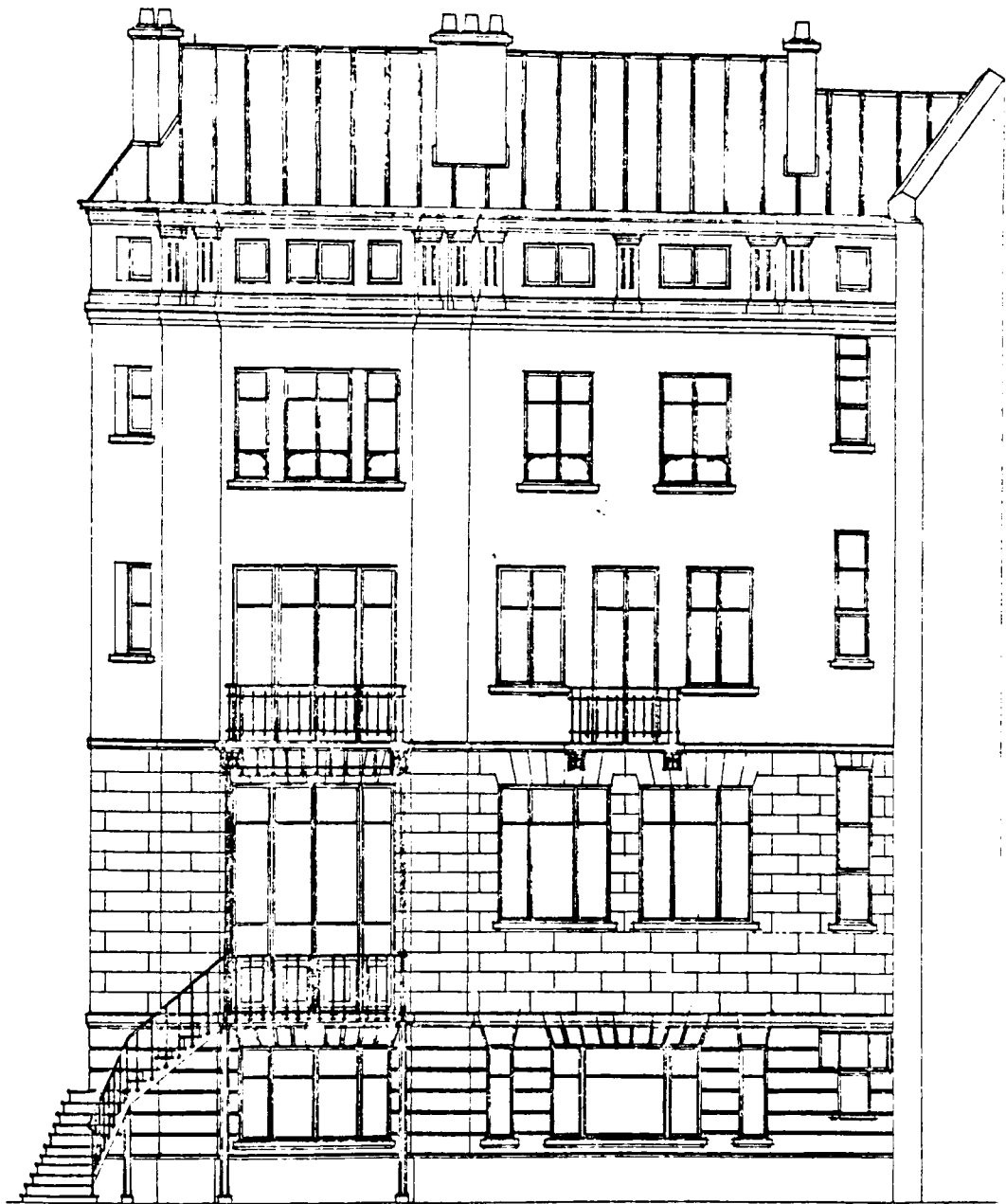
Les hôtels qui, comme nous l'avons vu, ont désormais une forme plus proche du parallélogramme, continuent à être divisés de façon rationnelle. Dans l'hôtel de Charles Plumet, rue Octave Feuillet, cette partition se lit sur la façade, par le traitement différencié des fenêtres. L'entre-sol est un espace de service, avec une cuisine et une chambre de domestique. Le rez-de-chaussée, donnant sur le jardin, regroupe les espaces de réception. Le second est réservé aux chambres et aux toilettes et le dernier, en partie réservé aux domestiques, est aussi un espace professionnel ou un espace affecté aux loisirs des maîtres de maison, l'atelier étant à cette époque un dispositif chargé de symboles positifs, signe de luxe et d'appartenance à une avant-garde intellectuelle ou artistique. Sa grande verrière, mais aussi les autres percements, fenêtres à arcs aux menuiseries parfois cintrées dont la taille varie avec la destination de la pièce éclairée, bow-window ondulant, sont les éléments structurants de la façade sur rue, de briques apparentes. La façade sur cour, plus classique dans son ordonnancement, est également composée à partir d'un jeu sur les dimensions des percements.



Plans de l'hôtel rue Octave Feuillet , Charles Plumet, architecte.

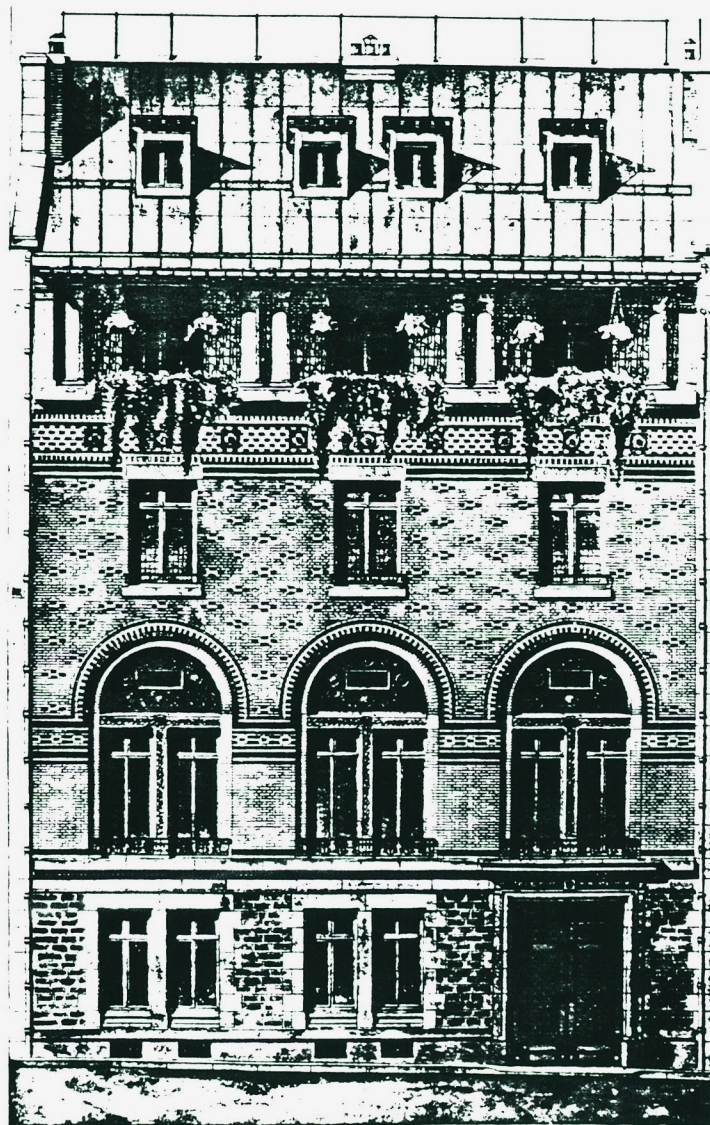


Façade principale

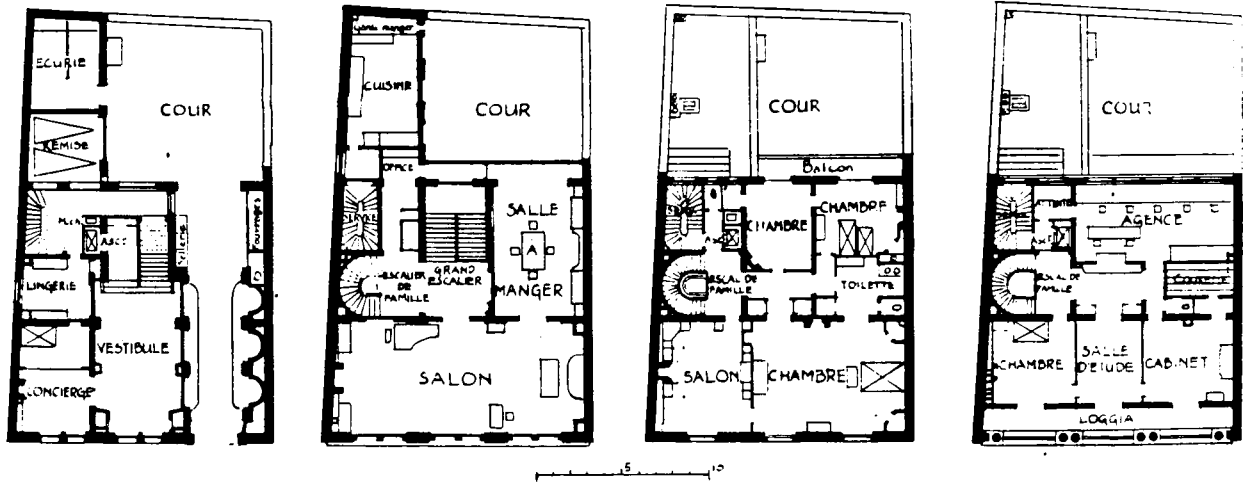


Façade postérieure

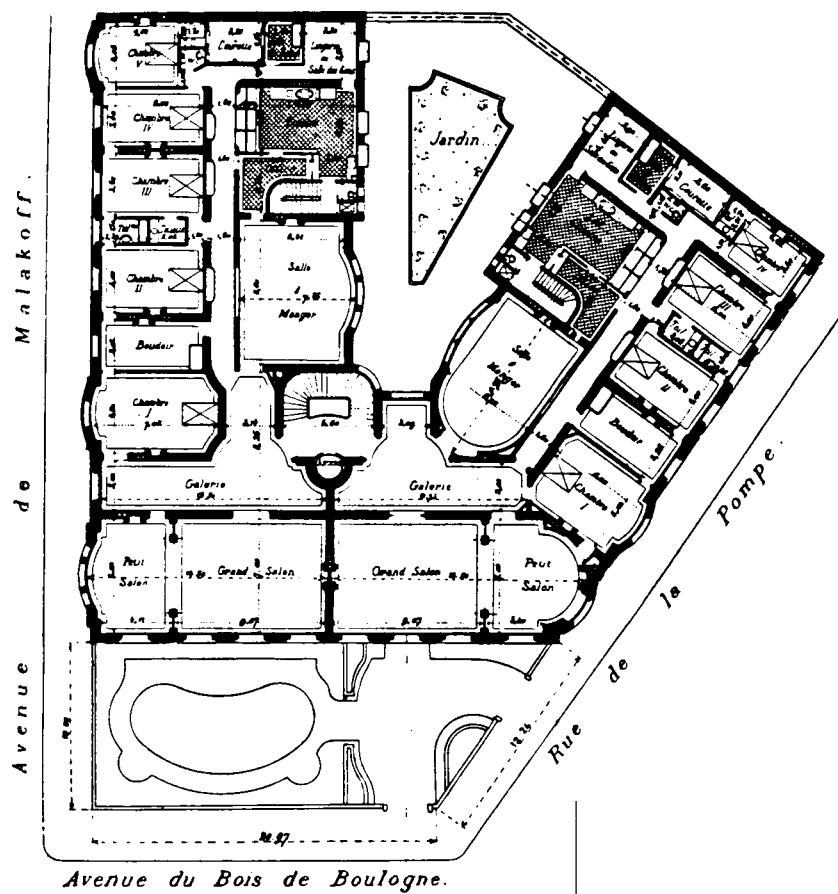
Il en est de même pour l'hôtel, de Bouwens de Boijen, rue de Lota. La différenciation des étages se lit de façon très nette sur la façade à travers les dessins des fenêtres. La distribution s'organise sur cinq niveaux: rez-de-chaussée de service, premier étage de réception, étage réservée à la famille, étage professionnel, et sans doute combles affectés aux chambres de domestiques. Cette partition de l'espace s'accompagne d'un système différencié d'escaliers: escalier de service, grand escalier reliant le vestibules du bas au premier étage, escalier de famille entre celui-ci et le second niveau, ascenseur qui dessert les étages privés et professionnels.



Hôtel particulier, 8 rue Lota. R. Bouwens de Boijen, architecte.



Hôtel particulier, 8 rue Lota, R. Bouwens de Boijen, architecte.

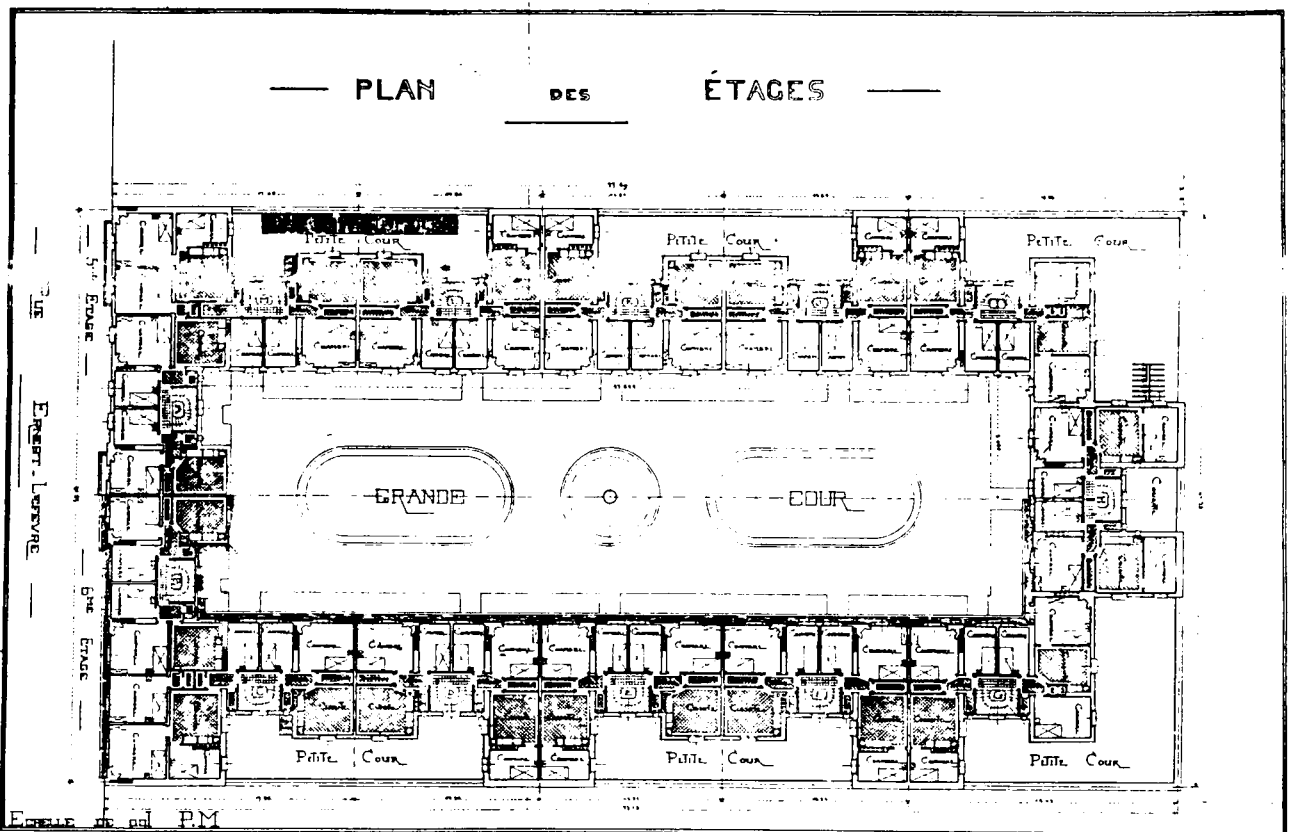


Immeuble, avenue du Bois de Boulogne, A. Arvidson, architecte.

Remarquons que la règle de tripartition concerne surtout les habitations de la bourgeoisie aisée ou riche. Les logements plus modestes, habités par des petits employés ou des ouvriers, obéissent plutôt à une bi-partition .

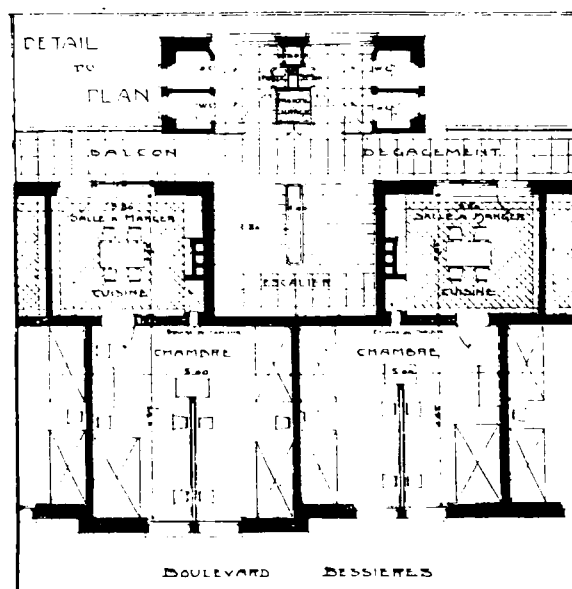
Dans l'immeuble luxueux construit par A. Arvidson avenue du Bois de Boulogne, les lieux de réception sont regroupés et donnent sur le jardinet en façade. Les chambres sont dans la partie centrale et s'éclairent sur les rues. Les services sont situés au fond des appartements et ont vue sur la cour intérieure. Cette hiérarchie des espaces se lit également dans le travail sur les formes. Les pièces de réception sont savamment dessinées. Une des salles à manger, bien que donnant sur la cour, a une forme semi-circulaire et les deux sont embellies par l'ondulation donnée par le bow-window. Les pans coupés et les bows-windows agrémentent la chambre à coucher principale, pièce charnière entre la réception et l'habitation privée.

En 1892, C.Garnier et A.Ammann, opposent la distribution de l'hôtel à celle de l'appartement dans un immeuble collectif destiné à la classe moyenne:" En général, on cherche à établir dans un appartement, deux espèces de grands compartiments distincts. Le premier est consacré aux pièces de réception et aux chambres à coucher; le second est occupé par la salle à manger, la cuisine , et les pièces accessoires. Cette distribution donne de la netteté au plan, et dans les détails de la vie simplifie les mouvements" (5). Cependant il nous semble que cette description pourrait correspondre à des appartements conçus selon une tripartition car la salle à manger y est souvent un espace de réception, surtout quand le salon est absent, et que les chambres à coucher forment un tout non associable, d'une part au salon, quand il existe, et à la salle à manger, et d'autre part aux pièces de service, dans les immeubles destinés à la classe moyenne. Par contre cette bipartition se retrouve réellement dans les habitations très modestes, dans les maisons ouvrières, d'où est exclue l'idée de la réception ostentatoire. Ainsi dans beaucoup d'immeubles à loyers économiques, les deux règles du regroupement des pièces humides (que nous abordons plus loin) et de la bipartition sont souvent les premières organisatrices du plan, alors qu'il ne reste plus que des chambres comme pièces principales. Cette bipartition de l'espace entre, d'une part, la cuisine et les w.c. et, d'autre part, les chambres, structure le plan des logements de la Fondation "Groupe des Maisons Ouvrières". L'architecte souligne en grisant les pièces de service cette division . La pièce nommée "cuisine" qui doit cependant servir de salle commune à la famille, est pourtant traitée avant tout comme une cuisine.



Immeuble de la Fondation "Groupe des Maisons Ouvrières", rue Ernest Lefèvre , 1905, A.Labussière,

La tripartition peut cependant apparaître dans le logement ouvrier et être utilisée dans un but hygiénique. Ainsi les frères Feine dessinent un plan où les w.c., le vidoir, les postes d'eau servant d'évier et le monte-charge sont regroupés dans un appendice technique, ouvert sur un balcon-dégagement, totalement extérieur au logement pour mieux isoler les activités salissantes de la salle commune. Cette salle à manger-cuisine dessert deux chambres communicantes.



Plan de l'immeuble bd Bessières, 1911, A. et L. Feine, architectes.



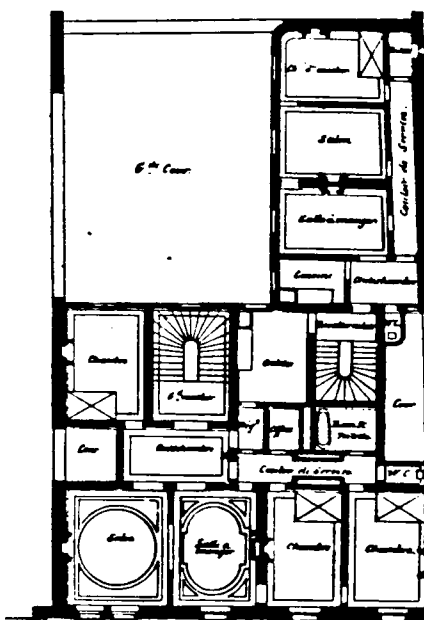
"Cuisines et water-closets dans les avant-corps (bow-window) en saillie sur les balcons dégagements".

Immeuble Bd Bessières.

III.3. Les relations entre les pièces.

L'autonomie des pièces, assurée par les dégagements, n'empêche cependant pas la dépendance de certaines pièces entre elles : le voisinage est recommandé entre salon et salle à manger, salle à manger et cuisine par Louis Cloquet. Celui-ci précise d'autre part, que les grandes pièces ont leurs "accessoires" ce qui permet d' "assurer le service et cacher ce que l'on veut soustraire aux regards"(6). Un critique de la Construction Moderne parle de chambres avec leurs "dépendances naturelles" qui forment un "tout parfaitement libre".

Le commentaire d'un plan de Ch. Adelgeist par A. Ragueneau (7) exprime également l'intérêt de ces relations entre pièces dont les usages demandent qu'elles soient proches ou au contraire, éloignées : "Les pièces formant la réception, soit le salon et la salle à manger, sont parfaitement indépendantes. Une porte à fermer et la maîtresse de maison est absolument chez elle, sans, pour cela, cesser d'avoir sous la main l'administration du service intérieur. Quoiqu'assez éloignée, la cuisine est placée de telle façon que les plats n'ont pas besoin de passer par l'antichambre pour arriver à la salle à manger. Une pièce pouvant servir de chambre à coucher indépendante, de cabinet de travail ou de fumoir, a été mise en dehors de l'appartement intime, elle est desservie par le même vestibule que la réception". Nous sommes donc encore dans une dialectique de la dépendance et de l'autonomie.



Maison 52, quai de Billy, 1890, Ch. Adelgeist, architecte.

.Dans le logement ouvrier avec la réduction des espaces, les chambres , les diverses pièces , se "commandent" souvent comme nous l'avons vu sur les plans ci-dessus. Des pièces sont regroupées, par exemple salle à manger/cuisine, salle à manger/alcôve, salle à manger faisant salon. D'autre part, il est banal dans cette catégorie de logement de voir une salle commune qui dessert toutes les autres pièces et joue donc le rôle d'antichambre.



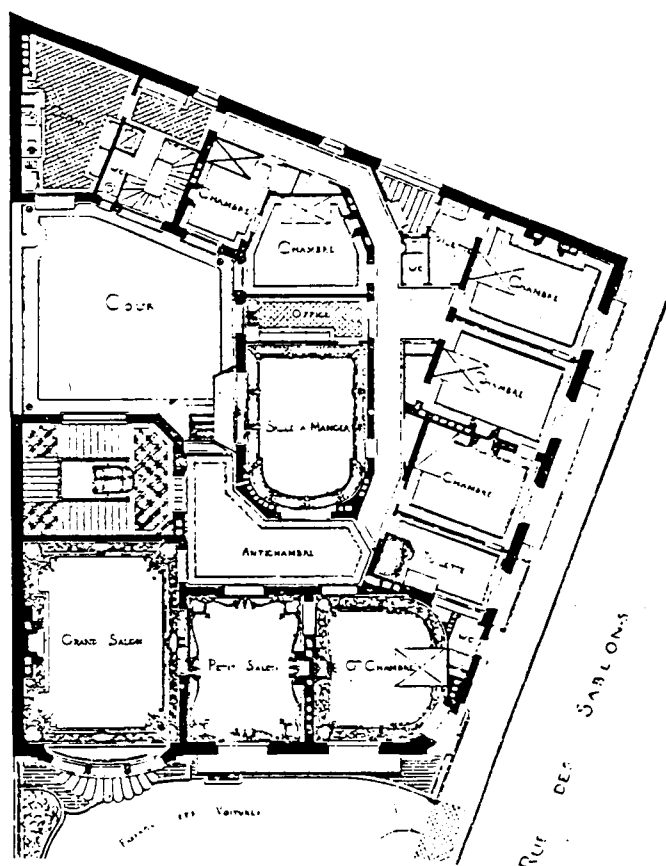
Femme fouillant dans un placard (L'armoire à linge - Le placard), 1901, F. Vallotton.

III.4. Les rangements

La qualification des pièces va aussi désormais dépendre des rangements qui leur sont attribués. La réflexion sur le confort se voit à travers ces adjonctions qui permettent, en particulier à la partie intime de la maison, de rester en ordre. Ainsi les chambres à coucher vont devenir plus commodes grâce aux placards ou aux penderies.

Les rangements étaient autrefois laissés au hasard du plan sur lequel ils occupaient des surfaces résiduelles résultant de la régularisation géométrique des pièces principales. Ainsi des débarras de forme triangulaire sont encore dessinés aux positions critiques de rattrapage du dessin des plans. L'architecte ne les choisit pas pour leur qualité d'usage. Aussi ils restent aléatoires. Un appartement disposera d'un tel rangement, mais non celui qui lui est contigu, pourtant semblable dans son organisation.

Par contre, à cette période, la présence de rangements spécifiquement traités est un fait nouveau qui caractérise de nombreux plans.



Maison à loyer, 36 ave Henri-Martin, 1896, Ch. Girault, architecte.

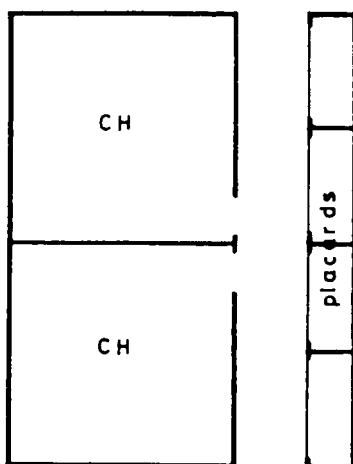
Dans les habitations aisées, ceux-ci sont nombreux et différents selon leur affectation. Dans ceux de la classe moyenne, ils sont réduits et prennent souvent la forme de simples placards.

La luxueuse galerie, ou la vaste antichambre dispose parfois d'un vestiaire, petite pièce destinée à suspendre les vêtements des invités ou des maîtres. Elle se transpose en simple penderie dans l'entrée des appartements plus ordinaires.

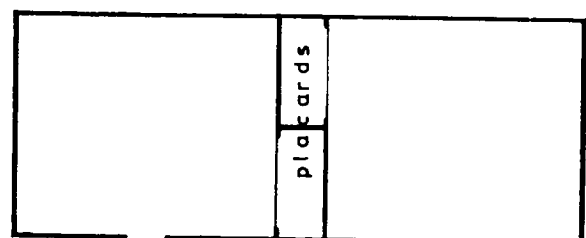
Un buffet est quelquefois prévu dans l'office. Ce dernier et la lingerie sont très souvent équipés de placards encore dénommés armoires, pour le rangement de la vaisselle ou du linge. Quand la classe de l'habitation est moins élevée, ces deux pièces n'existent pas, elles sont alors réduites à de simples placards dans la cuisine et dans la toilette.

La garde-robe, qui servait autrefois à "serrer" les vêtements et qui était devenue ensuite le lieu de la toilette, réapparaît d'une certaine façon avec son sens premier dans les appartements luxueux, sous les dénominations "Robe", "Roberie", "Porte-manteaux", etc. Ce type de pièce se situe en annexe de la chambre à coucher et de la salle de bains. Mais aussi de grandes armoires fixes jouent ce rôle dans la salle de bains.

Enfin les longs couloirs des appartements sont longés par une suite de placards prévus par l'architecte. Et la paroi entre deux pièces se fait épaisse pour y insérer des armoires.

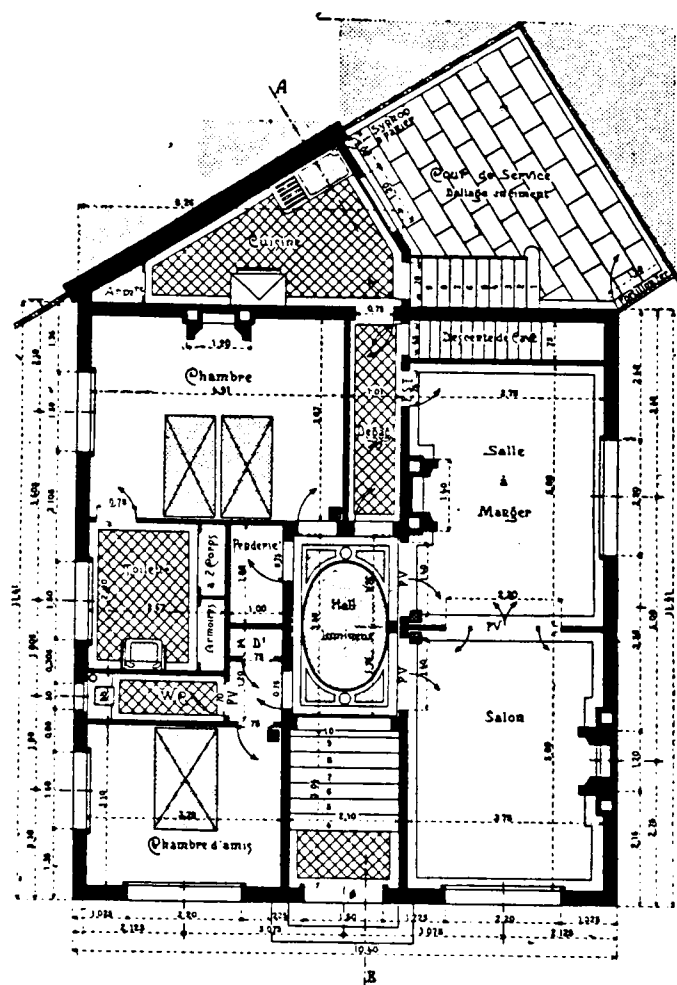


Placards le long d'un dégagement



Placards formant cloison entre deux pièces

Sur le plan d'un pavillon d'habitation à Saint -Brice, la penderie ouvrant sur le hall, le débarras sur un dégagement et les armoires à deux corps sur la toilette, forment un véritable "bloc" de rangement.



Pavillon d'habitation à Saint-Brice, 1912, L. Ansart et G. Schneider, architectes.

Dans les appartements luxueux dans lesquels la place ne manque pas, se trouvent des rangements variés et nombreux. Bien qu'ils soient parfois considérés comme des consommateurs de surface dans les logements modestes, leurs qualités d'usage sont mises en avant.

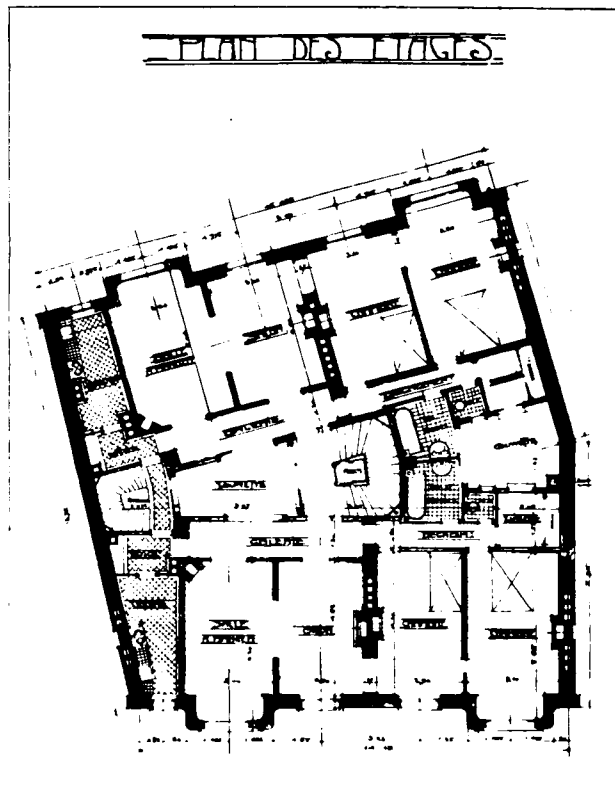
Les rangements fixes, "de construction", sont recommandés par les spécialistes de ce type d'habitations, pour pallier au manque de meubles et pour permettre de maintenir un ordre malgré l'exiguïté des lieux. Le débarras, petite pièce souvent éclairée et ventilée, joue le rôle de coulisses de la maison, il est le lieu pour cacher tout ce qui n'a pas de place définie ailleurs, il permet aux autres espaces de rester propres. Mais dans ces immeubles économiques, les concepteurs tentent d'en contrôler l'utilisation. Ils limitent sa taille par peur de le voir transformer en chambre à coucher par les locataires. Ils l'équipent pour éviter qu'il ne devienne un lieu sale et désordonné. Le rangement doit y être rationnel. Le Groupe des Maisons Ouvrières propose rue Ernest Lefèvre, "un cabinet de débarras" ouvrant sur le vestibule. Deux rangées de tablettes y sont disposées, ils sont peints à l'huile et carrelés (8). Ces pièces doivent être organisées et hygiéniques. Ces débarras sont encore améliorés dans la réalisation de l'avenue Daumesnil, élargis, éclairés et ventilés pour la plupart. Les observateurs remarquent qu'ils sont très appréciés. De plus les locataires disposent d'une cave en sous-sol. Quand la cuisine est ouverte ou intégrée dans la pièce commune, elle est aménagée pour qu'elle puisse facilement rester présentable.

Pourtant le choix de ces dispositifs dépend encore beaucoup de la position individuelle de chaque architecte. Certains ont systématiquement le souci d'introduire des placards dans les appartements qu'ils conçoivent, alors que ce n'est pas encore une règle. Les auteurs des traités n'en parlent pas, les critiques des revues ne les soulignent pas. Emile Rivoalen fait figure d'exception dans ses commentaires de plans en notant la présence des dispositifs de rangement et en vantant leurs usages. Dans une maison à petit loyer, "ces "débarras ont leur importance, car c'est surtout à ce détail que s'arrêtaient, dit-on, les membres du jury, lors dudit concours d'HBM". Il recommande de ne pas réserver les armoires et les débarras aux appartements d'un prix de location élevé. Ce sont des "détails" recherchés par la clientèle modeste. "Ces armoires constituent avec l'office le plus sûr appât offert, dans le détail de l'installation, aux préférences de la maîtresse de maison en quête d'un appartement commode"(9).

Les placards sont ici les signes du confort avant de devenir signes de la modernité dans l'habitation.

III.5. Le regroupement des pièces humides .

Une autre variable intervient dans l'organisation des appartements, liée au passage des fluides autour duquel se regroupent les pièces où arrivent l'eau courante, le gaz. Dans les appartements d'un certain "standing", cette contrainte s'ajoute au principe de la tripartition. Ainsi, dans l'immeuble de Mourzelas, les services forment un véritable mur épais le long du refend. Les dépendances des chambres, toilette-bains et w.c., se regroupent autour d'une gaine de distribution des fluides et d'une courette centrale qui assure la ventilation (il ne reste plus qu'à intégrer la ventilation dans la gaine pour arriver à nos dispositions actuelles). Le marquage sur le plan de ces zones par un quadrillage (s'agit-il d'un code de lisibilité ou de l'indication de la nature du sol ?) rend évidente cette organisation de l'espace.



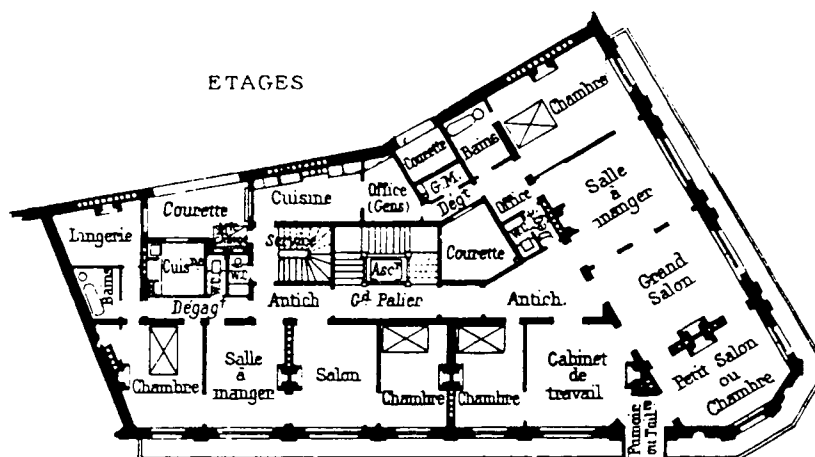
Immeuble rue de la Convention, circa 1912, Mourzelas, architecte.



Intérieur avec femme en rouge de dos, 1903, Félix Vallotton.

III.6. L'enfilade .

L'enfilade le long de la façade sur rue, reliant les pièces principales (salon, salle à manger et chambres principales) est un système hérité des siècles passés qui continue à être reproduit dans les habitations bourgeoises à cette période. Chaque appartement de la maison de Mussigmann, boulevard des Filles du Calvaire, possède une longue enfilade reliant quatre pièces très ouvertes les unes sur les autres : chambre, salle à manger, salon, chambre. Dans l'appartement de droite, une autre enfilade liant trois des pièces, double la première.



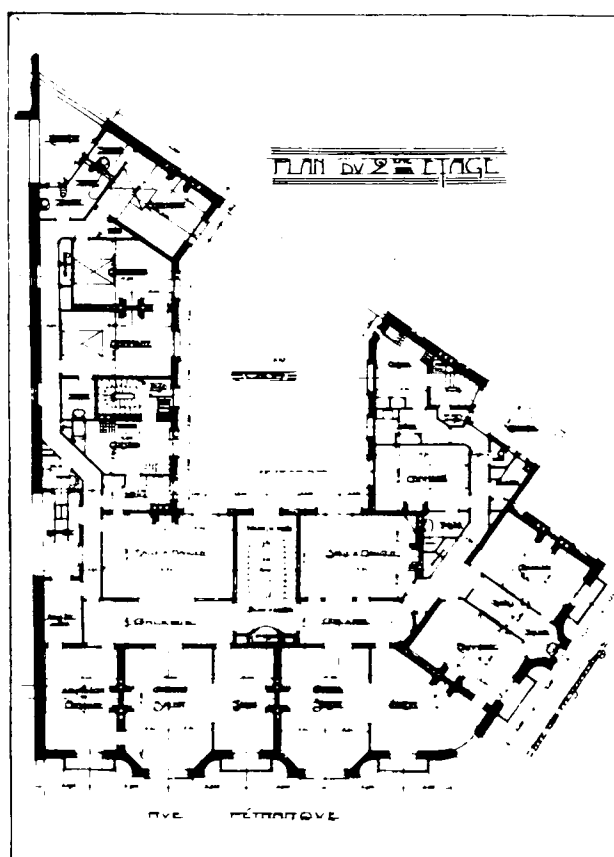
Maison bd des Filles du Calvaire et rue Froissard, circa 1900, Mussigmann, architecte.

Mais la recherche d'une privatisation plus grande de la partie des chambres conduit certains architectes à modifier cette enfilade. Les pièces de réception s'ouvrent largement entre elles sur un

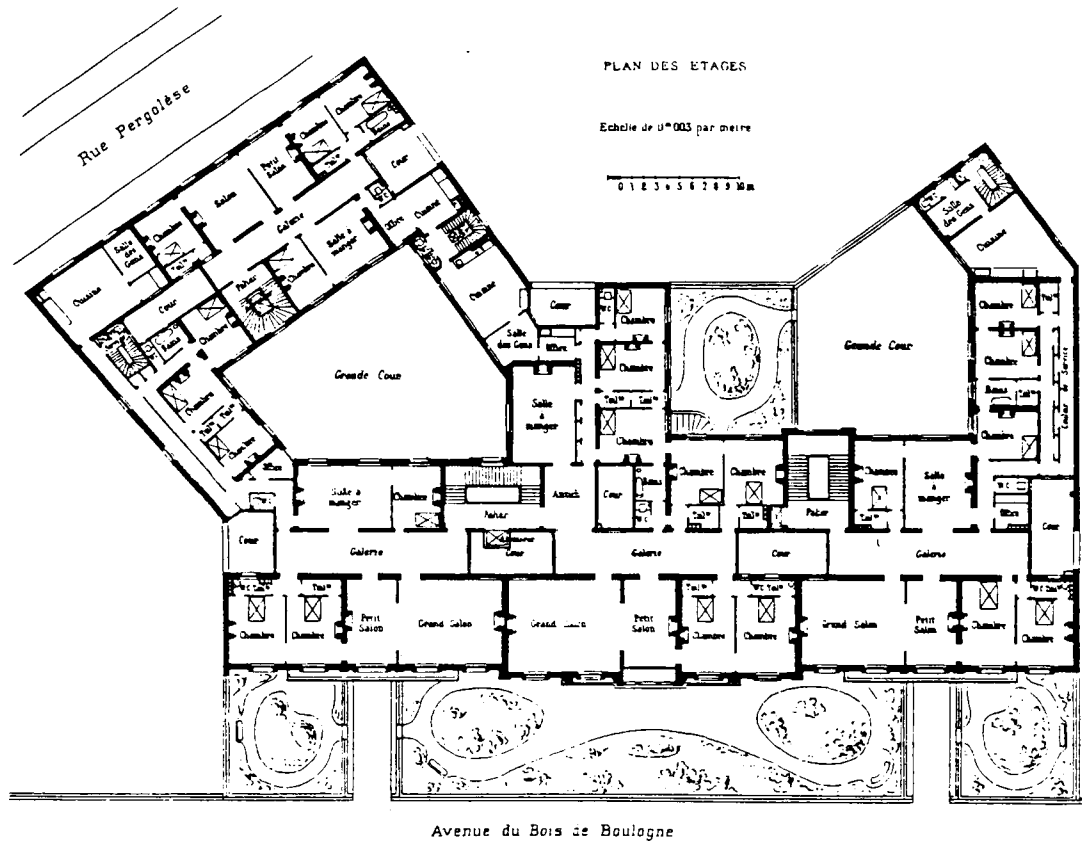
axe central tandis que les chambres conservent une ouverture plus étroite par une porte simple le long de la façade (ce qui laisse, de plus, un volume suffisant pour les meubler), selon le schéma suivant :



Cette nouvelle disposition permet de mieux protéger la chambre des vues et de la rendre plus intime, plus privée tout en la laissant du côté de la réception, alors que la tendance est au contraire, d'ouvrir largement les pièces de réception entre elles.

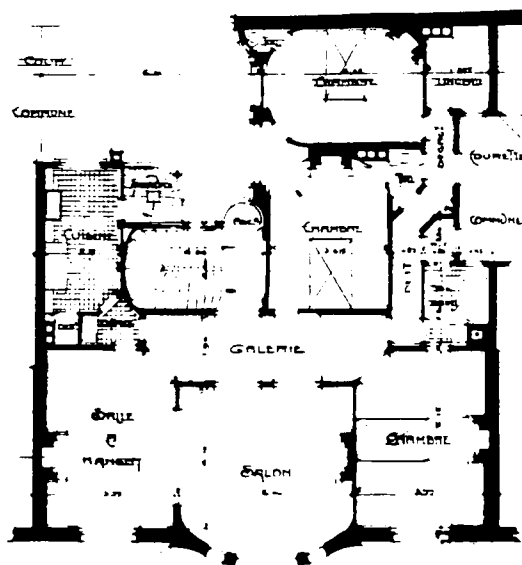


Immeubles rue Pétrarque, circa 1912, A. et M. Turin architectes.



Maison avenue du Bois de Boulogne. Fasquelle architecte.

Enfin cette ouverture de la chambre sur l'enfilade commence à être mise en question dans certains plans. La chambre n'a pas d'accès au salon, dans l'immeuble de Vêque, alors qu'elle lui est contiguë.



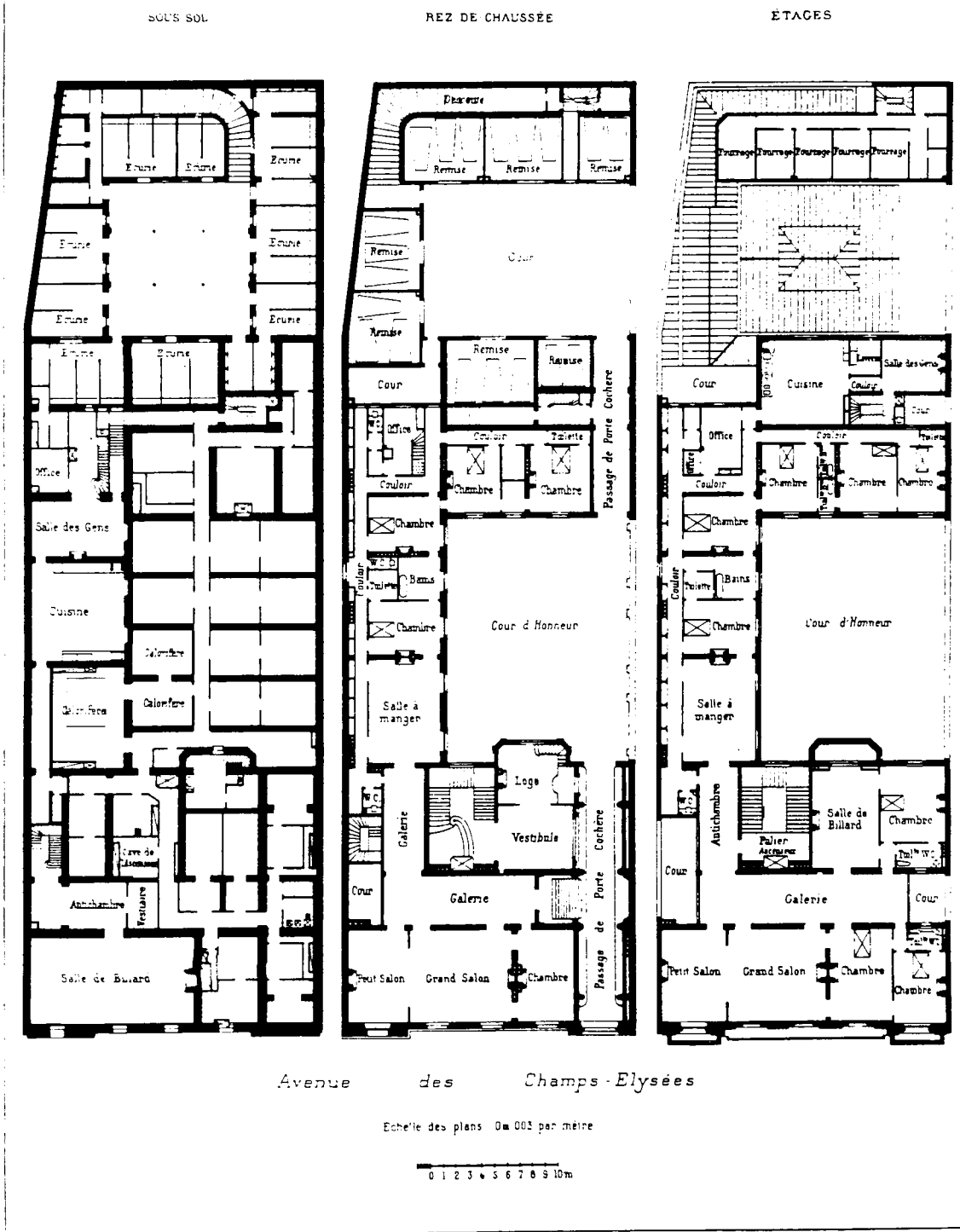
Immeuble 4, avenue Frémiet, circa 1912, Vêque architecte.

III.7. Circulation , exposition.

La tripartition de l'espace de l'habitation se lit, d'autre part, à travers deux systèmes de hiérarchisation: selon les vues extérieures et selon les circulations intérieures. De façon courante dans l'habitation bourgeoise, les pièces principales de réception s'ouvrent sur la rue, les chambres sur la cour et les pièces annexes sur des courettes. Ce schéma est cependant un peu linéaire et il est en général adapté au contexte et au site par les architectes, mais aussi à leurs propres valeurs. Ainsi il dépend du statut que ceux-ci accordent aux pièces : la salle à manger est-elle réservée à la réception ou à la famille, la chambre est-elle principale c'est-à-dire plus publique, ou bien très privée...?

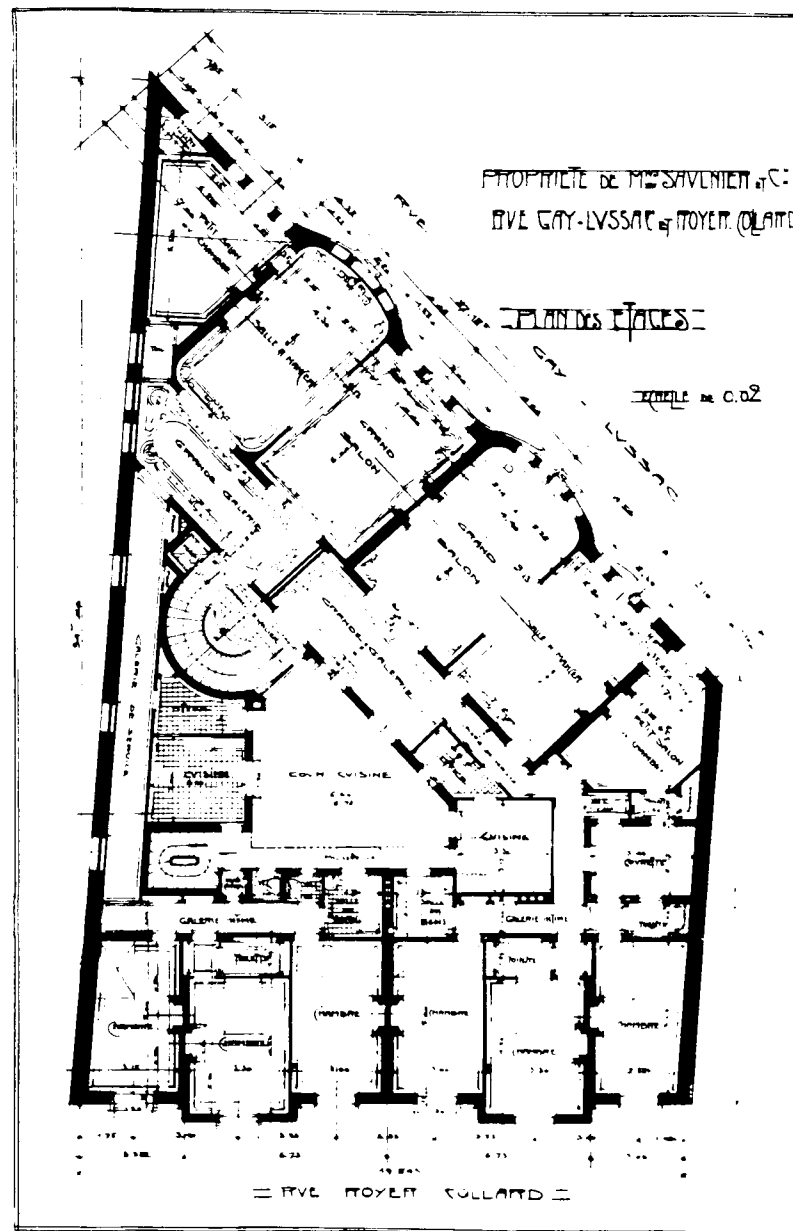
Dans les appartements luxueux, les systèmes de circulation se hiérarchisent et qualifient de ce fait, les pièces qu'ils desservent. Les dimensions vont décroissantes de la galerie à l'antichambre jusqu'aux simples couloirs de dégagement, alors même que ces circulations sont liées aux pièces des plus publiques aux plus privées. Les pièces d'ostentation ont de larges dessertes, les pièces d'habitation en ont de moindres, tandis qu'on accède par d'étroits mais longs couloirs aux pièces de service. Au contraire dans l'habitat économique, les couloirs, dégagements, tendent à disparaître pour gagner le plus de surface.

PLANS.
DES TROIS CORPS DE BÂTIMENT



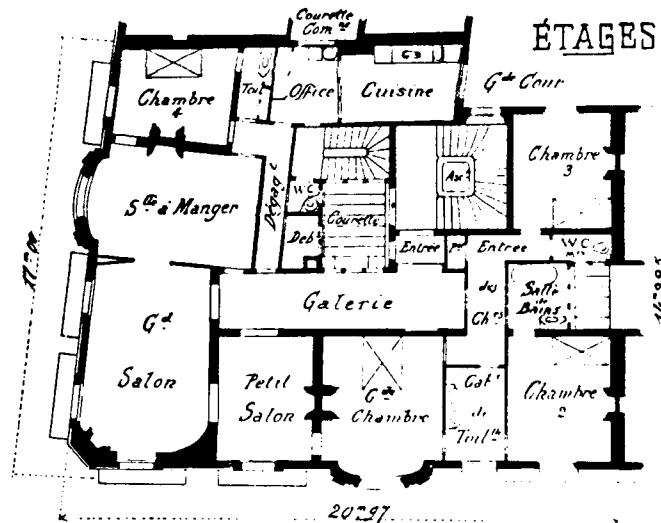
Maison avenue des Champs-Élysées, circa 1900, Fasquelle architecte.

La division en espaces de réception, d'habitation, de service se lit particulièrement bien sur ce plan de Saulnier, à travers la différenciation des dénominations des galeries : "grande galerie", "galerie intime", "galerie de service". La galerie intime, regroupant les chambres qui s'éclairent sur une petite rue, est très éloignée de la partie la plus publique de l'appartement ; le grand salon et la salle à manger sont alignés sur la rue Gay-Lussac et desservis par la grande galerie ; la galerie de service donne accès à l'office et à la cuisine, donnant sur la "cour-cuisine".



Immeuble rue Gay-Lussac, circa 1912, Saulnier architecte.

Cette différenciation apparaît encore sur ce plan de René Sergent où il souligne par une dénomination très choisie, les circulations hiérarchisées que sont la galerie, "l'entrée des chambres" et le dégagement.

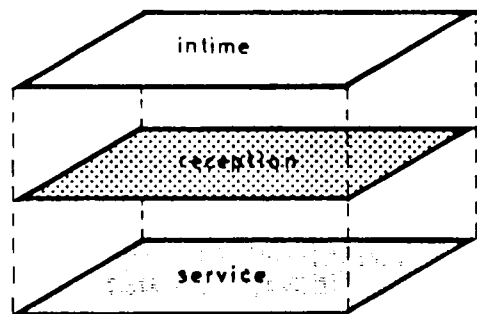


Maison de rapport 59, rue de Varenne, 1903, R. Sergent, architecte.

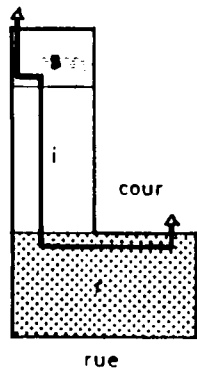
De nouvelles préoccupations, liées à l'ensoleillement et à l'éclairage vont conduire les architectes à prendre en compte l'orientation des pièces ou du bâtiment et, par exemple, à conserver les chambres sur une rue mieux exposée que la cour ou inversement, choix explicite dans certains commentaires de plans et très lisibles sur les plans d'habitation ouvrières. Mais tous n'adoptent pas une attitude rationnelle et les auteurs des traités d'hygiène tentent de persuader les architectes d'adopter une position salubre : "Les habitations les mieux exposées ont leur façade tournée vers le midi; mais dans ces maisons là, trop souvent, les appartements où l'on se tient le moins, le salon et la salle à manger, reçoivent seuls l'air et le soleil, tandis que par un fâcheux contre-sens, les pièces les plus habitées, le cabinet de travail et les chambres à coucher sont exposées au nord et ne reçoivent que le jour triste et froid d'une cour sombre" écrit le Docteur Rengade(10). Mais inverser les principes de hiérarchie dans la position des pièces établis depuis de si longues années n'est pas en leur pouvoir surtout dans une société où l'ostentation règne... Le docteur Héricourt reprend quelques années (en 1907) plus tard le

même propos qui montre que la situation n'a pas évolué: " Les habitations comportent toujours un bon et un mauvais côté .La logique voudrait que les bonnes pièces, celles situées sur le bon côté, fussent celles où l'on passe la plus grande partie de l'existence, la chambre à coucher et le cabinet de travail, le mauvais côté étant réservé aux pièces qui ne sont occupées qu'exceptionnellement ou très peu de temps, par exemple le salon ou la salle à manger. Mais l'habitude , les exigences de la vanité mondaine font que la distribution des appartements est tout l'opposé de celle-là"(11). Cette position sera donc reprise tout au long de cette période mais se heurte à l'habitude, au souci de représentation, au goût pour la réception ostentatoire fondée sur la valorisation de la vue sur la rue . De plus les chambres donnant sur la cour sont plus calmes et certains architectes entendront ces critiques sans reprendre la solution préconisée , qui voudrait que l'on inverse la position des pièces. Ils agrandiront la cour , l'éclaireront par des revêtements réfléchissant la lumière, la transformeront en jardin, pour revaloriser ce "mauvais côté". Dans la réflexion engagée, en particulier par les Fondations, sur l'habitat économique, cette dimension sera très largement prise en compte.A travers l'analyse des modes d'habiter nous allons reprendre très précisément tous ces dispositifs.

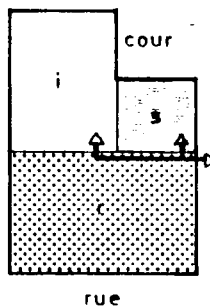
HOTEL



IMMEUBLE



ancien



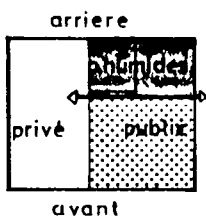
nouveau

luxueux

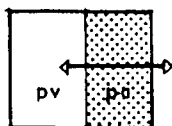


économique

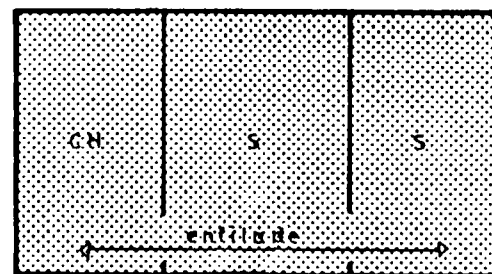
TRIPARTITION



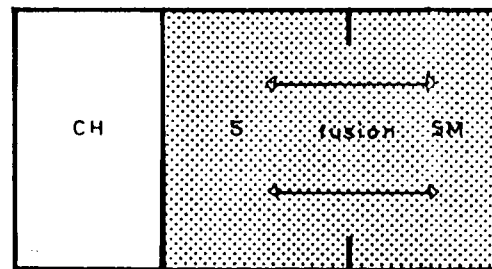
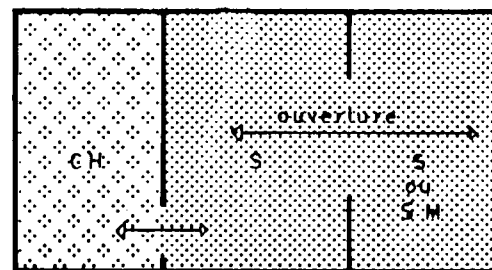
BIPARTITION



EN FILADE



rue



Schémas

Notes

1. Voir notre précédent travail : *Architectures de la vie privée. Maisons et mentalités .XVIIème - XIXème siècles*. Bruxelles, Archives de l'Architecture Moderne, 1989.
2. Comtesse de Bassanville.- *L'art de bien tenir une maison*, Paris, librairie A. Broussois, 1878, p.22.
3. Comtesse de Bassanville .- idem p.40.
4. E. Rivoalen.- *L'architecture usuelle*. Paris, E. Bigot, s.d.
5. C.Garnier et A. Ammann.- *L'habitation humaine*. Paris, Hachette, 1892, p.819.
6. L.Cloquet.-*Traité d'architecture*. Paris, Liège, CH. Béranger, 1900.
7. A.Raguenet.- *Monographies de bâtiments modernes*. Paris, E. Ducher, 1889 à 1910.
8. Société Civile "Groupe des Maisons Ouvrières". - *Notes et considérations générales*. Paris, Chaix, 1905.
9. E. Rivoalen.- *Maisons modernes de rapport et de commerce*. Paris, G. Fanchon, sd (circa 1906).
10. Dr.J.Rengade.-*Les besoins de la vie et les éléments du bien-être*, s.d. circa 1890.
11. Dr J.Héricourt.- *L'hygiène moderne*. Paris, Flammarion , 1907.

Deuxième Partie

Dispositifs et manières d'habiter



Sous la lampe, Edouard Vuillard, 1909.

I. Les rites familiaux et la réception:

I.1 Dans la bourgeoisie:

I.1.1. Les rites:

La multiplication des rites familiaux et la très grande importance accordée aux relations sociales et à leur codification caractérisent cette fin de siècle. Le bonheur familial est célébré, mille fois illustré sur les tableaux et gravures mais les plans des maisons bourgeoises et les traités de savoir-vivre montrent également l'attention extrême portée à la vie de relation qui structure les différentes strates de la bourgeoisie. Vivre avec art, suivre les codes sociaux pour mieux marquer son appartenance de classe, donner un style à sa vie quotidienne semble être une volonté largement répandue. Cette attitude se lit autant sur les plans et sur le commentaire des architectes (nous le montrons plus loin en étudiant précisément les dispositifs) que dans les traités de savoir-vivre, les romans, les critiques architecturales, les revues d'art ou de décoration. Comme le note justement Jean Paul Aron (1), la fin du siècle voit "l'instauration des styles de vie petits-bourgeois en modèles collectifs".

Les traités de savoir-vivre jouent un rôle particulièrement important pour la codification et l'intériorisation des manières de se comporter dans ce milieu. Ils sont très nombreux et leur diffusion extrêmement importante atteste de ce désir de vivre selon des règles précises. Le rôle des traités de savoir-vivre est en effet de préparer à l'ascension sociale: "Toutes les classes feraient bien d'ajouter aux autres cette étude facile, car nous sommes à l'époque heureuse des fortunes rapides et des promptes élévations. Il est utile d'acquérir les *belles manières* au temps de la jeunesse, pour être complètement à la hauteur des positions prochaines." écrit la Baronne Staffe dont le traité de savoir-vivre connaîtra une centaine de rééditions (2).

Cependant les auteurs des traités de savoir-vivre n'oublient jamais de préciser que le plus important reste la vie familiale et une vision idyllique du bonheur chez soi est très souvent présentée: " Près de la cheminée, où Monsieur lit, Madame s'occupe à quelque ouvrage à l'aiguille, et penchés sur la table, dans le cercle de lumière blanche, que l'abat-jour projette sur le tapis, les enfants feuilletent les livres illustrés, s'exercent à de petits tableaux récréatifs, s'instruisent en regardant les images. Il est permis de

se mettre à l'aise, de parler librement, de s'allonger, de s'étirer, de faire même un petit somme dans son fauteuil, et de se coucher de bonne heure! C'est simple, banal, bourgeois, sans doute, mais il n'est guère possible de trouver mieux."(3).

Comme le note Michelle Perrot : "Cette vie de famille, publique et privée, est l'objet d'une mise en scène aux règles plus ou moins précises. Dans une bourgeoisie que hantent les réminiscences de cour, elles sont poussées à l'"extrême"(4). Nous reprendrons ici le terme cependant peu précis de "bourgeoisie", cette "classe moyenne entre le peuple et la noblesse"(5), en précisant quand cela sera possible, les différents degrés de fortune (modeste, aisée, riche).

Les soirées mais surtout les visites caractérisent la vie publique de la famille bourgeoise. L'habitude du "jour", rite de la grande bourgeoisie, va tout au long de cette période se diffuser jusque dans la toute petite bourgeoisie qui voit dans cette pratique la marque de son accession à un statut social plus valorisé.

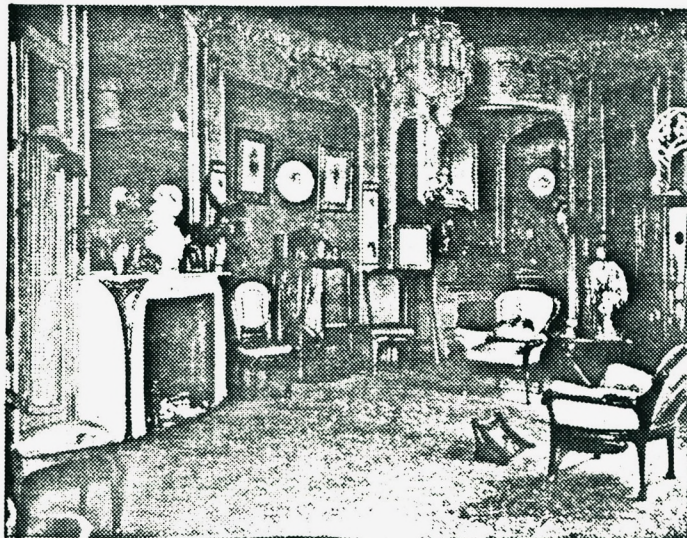


La tasse de thé, 1880, Maria Cassatt.

La maitresse de maison a choisi un jour de la semaine et reçoit ses amis et connaissances, en général en fin d'après midi. Le ton adopté pour parler des visites et du "jour" dans les traités de savoir-vivre est rien moins qu'ambigü car se mêlent aux visites amicales les visites de convenance. C'est une obligation pour celle qui reçoit mais aussi pour les invités, majoritairement des femmes, qui

rendent un grand nombre de visites rapides dans l'après-midi. Marcel Proust décrit le "jour", dans *A la recherche du temps perdu*, comme "un de ces thés qui ne sont pour les femmes qu'une courte halte au milieu de leur sortie et où gardant le chapeau avec lequel elles viennent de faire leurs courses, elles apportent dans l'enfilade des salons la qualité de l'air du dehors" (6). Le devoir de maintenir son rang ou d'accéder à une reconnaissance sociale plus grande est ici central: "Les conditions sociales imposent ce devoir à la plupart des femmes, en dehors même souvent du plaisir qu'elles peuvent y prendre." (7).

Le lieu privilégié de ce "jour" est, bien sûr, le salon qui doit être grand et bien décoré, contenir le plus de sièges possibles, car un passage incessant y a lieu. C'est la maîtresse de maison qui reçoit aidée par sa fille aînée si elle en a une, mais son mari et son fils ne sont pas tenus d'y assister. C'est donc un rite féminin qui vise à maintenir la cohérence de tout un groupe social qui se reconnaît et s'assure constamment de son appartenance au même milieu.



Le salon d'Hector Guimard

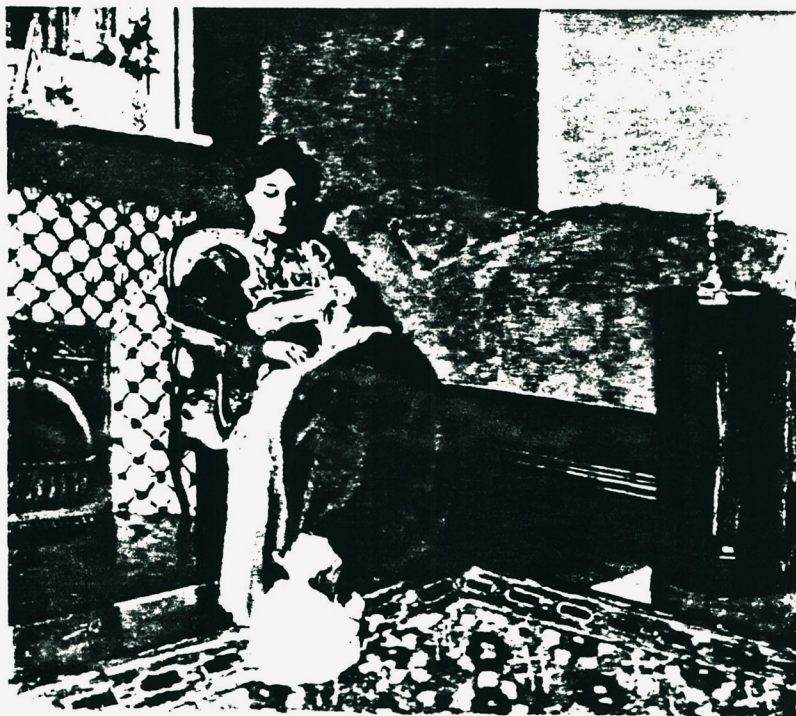
1.1.2. Les rôles.

Le rôle féminin:

Les bourgeoises travaillent rarement et le clivage entre homme et femme se structure autour de l'appartenance à la sphère privée ou publique: "La vocation de la femme s'indique naturellement à l'intérieur, tandis que l'homme doit aller chercher sa vie au dehors" écrit Louise d'Alq (8). Marcel Proust définit les soirées à partir du rôle féminin et montre la construction d'une ambiance par la maîtresse de maison : " (la soirée), ce résumé fictif de leur vie domestique que les maîtresses de maisons prétendent offrir à leurs invités les jours de cérémonies et où elles cherchent à respecter la vérité du costume et celle du décor" (9).

Anne-Martin Fugier analyse très justement ce rôle féminin mais aussi l'imitation de ces rites dans les classes moins privilégiées: "Mettre en scène les relations sociales, assurer leur continuité représente une dimension essentielle de la vie privée bourgeoise. C'est à la maîtresse de maison de s'en charger, d'assurer la circulation entre les lieux privés. Les petites bourgeoises le savent bien qui légitiment leur appartenance à la bourgeoisie en prenant "un jour", en recevant et en rendant des visites, en se conformant au rituel sur lequel repose le tissu social " (10).

Le devoir féminin est défini, il consiste à s'occuper de sa maison, terme pris à la fois en son sens direct et métaphorique. La femme s'identifie à sa maison, à son foyer. Le débat sur l'influence néfaste d'une éducation trop poussée chez les filles ("Point trop n'en faut" comme disait à sa fille l'architecte et philanthrope Albert Beaudouin) est abordé dans les traités de savoir-vivre et le modèle anglo-saxon est très présent. La Comtesse de Bassanville insiste sur les qualités "féminines" et sur l'éducation sans exclusive des jeunes filles, aussi bien intellectuelle que ménagère : "Une femme qui sait bien conduire une maison est un véritable trésor, et pour son mari et pour ses enfants. Voilà ce que je voudrais pouvoir graver dans l'esprit de toutes les jeunes filles que l'on élève, et il me semble qu'en ce moment où nous citons à chaque instant les américains pour leur gouvernement, les américaines pour leurs études viriles, on devrait en même temps citer chez ces dernières leurs goûts et leurs habitudes de bonnes ménagères" (11).



Intérieur, chambre rouge avec femme et petit enfant, 1899, F. Vallotton.

Le modèle prôné ici est celui de la mère, de l'épouse qui sait tout faire, qui a un "savoir faire" en ce qui concerne la tenue d'une maison, qui la gère mais qui sait aussi jouer du piano et mener une conversation. Elle doit garder les mains blanches et sa maison et ses comptes en ordre: "(les femmes) ne sont pas sur terre pour babiller, s'habiller et caqueter, elles y sont pour tenir le gouvernail d'une maison" (12).

Louise d'Alq remarque quant à elle, que savoir conduire une maison relève de l'intelligence et permet de surcroît le bonheur conjugal: "C'est à l'aménagement de l'intérieur de sa maison qu'une jeune femme est appelée à faire usage de toutes ses idées, de toutes ses capacités. Ses efforts seront consacrés à l'embellir et à l'établir confortablement, car le grand secret du bonheur conjugal est de savoir rendre agréable au mari le foyer domestique"(13). Elle propose d'ailleurs une image édifiante du bonheur domestique où la femme, dans son "intérieur", accueille son mari, "prévenante, souriante, intérieur rangé, simple, servante avenante, enfants gais et frais"(14).

La femme doit allier à ses qualités de bonne ménagère, de parfaite maîtresse de maison qui sait mener une conversation, une attitude discrète et prudente dans ses relations à l'extérieur. Car si elle est autonome et a du pouvoir à l'intérieur, elle n'est souvent, à l'extérieur, qu'une personne définie par l'homme qui la protège.

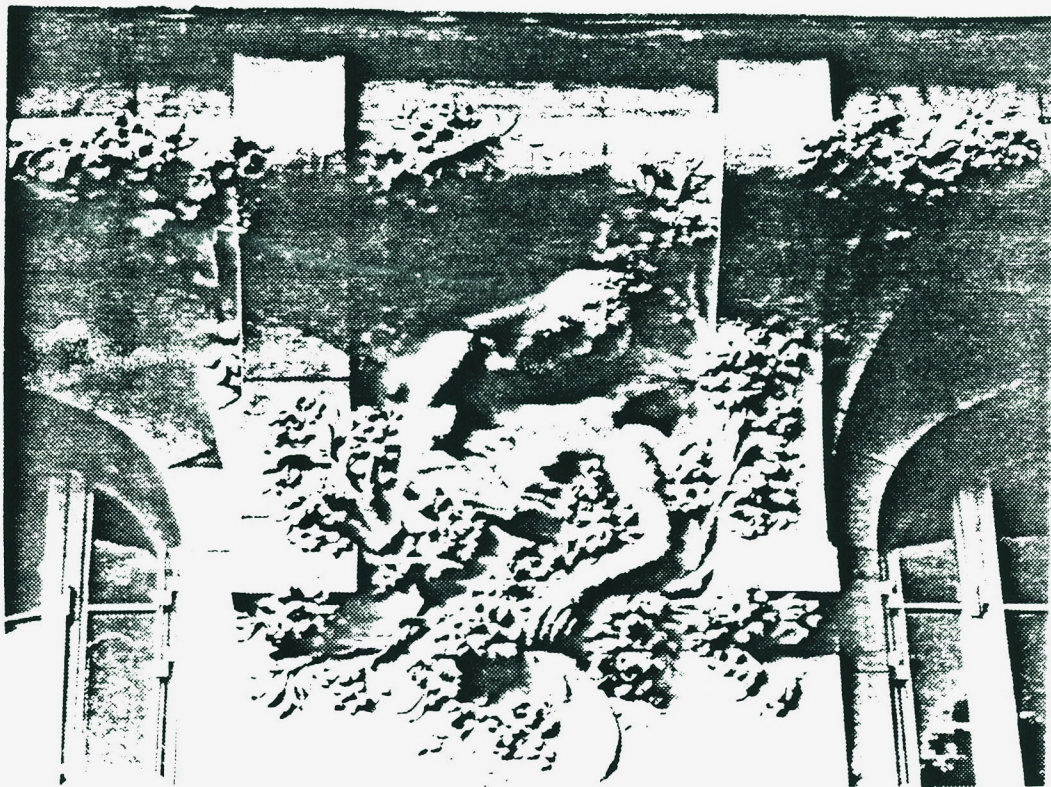
La Baronne Staffe , avant de donner ses "Règles de savoir-vivre dans la société moderne" , en 1895 (15), trouve nécessaire de décrire la française idéale, celle que doivent prendre pour modèle toutes les femmes, quelle que soit leur classe sociale : "Oui toutes les femmes de l'univers copient encore son esprit, son allure, ses façons, à cette française qui se moque de la sensiblerie, mais que vous trouvez pleine de pitié vraie; qui est bonne avec grâce, intelligente sans pédanterie, spirituelle avec ménagements; qui- selon les circonstances- est, pour le mari, le camarade le plus charmant ou la *compagne* la plus dévouée; pour les autres, la femme la plus accueillante, la plus indulgente, la plus aimable, sachant tout écouter sans bravade de cynisme, comme sans effarouchement de pruderie ridicule". Cette définition est toute entière tournée vers le don de soi, l'amour oblatif et les qualités nécessaires à la vie mondaine . Elle peut paraître "moderne " quand les termes de camarade ou de compagne sont employés mais quelques pages plus loin la Baronne Staffe insiste sur le fait que la femme est une mineure, notamment la jeune femme nouvellement mariée, qui ne peut encore sortir qu'accompagnée d'un chaperon et même dans certaines circonstances, comme par exemple le théâtre qu' avec "l'un de ses protecteurs naturels: mari, père , frère" (16).

Cette situation hiérarchisée est déniée par les règles de courtoisie alors en vigueur dont parle la Baronne Staffe : " Cette courtoisie généreuse qui place les femmes au dessus des hommes" (17) est en fait une inversion de la réalité des statuts.

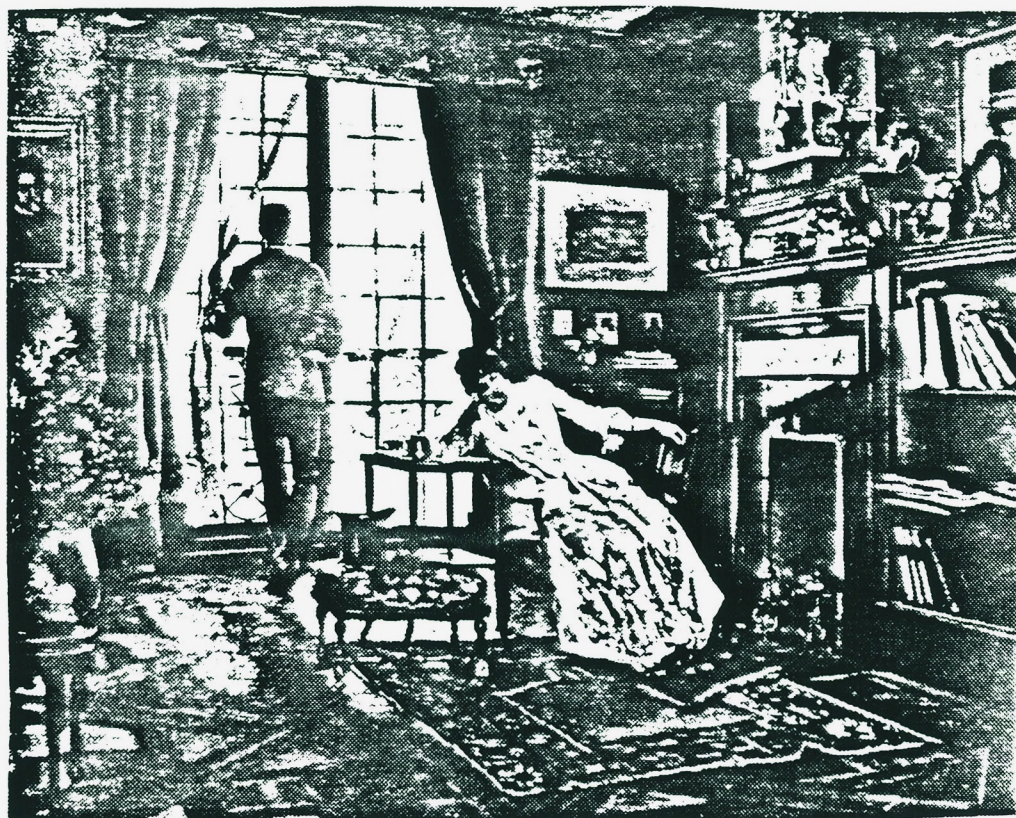
La femme est donc considérée avant tout à travers ses rôles : épouse, mère, maîtresse de maison, elle est toujours dans une position relative et non pas traitée comme un individu. La loi sur le divorce rétablie en 1884 , n'entraîne pas une augmentation forte des séparations car les femmes divorcées sont si mal considérées, du fait qu'elles perdent complètement leur statut social, qu'elles hésitent à affronter cette situation. Le divorce d'ailleurs semble, dans les traités de savoir-vivre, ne concerner que les femmes. Très peu évoquent cette question et ceux qui très tardivement(après 1910), le font, donnent des conseils apitoyés sur l'éducation des enfants : la femme alors n'est plus qu'une mère seule qui doit être très prudente pour ne pas entacher sa réputation et partant celle de ses enfants.

Il faut souligner que cette période, jusqu'à la guerre qui verra une autre situation se développer, est marquée par une incompréhension entre hommes et femmes et un manque de connaissance mutuel. La plupart des femmes sont élevées dans le but de se marier, de "s'établir", mais aussi dans la crainte du péché, dans la peur du plaisir, les hommes dans l'assurance de leur valeur, de leur supériorité. Leur

quête du plaisir sexuel est acceptée comme inhérente à leur statut. Se marier signifie pour les femmes d'abord d'obéir aux stratégies (financières et sociales) de leurs parents, acquérir un statut et une relative indépendance. L'amour n'y joue donc qu'un rôle restreint et l'on peut lire dans toute la littérature destinée alors aux femmes que la plupart du temps, il n'est durable que dans le cas où il s'établit lentement, après le mariage. Pour les hommes celui-ci est souvent envisagé comme une fin tranquille, après une jeunesse agitée. Les très nombreux essais sur le mariage, ou contre lui, à cette époque, qu'ils soient écrits par des romanciers, des moralistes, des médecins (en général des hommes) ou des féministes (18) montrent à la fois qu'il est en crise et que des voix discordantes commencent à s'élever pour dénoncer son inadéquation au développement harmonieux des parties en présence mais aussi les bases inégalitaires sur lesquels il est fondé. De plus, comme l'écrit pertinemment Théodore Zeldin: "La vogue de l'idéal romantique n'impliquait pas nécessairement un épanouissement de l'intimité domestique. Au contraire, l'idéalisation des femmes introduisait encore plus de distance entre elles et les hommes"(19). L'épouse d'une part et la ou les maîtresses sont des figures opposées mais coexistent banalement dans la vie des bourgeois de l'époque, et l'adultère féminin semble être lui aussi très courant, malgré la pruderie des écrits réservés alors aux femmes. De S.Freud à J.P.Dartigues, l'on dénonce aussi l'éducation inhibitrice des filles mais aussi les maladroites des maris, et l'on réclame pour elles le droit à l'orgasme (20). S.Freud propose une explication des nombreux symptômes des femmes de son époque, confondus avec la "nature féminine" (des vapeurs aux crises d'hystérie en passant par les évanouissements), et signes incompris de leur souffrance à ne pas être considérées comme des sujets. J.P.Dartigues insiste lui sur les inhibitions dues à une fausse conception du rôle du mariage et sur la nécessité du plaisir, féminin aussi, dans l'amour conjugal qui évitera l'adultère. Face à ces ouvrages critiques, les traités de savoir-vivre, pourtant écrits le plus souvent par des femmes, disent au contraire la loi : obéir aux convenances, accepter la hiérarchie des rôles et les tenir avec abnégation, et surtout apprendre à valoriser tout ce qui n'est pas lié au plaisir sensuel et sexuel, enfin, ne pas idéaliser la vie conjugale pour ne pas être déçue.



L'amour , Emile Derré , façade du 276 Bd Raspail.

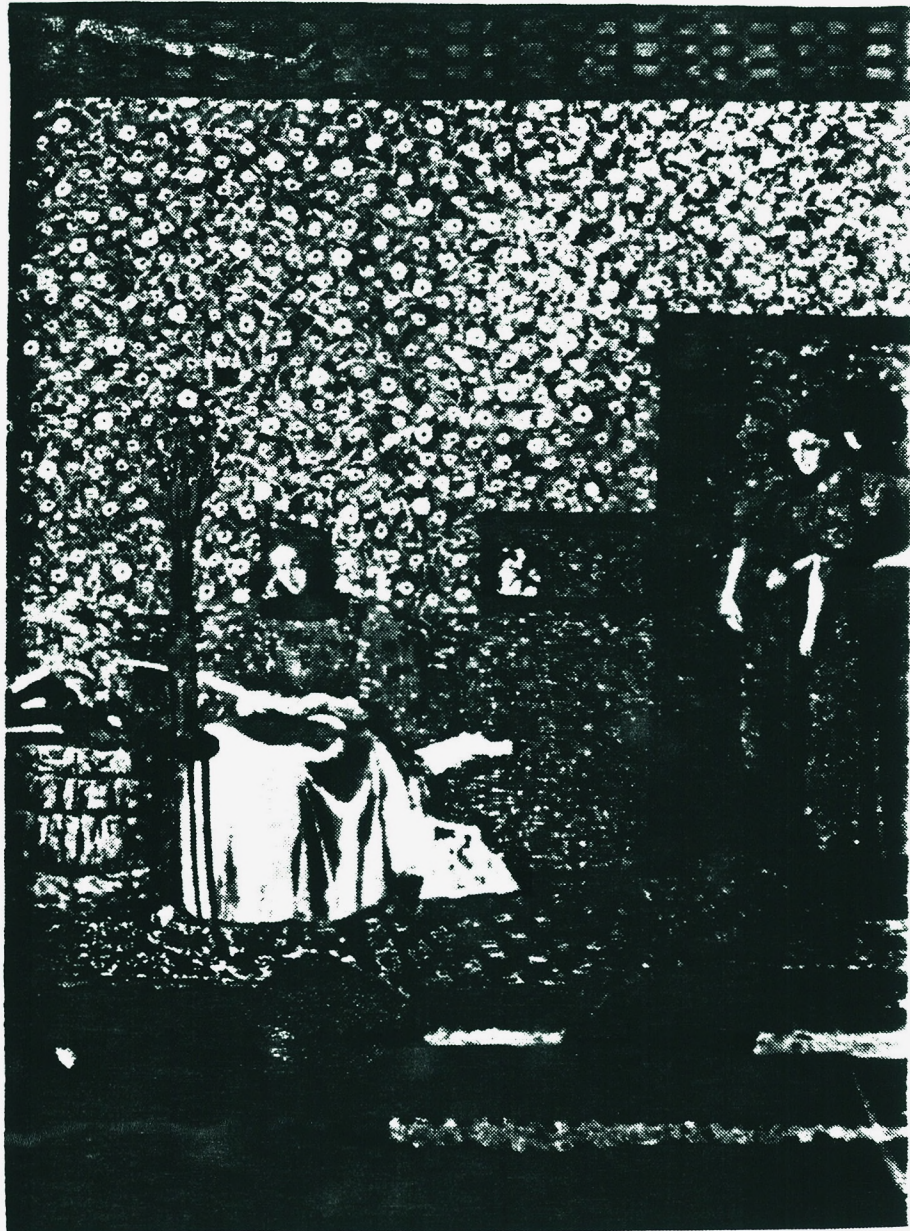


Un nuage, R. Jourdain .

Le rôle maternel semble avoir pris à cette époque une importance déterminante. Dans la plupart des traités de savoir-vivre il est présenté comme plus important que le devoir d'épouse. La déception liée au mariage semble telle que les auteurs des traités la présente comme une situation banale: " Elle trouve du temps pour veiller à la santé de ses chers petits, elle s'inquiète de leur éducation et ne traite pas légèrement la question de leur instruction. Elle n'est peut-être pas entièrement heureuse, mais elle n'a pas cherché de consolation coupable". Ce texte fait partie d'un chapitre intitulé "La jeune femme, comme elle devrait-être" et la Baronne Staffe suggère là que la femme doit s'accommoder de ce bonheur mitigé, inhérent à sa situation de femme: " Elle accomplit son devoir simplement, elle sait que le bonheur complet n'existe pas et elle n'a pas fait de rêves impossibles ou, du moins , elle les a étouffés". Le modèle de la mondaine est opposé à celui de la femme qui donne : "Ce n'est pas là , la femme capiteuse, enviée, jalouée. C'est celle qui rend heureux"(21). La position morale de certains traités vise donc à rééquilibrer le rôle féminin vers l'enfant (la mère éducatrice et infirmière), vers la tenue de la maison, sans toutefois sacrifier complètement le rôle social de l'épouse, soutien du statut du mari. Cette position sera, quelques années plus tard, théorisée par le philosophe Alain (22) qui mettra en valeur, non pas le couple conjugal, mais le couple mère-enfant, fondé sur les sentiments et la connivence, qui exclut le père, trop tourné vers le monde rationnel.

Le contrôle social sur les divers rôles féminins, rôle social, maternel, économique, semble alors très pesant et se reflète dans les recommandations aux femmes. Ainsi la Comtesse de Bassanville critique celles qui refusent de tenir un livre de compte sous le prétexte que leur "position dans le monde les absorbe entièrement". La bourgeoise doit certes maintenir le rang de la famille en organisant la vie de relation , en recevant et en rendant des visites mais elle doit aussi savoir gérer sa maison. Celle-ci joue un rôle central dans cette conception du rôle féminin puisque la femme doit être capable de faire régner l'ordre, l'harmonie et l'élégance chez elle, avec peu d'argent, par son savoir-faire, son goût, son habileté : "De toutes les qualités qui sont nécessaires aux femmes, il faut placer au premier rang l'amour bien entendu de sa maison, puisque c'est de cette entente que découle, pour elle, non seulement le bien-être, mais encore la joie et même le bonheur de sa famille...elle doit être la fée du foyer"(23). Aussi les traités de savoir-vivre vont-ils très longuement décrire les rites sociaux et familiaux dans leurs moindre détails mais aussi l'aménagement de la maison, en intégrant les nouveaux savoirs médicaux et hygiéniques. Cependant, dans les milieux intellectuels

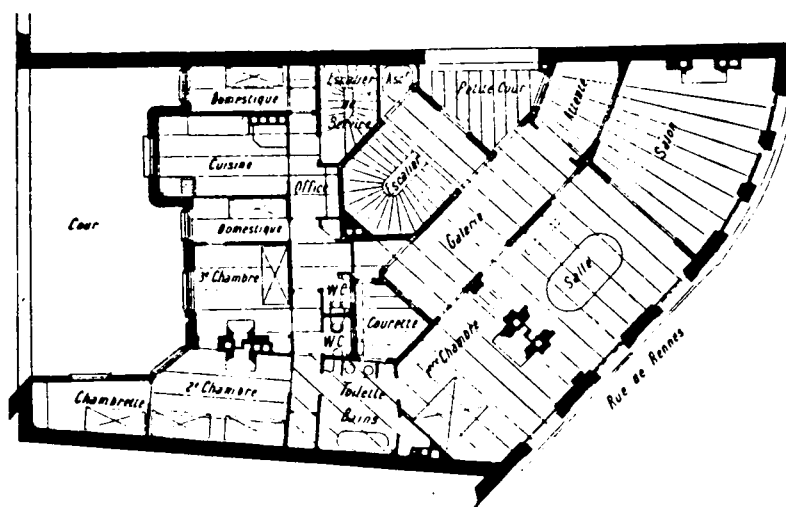
ou artistes, les femmes peuvent être moins confinées dans le rôle traditionnel . Ainsi Edouard Vuillard peint une "liseuse" dans son salon avec deux autres femmes. Elle se trouve peut-être dans un "petit salon" plus souvent fréquenté par la maîtresse de maison. Les personnages sont tous féminins.



La liseuse, E. Vuillard

De même des tableaux représentant des femmes dans des bibliothèques ou des cabinets de travail montrent que l'on recommence dans certains milieux à reconnaître que les femmes peuvent avoir une vie personnelle et intellectuelle.

Dans *La Construction Moderne*, un journaliste, abordant en 1903 la question de la tripartition de l'habitation, montre que certains architectes, se fondant sur une évolution du rôle de la maîtresse de maison, proposent une organisation adaptée : " M. Zobel (l'architecte) n'approuve pas la séparation absolue des trois parties principales: réception, appartements, service. Il croit sage de les distinguer seulement. Le principe qu'il observe est tout autre, en effet; il se fonde sur le rôle, ou mieux sur la mission prise au sérieux de la maîtresse de maison. Dans les diverses maisons construites par notre confrère, le salon n'est pas disposé au milieu de façon à couper l'appartement en deux, la salle à manger, la cuisine, et le service étant à un bout, les chambres à l'autre. Dans un tel appartement, comme dans ceux qui s'étendent en longueur, le gouvernement est difficile, la surveillance à peu près impossible. M.Zobel cherche à placer la maitresse de maison au centre, et à rapprocher le service des chambres, au lieu de l'en éloigner, cette disposition étant plus commode dans la pratique journalière. L'escalier de service n'est pas non plus complètement mis à l'écart, et les chambres de domestiques sont dans l'appartement. Les deux water-closets sont dans l'appartement, au lieu d'en placer un sur le palier de service"(24).



Plan des étages, Immeuble rue de Rennes, 1903, M.Zobel, architecte.



Mr.X... à sa table de travail , E. Vuillard.

Rôle et place de l'homme :

Le bourgeois au XIXème siècle est défini par sa profession et ses relations à l'extérieur. Si l'image du bon père qui joue avec ses enfants est valorisée, elle est concurrencée dans la bourgeoisie, par celle, plus aristocratique, du père froid et distant. Nulle obligation de s'occuper très précisément de la vie quotidienne de sa maison ou de ses enfants ne lui est faite. Il assume les relations avec l'extérieur, il donne un statut à sa famille et bénéficie, selon sa richesse, à l'intérieur du logement de plusieurs pièces: une chambre, quelquefois partagée, un cabinet de travail qui est souvent réellement son lieu de travail. A son propos, le Dr Rengade se fait l'écho des préoccupations fonctionnalistes et anthropomorphiques alors naissantes: "Au point de vue hygiénique, c'est le siège et la table de travail surtout qu'il faut judicieusement choisir... Elastique et souple, un bon fauteuil de bureau...doit avoir un dossier bas et rembourré, pour que les reins, quand on se redresse, y trouvent un solide appui"(25). D'autre part sa position dans l'habitation est bien précisée puisqu'il doit pouvoir "recevoir le jour de gauche à droite". Dans de nombreux traités l'insistance est mise sur l'indépendance du cabinet vis à vis du reste de la maison qui implique qu'il soit situé près de l'entrée ou qu'il ait une entrée indépendante.

Julien Guadet s'arrête, lui aussi, sur la position du cabinet de travail qui, du fait que l'on y reçoit à la fois "des amis des clients et des fournisseurs", doit être "à portée directe de l'antichambre pour que les étrangers qui y viennent pénètrent le moins possible dans l'appartement"(26). Le salon, où tout visiteur doit pouvoir attendre d'être reçu, devra lui aussi être proche de l'antichambre et du cabinet, l'idéal étant la liaison entre les trois pièces. Ces réflexions de J.Guadet tiennent compte de façon très précise du statut du travail masculin dans la bourgeoisie, qui continue très largement à mêler habitat et travail.

Cependant la maison est tellement le domaine réservé de la femme qu'elle est même responsable de l'aspect des pièces destinées à l'homme. Elle doit organiser sa vie et créer pour lui un foyer calme et harmonieux où il se "ressourcera". Même l'organisation de ses pièces personnelles échappe à l'homme, si tant est qu'il veuille s'en occuper. C'est à la femme de concevoir l'"arrangement" du cabinet de son mari pour la Comtesse de Bassanville : "C'est surtout à l'aspect du cabinet du maître, à son organisation, à l'arrangement des objets d'art qu'il renferme, en un mot, à un certain *je ne sais quoi* qui y règne, qu'il est facile de reconnaître bien moins l'esprit, le caractère, les sentiments, même les

occupations de l'homme qui l'habite, que de savoir si la paix, l'union, le bonheur règnent dans le ménage dont on visite la demeure." (27)



Cabinet de travail, Ch. Plumet et T. Selmersheim, 1908.

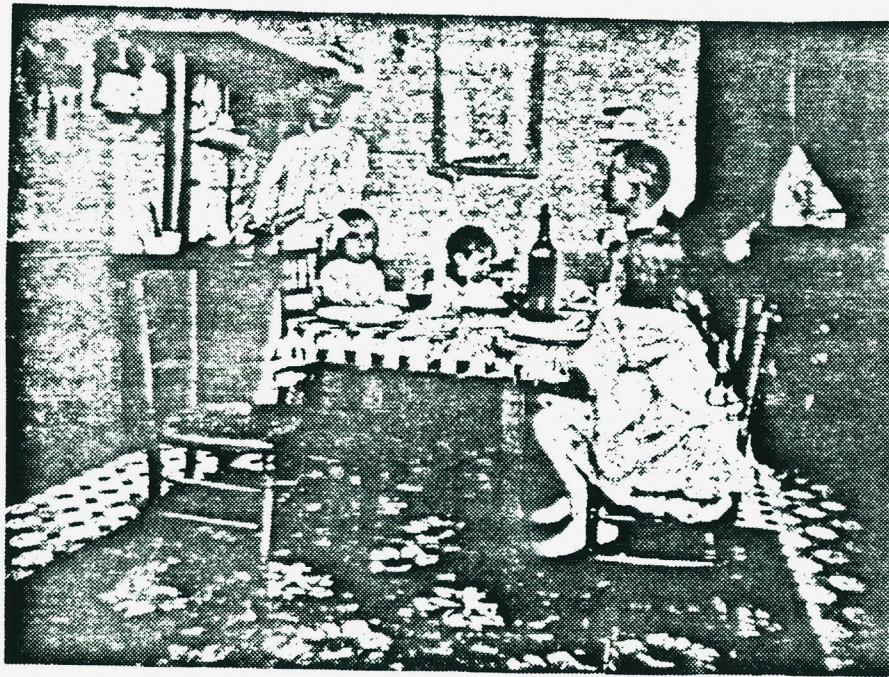
La Comtesse de Bassanville révèle un usage inattendu du cabinet : outre la bibliothèque, le bureau et un fauteuil, elle préconise d'y mettre des armoires pour "du linge et des habits" en donnant cette explication : "Dans une maison modeste où un ménage n'a point tout un hôtel à sa disposition, et où Monsieur et Madame n'occupent qu'une seule chambre, le cabinet de Monsieur sert très souvent le matin de cabinet de toilette à celui-ci." (28), ce qui démontre la polyfonctionnalité de cette pièce.

D'autres meubles d'ailleurs peuvent s'y trouver: "Un canapé-lit est encore une chose nécessaire à mettre dans le cabinet de Monsieur; il sert à l'occasion ou à l'habitude, comme on veut et dans le second cas ôte à cette pièce l'aspect de chambre à coucher, ce qui serait un aspect très fâcheux pour un cabinet d'affaires". La Comtesse de Bassanville évoque cette solution liée au prix élevé des loyers et qui permet de faire coucher un enfant dans cette pièce. Elle ajoute une précision qui montre toute une organisation de la vie quotidienne : "d'ailleurs, du moment où votre servante sera bien dressée à faire ce service, personne ne s'en apercevra, et personne n'en souffrira."

Le cabinet , espace masculin , peut aussi servir de fumoir: "Si une femme permet de fumer chez elle, c'est le cabinet du mari qui doit servir de fumoir: il faut donc que cette pièce soit aussi éloignée des autres chambres que cela est possible" (29). L'intérêt de ce témoignage est très grand car il montre comment les façons de vivre des possédants sont interprétées par ceux qui le sont moins, par l'utilisation différenciée dans le temps et dans un espace réduit mais qui paraîtra au visiteur équivalent.

Mais les auteurs montrent aussi, par leurs positions contradictoires, que les usages ne sont pas les mêmes selon les groupes sociaux. Ainsi E. Cardon, auteur de *L'art au foyer domestique* , affirme: " A moins que la profession ou les occupations n'obligent Monsieur à avoir un cabinet pour recevoir, c'est sa chambre qui s'ouvre aux relations d'affaires professionnelles ou privées; c'est chez lui aussi le plus souvent que les invités se réfugient pour fumer... C'est ordinairement la chambre qui est en communication directe avec le salon qu'on choisit pour la chambre de Monsieur"(30). Il décrit là en fait les pratiques d'une bourgeoisie moyenne, qui se passe de fumoir et compense l'absence de cabinet par l'affectation de la chambre à des usages multiples. La dernière phrase atteste de l'appartenance de l'auteur à la petite bourgeoisie pudibonde dans laquelle la chambre de la femme est nécessairement privée, alors que à cette époque encore, dans la grande bourgeoisie, c'est la chambre de la femme qui est liée au salon comme nous le remarquerons souvent sur les plans des immeubles luxueux.

Dans les classes très privilégiées, un fumoir, un billard lui permettent de recevoir ses amis, hors de la présence des femmes. La mode anglaise du club inspire ces pratiques. Alice de Linières remarque qu'habituellement, "Après le café, les femmes se réunissent au salon pour causer pendant que les hommes sont au fumoir ou dans toute pièce affectée à cet usage"(31). Dans ce cas, et cela est confirmé par les plans d'habitations et leurs dénominations, l'homme est beaucoup mieux traité que la femme qui ne dispose que très rarement d'espaces spécifiés.



En famille: un Intérieur dans une maison à Bon Marché , rue de l'Amiral-Roussin, Paris.

1.2. Les pratiques des classes populaires :

Quand la Baronne Staffe veut montrer son ouverture d'esprit vis à vis des classes défavorisées, elle s'adresse certes aux classes modestes mais en leur prêtant le désir de vivre de façon semblable à la bourgeoisie, comme si elle ne pouvait pas imaginer qu'une femme n'ait pas son "jour" de réception : "Nous n'écrivons pas seulement pour des gens favorisés par la fortune et il faut prévoir certains cas, qui peuvent embarrasser les ménages modestes. Ainsi, on n'a pas toujours un salon, ou bien le salon n'est en état, c'est à dire ouvert ou chauffé, que les jours de réception. Dans le premier cas, ou si un visiteur se présente en dehors du jour de réception, on reçoit dans la pièce où l'on se tient, salle à manger, chambre à coucher- où seront maintenus un grand ordre et une rigoureuse propreté"(32). Cette réflexion de la Baronne Staffe montre en outre que la pièce dévolue à la réception peut être multiple , avec toutefois une hiérarchie très claire : on ne reçoit ailleurs que dans un salon que lorsqu'on n'a pas les moyens de faire autrement: "Toutes les fois qu'on peut on arrange une des pièces de l'appartement en salon. Il est plus facile d'y maintenir le bon ordre que partout ailleurs dans la maison et puis la salle à manger ne peut servir de salle de réception à toutes les heures, encore moins la chambre à coucher"(33).

Le désintérêt de ce siècle pour toute une partie de la population non possédante explique que nous ayons très peu d'informations sur les pratiques concrètes de sa vie quotidienne alors que les rites bourgeois sont extrêmement détaillés. Peu de traités, d'articles de journaux spécialisés, peu de tableaux, quelques photographies d'intérieur dont le statut reste à définir quand elles sont l'oeuvre de photographes professionnels (sont-elles des témoignages authentiques ou des reconstitutions?). De plus les travaux actuels sur les classes populaires se sont plus attachés à décrire des phénomènes urbains, des pratiques de groupes, que les usages quotidiens dans l'habitat. Il nous reste pour essayer de comprendre ces pratiques à articuler ces maigres savoirs à l'information que nous donnent les plans d'habitations qui leur sont réservées, et à étudier les programmes mis au point par les Fondations philanthropiques qui à la fin du siècle, comme nous l'avons vu plus haut, réfléchissent à l'habitation populaire et plus précisément ouvrière. Nous avons donc travaillé, pour étudier l'habitation ouvrière, non seulement sur des sources différentes mais aussi sur un matériel toujours médiatisé. En effet ce sont des philanthropes, des médecins, des hygiénistes, des architectes qui, à l'occasion d'opérations

construites destinées aux classes populaires révèlent ce qu'ils savent et ce qu'ils pensent de la vie ouvrière, mais surtout dans quel sens il faut la réformer. Ce ne sont donc jamais les écrits des habitants concernés que nous pouvons analyser mais ceux des différentes personnes qui se sont penchées sur les problèmes que posait cette classe sociale.

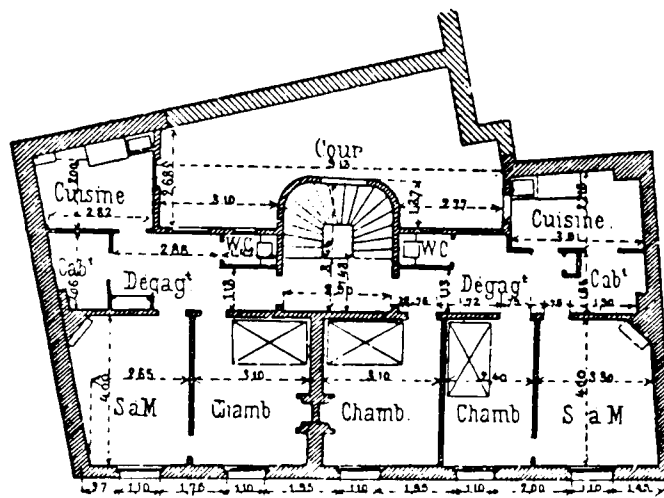
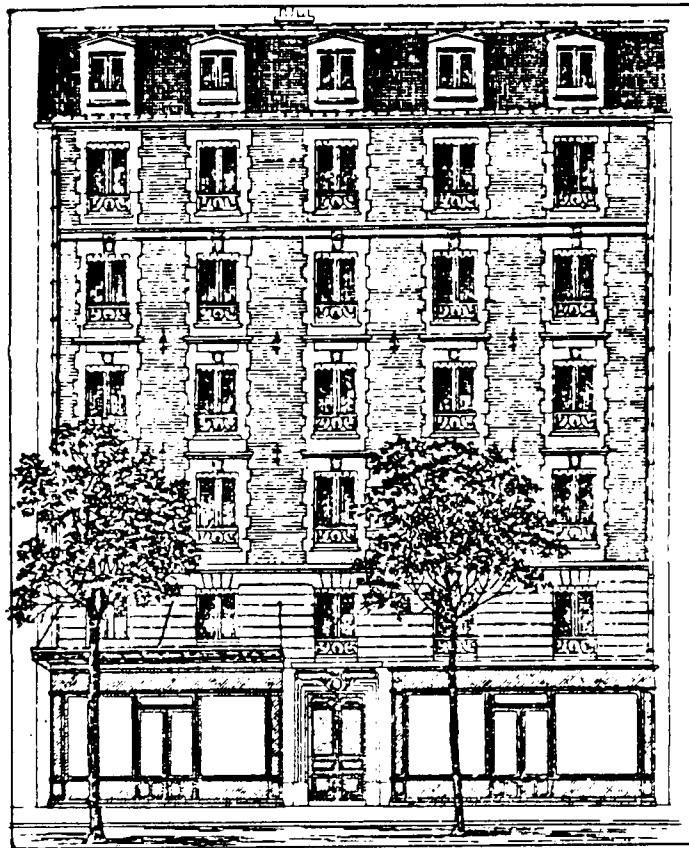
De plus, pour les classes populaires il n'est jamais question d'évoquer un art de vivre particulier mais au contraire l'on insiste sur les dimensions les plus triviales de la vie quotidienne. W. Darvillé qui visite en 1911 l'immeuble de la *Fondation Singer-Polignac* rue de la Colonie donne une description idéalisée de la vie familiale dans ces immeubles, qui est un bon exemple des matériaux dont nous pouvons disposer sur l'aspect concret de la vie quotidienne des ouvriers, matériaux tout emprunts de bons sentiments et d'idéologie "petite bourgeoise", les ouvriers étant considérés comme acceptables pour autant qu'ils imitent les modèles de comportement que la bourgeoisie promeut et qu'ils reconnaissent l'importance des règles d'hygiène : "Dans un des logements qu'il nous a été donné de visiter, nous avons remarqué la famille d'un brave ouvrier, qui travaillait dans sa cuisine à remettre lui-même en état les chaussures de ses neuf enfants. La femme était au lavoir et la table était dressée, avec six couverts, dans la salle à manger. Le rata sentait bon et la nappe était bien blanche. Les plus petits grouillaient autour du visiteur et leur mine était florissante. Le locataire prit le plus jeune et nous le montrant avec fierté, nous dit : celui-ci était malade quand nous sommes venus ici; le grand air de la maison, le soleil qui entre partout et les promenades dans le jardin lui ont rendu la santé. Voilà le plus bel éloge qui puisse être fait au riche capitaliste qui place aussi bien son argent"(34).

L'une des grandes questions en débat est celle de la forme de l'habitation destinée à ces classes . Les garnis, lieu d'insalubrité où les locataires, célibataires ou ménages avec enfants vivent dans la précarité et l'inconfort ont été dénoncés par de nombreuses enquêtes qui forment l'autre partie importante des matériaux dont nous pouvons disposer. La Commission des Logements Insalubres de la Ville de Paris commande au Dr O. du Mesnil (35), une enquête sur les causes d'insalubrité de ces habitations. Dans la plupart de ces "maisons garnies", souvent regroupées dans des quartiers excentriques uniquement habités par des ouvriers, les W.C. et les cuisines communs sont d'une malpropreté épouvantable et la promiscuité dangeureuse, moralement et physiquement pour les enfants. Eliminer les garnis et les taudis va devenir un but national auquel vont s'atteler les villes, les

hommes politiques, mais aussi les sociétés philanthropiques, les patrons d'industrie.

A la fin du siècle le rejet patent des opérations de type phalanstérien, ces grandes habitations à équipements collectifs, à coursives ou à long couloir et cour fermées, à petits logements souvent réduit à une chambre, que l'on appelle péjorativement des casernes (36), va conduire les promoteurs du logement ouvrier à leur proposer des petits immeubles, ou à la rigueur des immeubles regroupés avec plusieurs escaliers, avec peu de logements par paliers, qui permettent la vie sociale d'un petit groupe d'habitants: "Comme conception générale, il faut que l'immeuble soit desservi par plusieurs escaliers, de manière à supprimer ces couloirs longs, malsains et obscurs, qui établissent entre les habitants du même étage une dangereuse promiscuité" (37). De l'extérieur, rien ne les dissocie des immeubles à loyers modestes et de cette façon l'idée de ségrégation n'est pas inscrite sur la façade. Par contre des positions tranchées sur la distribution apparaissent. Certains préconisent la salle commune, d'autres la salle à manger, certains insistent sur l'indépendance des pièces entre elles, d'autres pensent qu'elles doivent se "commander" ou s'organiser autour de la salle commune. E.Cacheux décrit la Maison du Boulevard de Grenelle, de la Société Philanthropique de Paris, en mettant en avant la commodité de la division et de la succession des pièces: "Les logements du dernier groupe construit bd de Grenelle sont composés de trois pièces qui communiquent entre elles, dans l'une d'elles, on dispose de trois compartiments, l'un sert d'entrée, le second de cuisine, le troisième de privés. La ménagère peut faire sa cuisine et chauffer la salle à manger sans employer deux lumières et sans faire deux feux"(38).

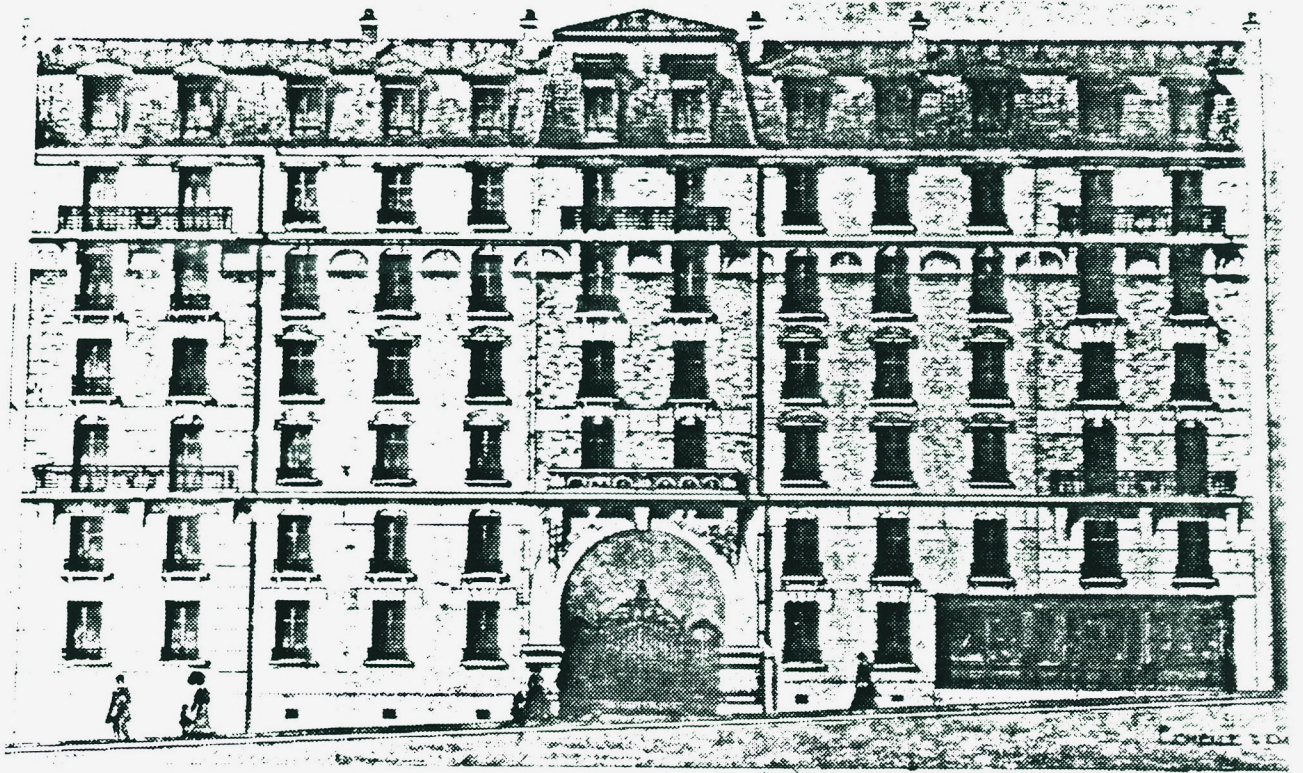
Ce qui se lit à travers les plans d'habitations et les partis différents, aussi bien fondés les uns que les autres, c'est que les classes dirigeantes, les philanthropes, commencent à percevoir de façon nuancée la classe ouvrière, ou les classes dominées, et à différencier finement des niveaux et des modes de vie. Toute une hiérarchie dans les logements va donc se lire à travers des choix souvent proposés de façon à être expérimentés, en tenant compte du fait que certains dispositifs seront mieux adaptés à certains groupes. Ainsi les habitants venant des taudis ne seront pas traités de la même façon que des ouvriers choisis par certaines fondations car leur mode de vie, ou plutôt leurs aspirations, se rapproche de celui de la "petite bourgeoisie". Les premiers devront d'abord apprendre à apprécier le confort, pourtant minimum, de certains logements, à utiliser les équipements de propreté, avant d'être acceptés dans des logements mieux conçus.



Façade et plan d'une maison , 201 Avenue de Versailles , Ch. Dupuy, architecte, (Prix du concours des habitations ouvrières de 1900)

Le Groupe des Maisons Ouvrières va oser renouer avec l'idée des grandes unités d'habitation, équipées, autarciques, constitués de petits immeubles regroupés mais différenciés avec peu de logement par étage. L'idée est d'effacer l'image négative des cités ouvrières au sein même de la classe ouvrière et de lui apprendre à vivre en société mais de façon bourgeoise, ce qui signifie alors en famille et dans le calme. E.Hatton , l'administrateur du Groupe justifie ainsi la décision de multiplier les cages d'escaliers : " Nous avons éliminé les dispositions comprenant trois, quatre, cinq ou même six logements par palier pour nous en tenir exclusivement aux escaliers avec deux logements par étage. Cette disposition n'est assurément pas économique, elle assure par contre plus d'isolement et contribue dans une large mesure à la bonne harmonie entre les locataires. Notons d'ailleurs qu'un groupement plus important par étage conduit soit à l'emploi de couloirs assez longs, c'est à dire à une augmentation de surface non profitable, soit à la création de pièces se commandant"(39)

Il va aussi prendre le parti de mélanger les différents groupes : célibataires et grandes familles, ouvriers et employés etc.. Il va en fait proposer un compromis entre le phalanstère et le logement de la petite bourgeoisie. En effet, les pratiques communautaires sont organisées au rez de chaussée de l'immeuble: lavoirs communs qui permettent la rencontre, salle de lecture ou fumoirs du rez de chaussée, qui tissent de liens de sociabilité et éventuellement de solidarité et qui devrait entraîner, comme le pensent les Fondateurs, le respect de soi et des autres, mais aussi pratiques privées, repas, et éventuellement soirées, en famille, dans ces "salles communes", centre du logement, censées regrouper la famille et augmenter sa conscience d'elle même. Le traitement très soigné des façades, des matériaux, le décor original de ces immeubles va proposer une nouvelle image de l'habitat ouvrier, non seulement acceptable mais enviable. Remarquons que l'architecte de la Fondation, André Labussière compose la plupart de ses façades d'immeubles selon le type de l'immeuble bourgeois adopté sous Haussmann (par exemple ici celui de la rue Ernest Lefèvre), avec une dissociation en trois parties, un soubassement souligné par un bandeau filant tout le long de la façade, puis trois étages et enfin un couronnement et des combles. La valorisation des second et cinquième étages, nobles au XIXème siècle, est transposée ici, dans un immeuble de sept étages, aux troisième et sixième étages. Les fenêtres, identiques, sont alignées régulièrement. L'aspect est cossu et respectable malgré l'emploi de la brique qui est encore perçue à cette époque comme un matériau pauvre.



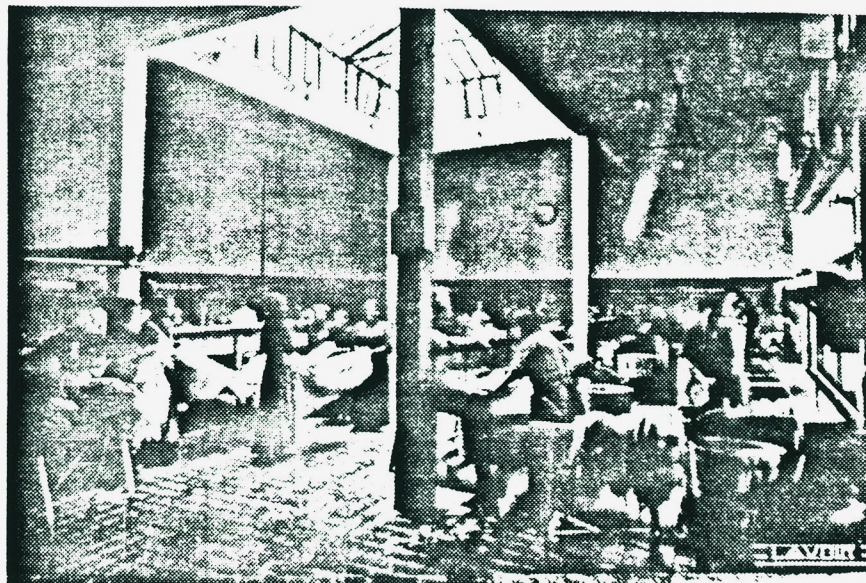
Immeuble de la rue Ernest Lefèvre, A. Labussière, "Groupe des Maisons ouvrières", 1905.

L'investissement financier accordé aux lieux de la vie communautaire, alors que la surface et l'équipement des logements sont si mesurés, montre bien l'enjeu : il s'agit de socialiser de la "bonne façon" des individus perçus comme totalement inéduqués. L'insistance sur l'hygiène et la propreté, le nombre de bains par personne soigneusement compté par le concierge, attestent de cet effort tendu vers la transformation de toute une population de façon à l'acculturer à la société française, comme si elle n'en faisait pas partie, comme si elle lui était étrangère. Comme depuis des décennies, le logement continue à être considéré par les possédants et les décideurs comme l'outil éducatif par excellence. Il permet à l'intérieur de la famille, par la matérialité des divisions et des équipements de proposer des modèles de conduite : la "salle commune" entraîne l'idée de famille, la séparation des corps, la moralité, la "chambre de parents" va rappeler à l'ouvrier qu'il est d'abord un géniteur responsable face à la Nation et aussi un éducateur, la présence des équipements de propreté va lui donner conscience de la façon dont il traite son corps et lui permettre, s'il le souhaite, d'accéder à la respectabilité etc...

Il faut préciser toutefois que c'est à la frange la plus aisée de la classe ouvrière qu'étaient destinés la plupart de ces immeubles. Ceux qui sortaient des taudis devaient être traités autrement, ils devaient bénéficier d'espaces transitoires qui les éduqueraient avant de pouvoir accéder à ces logements sans les dégrader.

Le salon n'est pas un dispositif des classes populaires pauvres. C'est d'ailleurs un signe classant efficace : en posséder un signifie l'appartenance à la bourgeoisie, même petite. Dans le logement prévu pour la classe ouvrière, la salle commune, synthèse de la cuisine et de la salle à manger est le plus souvent proposée. Dès que leur classe sociale et leur niveau de revenu s'élève, les locataires peuvent accéder à une salle à manger indépendante de la cuisine, perçue alors comme signe de progrès social et reconnaissance d'une activité de réception à l'intérieur du logement. Dans les lieux pensés pour les familles pauvres des classes populaires, l'idée d'un lieu privé pour recevoir et servir uniquement à cela, ne fait pas partie du programme. Les bourgeois qui réfléchissent et s'intéressent au logement de la classe ouvrière sont unanimes à proposer la salle commune. Mais l'architecte Charles Lucas, fait état en 1899 d'un changement de mentalités chez certains ouvriers, qui utilisent pour recevoir une pièce, meublée comme une salle à manger mais dans laquelle ils ne mangent pas : "Autrefois et à vrai dire, il y a six ans à peine, la cuisine devait être très grande. Cette pièce avait plusieurs destinations : elle servait de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher. Le fourneau de cuisine, placé en renforcement, entre les water-closets et un cabinet noir, était dissimulé par un rideau quand l'heure du coucher avait sonné. Aujourd'hui (en 1899), il n'en va plus de même. Dans la même surface, l'ouvrier adapte de préférence une pièce de modeste dimension avec alcôve, une petite cuisine, mais toujours avec le water-closet et le cabinet noir, puis l'antichambre. On fait la popote, on mange assis comme on peut dans la cuisine. Dans la chambre, on dissimule le lit par un rideau : la pièce devient une salle à manger où l'on ne mange pas, c'est en quelque sorte un salon. La véritable tendance se trouve donc dans le besoin d'avoir un endroit bien propre pour causer à l'aise"(40). Charles Lucas regrette en fait que les ouvriers aspirent à jouir de l'équivalent d'un salon, en se contentant d'espaces non adaptés aux autres activités. Mais c'est surtout un fervent adepte de la salle commune censée créer et maintenir la famille : " .. la salle à manger surtout- salle de réunion et de travail, véritable salle de famille en un mot dans de semblables logements"(41)

Après 1900, dans les grandes constructions réservées à la classe ouvrière, les architectes recommencent donc à concevoir, au rez de chaussée de immeubles, de espaces de rencontre, comme des restaurants communs, des salles de lecture, des lavoirs, qui permettent une forme de sociabilité à mi-chemin du public et du privé.



Les lavoirs de l'immeuble rue de Cronstadt, Groupe des maisons Ouvrières.

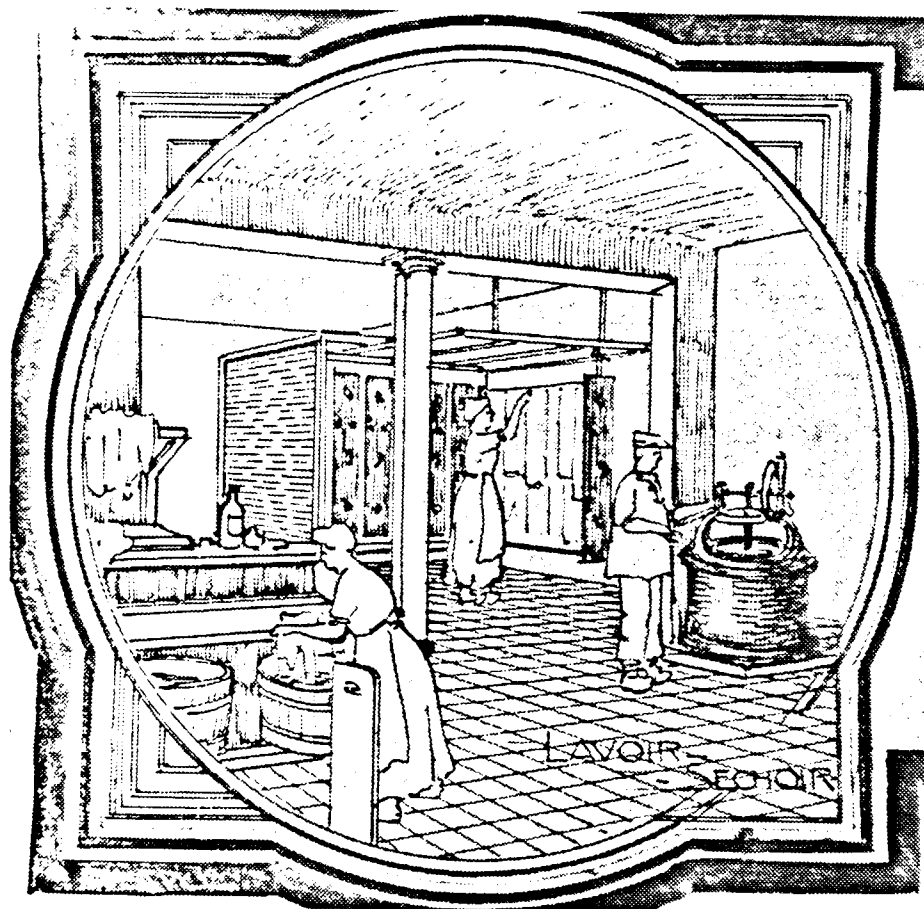
En cela ils tiennent compte d'une caractéristique des pratiques des classes populaires qui vivent un certain nombre de situations dans des espaces intermédiaires du logement, situations vécues dans la bourgeoisie à l'intérieur du logement. L'exigüité de ceux-ci, mais aussi un goût pour la rencontre les fait investir des espaces habituellement perçus comme publics. Henri Coing, dans son étude sur le quartier Jeanne d'Arc dans le 13ème arrondissement à Paris(42), a bien montré la persistance dans les années 1960 de ces pratiques qui font que, de la rue au café utilisé comme salon, en passant par les paliers et la cour, de nombreux espaces intermédiaires sont investis par les habitants . M.Perrot écrit

dans *Histoire de la vie privée* : "Au XIXème siècle les rites ouvriers privés n'ont que peu à voir avec les rites bourgeois. Ils diffèrent dans leurs rapports à l'espace et au temps. La rue, le café, l'extérieur en sont davantage le théâtre.... Toutefois les repas comme les "sorties" familiales sont une pratique festive ouvrière. La mixité du quartier populaire est plus marquée. Dans la revendication syndicale de la semaine anglaise, au tournant du siècle, l'argument familial est prioritaire sans qu'il soit nécessaire d'invoquer une imitation petite-bourgeoise"(43). Elle remarque, elle aussi, que l'habitat ouvrier très médiocre est compensé par un investissement de la rue: " Contraintes de "vivre dans la rue" celles-ci (les classes populaires) savent utiliser les virtualités des immeubles collectifs et du quartier, espace intermédiaire, zone essentielle d'entraide et d'acculturation."

D'autre part, les femmes des classes populaires ont une plus grande liberté d'action à l'extérieur du logement que les bourgeoises, même quand elles ne travaillent pas hors de chez elles. Les codes de bienséance de la bourgeoisie sont ignorés ou refusés, et la liberté de rapport entre homme et femme beaucoup plus grande. Les femmes des classes populaires n'ont pas de chaperons, elles sont plus libres de leur mouvement que les bourgeoises. De plus il faut souligner dans cette classe sociale une modification plus notable des rapports entre homme et femme que dans d'autres milieux. L'ouvrière ou la femme de l'ouvrier, la femme des classes populaires est en effet pour les réformateurs sociaux, les moralistes, les médecins, une cible privilégiée puisqu'ils pensent qu'elle va donner à sa famille le goût de la vie saine et morale. De nombreux textes vont dans ce sens et il semble qu'ils aient eu des effets notables sur les comportements, notamment à l'intérieur du logement.. Yvonne Knibiehler remarque d'ailleurs qu'à la fin du XIXème siècle c'est à la mère que les pouvoirs publics s'adressent: "Les textes officiels, médicaux notamment, font de lui (le père) un "absent" bien avant qu'on ne lui reproche son absence. Au XVIIIème siècle, les pouvoirs publics ne s'adressaient jamais qu'au père, ils ne connaissaient que lui"(44).

Dans la deuxième moitié du XIXème siècle, les revendications des ouvriers vis à vis du logement nous le montrent, l'idée d'un lieu personnel, pour se retrouver en famille ou en groupe et d'un lieu pour étudier, fait son chemin dans cette classe sociale : "L'originalité des classes populaires urbaines réside dans ce fait que leur réseau familial ne s'inscrit ni dans la fixité du terroir ni dans la clôture d'un intérieur. Pourtant le double désir d'un lieu et d'un espace à soi s'affirme avec une force grandissante dans la seconde moitié du XIXème siècle. Etre libre c'est d'abord avoir le choix de son domicile. La résistance

aux cités ouvrières a été notée par la plupart des observateurs."(45). Les équipements prévus au bas de ces immeubles ont un succès différent selon qu'ils renvoient à des nécessités, comme le lavoir où à des activités qui peuvent apparaître comme superflues voire imposées (lire , se laver). Toutes ces questions seront reprises au cours des chapitres qui suivent.



Lavoirs de l'immeuble rue Ernest Lefèvre, Groupe des maisons Ouvrières, 1905.

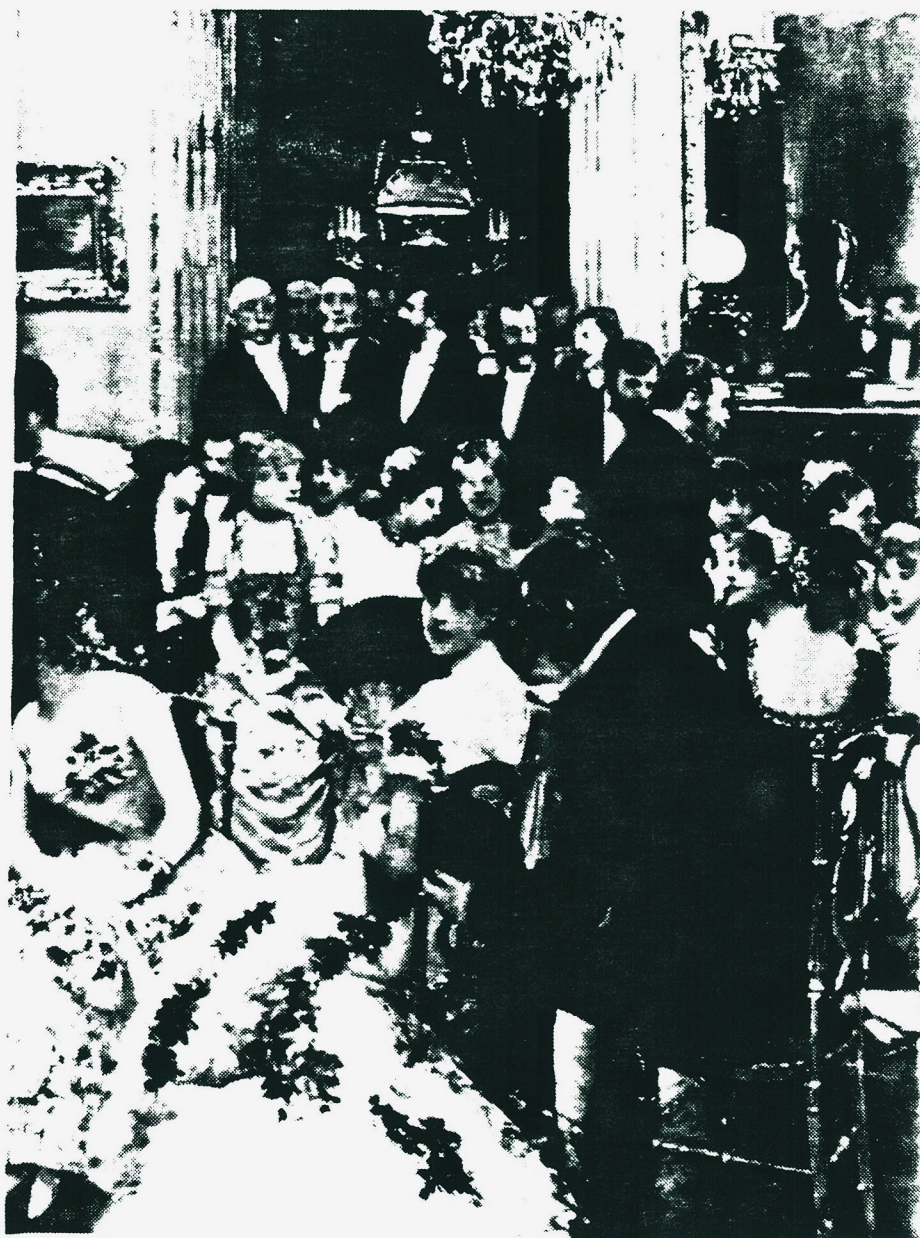
Notes

1. Préface à *Misérable et glorieuse, la femme du XIXème siècle*. Ouvrage collectif présenté par J.P. Aron, Edition Complexe, 1984, p.16.
2. Baronne Staffe.-*Usages du monde. Règles de savoir-vivre dans la société moderne*. Paris, Victor Havard ed., 1896, 105ème édition, pp.X et XI de l'avant -propos.
3. Dr J. Rengade .- *Les besoins de la vie et les éléments du bien-être* , s.d. circa 1880, p.550.
4. M.Perrot.- *Histoire de la vie privée. De la Révolution à la Grande Guerre*. Sous la direction de P.Ariès et G.Duby. Paris , Ed. du Seuil, 1987, p.189.
5. Voir à ce propos le développement très éclairant d'Adeline Daumard dans *Les bourgeois et la bourgeoisie en France*. Paris, Aubier, 1987, en particulier tout le chapitre I.
6. M.Proust.- *A la recherche du temps perdu. Le côté de Guermantes I*. Paris, N.R.F. Gallimard, réed. de 1988, p.502.
7. A.de Linières.-*Savoir-vivre - Usages mondains. Faites ceci, dites cela*. Paris , Librairie 19 rue Cadet, 1913 (2ème édition), p.52.
8. L.d'ALq.-*La Science de la vie. Conseils et réflexions à l'usage de tous..* Paris, F. Ebhardt, s.d., p.24.
9. M.Proust.- id. *Un amour de Swann*, p. 317.
10. A.M.Fugier.- *Histoire de la vie privée*, op.cit. p.208.
11. Comtesse de Bassanville.- *L'art de bien tenir une maison* . Paris , Librairie A.Broussois, 1878, p.5.
12. id. P.12.
13. L.D'alq,op.cit.p.46.
14. id.p.48.
15. Baronne Staffe.- op.cit. pp.IX et X de l'avant propos.
16. id. p. 60.
17. ibid. p.159.
18. Par exemple , G.Droz.- *Monsieur, madame et bébé*. Paris, Ed. Hetzel, 1866, ou A.Laya.- *Causes célèbres du mariage ou les infortunes conjugales*, 1883.
Voir d'autre part, sur "l'érotisation du couple conjugal", le texte d'Alain Corbin dans *Histoire de la vie privée. De la révolution à la grande guerre* . Paris, Ed. du Seuil, 1987.
19. T. Zeldin.- *Histoire des passions françaises. 1848-1945*. Tome I. *Ambition et amour*. Paris, Ed. du Seuil, coll. Points Histoire, 1980, p.340.
20. S.Freud.- *La morale sexuelle civilisée et la maladie nerveuse des temps modernes, La vie sexuelle*, Paris, P.U.F., 1969.
Dr J.P. Dartigues.- *De l'amour expérimental ou des causes de l'adultère chez la femme au dix neuvième siècle. Etude d'hygiène et d'économie sociale, résultant de l'ignorance du*

libertinage et des fraudes dans l'épanouissement des devoirs conjugaux, Versailles, 1887.

Voir aussi sur les effets aujourd'hui de cette même idéologie : M.Eleb-Vidal : *Le plaisir et le temps. Recherches Cliniques.* "Sexualité et vie quotidienne", Paris, Université de Paris VII, Laboratoire de Psychologie Clinique Individuelle et Sociale, 1983-1984.

21. Baronne Staffe. op.cit.pp.256-257.
22. Alain.- Les sentiments familiaux, *Cahiers de la Quinzaine*, n°8, 1927.
23. Comtesse de Bassanville .- op.cit.pp.190.
24. *La Construction Moderne*, n° du 18 Juillet 1903.
25. Dr Rengade.- op. cit. p.182.
26. J.Guadet.-*Eléments et théorie de l'architecture*. Paris, Librairie de la Construction Moderne, 1902, tome 2, p.108.
27. Comtesse de Bassanville.- op.cit. p.66.
28. Idem pp.67-68.
29. Ibid.p. 71.
30. E. Cardon.- *l'Art au foyer domestique*. Paris. Librairie Renouard, 1884.
31. A.de Linières.- op.cit. p.75.
32. Baronne Staffe .- op.cit. p.83.
33. Id.p. 363.
34. C.Lucas et W. Darvillé.- *Les habitations à bon marché en France et à l'étranger*. Paris, Librairie de la Construction Moderne,1899, édition revue en 1913.
35. Dr O. du Mesnil.- "Les Garnis Insalubres de la Ville de Paris", *Annales d'hygiène et de Médecine Légale*, 2ème série, tome XLIX, Paris, librairie J.B. Baillière et Fils, 1878.
36. Le programme pour le Premier Concours pour la Construction d'Habitations à Bon Marché de la Ville de Paris stipule encore en 1913 que "les candidats veilleront à ce que l'ensemble des constructions ne puisse évoquer l'idée de la caserne, de la cité ouvrière et de l'hospice"
37. E. Cheysson.- "L'hygiène du Logement populaire".*Premier Congrès International d'assainissement et de salubrité de l'habitation*. Paris, Nov.1904.
38. E. Cacheux .- *Etat des habitations ouvrières à la fin du XIXème siècle*, 1891, p.44.
39. Société Civile " Groupe des Maisons Ouvrières".- *Notes et Considérations générales*. Paris, Imprimerie Chaix, 1905.
40. C.Lucas et W. Darvillé.- op.cit.p. 138-139.
41. idem p. 145.
42. H. Coing. *Rénovation urbaine et changement social*. Paris, Ed. Ouvrières, 1976.
43. M.Perrot.- op.cit. p191.
44. Y. Kniebiehler.- *Les pères aussi ont une histoire*. Paris, Hachette,1987, p.170.
45. M. Perrot .- op.cit.p. 316.



La soirée, Jean Béraud

II. Les dispositifs :

Dans les traités, les recueils d'architecture ou les revues, certaines organisations spatiales qui caractérisent la vie quotidienne des français de cette époque se retrouvent de façon répétitive selon la classe de l'habitation. Ces dispositifs, que nous qualifierons de traditionnels, semblent, quand ils sont ceux de la bourgeoisie possédante, être une référence pour les architectes et représentent "l'habitation complète", plus liée au confort et au bien-être qu'au luxe, à la norme qu'à l'avant-garde. L'habitation des autres classes sociales en découle, en retranchant à ce dispositif des pièces liées à l'apparat, jusqu'à arriver au logement à salle commune des classes populaires.

Mais la mode et le désir d'innovation des classes aisées va entraîner de nouveaux aménagements. L'ouverture et l'articulation des espaces de réception va caractériser d'abord les habitations luxueuses des grands bourgeois ayant du goût pour la vie mondaine et les grandes réceptions.

La fusion entre la cuisine et la salle à manger, dans l'habitation populaire, qui est aussi d'une certaine façon une ouverture, ne sera pas traitée dans ce chapitre car elle mérite une attention particulière.

La valorisation des grands volumes naît aussi de ce désir d'ostentation des grands bourgeois et le hall, imité de l'Angleterre, permet des réceptions brillantes où le jeu avec la lumière et les plantes ornementales sont très appréciés. La mode de l'atelier va se diffuser dans toute la bourgeoisie. Il supplantera quelquefois le salon car il permet lui aussi les grandes réceptions et son rapport explicite au monde de l'art flatte les propriétaires.

Les lieux du luxe et du plaisir se multiplient, qu'ils soient liés à des privilèges comme le fumoir ou le billard interdits aux femmes ou à des types de sociabilité individuelle reconnus, comme le boudoir qui réapparaît, ou encore qu'ils soient liés au plaisir intellectuel, comme la bibliothèque dans la bourgeoisie ou la salle de lecture dans les classes populaires. Tous ces lieux de rencontre permettent divers degrés de sociabilité, à l'intérieur du couple, de la famille, du groupe et ils qualifient très précisément la classe de l'habitation et de ses occupants.

II.1 Les dispositifs traditionnels :

L'hôtel construit pour Mr Hachette par Charles Garnier est caractéristique des conceptions de la vie quotidienne bourgeoise de l'époque, ainsi que des rôles et des statuts masculins et féminins, et de la place des enfants. Il est, de plus, distribué selon une parfaite tripartition qui permet un art de vivre précis. Ainsi, le rez de chaussée de l'hôtel est tout entier consacré à la vie de réception, à deux exceptions près, la lingerie et la "salle d'étude" sur laquelle nous reviendrons. Il est vraisemblable, mais nous n'en avons pas les plans, que la cuisine et les services sont en sous-sol selon la mode anglaise adoptée à cette époque par de nombreux architectes. Le premier étage est entièrement consacré à la vie de famille. Cette tripartition parfaite correspond à trois dissociations, à la fois spatiales et de classe, mais elle matérialise aussi une idéologie. Il faut pouvoir recevoir avec faste, protéger sa vie intime et les relations de famille, être servi sans sentir peser sur soi les regards des domestiques. L'hôtel de C.Garnier répond parfaitement à ces exigences et permet aussi de comprendre précisément les hiérarchies, la distribution des rôles et du pouvoir dans le groupe domestique dans " toutes les riches habitations modernes" comme il l'écrit dans sa présentation (1). Les espaces de réception incluent des espaces de transition comme le "grand vestibule", "l'antichambre", la "galerie", qui sont utilisés pour agrandir les soirs de fête, les trois grandes pièces principales bien différenciées dans leur forme, leur taille et leur décor. Elles ouvrent toutes sur le jardin et sont dévolues à des rites sociaux très codés. La salle à manger précédée d'un office a un statut mixte, elle sert à la réception et à la famille. Le salon est réservé à la réception puisqu'il est doublé par le "salon de famille" du premier étage.

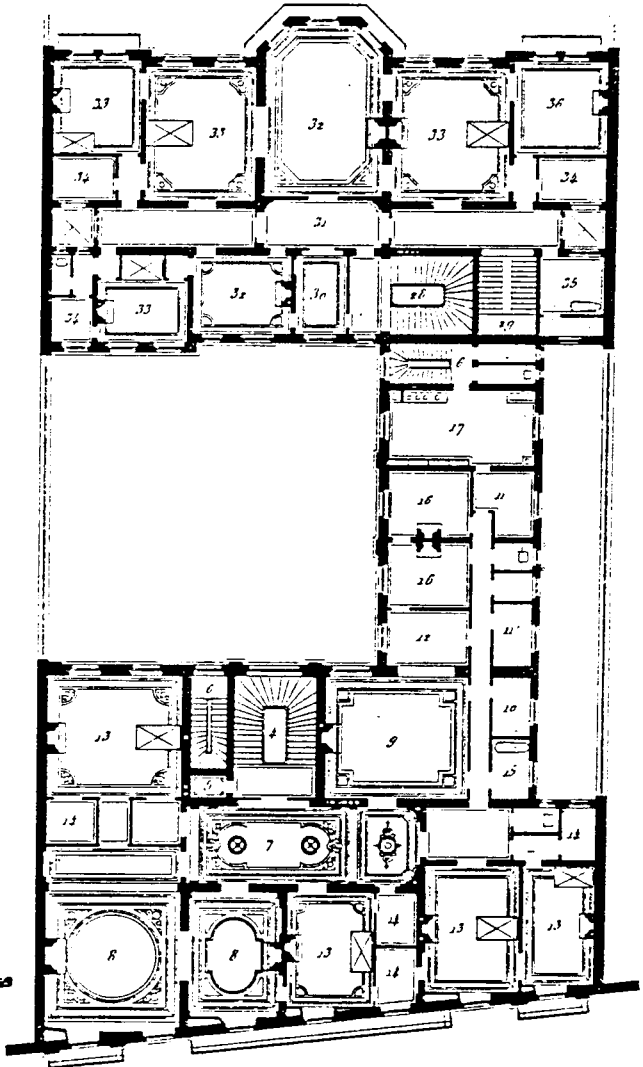
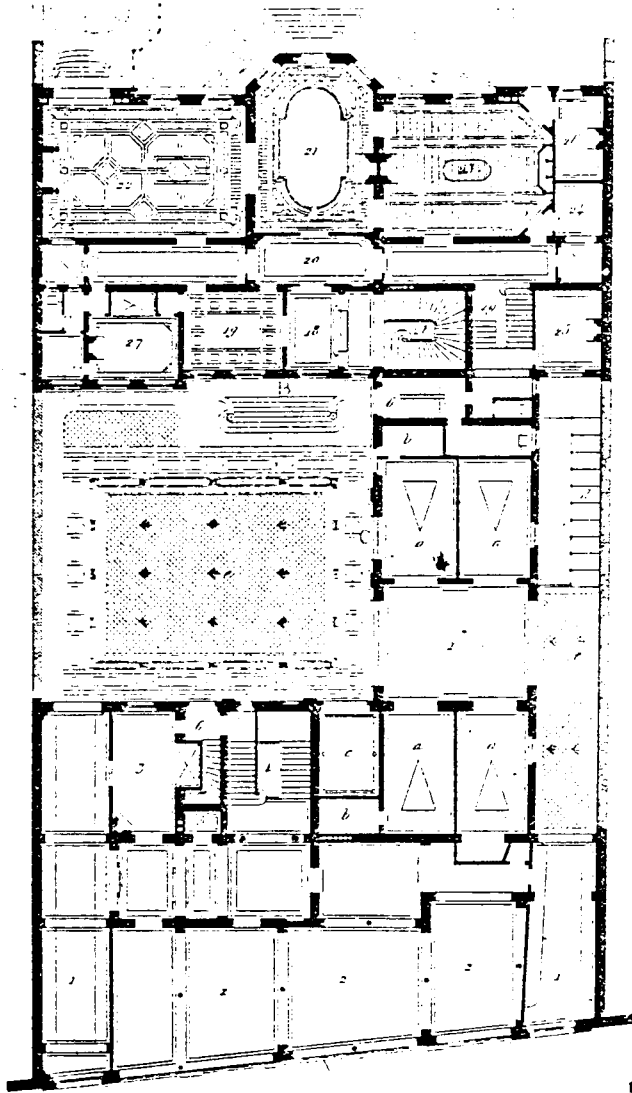
HÔTEL.

Rez-de-chaussée.

- 18. Grand vestibule.
- 19. Antichambre.
- 20. Galerie.
- 21. Grand salon.
- 22. Salle de billard.
- 23. Salle à manger.
- 24. Office.
- 25. Lingerie.
- 26. Salle de bains.
- 27. Salle de d'arm.
- 28. Grand escalier.
- 29. Escalier de service.

Premier étage.

- 28. Grand escalier.
- 29. Escalier de service.
- 30. Antichambre.
- 31. Galerie.
- 32. Salon de famille.
- 33, 33. Chambres à coucher.
- 34, 34. Cabinets de toilette.
- 35. Salle de bains.
- 36. Cabinet de travail.



MAISON A LOYER.

Rez-de-chaussée.

- 1, 1. Passage des voitures.
- 2, 2. Boutiques.
- 3. Concierge.
- 4. Grand escalier.
- 5. Ascenseur.
- 6, 6. Escaliers de service.
- a, a. Remises pour 4 voitures.
- b. Sellerie.
- c. Monte-charge pour le service du sous-sol.
- d. Chemin en pente pour descendre aux écuries.
- e. Cour dallée.

Premier étage.

- 7. Antichambre.
- 8, 8. Salons.
- 9. Salle à manger.
- 10. Office.
- 11. Garde-manger.
- 11'. Lingerie.
- 12. Jardin d'hiver.
- 13, 13. Chambres à coucher.
- 14, 14. Cabinets de toilette.
- 15. Salle de bains.
- 16, 16. Salles des domestiques.
- 17. Cuisine.

Hôtel de Mr G. Hachette et Maison à loyer, 197 Bd.St.Germain, 1882, Ch.Garnier, architecte.

La grande place accordée à la vie de famille , aux soirées familiales, est confirmée par une nouvelle dénomination, "le salon de famille". Celui ci, bien sûr, n'apparaît que dans l'habitation d'une bourgeoisie aisée qui peut disposer de deux salons, l'un pour la réception ostentatoire et l'apparat, qui "n'est plus le lieu intime du ménage; elle appartient à tous; c'est là où l'on reçoit, où l'on s'occupe plus des étrangers que des siens; en un mot c'est le théâtre où s'échangent une foule de riens et où *tout ce qui reluit n'est pas or*"(2), l'autre salon étant réservé à la rencontre familiale quotidienne plus intime. Le Dr Rengade, évoquant lui aussi les riches demeures, oppose au salon ostentatoire, qui pour lui ne joue pas le rôle de lieu "agréable , intéressant et confortable", que tout salon devrait jouer, le "salon intime" : "A cette froide et solennelle salle de réception, se trouve annexé un "petit salon" tout intime, exclusivement ouvert aux amis de la maison."(3). Le salon doit être clair, bien aéré et ouvrir " à la fois sur l'antichambre et la salle à manger."

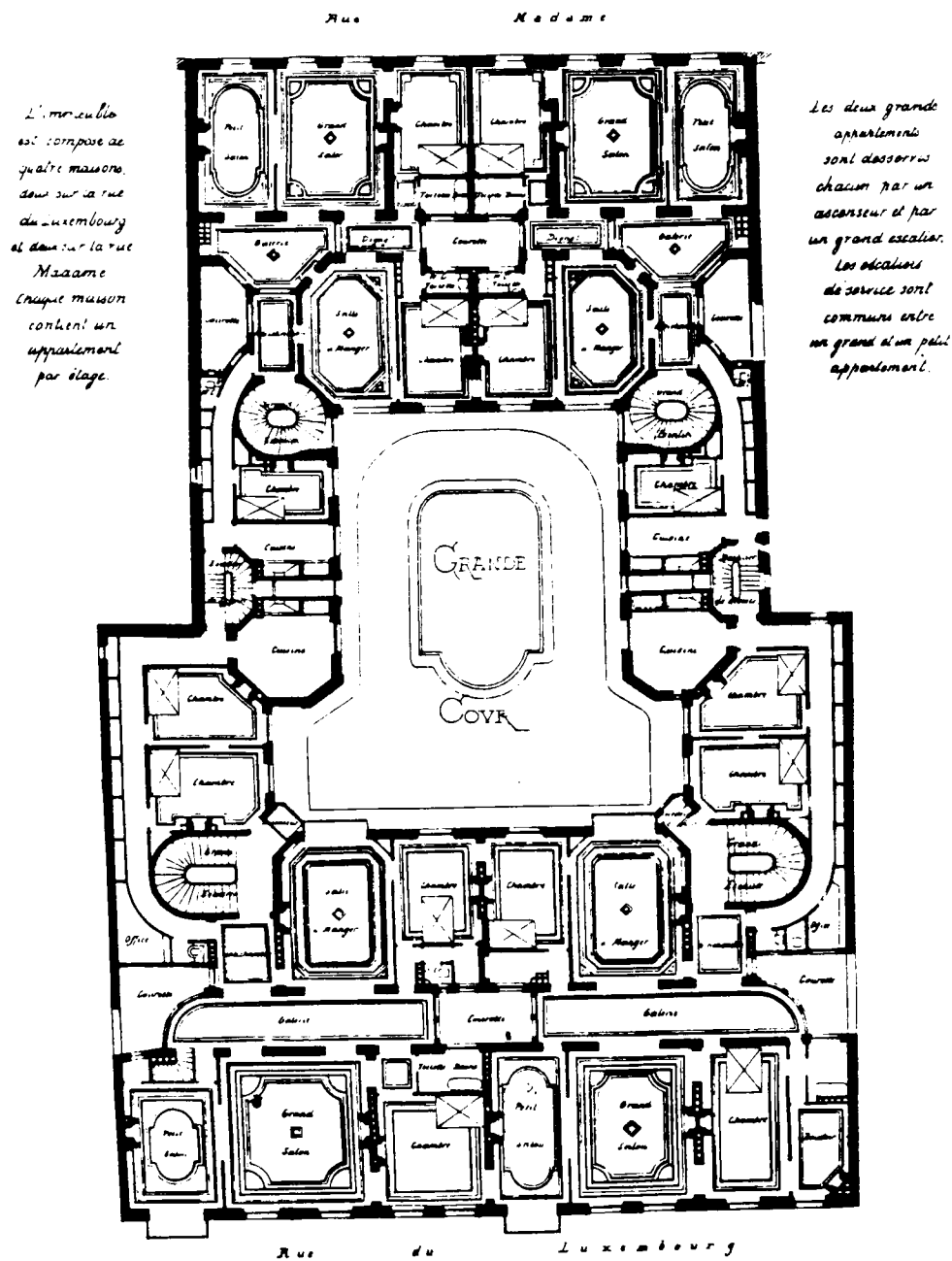
La distinction stricte des rôles masculins et féminins se marque aussi par la place des pièces, par la recherche de proximités, de contigüité précises entre pièces. Ainsi le rôle féminin associé au rôle maternel, entraîne une liaison privilégiée entre chambre de la femme, qui peut être partagée, et chambre de l'enfant. Le rôle masculin implique le travail et un "cabinet" est très couramment lié à la chambre de l'homme. Ce modèle, très prégnant dans les classes privilégiées est toujours imité par les autres quand leurs moyens le leur permettent.

Le billard, que toute maison bourgeoise se doit de posséder, signe la prédominance du rôle masculin en ce qui concerne la sociabilité et le rapport avec l'extérieur. C'est la plus grande pièce de l'hôtel de Mr Hachette. La chambre d'amis est située dans cette partie dévolue à la sociabilité, ce qui permet au premier étage de rester vraiment privé.

Le salon de famille occupe la position centrale de cet étage privé. Il est largement ouvert par trois fenêtres sur un balcon, et flanqué de part et d'autres de deux grandes chambres à coucher identiques exceptées par leur ouverture sur le salon. La chambre de droite est vraisemblablement celle de l'homme car elle ouvre sur un "cabinet de travail". Celle de gauche est donc celle de la femme, liée à une petite chambre d'enfant (petit lit). Sa porte à double battant ouvrant sur le salon de famille laissait présager cette destination. Le premier étage semble donc être plutôt familial, privé et féminin, le rez de chaussée plus public et masculin. De nombreuses chambres d'enfants y sont prévues, de taille différentes et une salle d'étude, montre l'importance que l'on accorde à leur personne et à leur avenir.

Ce dispositif, que l'on retrouve avec des variantes dans ce type de population, reflète parfaitement le mode de sociabilité et d'interactions dans la famille proposé comme modèle dans les traités de savoir-vivre.

La galerie qui, flanquée de deux courettes, coupe le corps de logis longitudinalement sera très remarquée par les architectes de l'époque qui l'imiteront et la généraliseront .



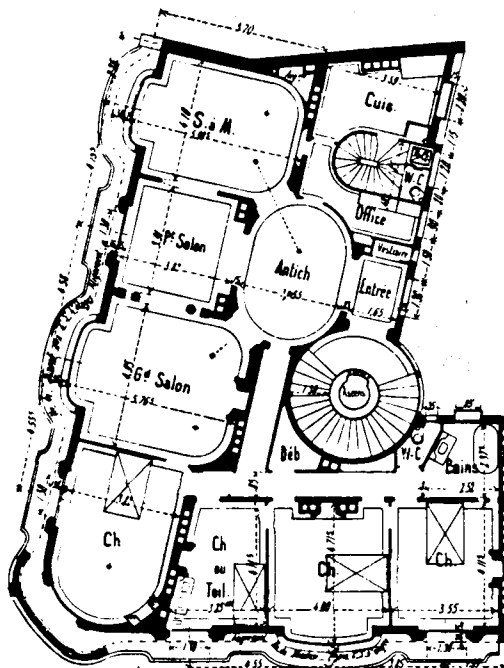
Maison rue du Luxembourg à Paris . H.P.Nénot, architecte, 1894.

La galerie est un espace de circulation mais aussi un espace ostentatoire, faisant partie intégrante des espaces de réception. Marcel Proust évoque un usage précis de la galerie, qui dans ce cas est assimilé à un salon en évoquant ceux "qui avant d'aller à table, s'asseyaient à côté de Mme de Guermantes sur le canapé de cuir de la galerie.." (4).

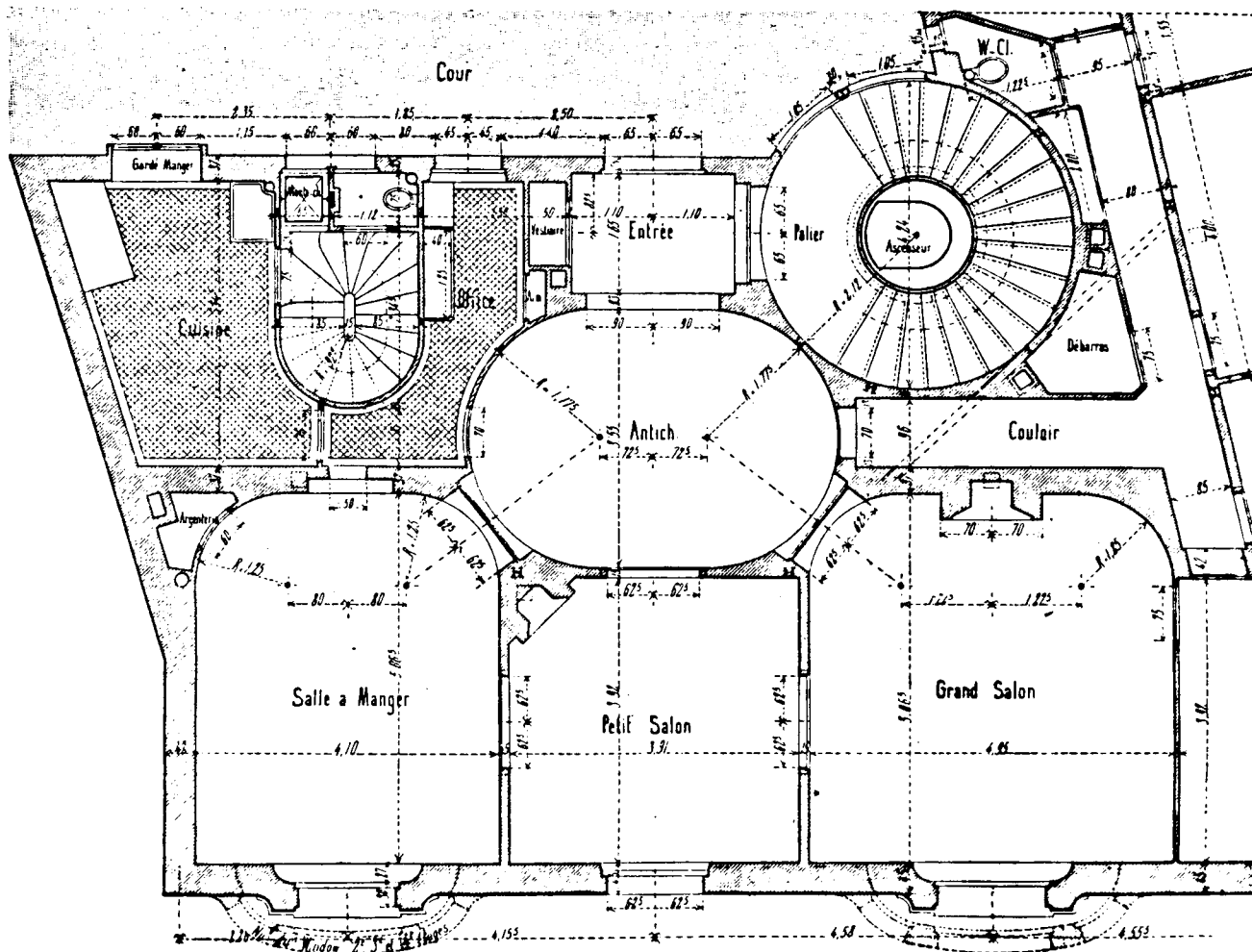
On la retrouve dans de très nombreuses habitations bourgeoises construites alors, sa taille et son traitement variant avec la classe de l'appartement. Elle agrandit l'espace de réception dans les appartements luxueux, et sert d'antichambre ou de couloir, dans les appartements plus modestes.

La Baronne Staffe souligne le caractère luxueux de cette pièce et comme toujours propose une solution de rechange pour imiter le modèle quand on ne peut se l'offrir: "La plus belle salle de danse sera toujours fournie par une galerie, mais rares sont les maisons qui possèdent cette pièce de luxe. Pour remplacer cette galerie, on choisira le plus long de ses salons." (5).

Cependant la galerie a des adversaires virulents. Un critique de *l'Architecture* la considère comme le "dernier parti pris de bons faiseurs d'habitations à loyer". Julien Guadet la lie à un phénomène de mode et assure que "dans quelques années, on ne voudra plus de ces dispositions qui coupent l'appartement en deux" (6), car pour lui, elle ne se justifie que dans les palais et châteaux. Dix ans plus tard elle ne semble plus si prisée, du moins dans le milieu architectural et en 1907, Emile Rivoalen vante, en présentant "le plan de la réception" d'un appartement de l'immeuble d'A. Bocage, boulevard Raspail, les mérites d'une véritable antichambre, par opposition à la galerie: "Ce n'est plus la prétendue "galerie", couloir plus ou moins large, qu'on a mise à la mode, pour l'éclairage en second jour des portes vitrées; mais c'est bien la "pièce de cérémonie", le salon d'attente et de dégagement rappelant la belle distribution des nobles hôtels...Facilement on imagine l'aisance et l'apparat auxquels donnera lieu, aux jours de réception, la réunion de ces quatre belles pièces; entre lesquelles la circulation sera si largement commode, au moyen de cinq portes à deux vantaux." (7)



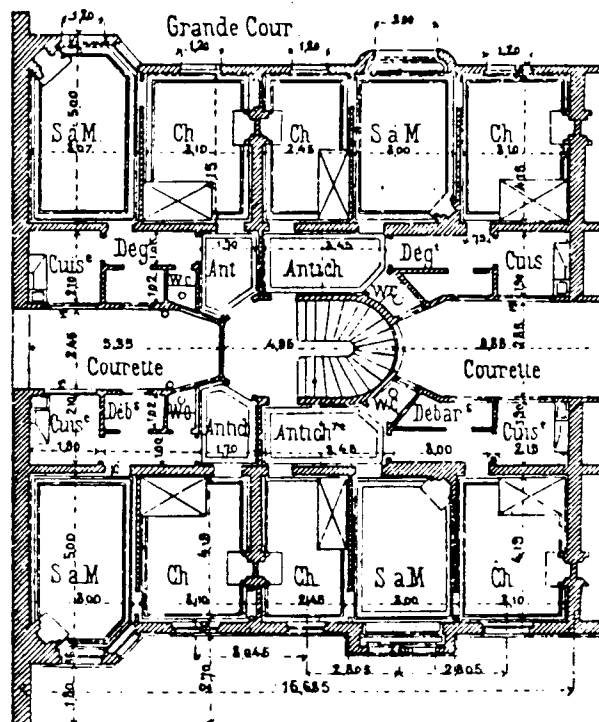
Immeuble à l'angle de la rue de Fleurus et du Bd Raspail , A.Bocage, architecte, circa 1907.



Plan de la réception d'un appartement sur le bd Raspail , immeuble à l'angle de la rue de Fleurus, A.Bocage, architecte, circa 1907.

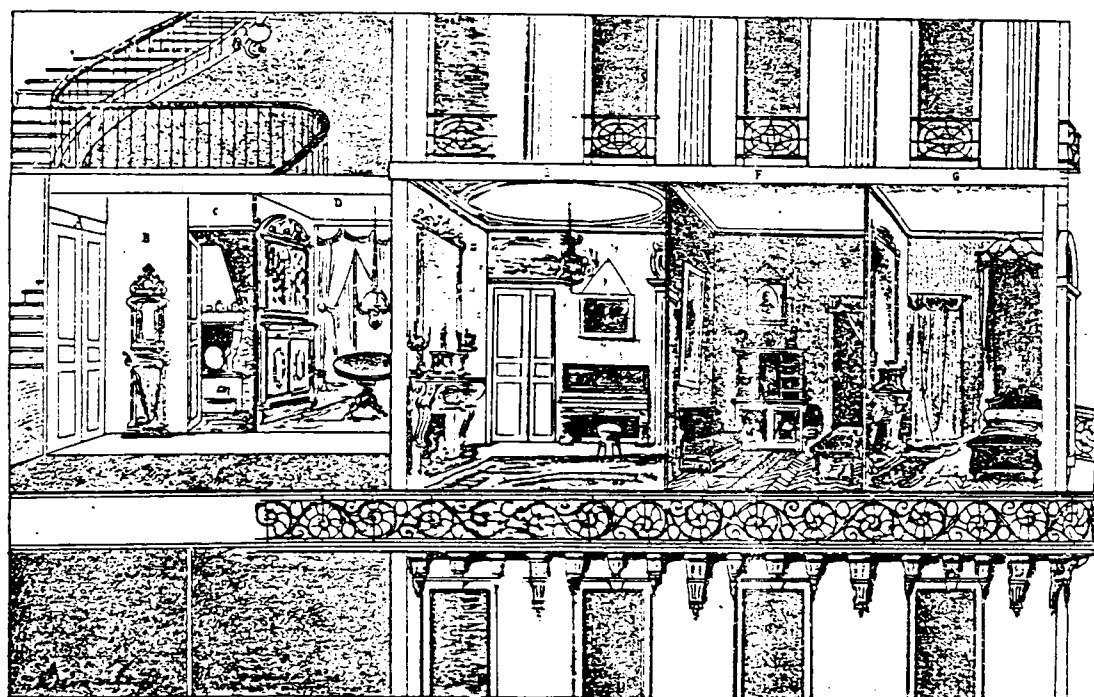
Dans les maisons à loyers plus modestes le dispositif traditionnel, liant par une enfilade le long de la façade, le salon, un petit salon et une chambre, continue à être largement reproduit. La salle à manger est toujours côté cour. Ces dispositions ne se différencient pas de celles des appartements préhaussmanniens et haussmanniens. Ainsi Charles Garnier conçoit en 1882, en même temps que l'hôtel étudié plus haut, une maison à loyer où les appartements occupent un plan en L, courant à cette époque, avec les salons et les chambres principales alignés sur la rue et la salle à manger sur cour.

Les logements destinés aux classes populaires ont des petites surfaces et, dans les maisons à loyers privées, ils sont organisés autour de la salle à manger qui sert de salon. Une ou deux chambres l'entourent. Les circulations sont réduites au minimum. Dans le meilleur des cas les W.C. sont à l'intérieur. Les rangements sont peu nombreux et les cabinets de toilette inexistant. Un des lauréats du Concours de 1900 pour l'habitation ouvrière parisienne propose un plan où les quatre logements par paliers sont organisés de cette façon.



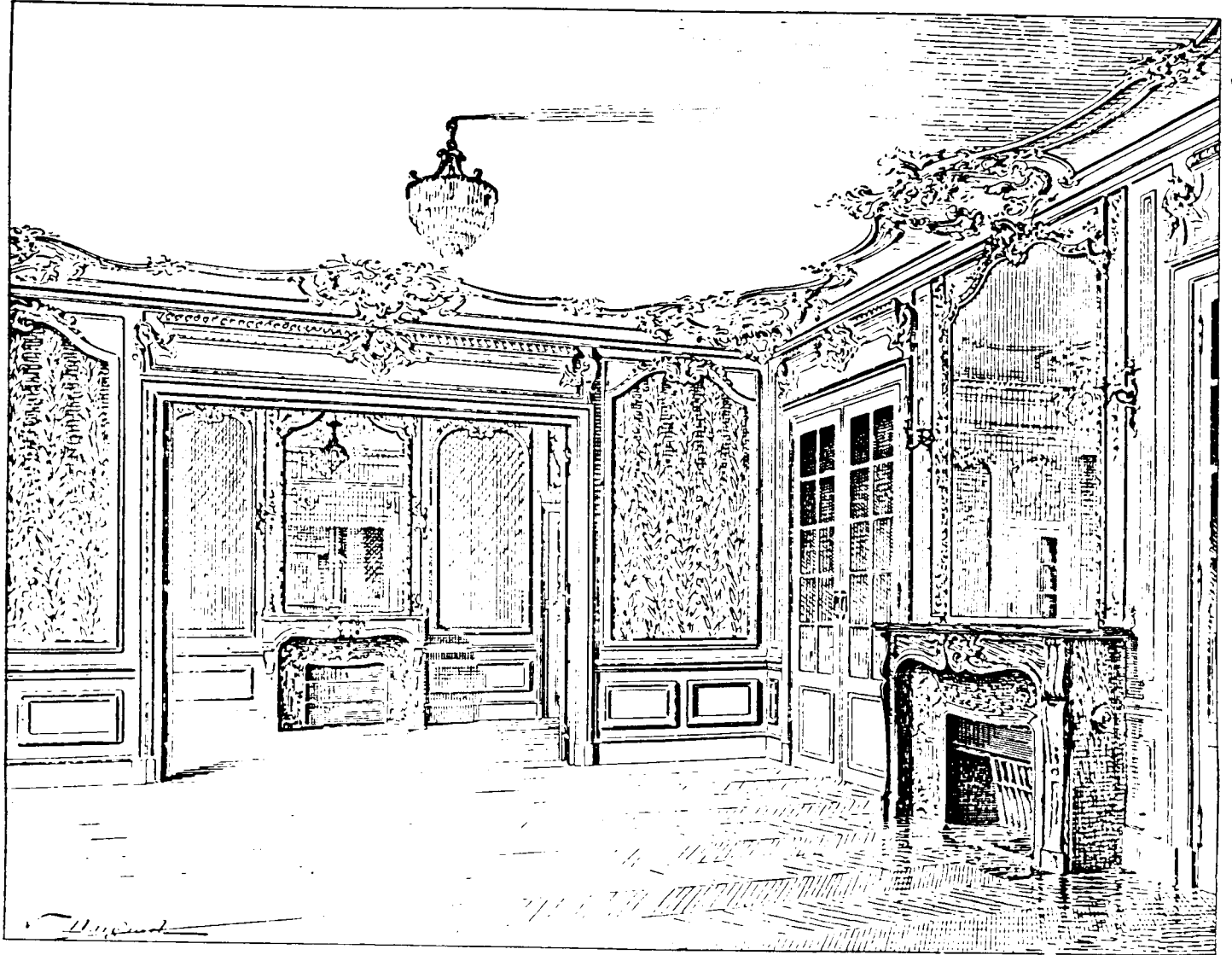
Plan d'une maison rue Borromée, M. Torlet, architecte, II prix du Concours de 1900.

C. Garnier et A. Ammann remarquent eux aussi que la hiérarchie des habitations modestes est liée au nombre de pièce du logement: "Une seule pièce sans cheminée abrite la plus profonde misère, une pièce munie d'une cheminée, et qui sert à la fois de chambre à coucher et de cuisine est le logement de l'ouvrier pauvre; la cuisine est-elle distincte de la chambre à coucher, on s'élève déjà à un degré relatif d'aisance. L'existence d'une salle à manger dénote une situation plus élevée: c'est ordinairement le maximum du confortable auquel peuvent arriver les installations des classes ouvrières."(8). Cette description montre l'organisation traditionnelle du logement ouvrier banal. Les philanthropes proposeront d'autres modèles plus confortables et plus rationnels mais ces types de logement se retrouvent encore aujourd'hui.



A. Porte d'entrée. — B. Antichambre. — C. Cuisine. — D. Salle à manger. — E. Salon. — F. Cabinet de travail. — G. Chambre à coucher.

Coupe. *L'habitation moderne. Un appartement à Paris.* Dr J. Rengade.



Grand salon et petit salon , Maison rue de Berry. M.Sergent, architecte, 1887.

II. 2. Ouverture et articulation des espaces:

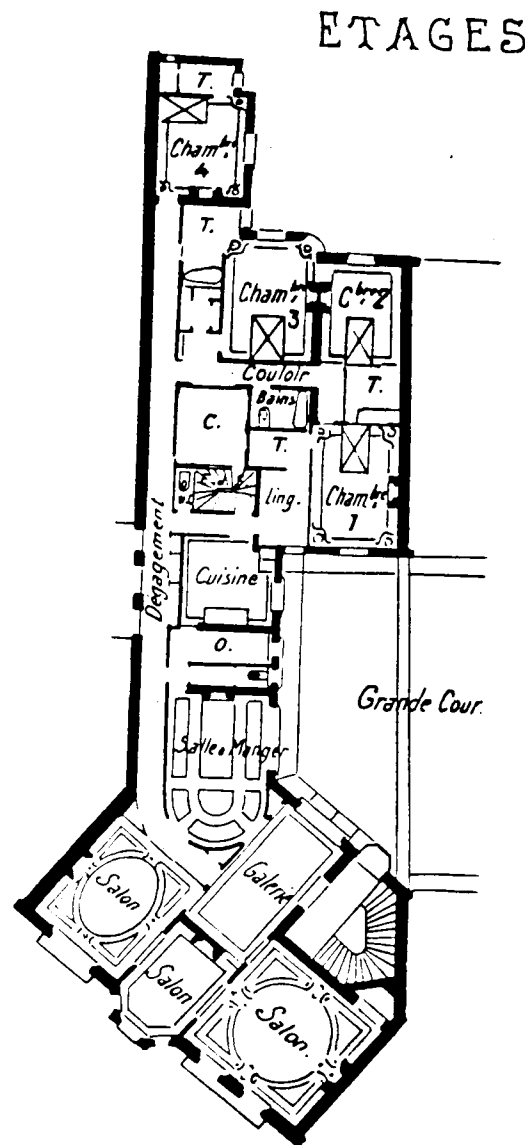
C.Garnier écrit en 1892, à propos de son hôtel présenté plus haut: "Chacune de ces pièces (de réception) doit avoir son entrée spéciale, bien marquée, et un dégagement commode; et en même temps il est bon qu'elles communiquent ensemble par des portes latérales: elles présentent alors une enfilade qui réjouit l'oeil et est singulièrement utile pour les grandes réceptions et les bals; elles peuvent ainsi se prêter une aide mutuelle."(9). Quelques années plus tard les architectes vont aller plus loin dans l'habitation bourgeoise ou luxueuse et ouvrir les pièces très largement par des portes vitrées situées au centre de la cloison.

La tendance à aligner, sur la rue, plusieurs salons de taille différente ou espaces de réception divers (salle de billard, boudoir, fumoir) s'affirme au début du XXème siècle. Largement ouverts les uns sur les autres, ces espaces restent cependant qualifiés, dénommés et traités de façon différenciée. Différentes solutions de liaison sont proposées selon le degré recherché d'ouverture et de fermeture.



Intérieur vestibule, effet de lampe (Le salon vert), 1904, F. Vallotton.

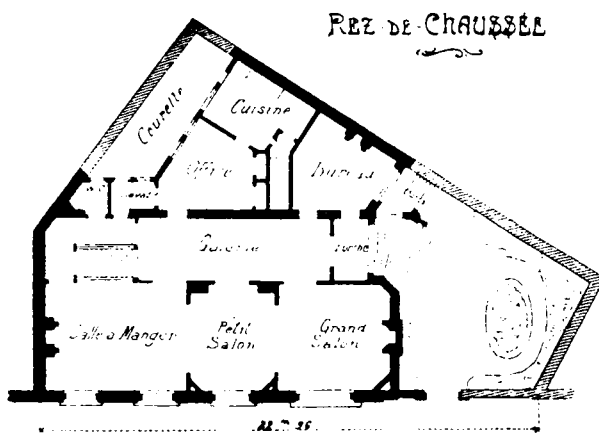
Sur le plan d'une maison de rapport d'Auguste Bluyesen, la grande galerie participe de cette zone de réception et la salle à manger, pourtant côté cour, est aussi largement ouverte : ses vues en enfilade sur les deux grands salons participent à donner une impression de continuité entre toutes ces pièces formant un très grand espace dédié à différents types de réception.



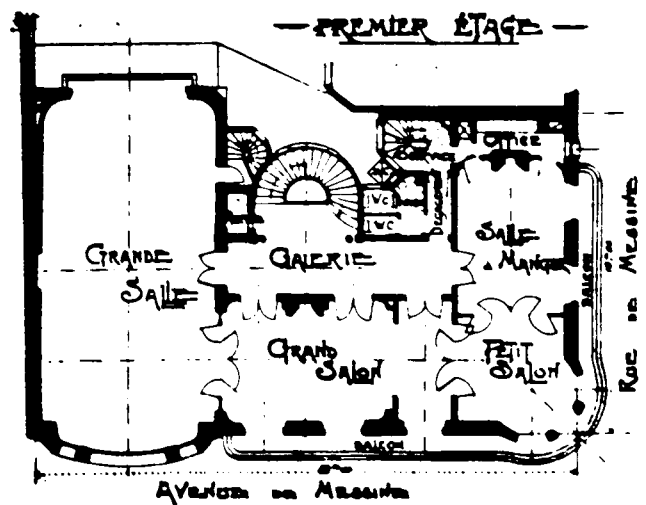
Maison de rapport, 40 avenue du Trocadéro, Auguste Bluyesen , architecte, 1907.

La salle à manger (dont nous traitons plus loin) va de plus en plus être considérée comme un espace de réception, et va elle aussi s'aligner sur la rue avec les salons. Sur le plan d'un hôtel d'Henri Valette (1904), elle a deux accès, l'un derrière l'escalier et l'autre sur la galerie, mais elle est aussi ouverte sur les salons par une large enfilade centrale. La galerie de grande dimension double cette suite et participe à la fois de la circulation et de la réception.

Le cloisonnement entre les pièces de réception commence donc à s'amenuiser. Les doubles portes permettent une large ouverture des pièces et leur grand nombre rend ces espaces très "perméables" les uns aux autres. Ainsi au premier étage de l'hôtel de Jules Lavirotte, ces portes constituent à elles seules les séparations entre les espaces de réception. Toutes ouvertes, elles permettent que se définisse un immense espace en U, fluide, sans frontière entre la salle à manger, les salons et la grande salle (de bal ?).



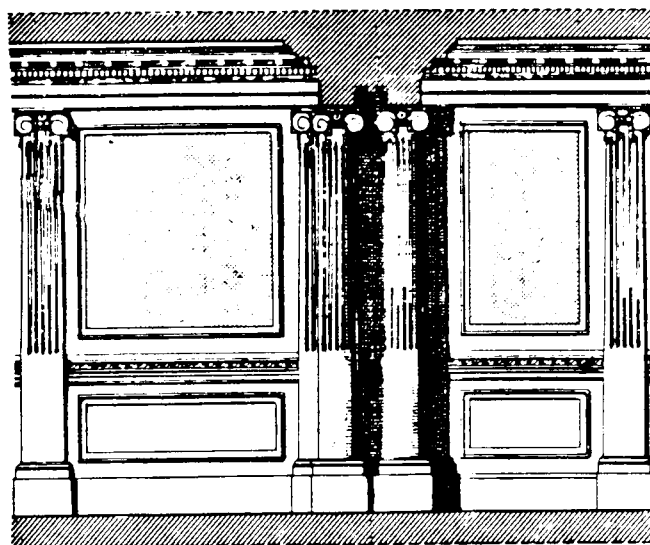
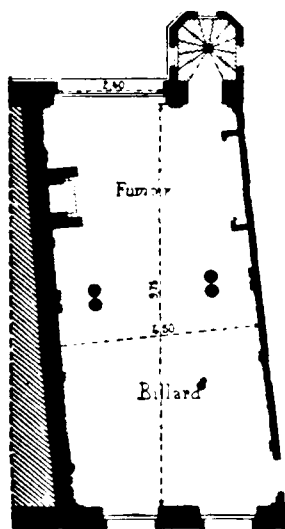
Hôtel, 34 bd Arago,
Henri Valette, architecte, 1904.



Hôtel, avenue de Messine,
Jules Lavirotte, architecte, 1908.

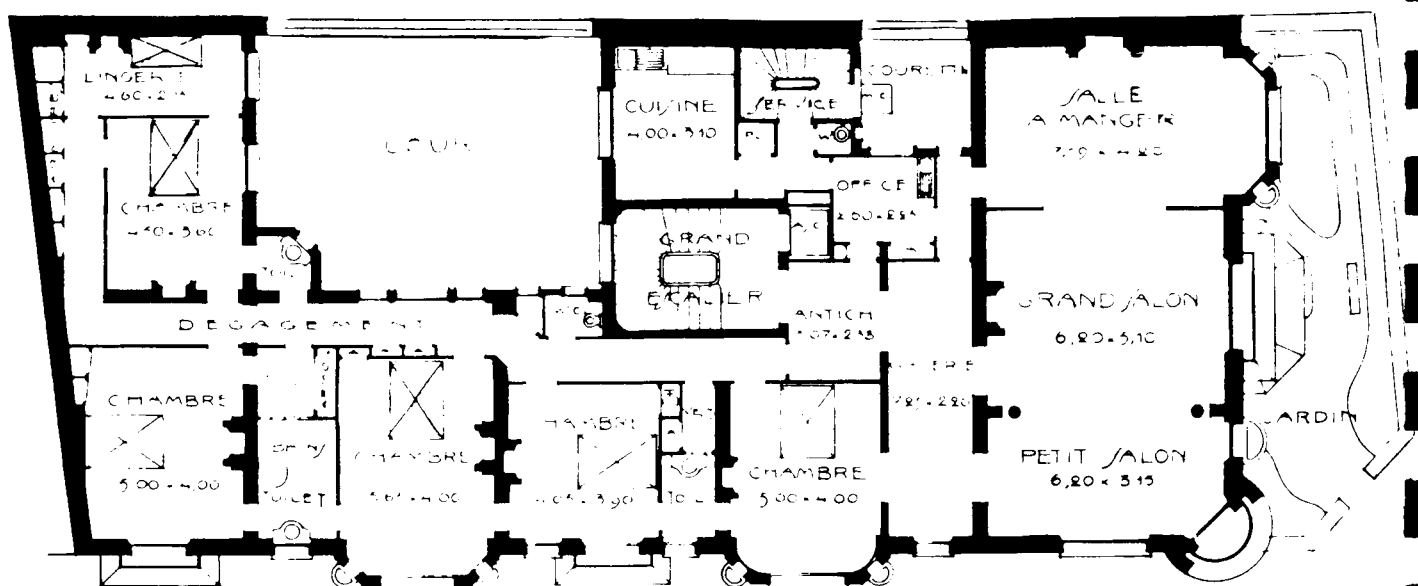
De plus, ces portes sont parfois vitrées, comme l'indiquent certains plans, et offrent ainsi, même fermées, de longues perspectives visuelles entre les pièces. Les différenciations entre les pièces de réception deviennent aussi de plus en plus symboliques : des départs de cloisons, des colonnades indiquent des séparations et des affectations différenciées. Même quand le décor est de style Louis XVI ces ouvertures sont recherchées.

Ainsi, dans une habitation particulière à Montgeron, le fumoir et le billard sont-ils séparés symboliquement par des colonnes qui marquent la différence d'usage mais permettent la fluidité



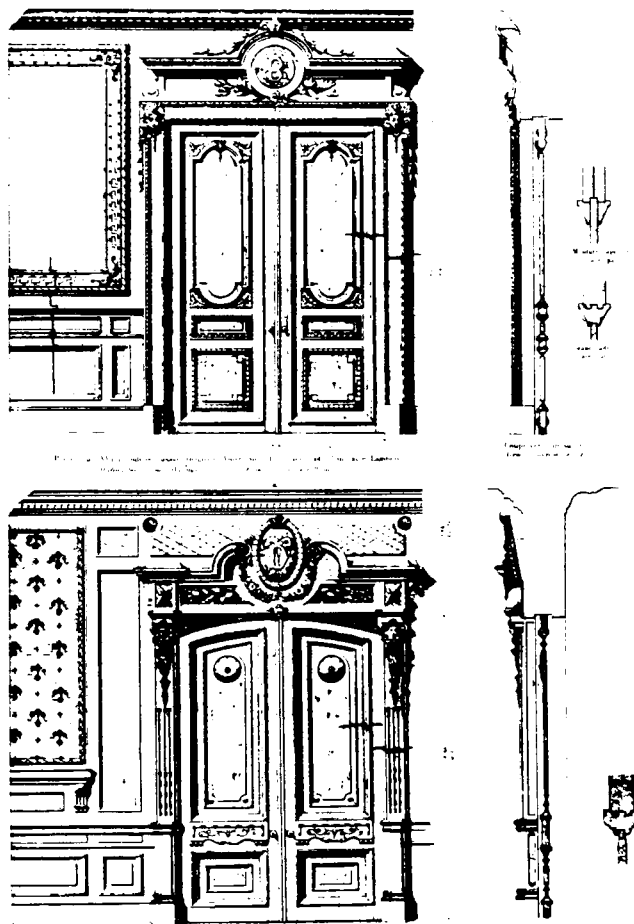
Plan et décoration du fumoir et du billard. Habitation particulière à Montgeron, L. Boucher, architecte, circa 1913.

Sur le plan d'étage de l'immeuble d'Herscher, la salle à manger et les salons forment en réalité un espace et un volume d'un seul tenant, d'une surface de quatre vingt mètres carrés, bien que les différents usages continuent à y être spécifiés.



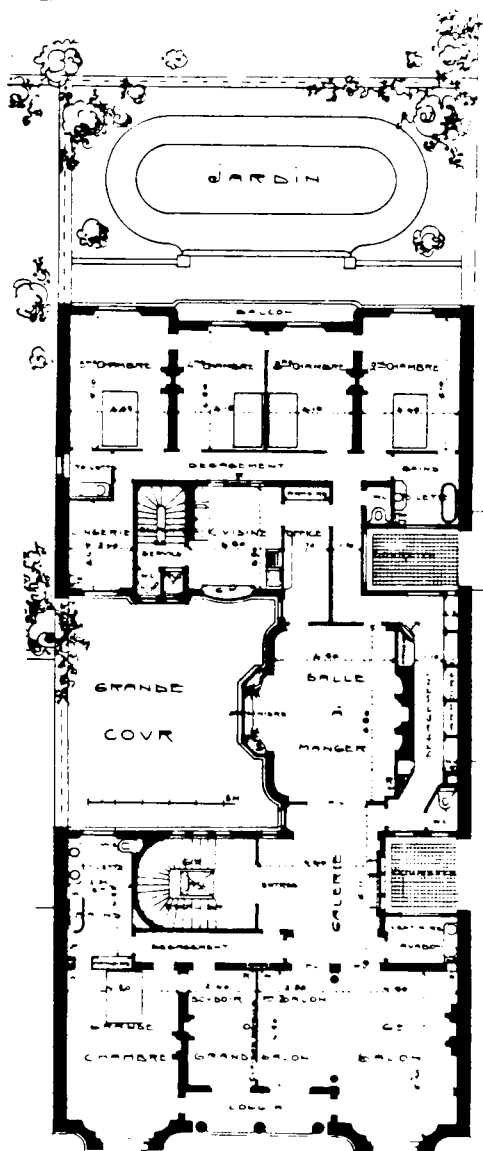
Immeuble rue Scheffer, M.Herscher, architecte, circa 1910.

Le début d'une réflexion sur la flexibilité s'ébauche. Des "cloisons mobiles" et des "portes coulissantes" ou "à coulisses" apparaissent entre les pièces de réception et permettent de les réunir.



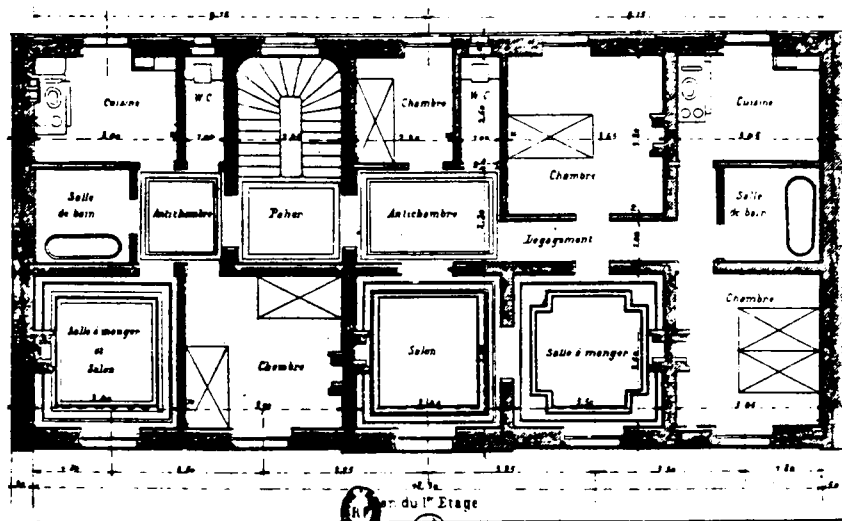
Portes à coulisses styles Louis XVI et Renaissance. Usage anglais et américain, in E. Daubourg, L'architecture intérieure, Paris, J. Baudry éditeur, 1876.

Les architectes E.Gonse et J.Formigé proposent, dans le grand appartement d'une maison de rapport , une cloison mobile entre un "boudoir" et un "petit salon" qui deviennent un "grand salon" une fois la cloison tirée. Ce "grand salon" forme alors associé à l'autre "grand salon", un très grand espace, ponctué seulement par deux colonnes, ouvert sur une loggia, que l'on imagine les soirs de fêtes.



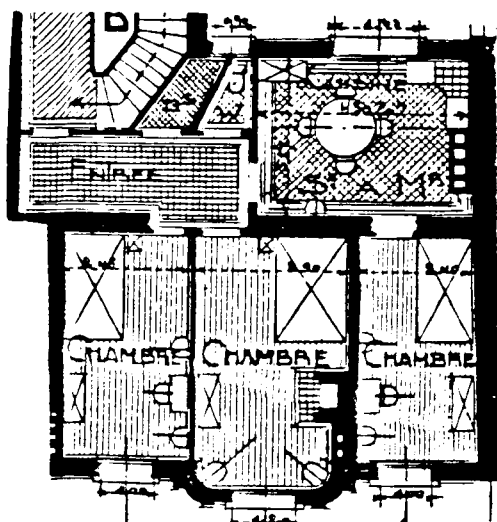
Maison de rapport, 6 rue Dufrenoy ,1907, E.Gonse et J.Formigé, architectes.

Cependant, le regroupement des lieux de réception, luxueux ici, permet par ailleurs, dans les maisons à loyer modestes, de confondre en une seule pièce le salon et la salle à manger. C'est bien la petite surface qui, sur le plan de la Maison à loyer de Mr .C.B. , entraîne cette fusion.



Maison à loyer en pierre de taille , circa 1913 .

La salle à manger est, dans les petits logements, le seul espace de réception. L'idée de la salle commune , dispositif de la plupart des maisons rurales va être banalement transférée au logement des plus modestes. Dénommée cuisine-salle à manger sur certains plans, elle résulte de la fusion de ces deux pièces et permet d'en réduire la surface. Ici l'ouverture est utilitaire et non plus liée à un plaisir . L'articulation extrême des deux pièces entraîne une transformation radicale, elle crée un autre dispositif qui se rapproche aussi de la "salle"du Moyen-Age où toutes les pratiques se mélaient. Elle est l'espace de réunion familiale et de réception des amis, autour de la table de salle à manger, dessinée sur le plan , comme dans l'immeuble que A. Labussière construit pour le Groupe des Maisons Ouvrières.



Détail de l'immeuble rue de l'Amiral Roussin , 1907, A. Labussière.

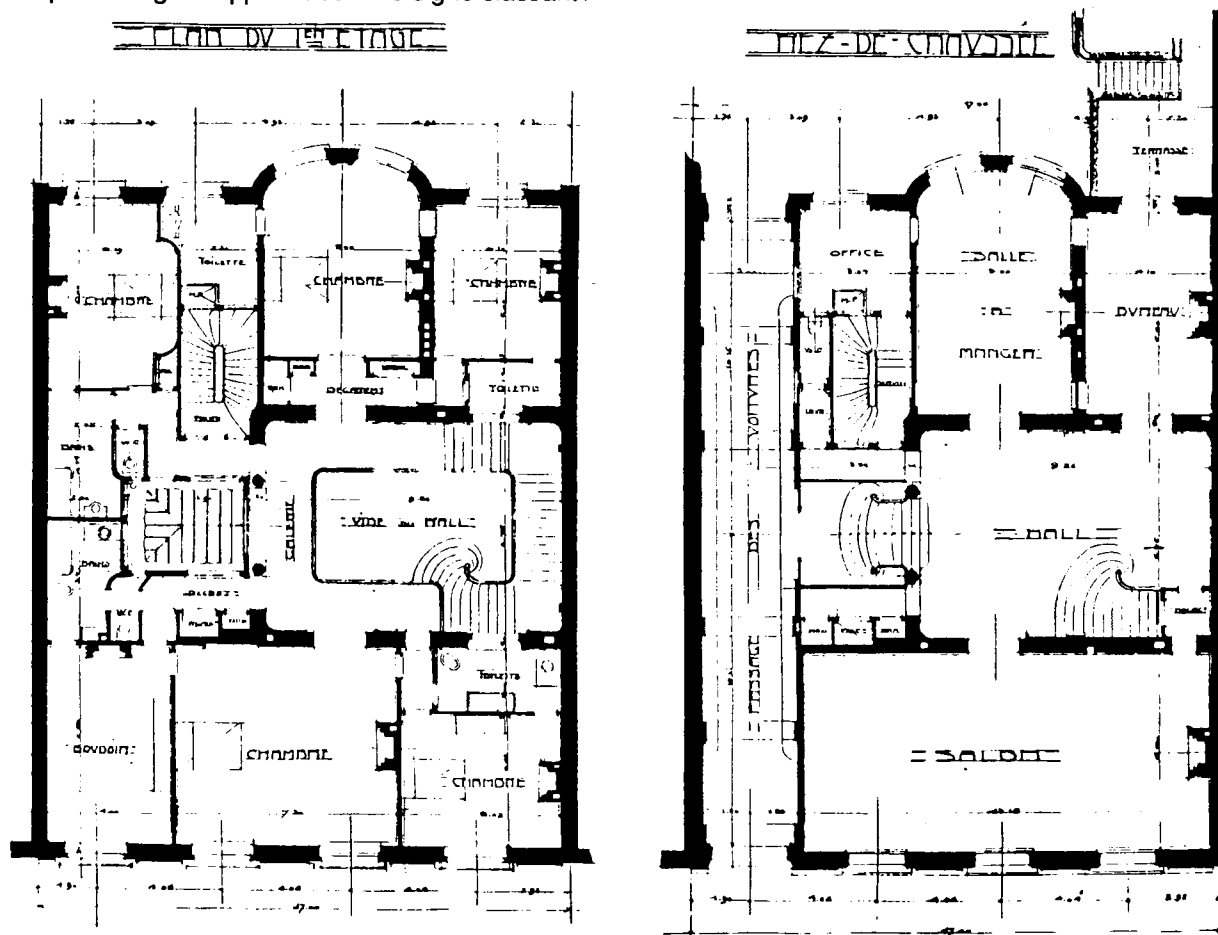
Les pièces de réception ouvertes les unes sur les autres de l'appartement bourgeois et la salle commune sont deux dispositifs comparables du point de vue de l'usage , même si l'aspect ostentatoire de la réception est exclu de la seconde . Ce sont en effet des espaces qui regroupent différentes pièces , mais surtout ils sont polyfonctionnels. Ce sont les référents à la base de leur conception qui les différencient fortement . Les uns se rapportent à un courant architectural venu d'Angleterre et des Etats-Unis que les revues ont fait connaître . C'est donc une référence savante, liée à une réflexion complexe sur les modes de vie et l'évolution de l'art de recevoir. Les autres sont conçus en tenant compte du petit espace dévolu au logement et les architectes empruntent cette solution à la culture de l'habiter du monde rural, où se mêlent dans le même espace vie de famille et réception. Les architectes se savent peu armés pour imaginer le mode de vie des classes populaires et ne trouvent d'autres solutions que dans l'amalgame aux pratiques des paysans.

II.3. La valorisation des grands volumes:

II.3.1. Le hall

Un nouvel espace ostentatoire, voire de mise en scène assez théâtrale quand il est ouvert sur un grand escalier, apparaît dans les hôtels, le hall. C'est un modèle anglo-saxon qui se différencie de l'entrée et du vestibule. Premier espace de réception luxueux, il se développe parfois sur plusieurs niveaux et une verrière zénithale l'éclaire souvent. Les grands volumes sont toujours valorisés, et ce, d'autant plus que, désormais, les hauteurs des pièces diminuent et se différencient de moins en moins selon leur usage.

Peut-on voir dans l'apparition du grand hall décoré avec soin un processus de différenciation sociale : avec la démocratisation du salon, le hall deviendrait un salon plus original par sa morphologie qui s'appuie sur un jeu de volumes avec l'escalier, mais aussi par sa dénomination, à un moment où tout ce qui est anglais apparaît comme signe classant?



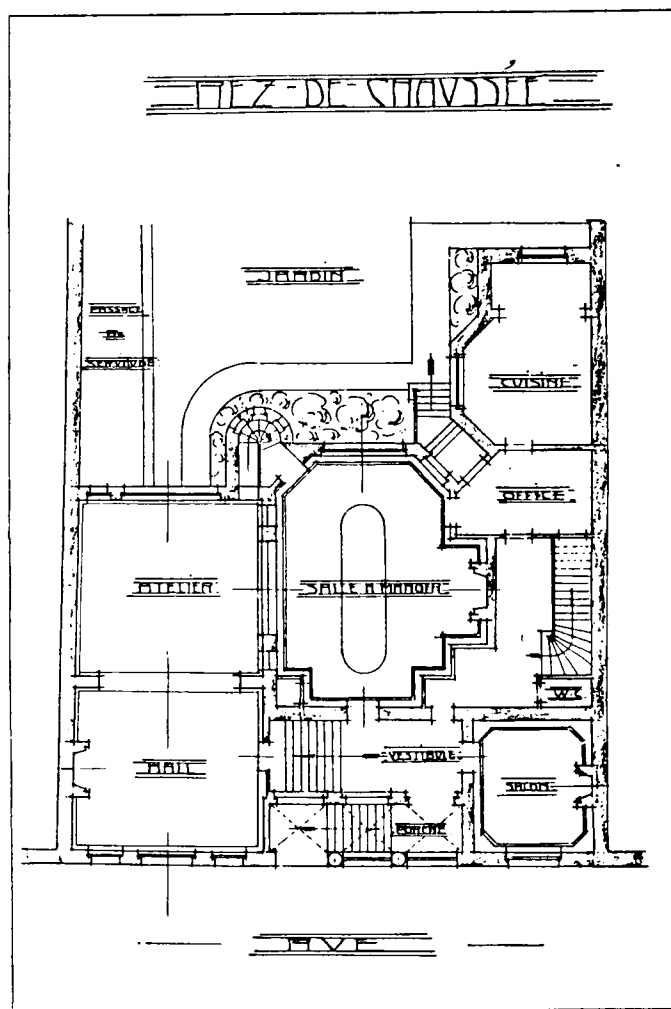
Plans de l'hôtel rue du Général-Appert à Paris. Adda, architecte.



Le hall de l'hôtel rue du Général-Appert l'hôtel à Paris . Adda, architecte.

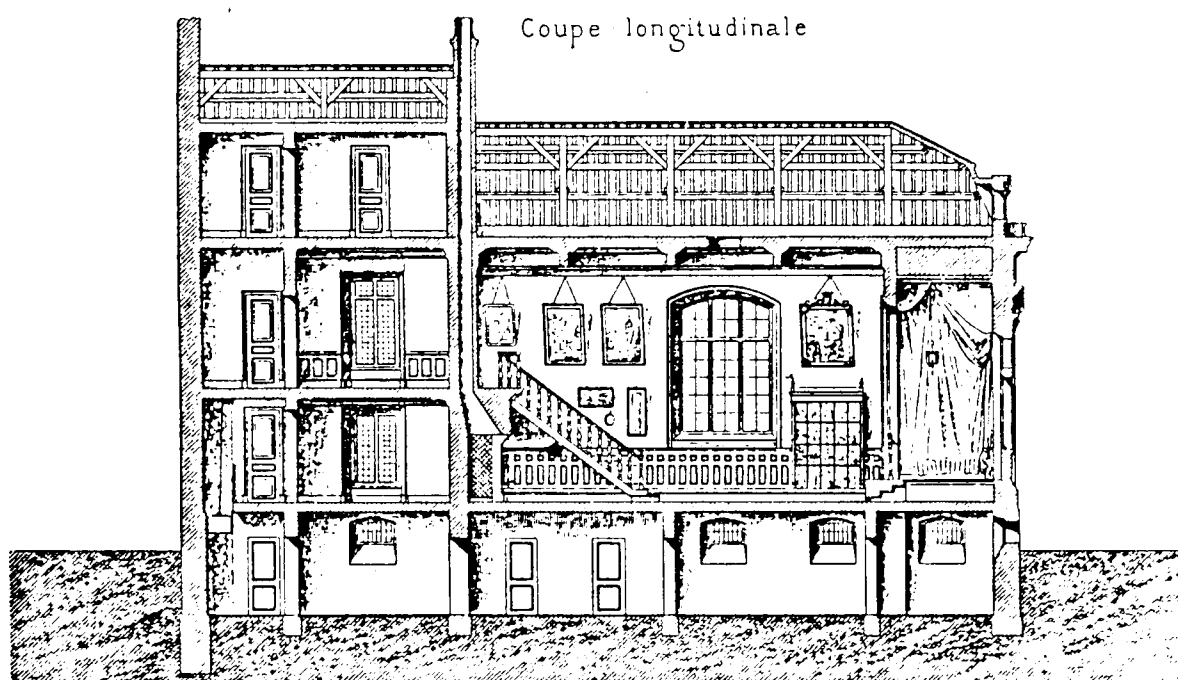
Le hall peut aussi permettre de traiter de façons différentes ses invités selon le degré d'ostentation voulu. Une phrase de Marcel Proust décrivant les grandes réceptions du début du siècle semble le confirmer. Dans la "soirée" qu'il décrit le hall est fréquenté par les habitués, qui guident quelquefois les convives moins intimes : " Quand le salon devenait trop plein, la dame d'honneur chargée du service d'ordre donnait de l'espace en guidant les habitués vers un immense hall sur lequel donnait le salon et qui était rempli de portraits, de curiosités relatives à la maison de Bourbon". Il note aussi qu'il est "orné de cactus et de palmiers géants qui faisait ressembler ce centre des élégances au Palmarium du Jardin d'Acclimatation"(10).

Dans l'hôtel construit par Maillard à Tourcoing, le hall est beaucoup plus grand que le salon et joue vraisemblablement le rôle d'espace de réception. C'est une pièce fermée possédant une cheminée, mais largement ouverte sur un atelier.

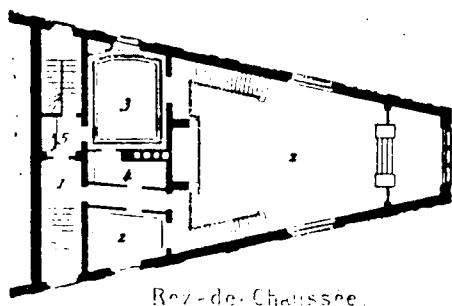


Hôtel à Tourcoing. Maillard, architecte.

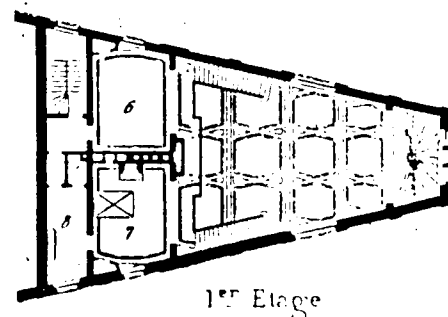
L'architecte E.Lavezzari construit en 1885, un hôtel rue Dumont d'Urville. Il rapporte, dans la R.G.A.(11), la demande de son client célibataire, qui insiste sur le caractère central du hall, en même temps vestibule, salon et galerie d'exposition, et sur lequel donnent les autres pièces : "Je veux une grande salle, un hall, dit-on aujourd'hui assez improprement, dans laquelle je puisse avoir à mon gré l'éclairage de tel ou tel côté; ma salle à manger s'ouvrira sur cette pièce; ma bibliothèque, qui sera en même temps mon cabinet de travail, me laissera libre vue sur elle; ma chambre à coucher y aura vue plongeante et je veux de mon lit, à mon réveil, voir les premiers rayons du jour s'éparpiller sur les soies et les émaux". Pour ce collectionneur, "cet amateur d'objets d'arts anciens ou modernes", le hall sera le lieu où seront présentées toutes ses richesses. En celà, il reprend les fonctions de la galerie des châteaux et hôtels particuliers mais aussi du "cabinet de curiosités".



LÉGENDE



- 1 Vestibule
- 2 Salons
- 3 Salle à manger
- 4 Office
- 5 Monte-plats
- 6 Bibliothèque
- 7 Chambre à coucher
- 8 Cabinet de toilette



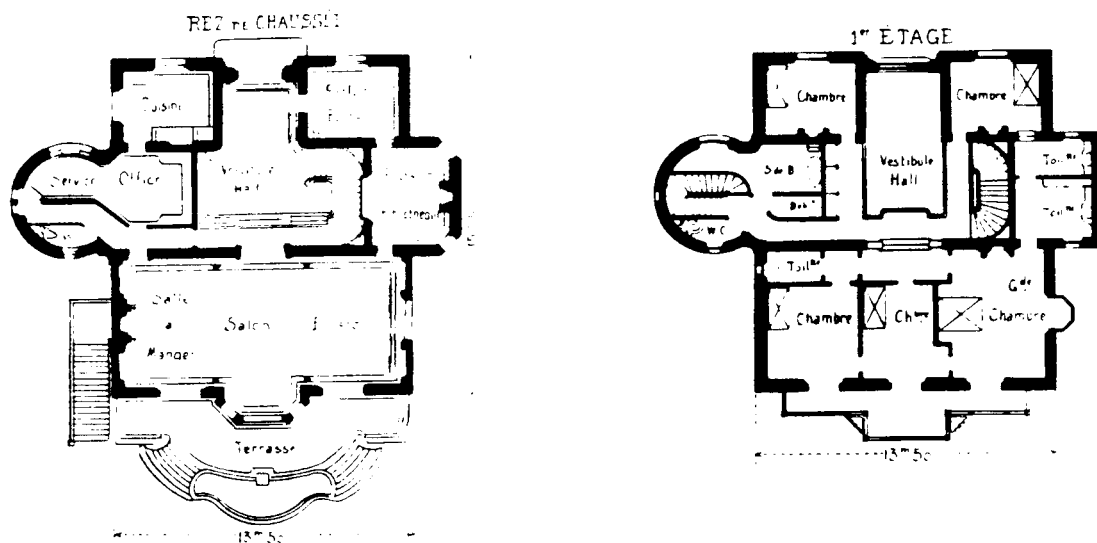
Hôtel de Mr G.G. rue Dumont D'Urville, Lavezzari, architecte, 1885.

Le visiteur est d'abord admis dans un petit salon "d'où, sil y a lieu, si *dignus est intrare* , il est introduit dans le hall". C'est donc ici l'espace le plus luxueux de l'hôtel, mais un lieu réservé, qui procure de plus au maître de maison un plaisir esthétique quotidien. Remarquons que l'architecte le dénomme salon sur le plan et hall dans son commentaire.

La villa construite par Louis Sortais à Sèvres (1906) possède un hall à double hauteur, qu'un balcon-promenade permet de surplomber du premier étage. Ce hall aux dimensions remarquables donne accès au grand espace de réception réunissant la salle à manger, le salon et le billard totalement ouverts les uns sur les autres et où seul le mobilier doit préciser les affectations .

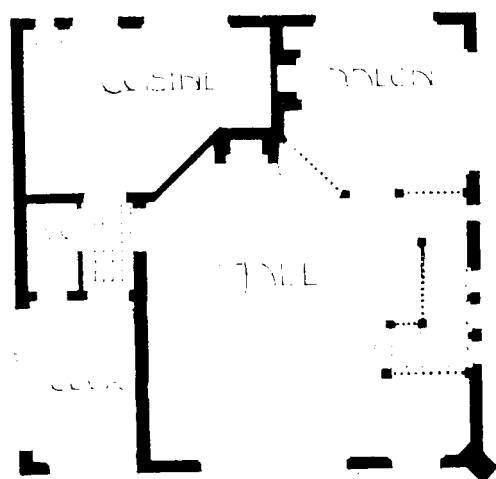


Hall de la villa rue Croix Bosset à Sèvres, (circa 1910), Louis Sortais, architecte.

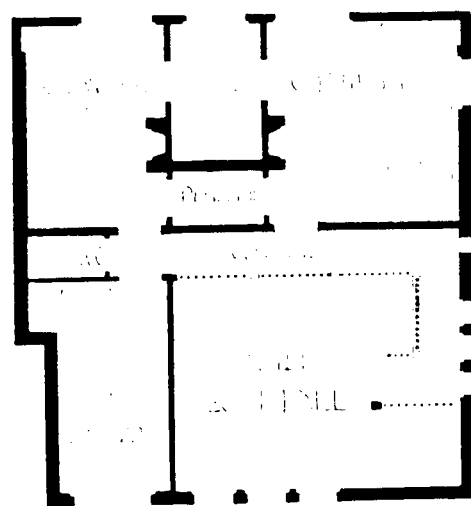


Plans de la Villa à Sévres, Louis Sortais, architecte.

Charles Plumet va cependant, à l'Exposition de 1900, dans une petite "maison de famille", concevoir un "hall" anglais qui occupe deux niveaux pour montrer les qualités d'usage de cet espace, au delà de son aspect ostentatoire. Il prévoit cette pièce comme un lieu familial qui trouve alors sa place même dans une habitation modeste. Il explicitera cette position quelques années plus tard, à propos d'un hôtel particulier qu'il construit en 1911 à Neuilly pour une famille. Le hall "n'est pas une pièce de réception mais au contraire une salle où la famille se réunit, de préférence toute la journée et où elle passe toutes ses soirées avec quelques intimes, groupés autour d'une grande cheminée qu'agrémentent des divans bibliothèques"(12)

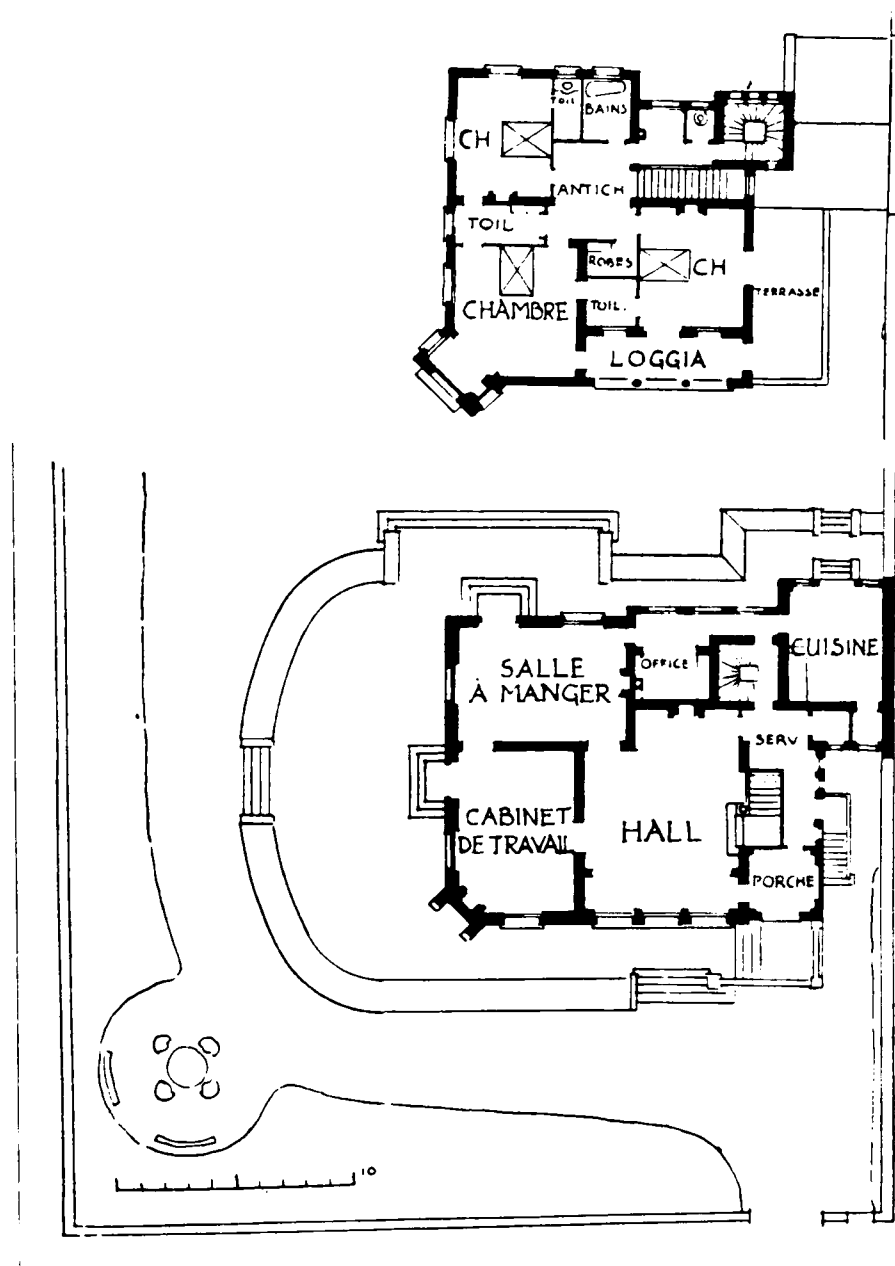


PLAN DE REZ DE CHAUSSEE.



PLAN DE PREMIER ÉTAGE.

Maison de famille. Exposition de l'Habitation à Paris de 1903. Charles Plumet architecte.



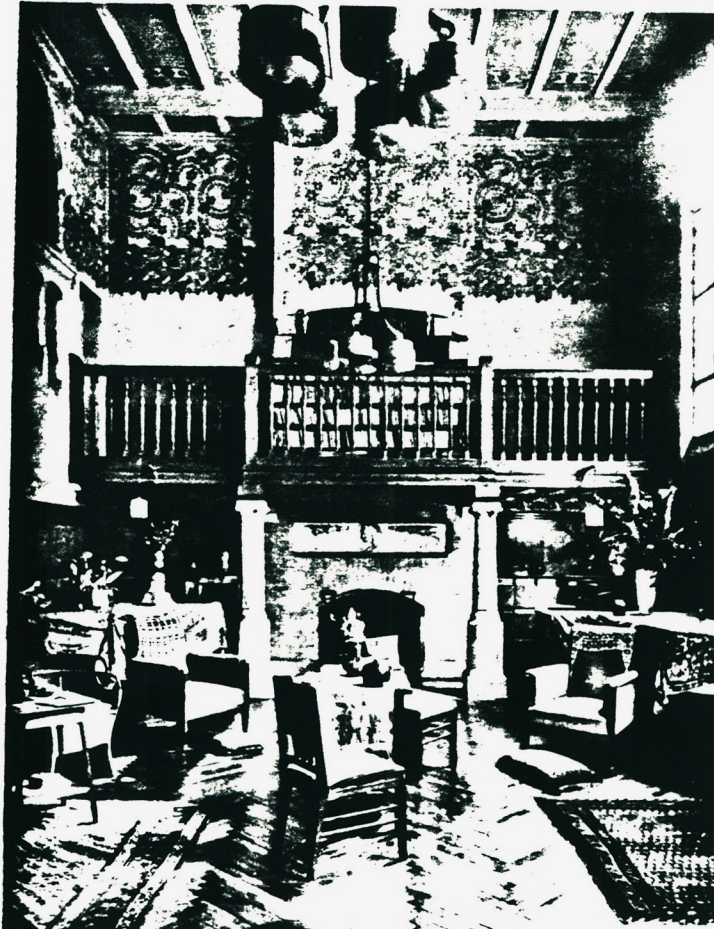
Hôtel particulier 43, bd Richard Wallace à Neuilly-sur-Seine, 1911, Ch. Plumet, architecte.

Quelques années auparavant C. Garnier et A. Ammann avaient aussi défini le hall à travers ces pratiques, mais ils évoquaient alors le rez-de-chaussée des riches maisons : " La mode est aujourd'hui de placer un hall aux grandes proportions, lieu de réunion intime et centre de la vie domestique, où tous les membres de la famille puissent se livrer, isolément ou en commun, à leurs études et à leurs distractions favorites." (13). La nouveauté de la position de C.Plumet réside dans le fait qu'il prévoit un hall aussi dans l'habitation des petits bourgeois ou même des classes plus modestes.

Cette affectation du hall, sa description, sont très proches de ce que l'on nomme aujourd'hui une "pièce ou une salle de séjour" . C'est aussi un espace très inspiré du "living-room" des maisons de F.L.Wright ou des maisons anglaises que de nombreux articles de revues dès les années 1870 ou que l'ouvrage de P.Sédille paru en 1895 (14) avait largement alors contribué à faire connaître en France. Mais cela n'est pas seulement une imitation formelle, c'est un dispositif fondé sur l'observation des usages, car la sociabilité au sein de la famille, la valorisation de la "douceur du foyer", se développe dans les classes bourgeoises.



Hall , côté arcades, rue de Villejust, Ch. Plumet



Hall , côté cheminée, rue de Villejust, Ch. Plumet



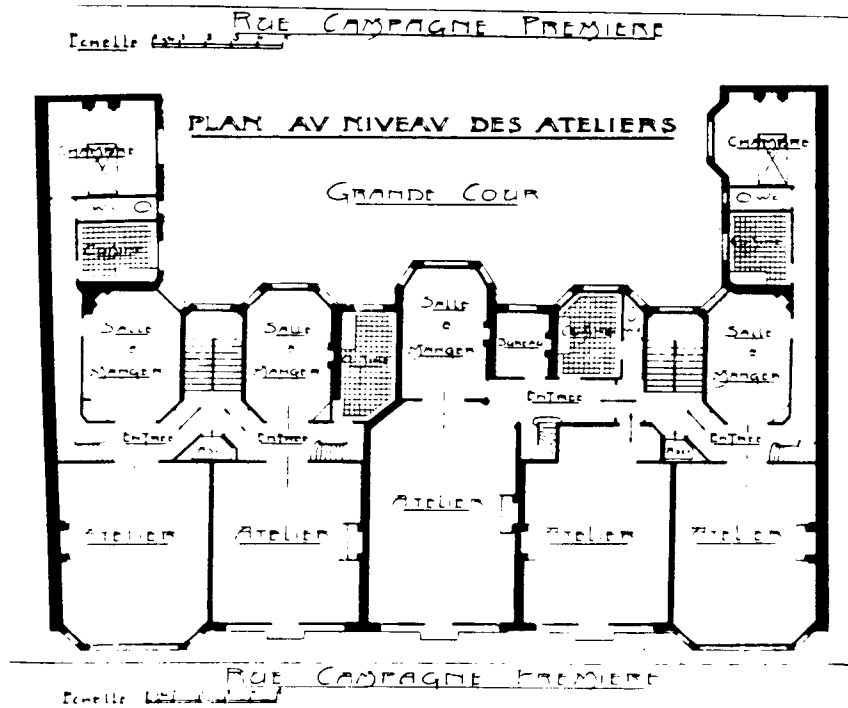
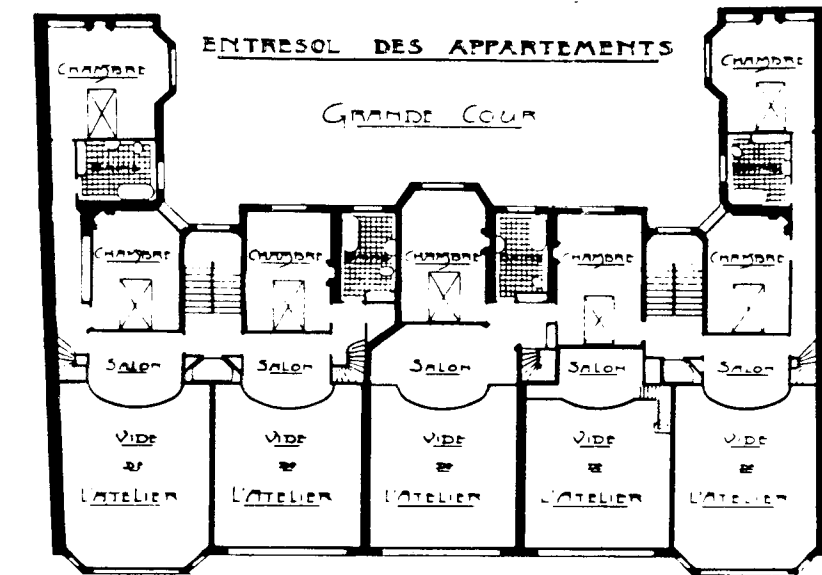
L'atelier de Bazille, 1870

II.3.2.L'atelier

Comme le hall, l'atelier devient un espace très valorisé. A l'origine, l'atelier d'artiste est un espace de travail mais l'on commence à lui associer banalement une habitation. La commande et le souci de donner à l'artiste un lieu professionnel de grand volume et très lumineux qui soit aussi un lieu domestique, conduit à constituer un nouveau programme architectural. Une des réalisations les plus connues en la matière est sans doute l'immeuble d'ateliers d'artistes construit par A.Arvidson, rue Campagne Première à Paris.



Façade de la Maison d'artistes, 31 rue Campagne Première à Paris. 1912, A.Arvidson, architecte.



Maison d'artistes, 31 rue Campagne Première à Paris. 1912, A. Arvidson, architecte.

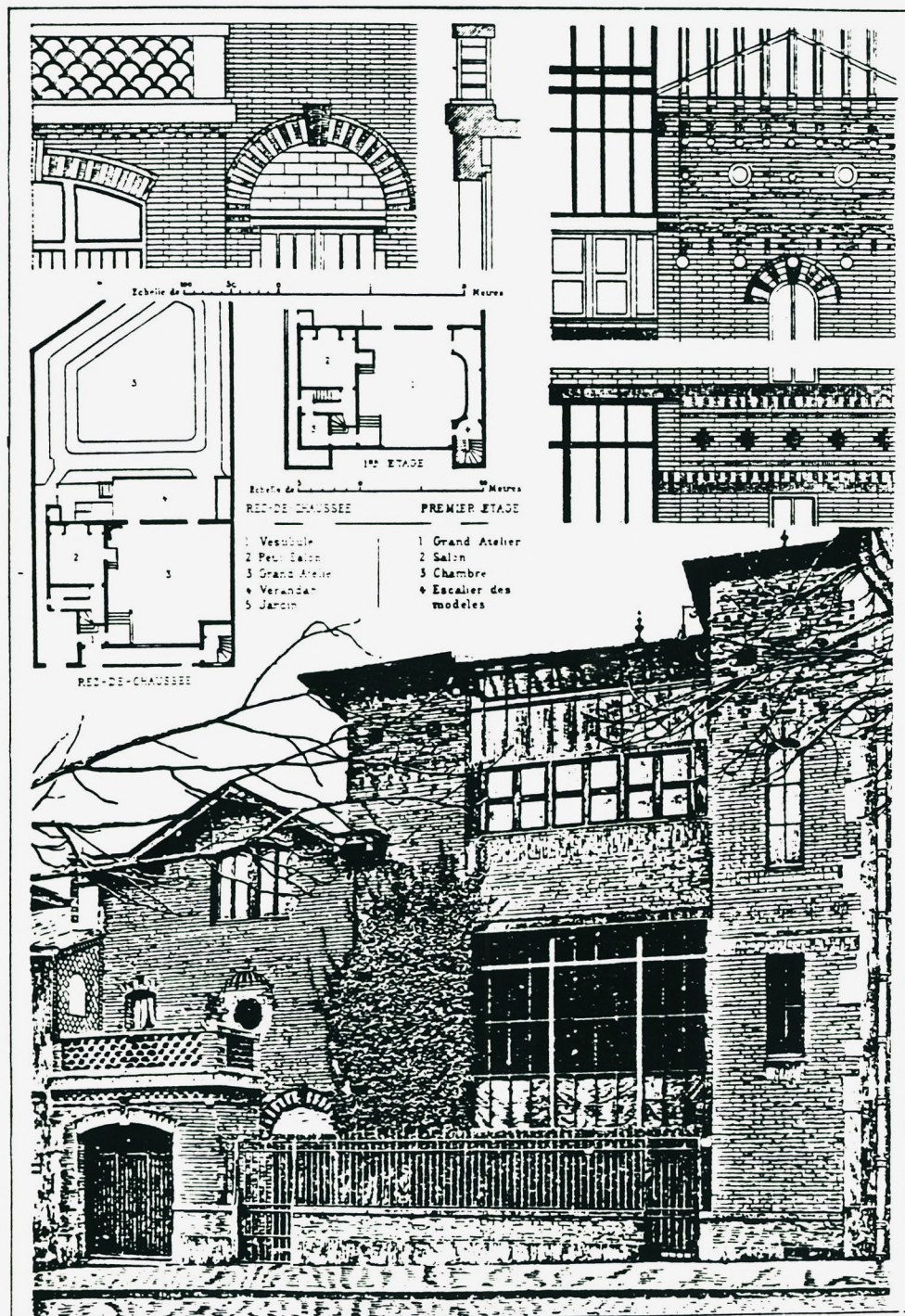
L'atelier, avec son "vide", occupe toute la façade sur rue et s'éclaire par une large verrière. Le salon le surplombe en "mezzanine", tandis que le reste de l'habitation occupe les deux niveaux ouverts sur la cour. La salle à manger, la cuisine, les w.c. et une chambre sont au niveau bas. Un escalier intérieur dessert les chambres et la salle de bains en haut. C'est un duplex, comme nous l'entendons aujourd'hui.

Cette mode des ateliers d'artistes en fait des lieux d'habitations convoités par ceux qui, jeunes intellectuels, jeunes romanciers, veulent avoir un mode d'habiter original. Colette dans son livre consacré aux déménagements, et donc aux habitations qu'elle a connues, en fait une très bonne critique. Elle a alors vingt ans et raconte cet épisode à la fin de sa vie : " (Je fis) la conquête d'un atelier de peintre au sixième étage , où j'emménageai éblouie. Que dirais-je maintenant de lui, sinon que l'été y consumait tout vifs ses locataires, et que l'hiver y entraînait en maître? Où peignaient, à cette époque, les peintres auxquels le snobisme arrachait leurs légitimes ateliers pour y faire, sans peinture, du pittoresque à peu de frais, les meubler essentiellement d'un banc de jardin, d'une table de réfectoire, de trois peaux de chèvre façon ours et d'une chasuble ancienne? Blasée assez vite sur les joies qu'apportent toit de vitres, froide lumière du nord et réactions thermométriques, je disposai à mon usage un refuge...sur le palier"(15). Dans ce cas, l'atelier constitue l'habitation toute entière. Il abrite plutôt des célibataires et s'apparente à ce que l'on nommera quelques années plus tard un studio. Nous y revenons plus loin à propos du logement des célibataires.

Les architectes vont vite comprendre que la demande des clients implique qu'ils retrouvent le confort auquel ils sont habitués tout en conservant les qualités de l'atelier. Les ateliers inclus dans des hôtels et des immeubles, non destinés aux artistes, vont donc être une transposition de l'atelier comme type. Ils ne seront pas orientés systématiquement au Nord , leur isolation sera mieux étudiée et ils seront entourés d'autres pièces conçues selon les règles habituelles de l'habitation de luxe de l'époque

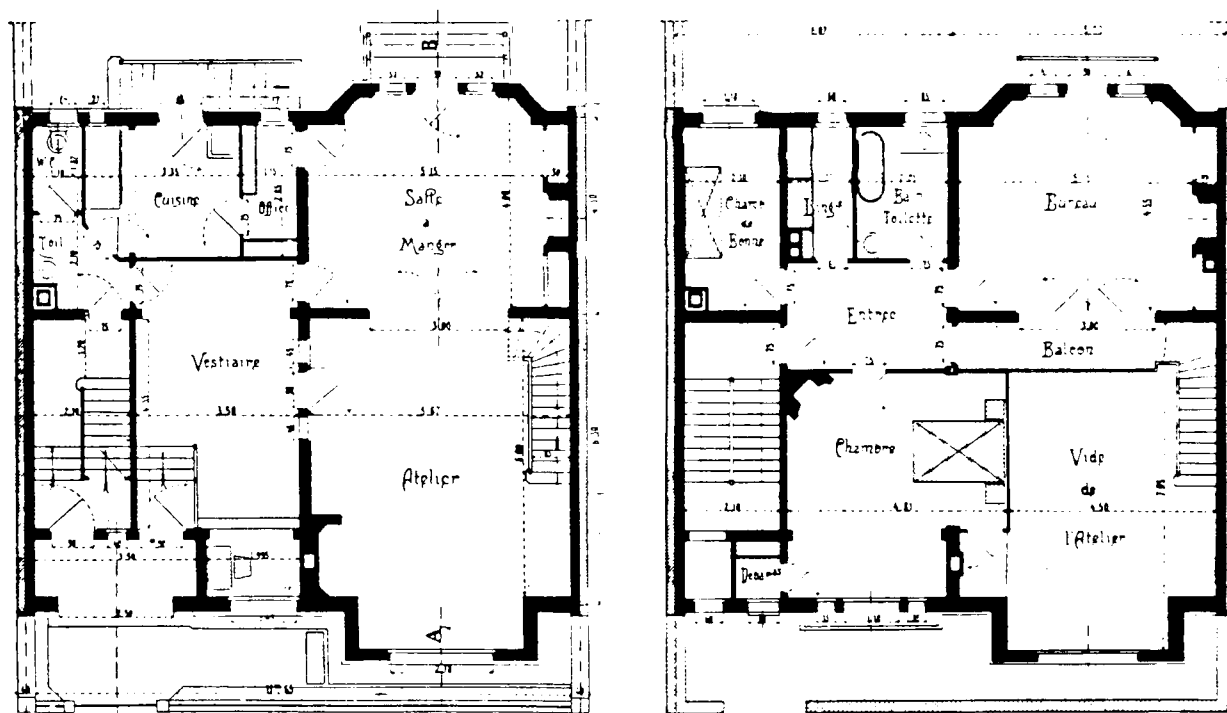
Mais ce type s'adapte aussi à la demande de certains artistes, ayant "réussi" ou ceux dont la fortune, l'idéologie, les conduit à s'identifier à la grande bourgeoisie, qui passent commande d'un hôtel comprenant un atelier. Dans l'hôtel construit par F. Ollivier, l'atelier est associé à un petit salon et à un cabinet de travail, il forme ici une partie bien distincte de l'habitation pour un musicien. C'est un espace de retraite avec un orgue, un piano, un bureau, des livres...décoré dans un style néo-gothique. Il est caractérisé par la verrière donnant une grande clarté et son escalier intérieur permettant d'accéder à une galerie en surplomb (16). Le reste de la distribution ne se différencie pas de l'hôtel commandé par les grands bourgeois de l'époque.

Il en est de même pour l'un des "hôtel d'artiste" présenté par Gélis-Didot et Lambert mais l'architecte Ch. Girault prévoit un "escalier des modèles" qui atteste de l'activité de l'occupant, escalier situé dans une tour qui donne au bâtiment de brique un aspect toscan. La façade est dépouillée et la brique, le fer et le verre sont utilisés ici, en 1893, comme ils le seront très souvent ensuite dans ce genre de programme.



Hôtel d'artiste, 7 place des Etats-Unis, Ch. Girault, architecte, 1893.

L'atelier d'artiste, lieu professionnel a sans doute aussi parfois la fonction du salon qu'il remplace alors. Ainsi, l'hôtel d'artiste construit par Louis Sorel, s'ouvre largement sur la salle à manger laissant à penser qu'il est, à l'occasion, un espace de réception et que le vrai lieu de travail de l'artiste se trouve ailleurs.

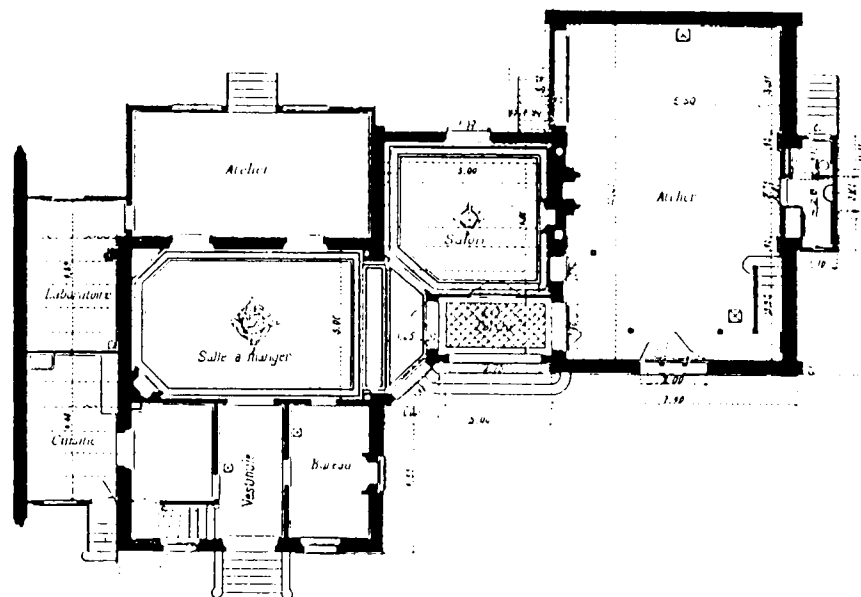


Hôtel d'Artiste à Vincennes. Louis Sorel, architecte.

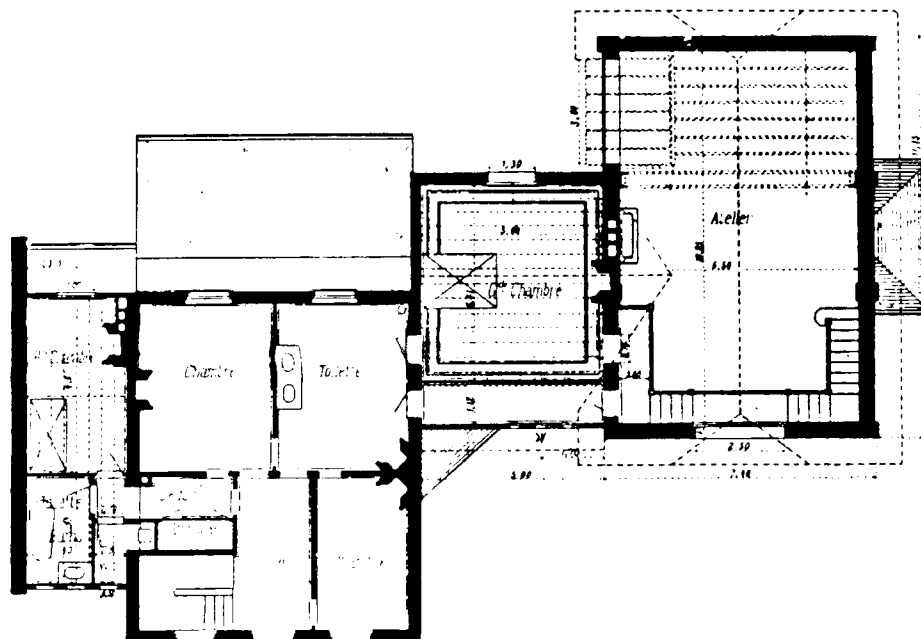
Ses dispositions l'apparentent évidemment avec le hall. Sa fonction professionnelle va tout à fait disparaître de certains programmes dans lesquels ne sont conservés que les principes et les qualités formels de cet espace. Il est alors un signe de luxe mais c'est aussi un dispositif à la mode qui caractérise la "bohème" et montre le rapport du maître de maison au monde artistique, même si cela n'est pas réellement fondé. Ce passage d'un espace de travail à un espace identique formellement, mais faisant fonction de salon est longuement décrit par Marcel Proust dans l'un de ces articles de 1903 pour le *Figaro* relatant la vie mondaine, *Le salon de Mme Madeline Lemaire*. (17). Celle-ci est un peintre célèbre à l'époque, et dont l'atelier est devenu un "salon" très prisé des gens du "monde": " Et d'abord ce n'est pas un salon. C'est dans son atelier que Mme Lemaire commença par réunir quelques-uns de ses confrères et de ses amis...Eux seuls eurent d'abord la permission de pénétrer

dans l'atelier...Mais peu à peu, on apprit que dans l'atelier avaient lieu quelquefois de petites réunions où, sans aucun préparatif, sans aucune prétention à la "soirée", chacun des invités "travaillant de son métier" et donnant de son talent, la petite fête intime avait compté des attractions que les "galas" les plus brillants ne peuvent réunir..Tout Paris voulut pénétrer dans l'atelier mais ne réussit pas du premier coup à en forcer l'entrée". La mode déjà grande des ateliers d'une part rattachée à la Bohème, est liée d'autre part à cette société mêlant artistes, acceptés grâce à leur talent, et "gens du Monde". De nombreux bourgeois aisés tenteront de l'imiter, en s'offrant d'abord le dispositif. Dans la plupart des textes qu'écrit Proust sur les "salons" au sens figuré, le lieu fréquenté est en réalité soit un atelier, soit un hall, termes qu'il emploie souvent l'un pour l'autre. L'un des journalistes de l'*Architecture* remarque d'ailleurs en 1912, à propos de l'immeuble d'Arvidson, que " les grandes pièces sont si agréables à habiter et se prêtent si bien aux décorations originales, que les musiciens, les hommes de lettres, les gens du monde et les amateurs recherchent également ce genre de demeures pour y installer leurs salles de travail, leur bibliothèques, leurs salons de réceptions ou leur galerie de collection". Nous en avons au cours des chapitres précédents, montré de nombreux exemples.

Les maisons suburbaines ne sont pas en reste et dans une maison à Bourg-la-Reine, le propriétaire qui a déjà un petit atelier lié à un laboratoire, dans lequel il travaille, commande une adjonction qui comprend un petit salon attachant à un grand atelier d'artiste à double hauteur. C'est bien évidemment un espace de réception puisqu'il ouvre directement sur le petit salon et la salle à manger.



Rez de chaussée d'une maison avec atelier d'artiste à Bourg-la-Reine. Auguste Bahrmann, architecte.
1912-1913.



Premier étage

Emile Rivoalen, dans son commentaire le nomme hall: "Ce dernier, très éclairé en avant et au fond (à gauche) par deux grandes verrières, a sa sortie intime et de service (lavabo et w.cl.) sur la droite. A ceux-là qui jugeraient ce programme un peu spécial -atelier d'artiste- on pourra faire remarquer la faveur dont jouit près des femmes élégantes (artistes ou non), ce genre de grand salon, le *hall* si facilement décoratif, si facilement décoré, non seulement par ses escaliers, ses galeries, ses hautes baies d'éclairage, mais encore par des objets d'art de grandes dimensions, par des palmiers et d'autres végétaux à grand effet. Ne voit-on pas l'effet produit, un soir de réception, par ce voisinage de la salle, du salon et du hall ?"(18)

La liberté donnée aux architectes dans ce genre de programme se voit dès la façade, il permet semble-t-il plus d'audaces formelles. L'immeuble d'Arvidson, recouvert de grès flammés colorés de Alexandre Bigot, obtient en 1911, le Premier prix du Concours des Façades de la Ville de Paris. La façade de l'hôtel de C.Plumet rue Octave Feuillet (présentée plus haut),est ondulante , la brique permet des ouvertures et des décorations discrètes et très pures, la distribution intérieure se lit sur la façade. Louis Süe, accole rue Cassini trois hôtels avec ateliers aux façades relevant de styles

différents. L'un a un fronton classique et des éléments de décor Louis XV. Le deuxième à façade en brique, très dépouillée malgré quelques éléments décoratifs médiévaux, ressemble fort à l'hôtel à atelier de Ch. Girault, la façade est composée d'après la distribution intérieure et donne une grande importance à la verrière de l'atelier qui couronne le bâtiment. Le troisième, associe ciment armé et briques et les cloisons ne sont pas porteuses, ce qui devrait permettre de prendre plus de liberté avec la distribution intérieure. Les deux premiers construits font l'admiration du jeune Le Corbusier arrivant à Paris, on les attribue alors à F.Le Coeur, et il dit: " Je ne connaissais alors rien de plus moderne"(19). Malgré cela dans les trois hôtels de la rue Cassini, le système de distribution est le même, calqué sur les principes de l'hôtel ou de l'immeuble luxueux de l'époque.



Hôtels de Louis Süe, 3bis,5 et 7 rue Cassini, (1903 à 1906).

L'innovation semble plutôt être liée à l'utilisation de nouveaux matériaux ou de nouvelles techniques : "Les ateliers d'artistes furent un peu des laboratoires techniques de la construction moderne au fur et à mesure de leur apparition."(20). Il n'est pas rare qu'ils soient construits de matériaux de récupération: "Ils accueillait volontiers aussi, par économie, toute la brocante des ferrailles et décors démontés de chaque exposition universelle entre 1878 et 1900"(21).



Boudoir de Cécile Sorel, Ave des Champs Elysées, 1910. Photo E. Atget.



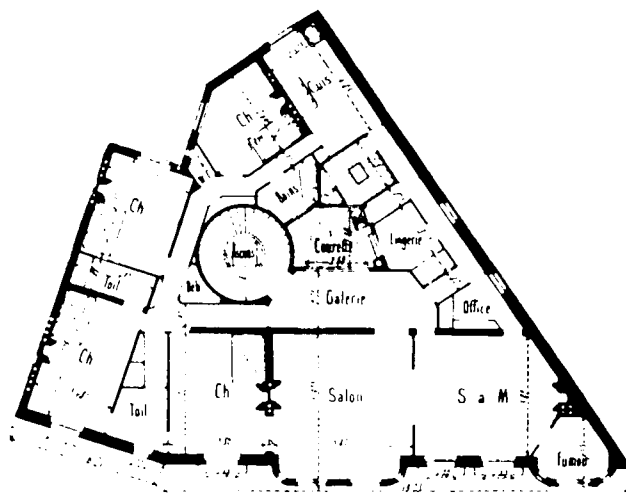
Bibliothèque -billard, de l'hôtel 74 Ave de Malakoff, Paris, Nénot, architecte.

II.4. Les lieux du luxe et du plaisir. Boudoirs, billards, fumoirs et bibliothèques :

Cette époque se caractérise par une valorisation très grande des relations sociales institutionnalisées. Les clubs et associations diverses se multiplient. L'idée de prévoir quand cela est possible des espaces spécialement conçus pour certains types de sociabilités est banale dans l'habitation même, qu'elle soit maison bourgeoise, hôtel ou maison populaire. Ainsi le fumoir, espace de sociabilité strictement masculine que l'on trouve dans les hôtels de luxe se retrouve aussi dans les maisons populaires pour célibataires et dans les rez-de chaussée des habitations économiques.

Le fumoir, lieu indispensable de l'après-dîner bourgeois, est le plus souvent très bien décoré et remplit de nombreuses fonctions, ce qui se voit à travers les doubles dénominations de cette pièce: "bureau-fumoir", "bibliothèque-fumoir" et même la "salle de jeu-fumoir" décrite par Marcel Proust, dans *Sodome et Gomorre*, "avec son pavage illustré, ses trépieds, ses figures de dieux et d'animaux qui vous regardaient, les sphinx allongés aux bras des sièges, et surtout l'immense table en marbre ou en mosaïque émaillée, couverte de signes symboliques plus ou moins imités de l'art étrusque et égyptien, cette salle de jeux me fit l'effet d'une véritable chambre magique"(22).

Malgré son rôle important socialement il peut n'occuper qu'une petite surface dans les appartements luxueux. Sur le plan d'Auguste Bluysen, le "rattrapage" géométrique de la salle à manger et le bow-window permettent à l'architecte de concevoir un espace de forme inhabituelle, mais néanmoins régulière, tout en obéissant à ce qui semble être un principe, la liaison fumoir-salle à manger.



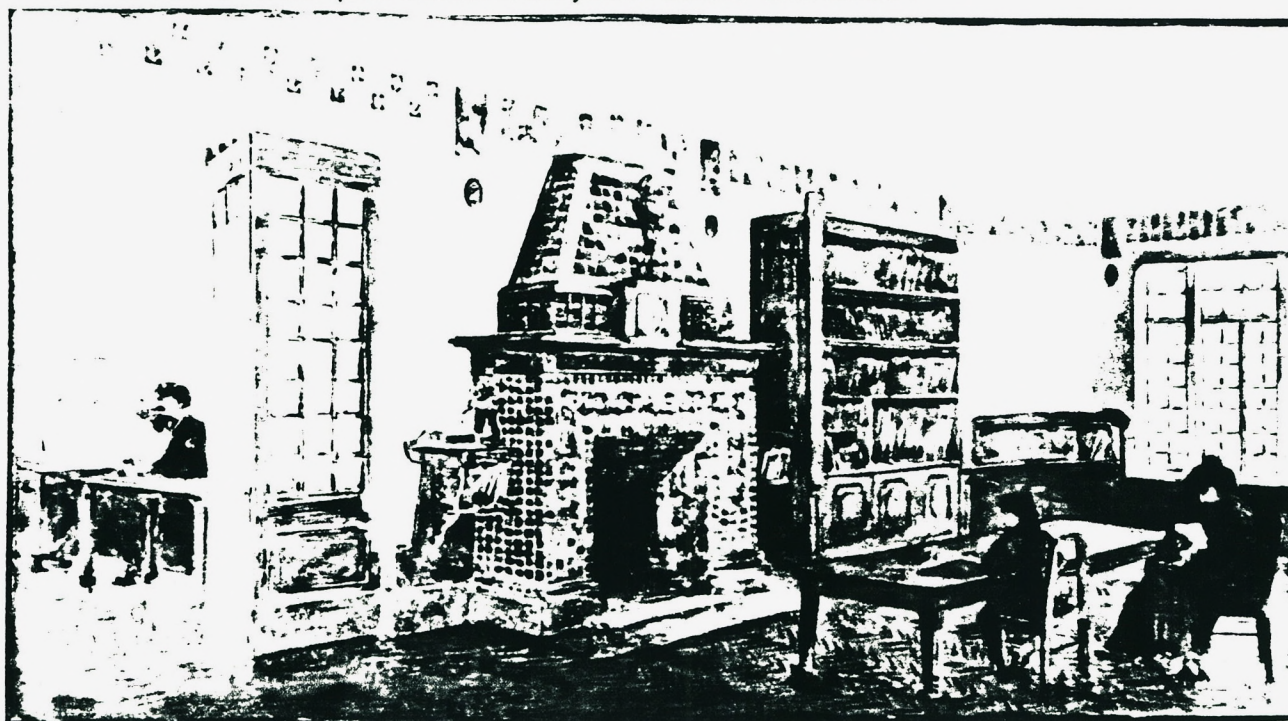
Plan de la maison de rapport, rue du Rocher, A. Bluysen, architecte, circa 1906.



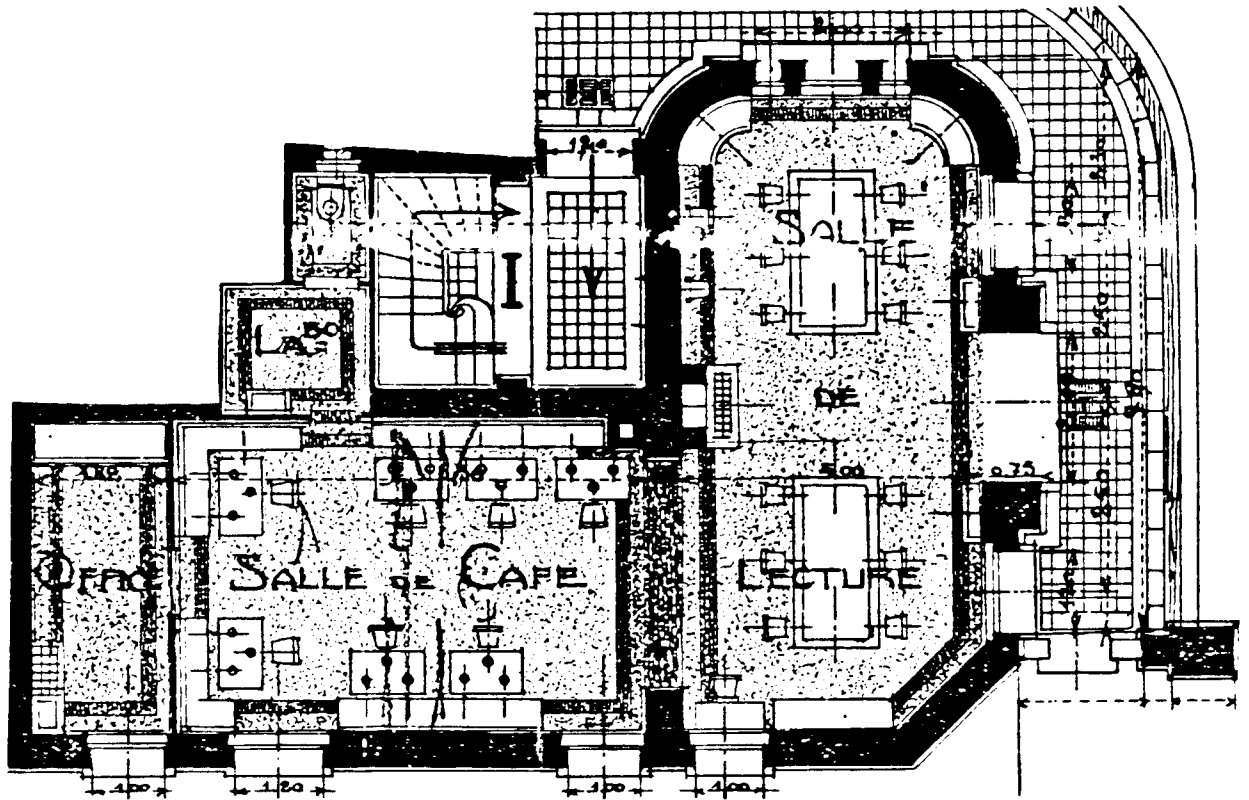
Bureau-fumoir de G.Berger, 1910.

Ce fumoir prend sa source dans l'idée anglaise du *club*, lieu réservé aux hommes où ils peuvent se conduire plus librement que dans la société des femmes. Les bourgeois qui décident d'offrir ce dispositif aux ouvriers qu'ils logent espèrent que ce lieu de sociabilité les détournera du café. Dans les bâtiments de certaines Fondations, le fumoir fait partie des équipements communs destinés à l'éducation à la vie collective. La Fondation "Groupe des Maisons Ouvrières" qui, après bien des discussions décide de proposer une salle collective à ses locataires, la dissocie en fumoir et salle de lecture: "Les locataires pourront trouver dans une grande pièce confortablement aménagée, bien chauffée l'hiver, des livres et des jeux à leur disposition...Pour ne pas faire fuir les fumeurs, un local spécial devra leur être destiné, et pour qu'ils ne soient pas tentés de se rendre au cabaret, il sera donné des boissons, thé, café, lait"(23). Le but est bien entendu de fixer les habitants chez eux. Mais les philanthropes savent bien que les logements proposés sont souvent trop petits et que d'autre part la sociabilité de cette classe se trouve souvent hors de l'habitation, dans des espaces intermédiaires entre la rue et le logement. Aussi tentent-ils de remplacer par des pratiques et des lieux acceptables, ceux qui leur paraissent dangereux: "Le père et les jeunes gens prenant goût à ces réunions, arriveraient à supprimer ces soirées passées au dehors, loin de leur foyer; la mère de famille qui, souvent retenue par les soins du ménage, ne pourra les accompagner, aura plus de tranquillité morale

en sachant les siens près d'elle, dans un milieu où les mauvais entraînement ne sont pas à craindre et où elle pourra les rejoindre dès que ses loisirs le lui permettront"(24). Image idyllique et rassurante d'une classe ouvrière enfin rangée. Sur la gravure représentant ces deux pièces, une mère accompagne son enfant qui lit assis à une table de la salle de lecture tandis qu'un homme lit son journal dans le "café-fumoir". La Fondation d'ailleurs reste dans les règles de la réception bourgeoise puisqu'elle prévoit, pour cette première expérience, qu'un hôte la représentant recevra les habitants, comme dans un salon privé. Ce dispositif est installé dans le plus beau local de l'immeuble "ayant vu à la fois sur la rue, le passage d'entrée et la grande cour", une grande baie vitrée amovible sépare les deux pièces qui peuvent être réunies pour les fêtes des locataires. C'est le dispositif de la réception bourgeoise associant deux grandes pièces de réception les soirs de fêtes, qui est repris ici. Sur la gravure représentant les deux pièces, une mère accompagne son enfant qui lit , assis à une table de la "salle de lecture" tandis qu'un homme lit son journal dans le "café-fumoir".



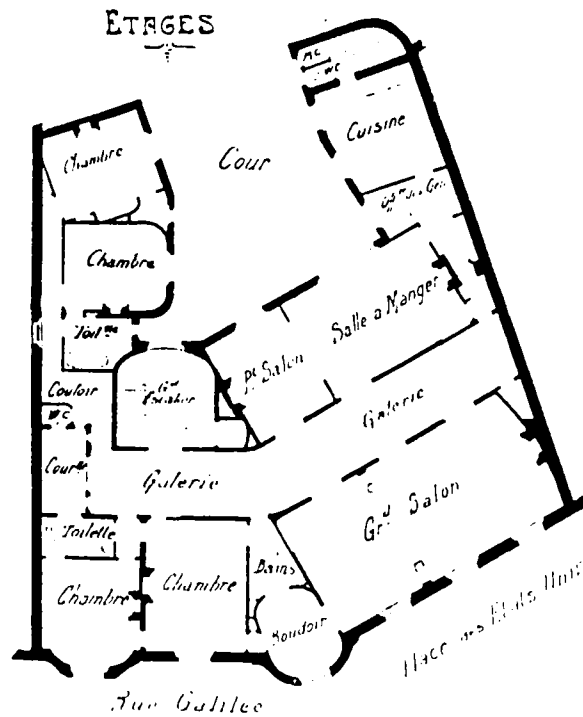
Salle de lecture et café-fumoir de l'immeuble de la rue de l'Amiral-Roussin, Groupe des Maisons Ouvrières.



Plan de la salle de lecture et du café-fumoir de l'immeuble de la rue de l'Amiral-Roussin, Groupe des Maisons Ouvrières.

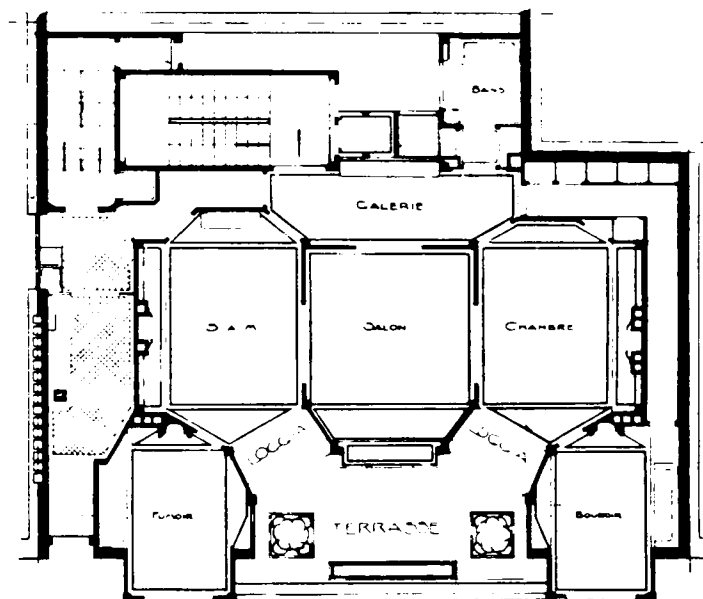
Soulignons cependant la différence symbolique importante ici, entre un fumoir espace de luxe, élément du rite social, où le bourgeois se retrouve avec ses amis ou relation choisis et le lieu collectif de rencontre de colocataires se sachant surveillés, même si le lieu qui leur est réservé a été bien conçu et bien décoré.

Un autre lieu de sociabilité féminine, le boudoir, qui avait subi une éclipse à la suite de nombreuses critiques liées à son nom et à sa fonction qualifiée de frivole au cours du XIXème siècle, réapparaît au début du XXème, mais uniquement dans l'habitation de luxe. Sur le plan d'étages de la maison de rapport de P.Humbert, il garde cette dimension féminine en liaison avec une chambre et une salle de bains (l'autre chambre, alignée sur la rue et complétée par une petite toilette, est vraisemblablement celle du maître de maison). Cette pièce aux angles arrondis bénéficie d'un bow-window et occupe une position privilégiée à l'angle de l'immeuble.



Maison de rapport, 18 Place des Etats-Unis, 1907, P. Humbert, architecte.

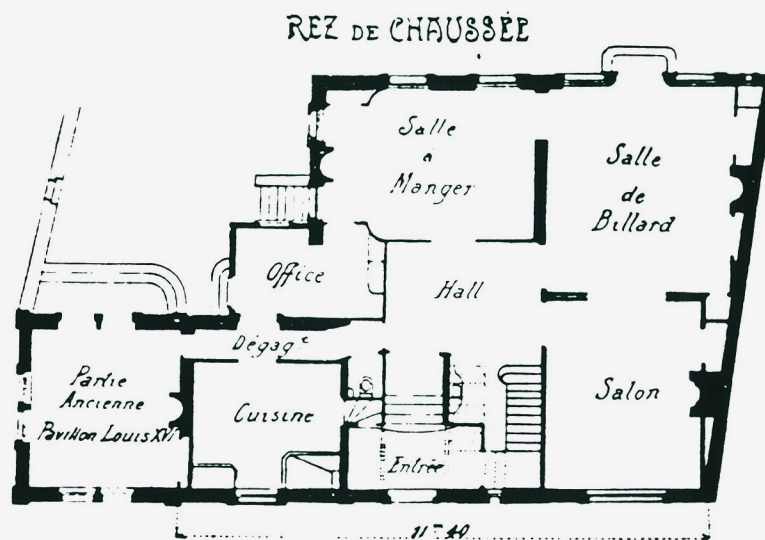
Il n'est jamais question d'installer des salons féminins privés au rez de chaussée des habitations à bon marché. Le rôle de mère et de ménagère semble être perçu comme complet et ne laissant aucun loisir. Le boudoir avait souvent été remplacé au XIXème siècle par un fumoir. Les frères Perret, dans leur immeuble situé au 25bis rue Franklin, les proposent tous deux, symétriques et identiques, en avant des autres pièces principales en enfilade.



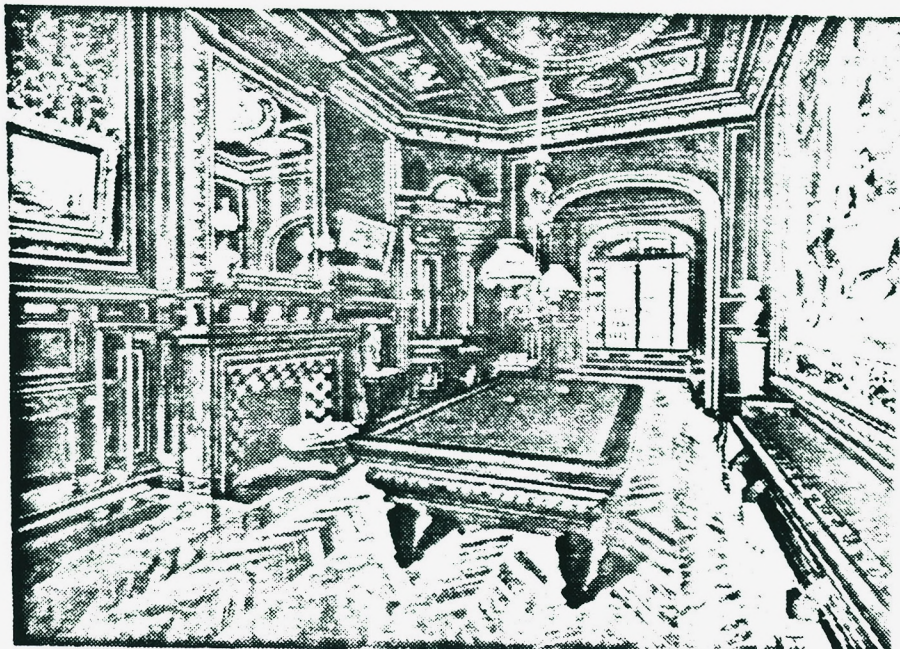
Immeuble, 25bis rue Franklin, 1903, A. et G. Perret.

Cependant, le fumoir est ouvert seulement sur la salle à manger, puisque l'usage est de s'y réunir après le repas. Au contraire, le boudoir s'ouvre, d'une part sur la chambre et d'autre part sur un couloir de dégagement latéral, ce qui permet d'y accéder directement depuis la porte d'entrée ou d'en sortir discrètement.

Posséder une salle de billard , (le jeu de billard est très prisé depuis la fin du XVIIIème siècle) , devient un signe d'appartenance au "Monde". On la trouve surtout dans les hôtels, le plus souvent ouverte sur la salle à manger. Sur le plan de l'hôtel de Weissenburger, elle est aussi liée au salon. C'est un espace masculin, ludique, attaché à la réception et signe de grand luxe.

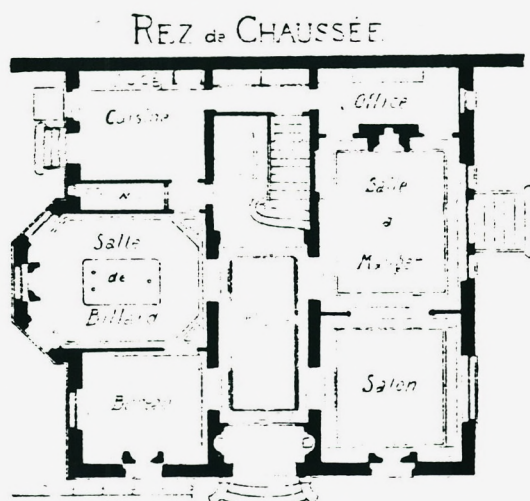


Hôtel 93 rue de Metz à Nancy, 1903, L.Weissenburger, architecte.



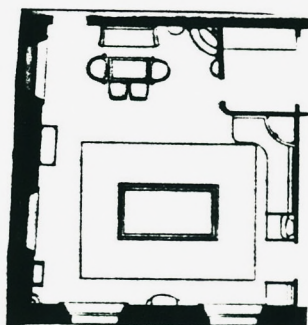
Billard ouvert sur un fumoir, Hôtel privé Avenue Malakoff, Thévin, architecte, circa 1895.

Sur le plan de l'hôtel de Valentin, la plus belle pièce à bow-window est réservée au billard, liée directement au bureau, espace vraisemblablement masculin, et face à la salle à manger.

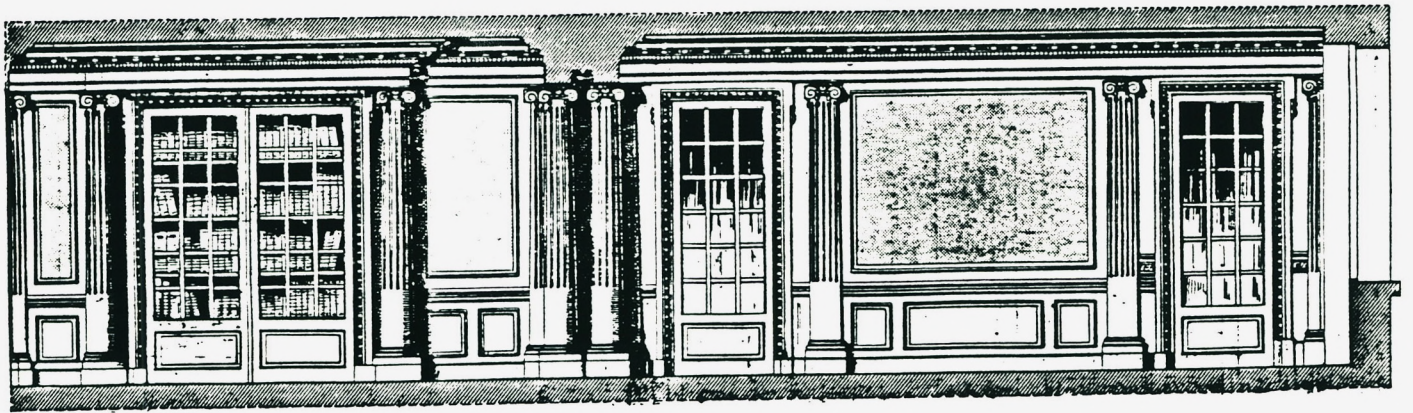
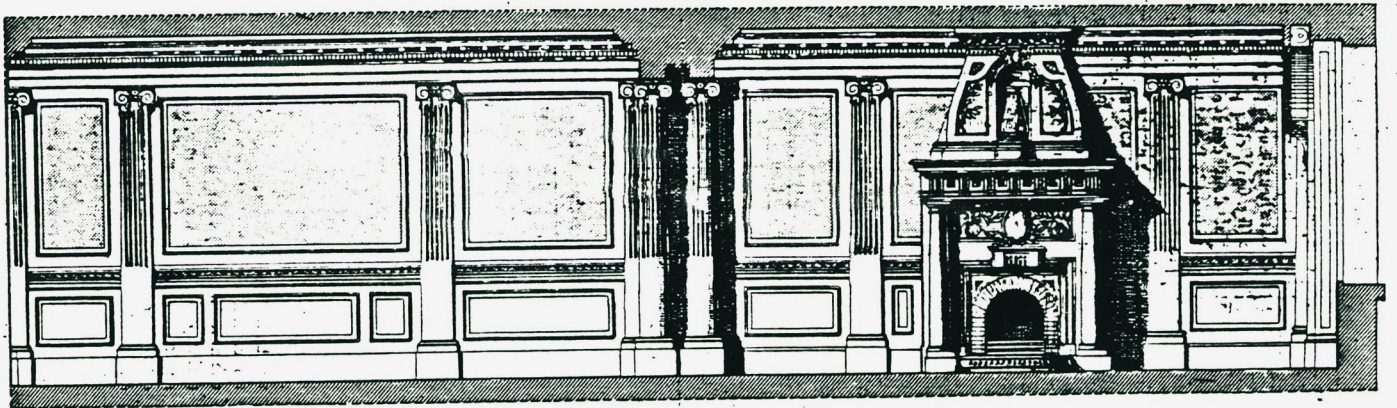


Hôtel rue Championnet, J.Valentin, architecte. 1892.

Julien Guadet préconise de donner une position indépendante dans l'habitation à la salle de billard, "de préférence à une extrémité", pour que les invités puissent y être conduits sans avoir à passer par d'autres pièces. L'éclairage doit y être bien étudié pour éviter "autant que possible les ombres portées" (25)



Plan et photo d'une salle de billard, 30 Quai du Louvre, circa 1910, Th. Lambert, architecte.



Décoration du fumoir -billard . Habitation particulière à Montgeron

La bibliothèque, comme nous le montre Edouard Vuillard sur certains de ses panneaux décoratifs, est souvent, aussi, le lieu de travail familial où enfants et adultes se retrouvent pour lire , étudier, rêver, voire faire des "travaux d'aiguille". Julien Guadet le note aussi : "La bibliothèque, lorsqu'elle ne se confond pas avec le cabinet , est plutôt une salle de travail commun pour la famille...A moins qu'il ne s'agisse d'un de ces amateurs qui ont l'équivalent d'une bibliothèque publique" (26)



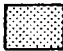
La table de travail, E. Vuillard

Schémas : se réunir

Nous avons noté différemment les pièces qui pouvaient éventuellement servir à se réunir en famille ou à recevoir mais pas de façon exclusive. Dans les logements économiques, la salle commune est polyfonctionnelle. Dans les appartements bourgeois, la chambre s'ouvre parfois les jours de réception mais c'est une pratique ancienne qui tend à disparaître.

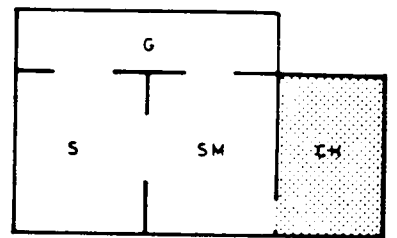
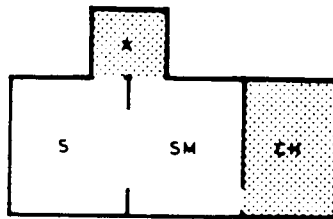
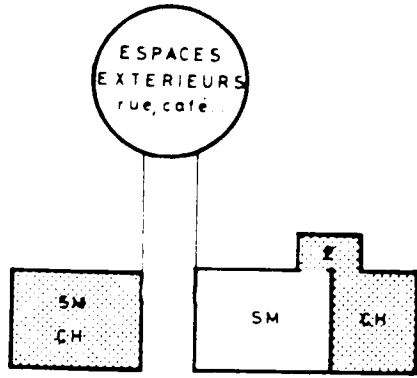
D'autre part, il conviendrait de différencier les espaces de réception liés à l'apparat et ceux liés à la vie de famille. Mais où classer, par exemple, le salon des petits bourgeois qui peut être utilisé quotidiennement par les habitants ou, au contraire, rester un espace de représentation "clinquant"? Dans les habitations les plus luxueuses, le petit salon est plus un salon de famille (quand celui-ci n'existe pas explicitement) tandis que le salon et la galerie sont réservés à l'apparat.

Légende

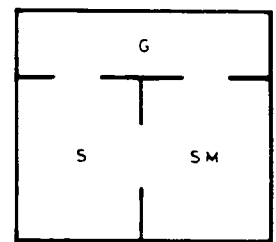
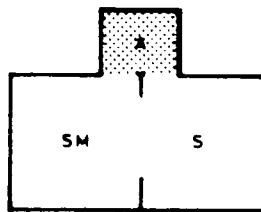
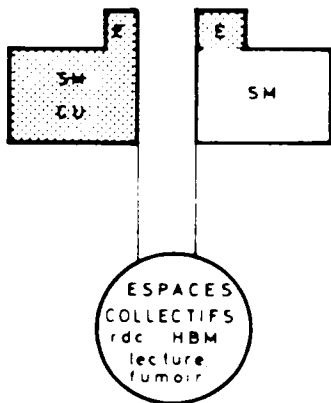
	Espaces multifonctionnels
SM	Salle à manger
S	Salon
Petit S	Petit salon
	Salon de famille
	Boudoir lorsqu'il est lié à la chambre principale
	Fumoir lorsqu'il est lié à la salle à manger ou au billard
CH	Chambre
G	Galerie
A	Antichambre
E	Entrée
CU	Cuisine

Le hall et/ou l'atelier peuvent remplacer la galerie et/ou le salon.

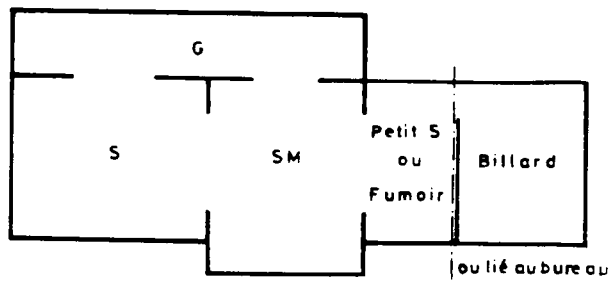
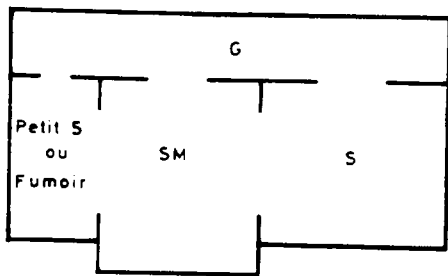
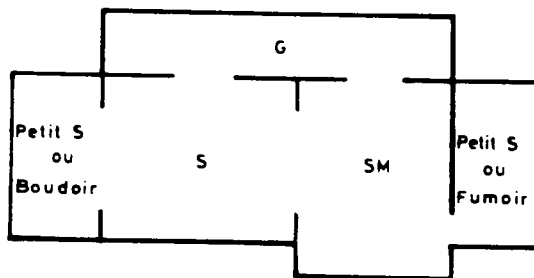
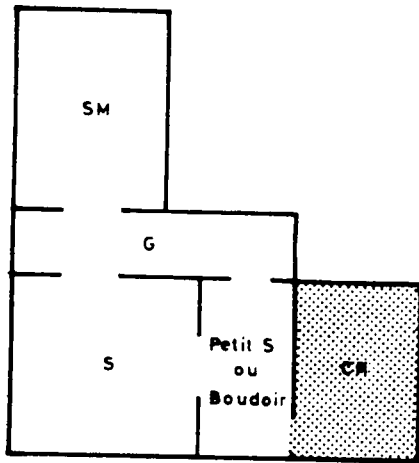
ANCIEN



NOUVEAU



ECONOMIQUE



LUXUEUX

Notes

1. C.Garnier et A.Ammann.- *L'habitation humaine*. Paris,Hachette et cie,1892, p.818.
2. Comtesse de Bassanville.- *L'art de bien tenir une maison* . Paris, Librairie A. Broussois 1878, p.80.
3. Dr.J.Rengade.- *Les besoins de la vie et les elements du bien-être*, s.d. circa 1890, p.173.
4. M.Proust.- *Le côté de Guermantes I*. Paris,N.R.F. Gallimard , rééd.1988, p.330
5. Baronne Staffe .- *Usages du monde. Règles de savoir-vivre dans les sociétés moderne*. Paris, V. Havard ed., 1896, 105ème ed.p.191.
6. J. Guadet.-*Eléments et théorie de l'architecture*. Paris , Librairie de La Construction Moderne, 1902.
7. E. Rivoalen.- *Maisons modernes de rapport et de commerce*. Paris, G. Fanchon, s.d. circa 1907, liv. 40, p.322.
8. C.Garnier et A. Ammann.- op. cit. p.823.
9. Idem p. 809-810.
- 10 .M.Proust.- *A la Recherche du Temps Perdu*, Tome II, *Le côté des Guermantes II*. Paris, N.R.F.Gallimard, rééd.de 1988, p. 747.
11. Revue Générale de l'Architecture et des Travaux Publics, année 1885.
12. Ces propos de Charles Plumet sont rapportés par le rédacteur de *Maisons les plus remarquables construites à Paris de 1905 à 1914*. Librairie centrale de Beaux-Arts, A. Levy éd.,1920.
13. C.Garnier et A.Ammann.- *L'habitation humaine* . Paris, Hachette et Cie, 1892, p.819.
14. P.Sédille. *L'architecture moderne en Angleterre*. Paris , Librairie des bibliophiles, 1895.
15. Colette .- *Trois...Six...Neuf...*Paris, Buchet/Chastel., 1988, p.21.
16. Pour une analyse typologique précise des diverses formes d'ateliers, voir M.Quelen et I.Crosnier.- *Analyse des immeubles d'ateliers d'artistes à Paris.De l'atelier d'artistes à la machine à habiter*. Diplôme U.P.6, 1982-1983, Directeur d'études A.Grumbach.
17. M.Proust.- *Essais et articles*,N.R.F. Gallimard, 1971, p.458.
18. E.Rivoalen :*L'architecture Usuelle* , livraison 110, 1912-1913.
19. Propos rapportés par M.Besset dans *Qui était Le Corbusier*. Genève, Editions Skira, 1968, p.23.
20. F.Chaslin.- "De l'architecture de l'atelier",n°spécial de la Revue *Feuilles* : "La vie d'artiste",7, Hiver 83-84, p.22
21. idem.
22. M.Proust.- *A la recherche du temps perdu. Sodome et Gommorrhe II*. Paris, N.R.F. Gallimard, rééd. 1988, p.87.
23. Fondation "Groupe de maisons Ouvrières".- *Ses immeubles en 1907*. Mâcon. Protat Frères. 1907, p.40-41.
24. idem p40
25. J.Guadet, op.cit, p.110
26. idem p.108.

III. Evolution du statut de la salle à manger

Quand la salle à manger n'était pas considérée comme une pièce principale ou de réception, elle se situait traditionnellement côté cour. De nombreux plans nous montrent la continuité de cette tendance, mais c'est cette pièce, malgré tout, qui subit la plus grande évolution en cette période. Elle est alors à la fois un lieu familial et un lieu de réception et, selon l'importance accordée à l'un ou à l'autre, elle tend à devenir la "rivale" du salon, auquel d'ailleurs on la lie. Souvent, dans l'habitation bourgeoise, sa taille est plus grande que celle du grand salon, sa position plus valorisante et elle possède quelquefois un bow-window : "Ces deux pièces du devant communiquaient par une porte à double battant, que les Jerphanion avaient retirée. L'une, de bonne taille, était la salle à manger; l'autre, un peu plus étroite, le salon"(1).



Vue d'ensemble d'une salle à manger moderne, Majorelle.1909

Dans les habitations modestes la pièce où l'on reçoit est très souvent la salle à manger. Les visiteurs s'assoient autour de la table et les enfants y jouent et y travaillent, la femme qui ne travaille pas à l'extérieur y passe ses après-midi. C'est donc une pièce dont les rôles sont multiples, puisqu'elle est à la fois intime et lieu de sociabilité.

Pendant cette période, les heures des repas évoluent et l'importance accordée aux différents repas aussi. Ainsi, la Comtesse de Bassanville affirme que "Le déjeuner de famille a lieu à onze heures habituellement. Le déjeuner d'amis ..à midi. Le déjeuner de cérémonie entre une heure et trois heures."(2). Le dîner se prend dès six heures. Quelques années plus tard R.Burnand témoigne que "Jusqu'en 1900 on a l'habitude de dîner à sept heures et de déjeuner à midi tapant" (3). L'ajustement entre les horaires de travail et les rythmes de la maison, qui commence alors à se mettre en place, se voit à travers ces fluctuations. Mais dans les classes privilégiées, le dîner commence de plus en plus tard. Ainsi M.Proust remarque que chez la Princesse Mathilde, en 1903, l'on dîne tôt: "Aujourd'hui encore, c'est une des seules maisons de Paris où l'on soit invité à venir dîner à sept heures et demi"(4). Le grand âge de la Princesse explique cette pratique.

A cette époque, dans la bourgeoisie, le déjeuner de famille marque l'intimité : on y mange les restes du dîner de la veille et de préférence des plats froids; de plus on apporte à table tout ce que l'on va manger : "Le déjeuner ne se sert point à la russe, tout se met sur la table avant que les convives ne s'y placent" précise la Comtesse de Bassanville (5). Le dîner devenant un moment de sociabilité très important, que ce soit à l'intérieur de la famille ou non, les auteurs des traités de savoir-vivre sont très préoccupés par la position de cette pièce dans l'appartement. Elle a, en effet, un statut ambigu, privé ou public selon les moments, et les avis divergent quant à sa liaison d'une part avec la cuisine, d'autre part avec l'antichambre ou l'entrée. L'aspect privé de cette pièce est affirmé par la Comtesse de Bassanville qui estime que sa position dans l'habitation doit être soigneusement choisie: "Qu'elle soit assez indépendante des autres pièces pour que lorsqu'on est à table, ou en cérémonie ou même en famille, on ne soit pas exposé à se voir déranger, ni par des visiteurs, ni par des opportuns d'aucun genre"(6).

Sa liaison avec les autres pièces doit être maîtrisée: "C'est une des pièces les plus importantes de la maison que la *salle à manger*. Pour qu'elle réponde à son but, il faut qu'elle soit non seulement bien située, mais bien aménagée, en communication directe avec le salon, en rapport facile avec la cuisine

et l'office"(7). Ces remarques de bon sens quand on appartient à la bourgeoisie sont en fait destinées à une classe sociale, la petite bourgeoisie, que l'accession récente à cette position met en situation d'adapter ses pratiques, son mode de vie, à des nouveaux lieux .



Salle à manger à Magnanville. Walter Gay. 1909

La proximité entre salon et salle à manger semble très importante car elle soutient un usage, un des éléments du protocole autour du repas dont on retrouve les traces dans tous les traités, celui de passer en cortège et par couple du salon à la salle à manger, les soirs de réception : "Dans tous les milieux, et même les moins fastueux, l'usage subsiste de former une espèce de cortège pour passer du salon à la salle à manger et pour en revenir. Chacun donne le bras à chacune, le bras gauche "(8). La porte à double battant, adaptée à la largeur de robes de l'époque, et s'il est d'usage de passer en cortège du salon à la salle à manger est alors nécessaire aux rites du dîner: " Au moment où sonne l'heure du dîner, le maître d'hôtel ou la simple bonne, ouvre les doubles battants de la porte du salon et prononce le sacramentel "Madame est servie" (9).

Soulignons que ces auteurs oublient totalement la majorité des français de l'époque qui ne "reçoivent" pas, ou pas de façon fastueuse. Mais la domination du modèle de la grande bourgeoisie est ici patente et il est plausible en effet que la toute petite bourgeoisie en mobilité ascendante veuille imiter l'art de vivre de ceux qui possèdent à la fois le capital financier et le capital culturel. Les traités de

savoir-vivre de l'époque, destinés aux classes moyennes nous le montrent. Ce sont en effet ces manières de vivre qui y sont préconisées et leur succès, (certains seront réédités une centaine de fois), prouve le désir de connaître les règles.

La nécessité d'une transition entre l'entrée et la salle à manger est soulignée à maintes reprises. Elle est à la fois liée à la nécessité de l'accueil mais aussi à celle de pouvoir déposer les vêtements, parapluies, etc..en entrant, et de protéger mieux cette pièce perçue comme privée. Cependant les auteurs de traités de savoir-vivre savent qu'à la période précédente, les antichambres servaient de salle à manger et cette position dans l'habitation provoque des conflits entre sphère privée et sphère publique. La Comtesse de Bassanville déconseille "de prendre un appartement dont la porte principale s'ouvre dans la salle à manger sans qu'elle soit précédée d'une antichambre, ou tout au moins de ce qu'on appelle un *pas perdu* : sorte de petit carré noir qui contient une ou deux portes; ainsi par exemple celle de la salle à manger et celle de la cuisine"(10). Dans les appartements construits à cette période, notamment dans les beaux quartiers, les architectes évitent de confondre ces deux affectations, et placent la salle à manger, soit sur la rue en la liant au salon, soit sur la cour, loin de l'entrée. Dans les logements modestes cependant nous voyons encore cette position apparaître. Les traités de savoir-vivre quand ils abordent cette question proposent, pour remédier à ce "défaut de conception", d'installer une sorte de guérite, équipée d'une portière, devant l'entrée, pour y déposer les parapluies et protéger du froid de l'escalier, ou, à la rigueur, d'installer un paravent dans la salle à manger.

III.1.Ambiance et décor.

L'éclairage de la salle à manger est abordé par tous les traités. Il semble nécessaire alors de créer une ambiance chaleureuse et "brillante" pour dîner: "Un des charmes du dîner est l'éclairage; veillez donc à ce qu'il soit toujours très brillant. Et même l'été, dans les maisons élégantes, on *brûle* le jour pour un dîner de cérémonie, c'est à dire qu'on ne sert ce dîner qu'éclairé aux lampes, ayant eu le soin de tout fermer: persiennes, rideaux, etc., afin d'imiter la nuit."(11). La Baronne Staffe est du même avis mais elle montre aussi que les codes de la bonne société diffèrent à la ville et à la campagne : "Avons nous dit que la salle à manger doit être très éclairée, même en été - sauf à la campagne, toutefois- et qu'alors,

on ferme volets ou persiennes, pour faire croire à l'obscurité du dehors, ou plutôt pour que la lumière naturelle ne lutte pas, en l'atténuant avec la lumière artificielle?"(12).



Le dîner, effet de lampe, 1899. F. Vallotton.

La température de la salle à manger doit atteindre 15 degrés et la pièce est en général chauffée par un "poêle céramique", mais remarque le Dr Rengade, "la cheminée ouverte, proscrite au siècle dernier, par des gourmands trop exclusifs, convient en somme à la salle à manger, autant qu'à toute autre pièce de l'appartement."(13). Mais la Comtesse de Bassanville témoigne d'une banalisation du poêle, en général situé dans un angle de la pièce: "Un poêle est le genre de chauffage adopté généralement pour les salles à manger... Je vous conseille donc d'acheter un de ces petits appareils dits *américains* qu'on y adapte et qui font en même temps le service de chauffer les assiettes"(14).

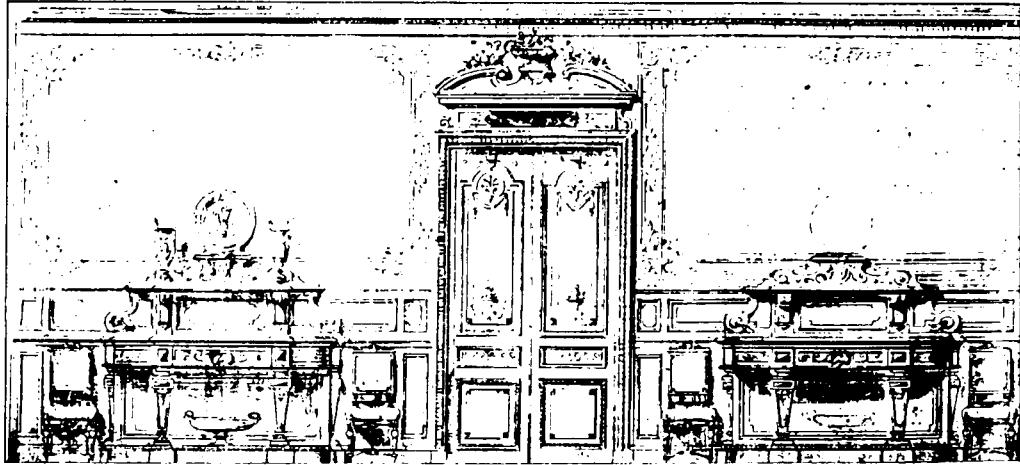
Les règles hygiéniques pèsent plus sur la salle à manger que sur tout autre espace de réception aussi les hygiénistes et les spécialistes de l'art de vivre insistent-ils sur l'importance des revêtements de murs lavables : la salle à manger doit avoir, de préférence, des murs "peints à l'huile", elle peut aussi avoir ses murs "tendus d'une tapisserie de teinte neutre, ou mieux de panneaux décoratifs représentant de très simples sujets: paysages ou natures mortes". Le Dr Rengade insiste aussi sur le fait que "les personnes assises autour d'une table bien servie n'aient point leur attention détournée par un décor, un objet ou un meuble "(15).La neutralité est ici prônée. Cette insistance sur la simplicité du

décor est la règle dans les traités d'hygiène. Mais cette conception de la simplicité est propre à cette époque puisque le "chêne sculpté façon ancienne" et le style Louis XIII, pourtant loin d'être simples de notre point de vue, sont très cités pour décorer et meubler les salles à manger.



Salle à manger de l'hôtel construit par R. Bouwens Van der Boijen, 6 rue de Chézy à Neuilly, circa 1910.

La Comtesse de Bassanville hésite entre un décor "tout à fait à la moderne" ou en chêne sculpté. Dans le premier cas : "Les meubles seront en acajou bordé d'ébène, chose qui est le genre du jour. Il y aura une grande table ovale dans le milieu, ce qui est beaucoup plus commode qu'une table ronde, un buffet surmonté d'étagères..Une petite armoire vitrée où l'on renferme toute la verrerie et le service de dessert, qui est de cérémonie"(16). Le décor en chêne sculpté, quant à lui, implique d'avoir des plinthes très hautes en chêne également. Les meubles devront être de style "Louis XIII au plus tard", les assiettes en faïence, les dressoirs en étain pour ne pas faire d'anachronisme! Pour le Dr Rengade il doit être "simple et sévère"et il propose de choisir, "de préférence à tout autre, un meuble de chêne ou de noyer, de style Henri II ou Louis XIII"(17), avec table, buffet-dressoir assorti d'une table à découper et d'un chauffe- assiettes. Ces discours d'un hygiéniste-moraliste sont destinés à guider cette population vivant un changement social, à lui apprendre à vivre , à se conduire, à choisir son habitation et son mobilier.



Salle à manger avec buffet. Degas et Cie, décorateur à Paris, circa 1890.

III.2. La conception de la salle à manger:

La salle à manger devenant l'une des pièces de réception dans les appartements bourgeois, doit obéir à un code précis. Les traités d'architecture s'attardent, pour la première fois, à élaborer des règles de conception qui partent de l'encombrement du mobilier et de l'espace de passage autour de la table. C'est déjà une position fonctionnaliste. Le croquis de Louis Cloquet (18), dans son *Traité d'architecture*, est assorti d'une réflexion sur les différentes dimensions de cette pièce selon la hiérarchie des habitations.

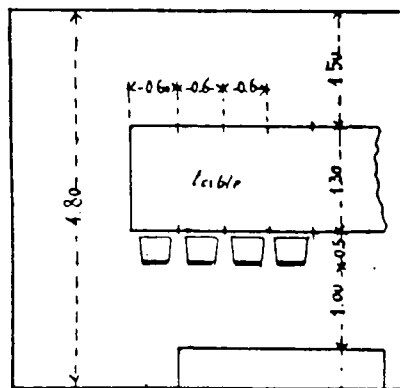
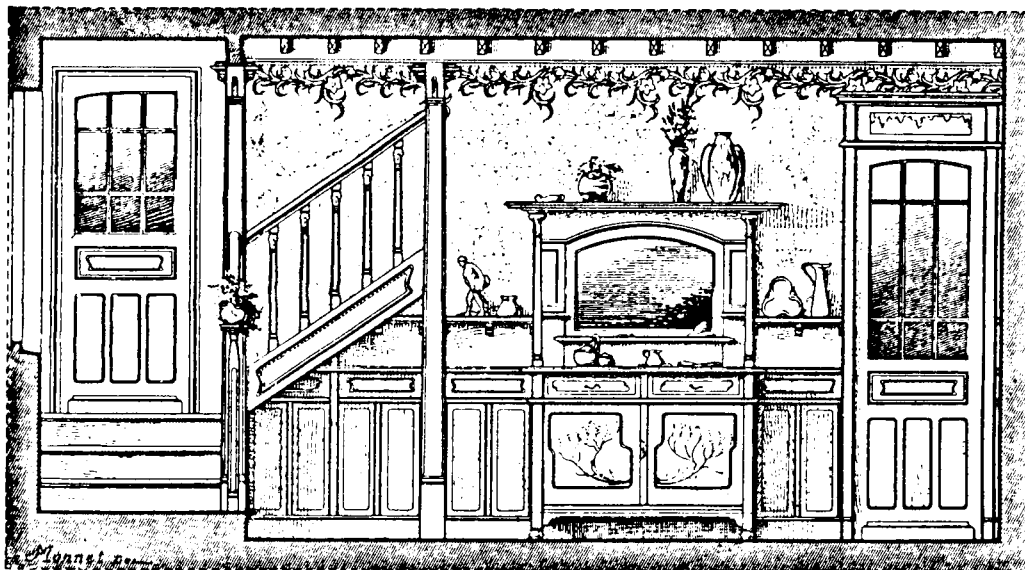


Schéma de la salle à manger de L. Cloquet, *Traité d'architecture*, 1900.

Julien Guadet (19) insiste aussi sur la forme de la salle à manger, plus longue que large et sur ses dimensions "avec la table prise pour base de l'étude", mais aussi avec la place de la cheminée et du buffet. Ce sont les trois éléments déterminants de la conception. Le buffet est même parfois fixe, comme dans cette villa au Parc de Maisons-Laffitte.

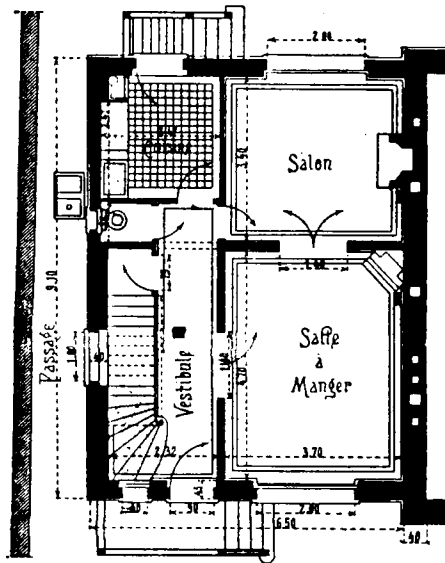


Coupe sur la salle à manger, buffet fixe.

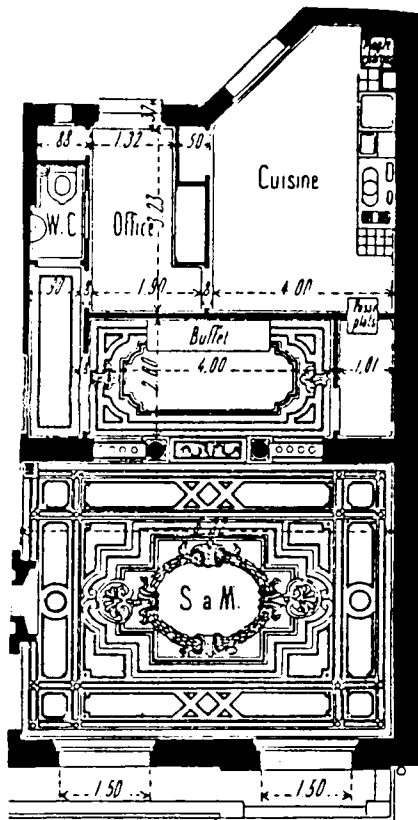
Villa au Parc de Maisons-Laffitte, L.Tavernier, architecte, 1912-1913

Puisque ces éléments sont constants, les architectes vont devoir trouver des solutions d'adaptation aux petites habitations. Un critique de *La Construction Moderne* (20) remarque le renforcement dans une salle à manger qui permet de reculer le buffet et de garder à la salle toute la largeur possible, autrement diminuée de beaucoup par la saillie de ce meuble. De la même façon, E. Rivoalen explique ainsi la disposition de la salle à manger dans une petite maison à Fontenay-sous-bois: "On observe la place réservée au buffet, en face de la porte, par la mise en pan coupé du poêle"(21)

Dans les appartements de grand luxe, le buffet, véritable petite pièce en arrière de la salle à manger, se retrouve comme dispositif ancien du château. Sur le plan d'un très grand appartement de A.Borgeaud, la salle à manger au plafond très orné, est complétée de cette pièce ouverte, nommée buffet, où sont en général présentées les victuailles. La salle à manger quand le niveau de l'appartement le permet, dispose donc de nombreuses pièces qui lui sont annexées: le buffet, l'office, la cuisine avec un passe-plats donnant sur un dégagement : c'est un système complet.

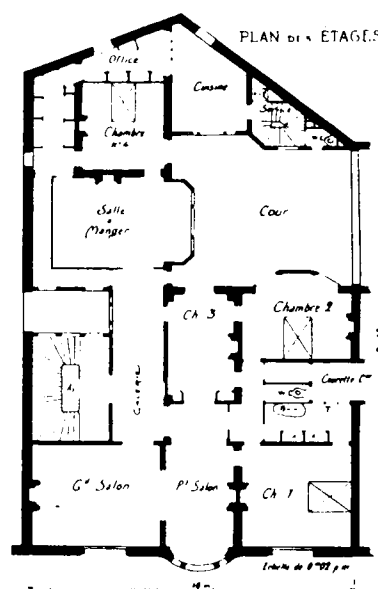


Petite Maison à Fontenay-sous-Bois. P. Aubin, architecte. 1911-1912



La salle à manger et ses annexes, maison de rapport, avenue Daumesnil à Paris, circa 1906, A. Borgeaud, architecte.

La préoccupation hygiéniste que nous évoquions plus haut a été bien intériorisée par les auteurs de traités d'architecture et les prescriptions de Julien Guadet nous le montrent : "Comme sol, des carrelages pouvant se laver; comme parois, des dispositions de marbrerie, ou des lambris peints à l'huile...". L'éclairage y est très étudié : elle doit prendre jour sur sa largeur pour éviter de "se faire ombre à soi-même" et l'éclairage zénithal est dénigré. Contrairement aux auteurs des traités de savoir-vivre, il insiste sur la lumière du jour en nous informant sur les usages et sur la prise en compte de leur éventuelle évolution par les architectes : "Tablant sur nos habitudes actuelles, on arrive à considérer la salle à manger comme une partie de l'appartement qui ne servirait que le soir. Mais si l'on y dîne, on y déjeune aussi et d'ailleurs les heures de repas sont affaire de mode : qui peut affirmer que bientôt les invitations ne se feront pas pour les repas du milieu de la journée, comme sous Louis XIV?"(22). Plus que le salon, la salle à manger va être l'objet d'une attention accrue de la part des architectes qui vont proposer des changements, autant du point de vue de sa forme que de sa liaison avec d'autres pièces, pour mieux tenir compte des transformations d'usage. Ainsi, même quand elle est située de façon traditionnelle côté-cour, elle bénéficie souvent d'un traitement particulier notamment du point de vue de l'éclairage. Léon Chesnay, au 7 rue de Messine l'ouvre par un grand bow-window sur une cour rendue très lumineuse par un revêtement mural fait de carrelage blanc entrecoupé de frises d'un bleu profond . On est très loin des cours sordides sur lesquelles donnaient certaines salles à manger à la période précédente. Ici la vue est agréable et la propreté affichée.

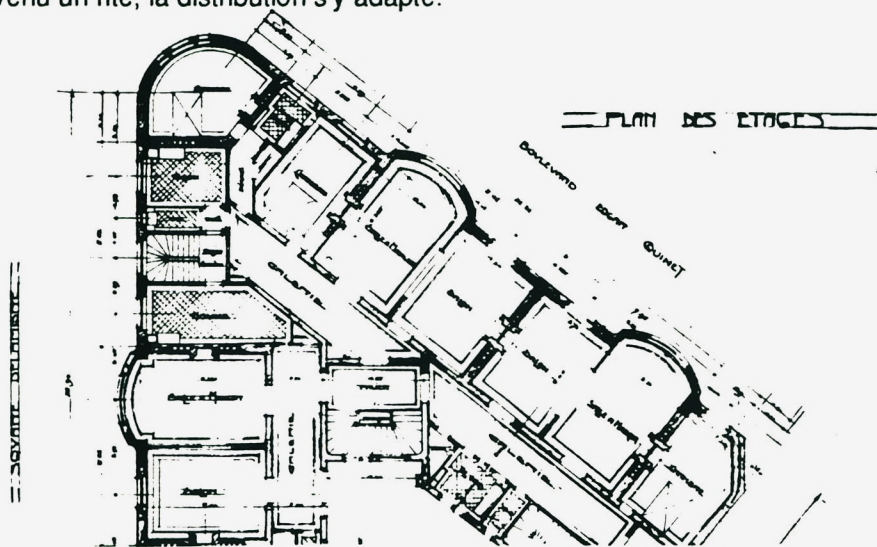


Maison de rapport , 7 rue de Messine,1906, Léon Chesnay, architecte.



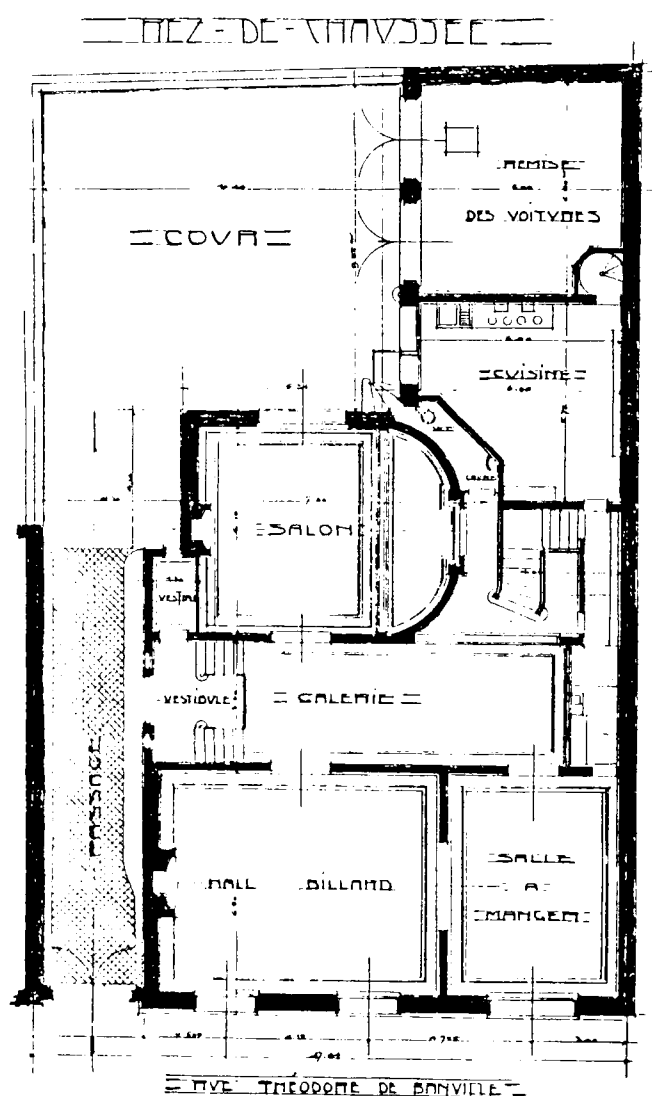
Fenêtres de salles à manger sur la cour .

Dans un immeuble bourgeois à trois appartements par palier (autour de 1912), nous voyons cette valorisation de la salle à manger, largement ouverte sur le salon et possédant un bow-window. C'est la plus grande pièce de l'appartement et son caractère de pièce de réception est accentué. Recevoir à table est devenu un rite, la distribution s'y adapte.



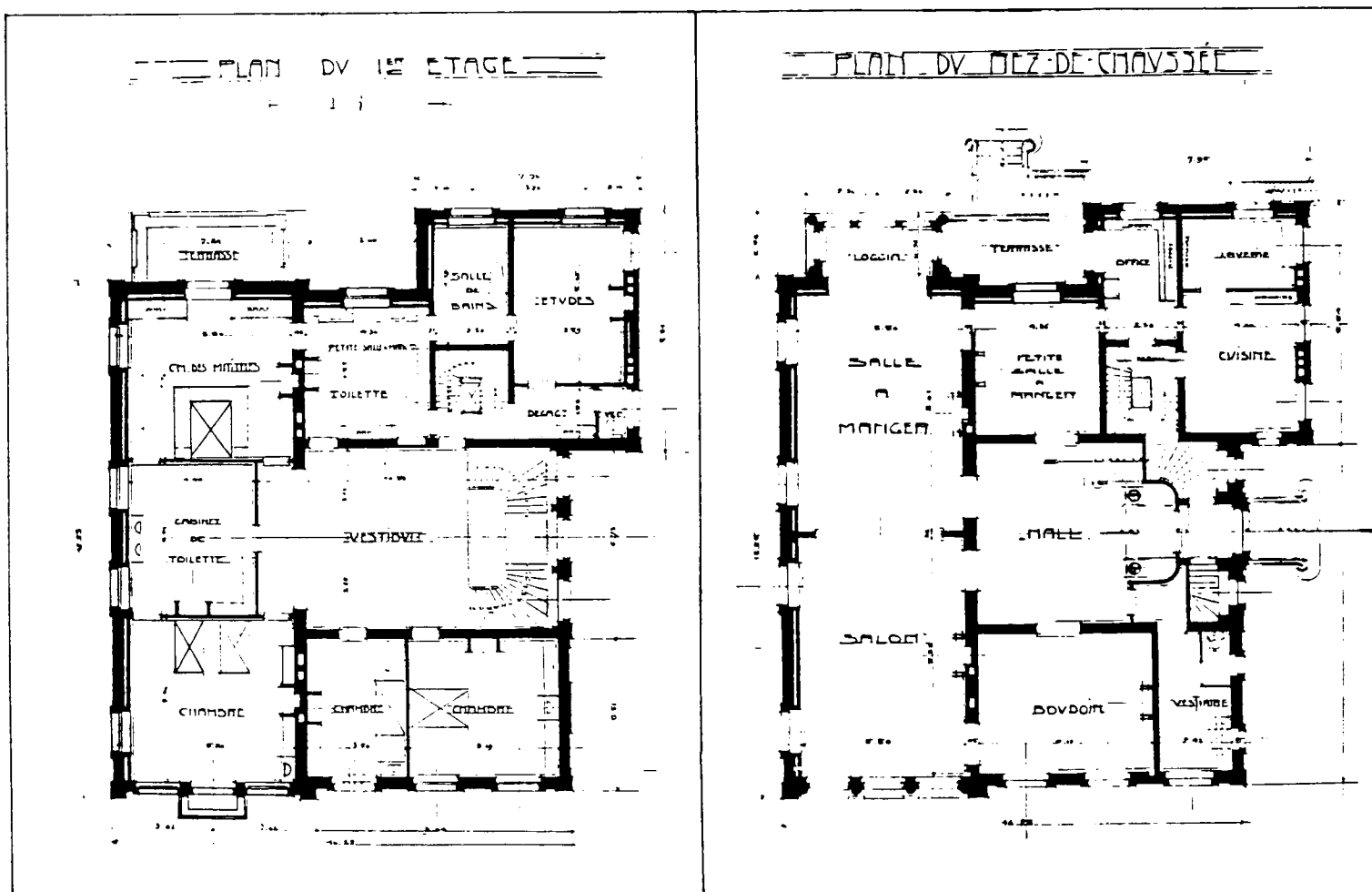
Immeuble 12 Square Delambre, 1912, Azière, architecte.

La salle à manger de l'hôtel construit par Guët, est ouverte sur la façade principale sur rue, et en enfilade avec le hall billard : ce sont des pièces de réception, alors que le salon, petite pièce donnant sur la cour, semble être un lieu plus familial. La salle à manger fait ici partie d'un système complet de réception avec le vestiaire et la galerie, système que les traités de savoir-vivre décrivent comme un idéal.



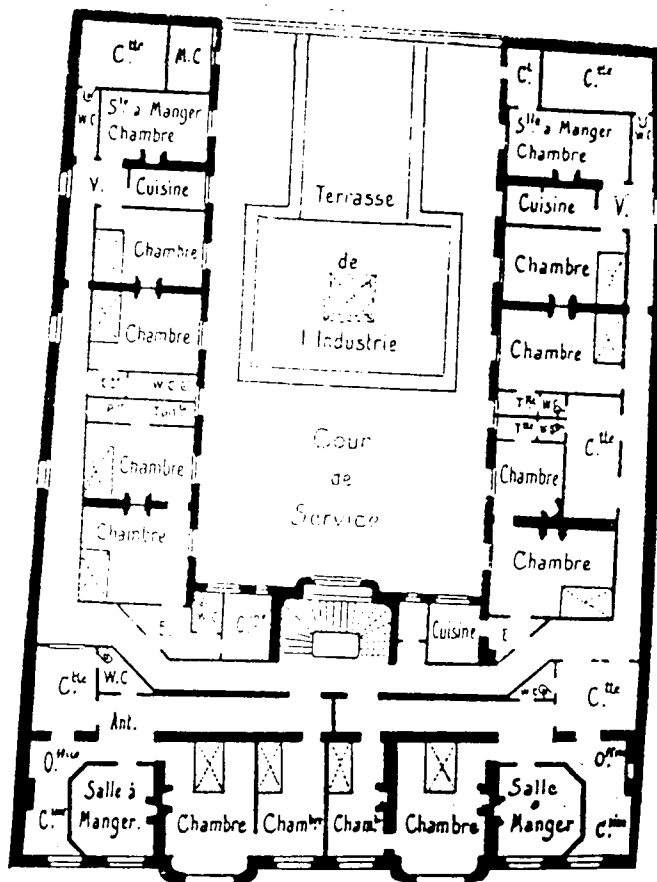
Hôtel à Paris rue Théodore de Banville. Guët architecte.

Dans l'hôtel de Bourgeois à Tourcoing, la présence de trois salles à manger de tailles différentes, est remarquable. La grande salle à manger, sur laquelle s'ouvre directement le salon, un simple retour de cloison en marquant les limites, est un espace de réception agrémenté d'une loggia; la petite salle à manger qui lui est contiguë, plus intime et vraisemblablement plus quotidienne et familiale, ouvre sur une terrasse. La troisième est un élément de l'appartement des maîtres au premier étage. Du fait de sa situation, de sa liaison avec la toilette, elle est réservée au petit déjeuner. L'ensemble de ce dispositif marque à la fois le raffinement d'un certain art de vivre et la demande précise du client.



Hôtel à Tourcoing. Bourgeois, architecte.

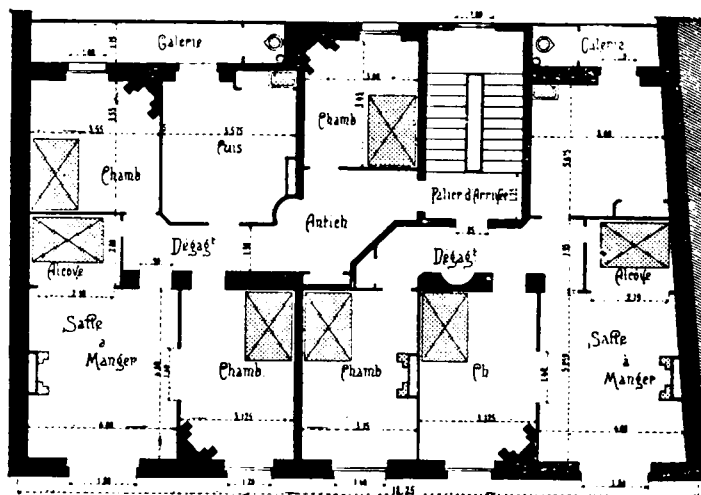
Dans les immeubles modestes , la salle à manger va jouer plusieurs rôles: elle devient salon ou chambre selon la taille plus ou moins réduite de l'appartement. Sur le plan de Louis Sortais, nous voyons une salle à manger-chambre d'une part, et d'autre part, dans un autre appartement sur le même palier, le système salle à manger -office - cuisine, inscrit dans un rectangle.



Maison de rapport, 7 rue de Paradis à Paris ,1905, Louis Sortais , architecte.

Dans les plus petits logements, la salle à manger continue à être une sorte d'antichambre , un pôle distributif de toutes les pièces. Une autre organisation semble aussi très banale, qui consiste à installer un divan, souvent pour un enfant, dans la salle à manger quand , comme c'est souvent le cas, la taille du logement ne correspond pas à celle de la famille. Mais ceci nous échappe car les plans n'en portent pas témoignage. Par contre, malgré les avertissements des hygiénistes, ennemis des recoins et attentifs au cubage d'air dans les pièces où l'on dort, nous trouvons de nombreuses alcôves ouvertes

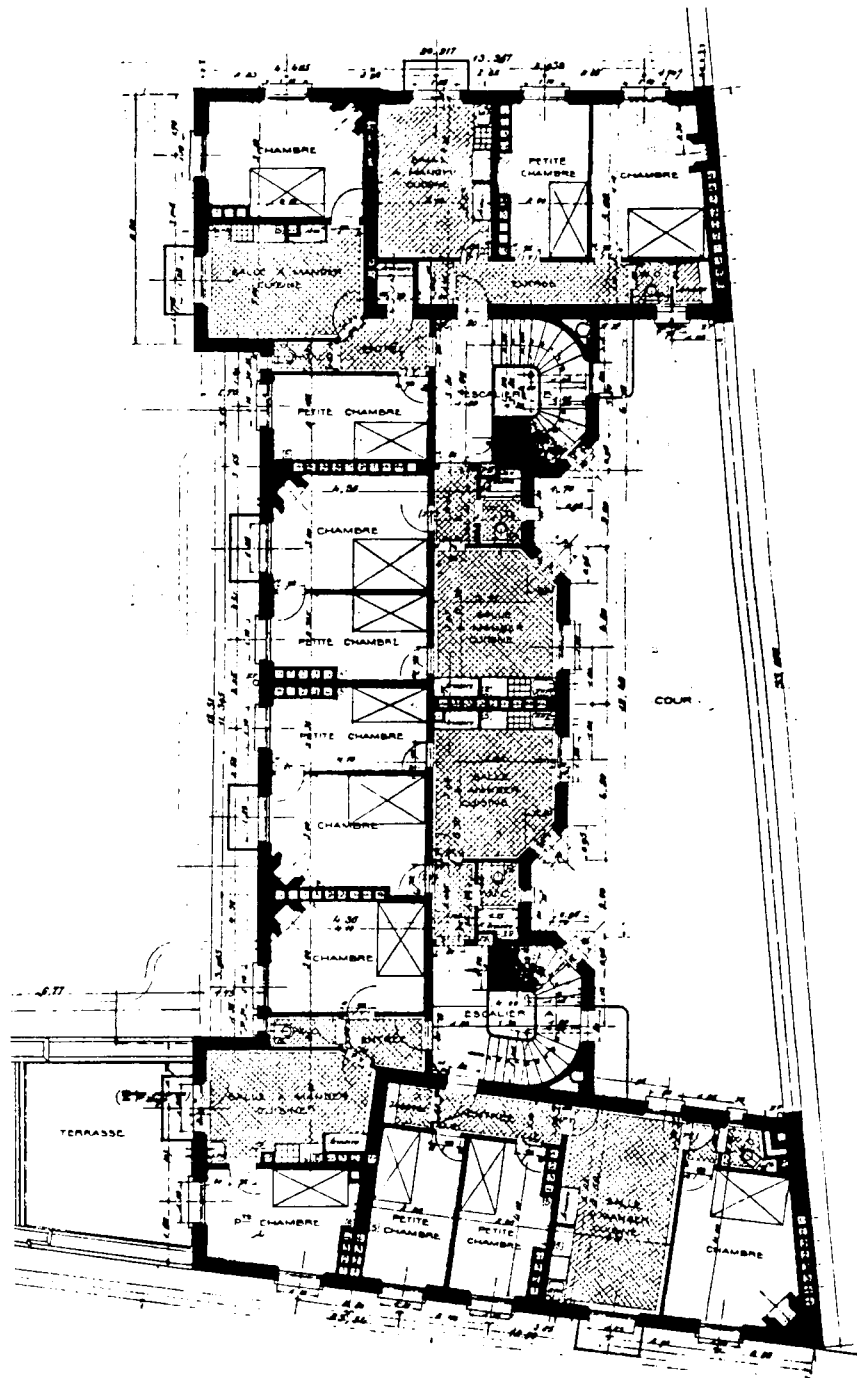
sur la salle à manger, sans fenêtres et donc éclairées en "second jour". Il est à remarquer que les modèles majoritairement parisiens présentés dans les recueils ne montrent jamais ce dispositif alors qu'on le rencontre couramment en province. Faute de travaux précis sur la question et en l'absence de recueils spécifiques nous ne pouvons que le remarquer. Emile Rivoalen présente dans son recueil *L'Architecture Usuelle* un petit appartement où l'on peut voir cette organisation dans une maison de rapport à Roanne. Remarquons que dans cet immeuble de trois étages aux petits appartements destinés à la classe moyenne nous trouvons cependant un comble avec chambres de domestique: ces occupants reçoivent dans une salle à manger qui sert de chambre à coucher mais ils ont un domestique.



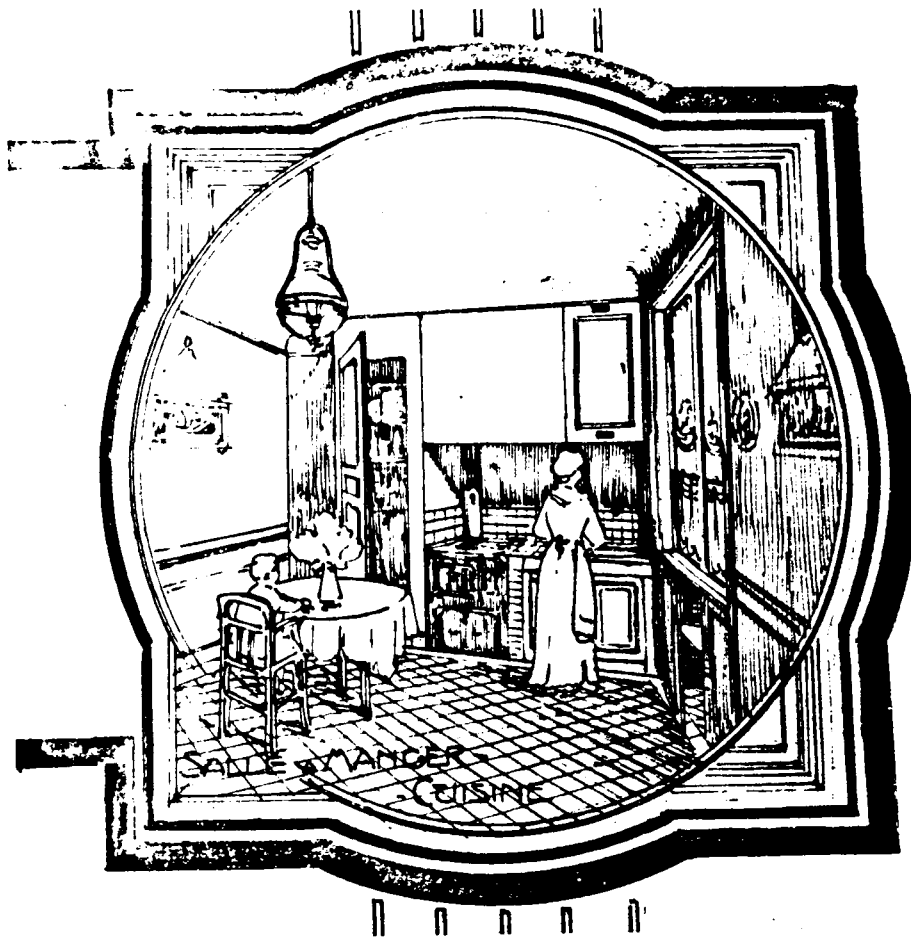
Maison de rapport à Roanne, P. Duru, architecte, 1912-1913.

Dans les logements "à bon marché", deux dispositifs voisins se banalisent, celui de la salle à manger avec cuisine en alcôve ou celui de la cuisine intégrée à la salle à manger, sans séparation. L'inspiration de la salle commune est évidente. Dans ces petits appartements sans salon, c'est là que l'on se tient et qu'ont lieu la plupart des activités. Le séjour d'aujourd'hui, avec sa cuisine ouverte ne

puisse-il pas là ses racines? Nous analysons longuement ce dispositif au chapitre suivant, centré sur les débats autour de la transformation de la cuisine, en particulier dans les logements "à bon marché" des premières Fondations.



Immeuble Rue de la Colonie, 1911, G.Vaudoyer, architecte. Fondation Singer -Polignac.

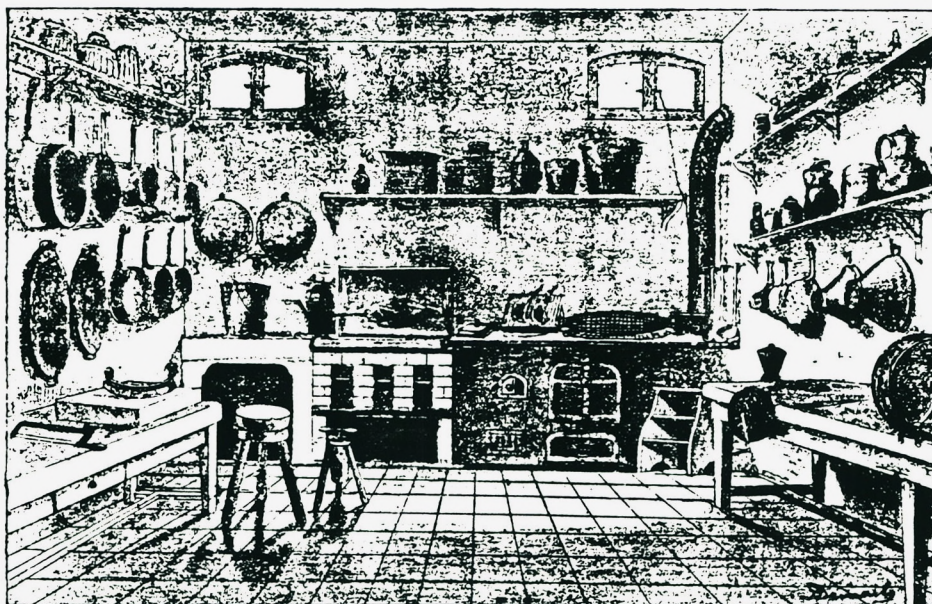


Salle à manger-cuisine de l'immeuble de la rue E. Lefèvre, 1905, A.Labussière, architecte.

Fondation "Groupe des Maisons Ouvrières".

Notes

1. J.Romains.- *Le Paris des Hommes de Bonne volonté*, Paris , Flammarion , 1949, p.272.
Extrait de: *Le drapeau noir* , 1914 .
2. Comtesse de Bassanville.-*L'art de bien tenir une maison* , Paris , Librairie A.Broussois, 1878, p.131.
3. R.Burnand .- *La vie quotidienne en France .1870-1900*. Paris , Hachette,1947, p.95.
4. M.Proust. - Le Salon de S.A.I. la Princesse Mathilde (1903) , in *Essais et articles*. N.R.F.Gallimard, 1971, p. 446.
5. Comtesse de Bassanville.- op.cit. p. 133.
6. idem p.110.
7. Dr.J. Rengade.- *Les besoins de la vie et les éléments du bien-être* , s.d. circa 1880, p.170.
8. R. Burnand.- op.cit. p. 294.
9. Baronne Staffe.-*Usages du monde. Règles de savoir-vivre dans la société moderne* , Paris, Victor Havard ed. , 1896, 105ème édition, p. 148.
10. Comtesse de Bassanville .- iop.cit.p.112.
11. Comtesse de Bassanville op.cit. p.157.
12. Baronne Staffe.- op.cit. p.161.
13. Dr.Rengade.- op.cit.p.170.
14. Comtesse de Bassanville.- op.cit. p.111.
15. Dr. Rengade.- op.cit. p. 167.
16. Comtesse de Bassanville.- op.cit. p.114.
17. Dr.Rengade.- idem.
18. L.Cloquet .-*Traité d'architecture*. Paris et Liège, Ch.Béranger ed.,1900.
19. J.Guadet .-*Eléments et théorie de l'architecture*. Paris, Librairie de la Construction Moderne,1902. pp.99 à 104.
20. *La Construction Moderne* ,14 mars 1891, à propos d'une maison à loyers rue de Rennes, architecte Lacau.
21. *L'Architecture Usuelle*, livraison 100, 1911-1912, p. 31.
22. J.Guadet .- op.cit. p.101 et 103.



L'appartement. La cuisine. circa 1880.

IV. La cuisine et ses transformations .

La position de la cuisine est, à cette époque, en débat chez les architectes. Nous en avons une trace à partir des discussions en vue de réviser les décrets et préparer le règlement de 1902 sur les saillies, les hauteurs et les ouvertures des maisons de la ville de Paris. La position de la cuisine dépend bien sûr de son statut et Louis Bonnier demande en Juillet 1898 à déterminer "ce qu'est une pièce habitable, ainsi les cuisines sont des pièces habitables, plus habitées que les salons par exemple". Quelques mois plus tard, en Novembre, le débat reprend et Paul Sédille nuance ce point de vue: "Dans un intérieur modeste, la cuisine ne peut être assimilée à une pièce habitable, la maîtresse de maison n'y passant que le temps strictement nécessaire à la préparation du repas du ménage". Cependant tous admettent que la cuisine doit être améliorée et l'architecte-voyer Rivière "protège contre le voisinage dans la plupart de plans, des W.C. et des cuisines dont les fenêtres se trouvent être voisines" .

Au comité technique l'année suivante le Dr J.A.Martin résume la critique que bien des gens, qu'ils soient architectes, romanciers ou simples habitants, font à la cuisine : "Il n'existe plus aujourd'hui dans les habitations qu'un seul lieu d'insalubrité, c'est la cuisine". D'autre part assimiler la cuisine aux pièces habitables pose un problème car ainsi elle donnerait sur la cour (et non plus sur la courette), qu'elle "infecterait de ses odeurs". Louis Bonnier remarque alors que "Les odeurs peuvent être gênantes, elles ne sont pas malsaines.". La solution qui semble être adoptée est d'ouvrir les cuisines sur la cour et les W.C. sur la courette. Mais il n'apparaît pas sur les plans d'alors que cette directive soit systématiquement suivie. Ce débat montre bien que ce moment de changement de mœurs, que ces nouvelles tolérances ou intolérances, embarrassent considérablement les architectes. La convention d'éloigner la cuisine dans la sphère des services polluants va à l'encontre des pratiques de certains groupes sociaux et ces choix mettent en question un certain rapport à l'hygiène mais aussi des sensibilités, des perceptions contradictoires.



Intérieur de cuisine avec figure, 1892, F.Vallotton.

Quelques années auparavant, Emile Zola avait, dans *Pot-Bouille* (1), décrit très longuement la courette sur laquelle donne la cuisine qu'il appelle le "boyau noir" et où certaines domestiques jettent les restes de repas et les graisses embarrassantes, en même temps qu'elles dénigrent leurs maîtres et répandent des ragots sur leur vie intime. Si cette cuisine et sa courette sont si rejetées, symboliquement et spatialement, c'est qu'elles sont le lieu des domestiques et de l'activité perçue comme la plus sale de la maison. Nous verrons de plus, au cours du chapitre sur la place des domestiques, que très souvent, en particulier dans l'habitation à loyer de la classe moyenne, la "bonne à tout faire" est logée dans la cuisine, son lit étant placé dans le meilleur des cas dans une alcôve. Les architectes réfléchissant sur l'évolution de la réglementation semblent dénier cette situation. Si la cuisine n'est pas une pièce habitable pour eux, dans la réalité elle est très souvent habitée.

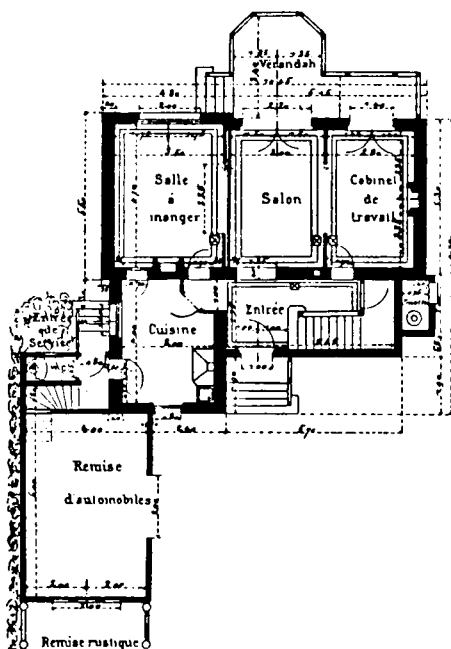
Les auteurs de traités de savoir-vivre soulignent, comme les architectes, la difficulté de trouver une position idéale à la cuisine, dans la mesure où elle doit être à la fois dépendante et indépendante du logis. En effet, si elle est trop proche les odeurs se répandent dans l'appartement, si elle est trop lointaine, elle n'est pas "surveillable". C'est donc bien le rapport aux domestiques qui accentue ces contradictions. En même temps la bourgeoisie, grande ou petite, n'est pas encore prête à s'en passer. Le Dr Rengade montre lui aussi la difficulté à la situer logiquement : "La cuisine est le laboratoire du ménage et l'office, quand il en est distinct, le centre de tous les services de la maison. Au seul point de vue de la commodité, ce serait donc au milieu de l'appartement que devrait être placée la cuisine. Il y aurait par contre tant d'inconvénients à cela, que cette pièce essentielle est autant que possible éloignée des autres pour être reportée vers l'antichambre, à proximité de l'entrée principale et de la salle à manger".(2)

Dans de nombreux immeubles bourgeois, la cuisine va continuer cependant, selon la tradition, à être isolée au fond de l'appartement, loin des espaces de réception. En effet, si sa liaison avec la salle à manger commence à être recherchée, elle est souvent encore éloignée de l'entrée, mais ouverte sur la cour, et non pas sur la courette, et liée à l'escalier de service. Sur le plan de l'appartement d'une maison de rapport d'André Raimbert (un appartement par palier), la cuisine est rejetée dans l'aile du bâtiment, mais proche de la salle à manger, l'office faisant transition. Ici, la salle à manger est côté cour, ce qui n'est déjà plus banal à cette époque, mais qui permet un rapprochement avec la cuisine, ce qui est innovant.

IV.1.Migration de la cuisine .

Les architectes H.Bertrand et C.Cicogna, prennent le parti, original, d'ouvrir la cuisine sur la façade, de l'installer près de l'entrée, mais avec un dégagement qui la sépare de l'antichambre, et contiguë à la salle à manger. Ce parti étonne beaucoup de leurs confrères car il va à l'encontre des règles banalement suivies. Julien Guadet avoue que la place de la cuisine est difficile à choisir mais condamne sans appel un dispositif courant à la période précédente : "Elle doit être assez près de la salle à manger, sans lui être contiguë; en tous cas elle n'en doit être séparée que par des dégagements faciles et non par de longs corridors obscurs et tortueux comme on en voit trop d'exemples"(3). Ce dispositif va en effet disparaître à cette période et l'embarras des critiques montre bien qu'il s'agit d'une époque de transition où, si les rejets sont clairs, les solutions sont encore trop multiples. Cette organisation, rejetée alors, reste aujourd'hui le symbole, connu du public, de ce que l'on nomme couramment "l'appartement haussmannien".

Faciliter le service conduit à rapprocher cuisine et salle à manger et à utiliser des dispositifs "d'articulation" comme l'office ou le passe-plats. Ainsi, dans la villa "Les Aulnes" à Bourron, la cuisine, "vaste et bien placée en vue de l'entrée"(4) est équipée d'un passe-plats en liaison avec la salle à manger.



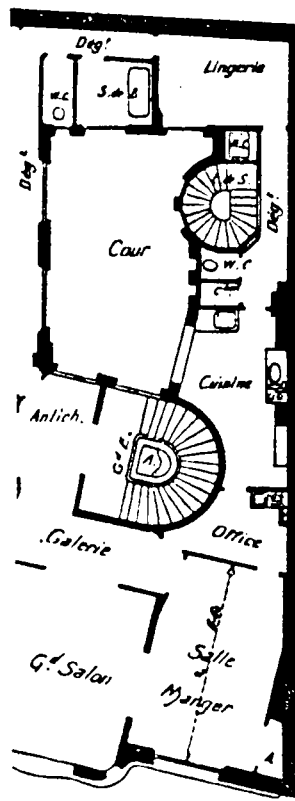
Plan du rez de chaussée ,Villa "Les Aulnes" à Bourron, 1901-1902, F. Bourdillot, architecte.

La cuisine effectue donc une migration liée à la position de la salle à manger et dans les appartements bourgeois, l'entité bien dissociée cuisine-office-salle à manger forme système.

IV.2. Les annexes de la cuisine.

L'office est décrit par le Dr J. Rengade (5) comme un petit local entre cuisine et salle à manger remplissant la double fonction de garde manger (il faut donc veiller à sa bonne aération) et d'espace de rangement de la vaisselle mais aussi de divers produits d'épicerie. Certains traités signalent la présence de la fontaine, avant que l'eau courante ne soit installée dans la cuisine.

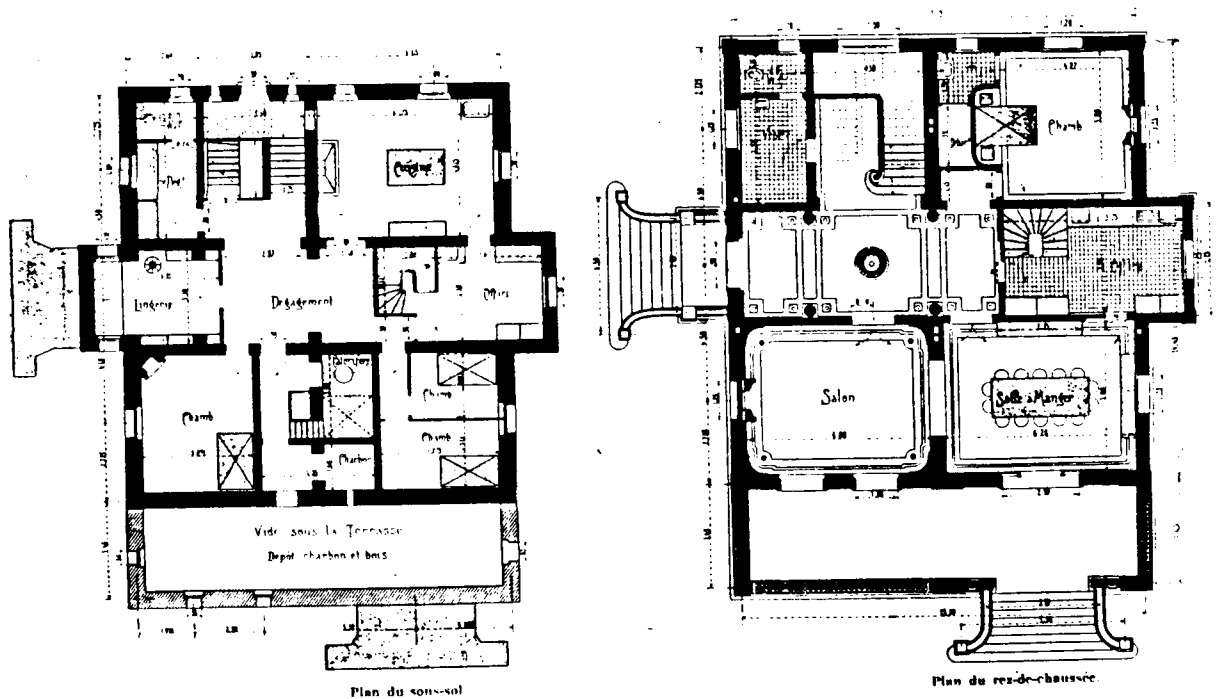
Ainsi dans l'immeuble d'Eugène Chiffrot, dans un grand appartement occupant tout l'étage, l'office est situé en articulation de la cuisine et de la salle à manger ouverte sur la rue. Il opère une transition "présentable" entre la cuisine, conçue comme polluante, et la salle à manger devenue espace de réception. L'architecte souligne d'une cote la longueur de celle-ci pour bien montrer qu'on peut y installer une grande table selon les règles devenues traditionnelles.



Maison de rapport, 110 Bd Raspail, 1907, E. Chiffrot, architecte.

Dans ces appartements bourgeois et luxueux, l'office devient donc une nécessité. C'est un terme "moderne" pour Julien Guadet, car selon lui, "ce n'est plus un garde-manger". Il souligne sa qualité d'espace de transition lié à la salle à manger, et donc, d'espace propre : "L'office est en quelque sorte les coulisses de la salle à manger. Dans la disposition générale de l'habitation, sa place sera en communication directe avec la salle à manger et autant que possible sur le parcours entre elle et la cuisine. Dans tous les cas, il ne faut jamais qu'il y ait communication ou simplement voisinage immédiat entre la salle à manger et la cuisine. L'office sera aussi grand (ou grande) que la disposition le permettra; très clair et très propre". Cela nécessitera de revêtir cette pièce de carreaux ou panneaux de faïence ou de marbre. On y trouvera des armoires, une table à découper, de l'eau avec vidoir et une "tablette à égoutter" (6).

A cette époque, dans l'habitation bourgeoise, l'évolution va dans le sens du traitement privilégié des annexes de la cuisine car ils sont devenus des signes de luxe. Ainsi dans une grande villa à Royan, un premier office est lié à la salle à manger au rez-de-chaussée et un second à la cuisine au sous-sol. Ils sont superposés et communiquent par un escalier de service. La cuisine est située au sous-sol réservé au service (avec la lingerie, les chambres de domestiques et la chaufferie). Cette position est alors fréquente dans les villas d'une certaine importance ainsi que dans certains hôtels en ville.



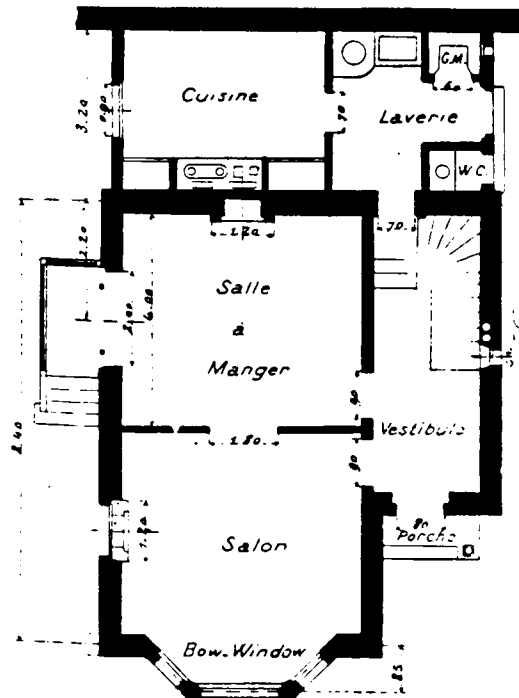
Plans du sous-sol et du rez de chaussée, *Grande villa à Royan*, 1913-1914. P.Quatrevaux, architecte.



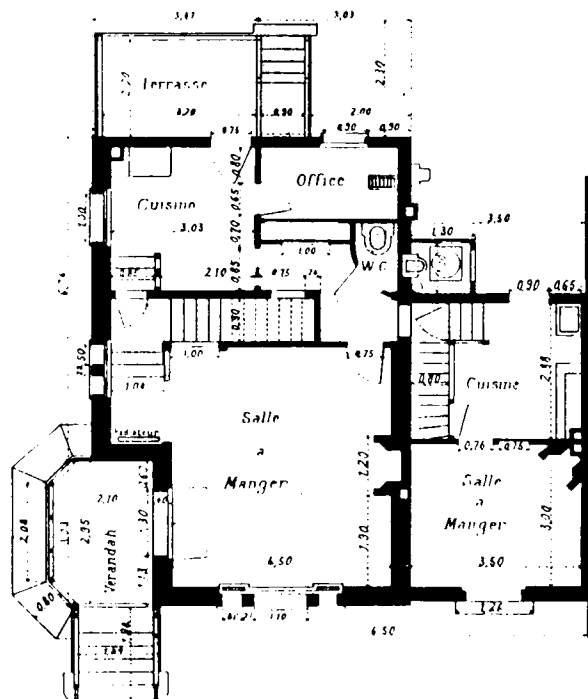
Publicité parue dans *L'illustration* montrant une domestique derrière le soupirail d'une cuisine en sous-sol. Septembre 1910.

Dans les petites maisons suburbaines, cette cuisine peut devenir un "agréable réfectoire journalier", permettant ainsi à la salle à manger d'être véritablement la salle de famille. Effectivement, dans ce type d'habitations plus modestes, l'attention à la cuisine est remarquable. Elle y est placée sur l'arrière, avec quelquefois un accès indépendant, mais surtout la forme carrée semble privilégiée dans le but explicite de la rendre plus praticable, de larges baies (ou des portes-fenêtres) permettent d'y faire pénétrer la lumière et de la débarrasser des gaz odorants sans en charger l'atmosphère des pièces principales. Des annexes, comme la laverie, lui sont associées afin qu'elle puisse garder son caractère de pièce où l'on prépare les nourritures et où l'on mange. Il s'agit de dissocier les activités "présentables" des tâches "sales", on reconnaît là la transposition de l'office des habitations bourgeoises et une interprétation de la souillarde située entre la cuisine et la salle de la maison rurale. Un cottage, d'inspiration anglo-saxonne, est remarqué par E. Rivoalen pour sa distribution commode, et l'aspect confortable du service domestique : "Une annexe contient la cuisine, à grandes et profondes armoires, puis une laverie et un garde manger, vrai cabinet de toute hauteur".(7)

Une plate-forme extérieure devant la cuisine peut devenir lieu de travail en plein air pendant la saison chaude. Ainsi une terrasse procure à la cuisine d'une villa au Parc de Maisons-Laffitte, "un déversoir, un trop-plein fort agréable en été lorsque l'atmosphère culinaire est intenable. Cette cuisine-là est un modèle sanitaire et d'agrément pratique".(8)



Plan du rez de chaussée. Cottage à Montgeron, 1904-1905, H. Pronier, architecte.



Plan du rez de chaussée. Villa au Parc de Maisons-Laffitte, 1912-1913, L. Tavernier, architecte.

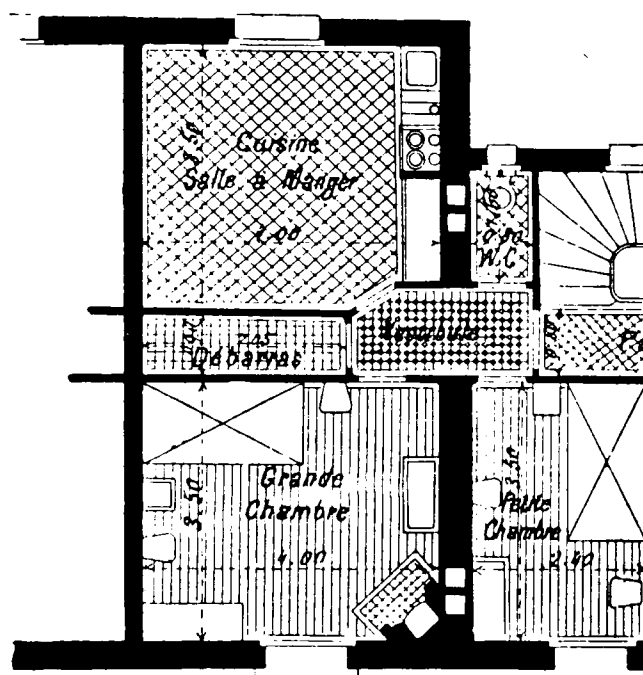
Cependant, même si cela est très lent, les idées avancent et Emile Rivoalen (9), commentant des plans d'habitations, se fait l'écho d'une "position nouvelle", qui consiste à proposer une cuisine agréable, de forme régulière, spacieuse et claire. Elle s'équipe de l'"indispensable" évier mais aussi d'armoires ou de buffet, la place des éléments mobiliers et des équipements y est calculé. L'attention à l'espace de la cuisine est liée à l'évolution des mentalités de certaines classes sociales vis à vis des domestiques, ne serait-ce que parce qu'il faut bien les traiter si l'on veut être bien servi. Mais surtout, cette préoccupation est à rapporter à la diffusion des valeurs hygiénistes: "Nous connaissons beaucoup de maisons, des hôtels même assez luxueux où cette pièce relativement exigüe n'est pas suffisamment claire, ce qui non seulement incommode le service, mais encore (ce qui est pire) est anti-hygiénique, car les préparations alimentaires ne peuvent s'y accomplir qu'imparfaitement"(10). Enfin la disparition ou la diminution progressive des domestiques d'une part et, d'autre part, l'évolution du rôle féminin, impliquent désormais que la maîtresse de maison, dans la plupart des classes sociales, soit responsable de ce qui se passe dans la cuisine, donc la fréquente plus ou moins. Ceci entraîne un intérêt pour cet espace, désormais un peu plus investi par les habitants eux-même.

IV.3. Les réflexions sur l'équipement de la cuisine.

La cuisine de l'habitation bourgeoise est encore en règle générale, une pièce où les meubles sont placés comme dans n'importe quelle autre pièce sans grand souci d'organisation et les réflexions "tayloristes", déjà amorcées aux Etats-unis, en Angleterre, en Allemagne etc...ne sont pas encore d'actualité en France dans cette classe d'habitation. Ce n'est qu'après la guerre que la baisse de la domesticité et la prise en charge par un plus grand nombre de femmes des activités dans la cuisine conduiront les architectes à considérer plus rationnellement cette question.

Les responsables des Habitations à Bon Marché apparaissent donc comme des précurseurs qui étudient de façon très approfondie la place et l'organisation de la cuisine et proposent dès cette époque des cuisines équipés qui apparaissent aujourd'hui de conception très moderne. C'est donc à propos de la conception de l'habitation à bon marché réservée aux ouvriers et aux "petits employés" que nous trouvons les réflexions et les solutions les plus élaborées pour l'époque. Ainsi la Fondation "Groupe des Maisons Ouvrières" (qui deviendra, en 1913, la Fondation Lebaudy) va mener dès le

début du siècle des expériences de rationalisation des équipements de la cuisine. Qu'elle soit cuisine ou cuisine intégrée à la salle à manger, question sur laquelle nous revenons plus loin, les membres de la Fondation étudient très précisément son organisation de façon à faciliter le travail de la "ménagère" et à permettre les usages multiples de cette pièce: "Une fois le ménage fait, les dispositions adoptées permettent de ranger tous les ustensiles de cuisines sans qu'ils restent visibles"(11). L'on propose donc, en 1905, aux locataires des 5 et 7 rue Ernest Lefèvre, des cuisines que l'on appellerait aujourd'hui équipées. Un fourneau y est installé, ainsi qu'un four, choisis tous deux parce qu'ils sont commodes, économiques et d'entretien réduit. La paillasse carrelée est flanquée d'une pierre à évier et du fourneau. L'on peut aussi placer un réchaud à gaz sur la paillasse. Cet ensemble est placé sous une hotte droite. Tous ces éléments sont installés de façon à "éviter les décrochements qu'on trouve ordinairement dans les cuisines, et à rendre la pièce plus régulière, plus coquette et plus saine"(12). Quatre placards aux fonctions bien différenciées complètent l'équipement : un grand placard attenant à la hotte, avec barre à casseroles et barre pour suspendre les balais " de manière qu'après les repas, la cuisine puisse prendre l'aspect d'une pièce ordinaire", un placard garde -manger dans l'allège de la fenêtre, donc bien ventilé, un placard sous l'évier et sous la paillasse, et un dernier placard dans la hotte " dans lequel est réservé un emplacement pour le compteur à gaz"(13).



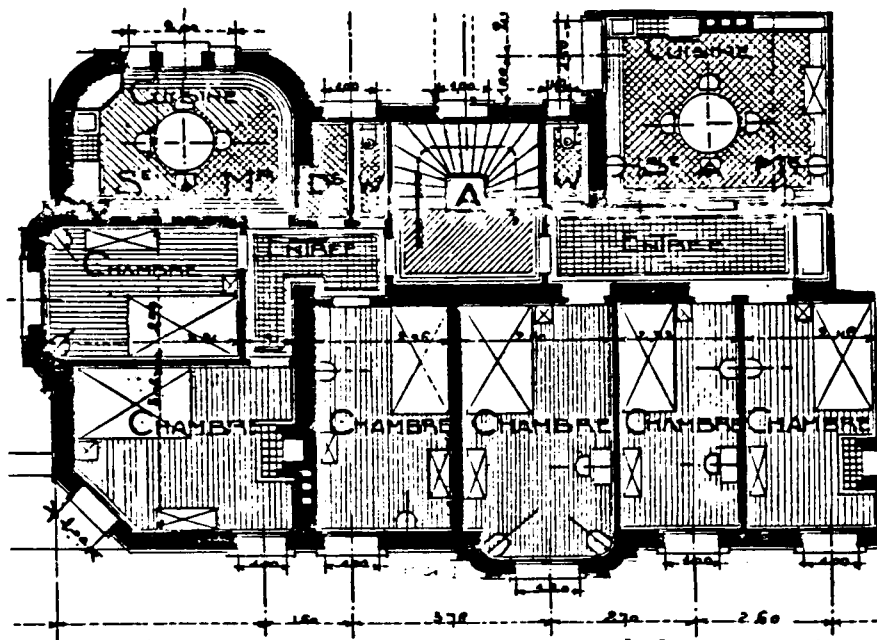
Plan d'un logement rue Ernest Lefèvre avec cuisine-salle à manger, 1905, A.Labussière. Groupe des Maisons Ouvrières.

L'eau courante arrive sur la pierre à évier. Les murs sont peints à l'huile, le sol est carrelé de carreaux rouges , posés en diagonales. Ces pièces sont organisées pour qu'en dehors des repas leur fonction de cuisine s'efface pour laisser place à une salle commune, lieu de réunion de la famille.

En 1907 fort de son expérience, le Groupe des Maisons Ouvrières va apporter quelques modifications à ce dispositif, qui lie la cuisine à la salle à manger, dans son opération du 63-65 rue de l'Amiral Roussin (XVème arrondissement de Paris). Partant de l'observation que les cuisines ne sont pas assez différenciées du reste de la pièce commune, il les séparent mieux l'une de l'autre, et agrandit les fenêtres. Il fait recouvrir les murs du coin cuisine de faïence et remplace les carreaux de Beauvais rouges par des carreaux de grès blancs et rouges, plus solides et qui se nettoient plus facilement : " En résumé notre nouveau type de pièce commune est plus pratique, plus clair, plus facilement nettoyable"(14).

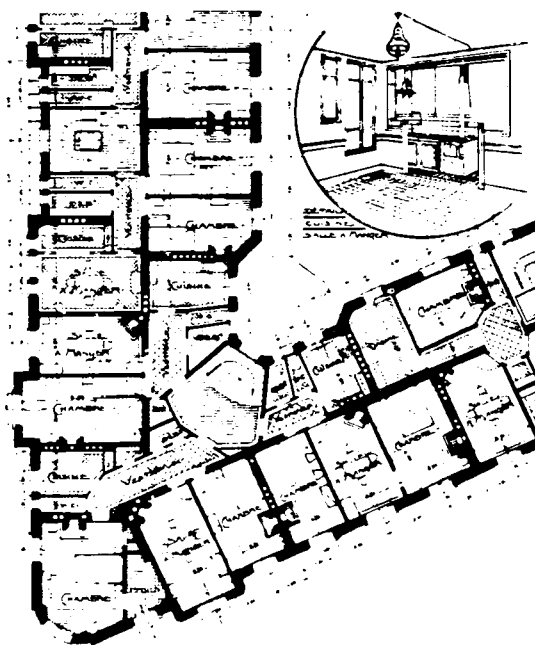


Intérieur d'une cuisine-salle à manger, rue de l'Amiral-Roussin.



Plan de logement, 63-65 rue de l'Amiral Roussin, 1907, A. Labussière. Groupe des Maisons Ouvrières.

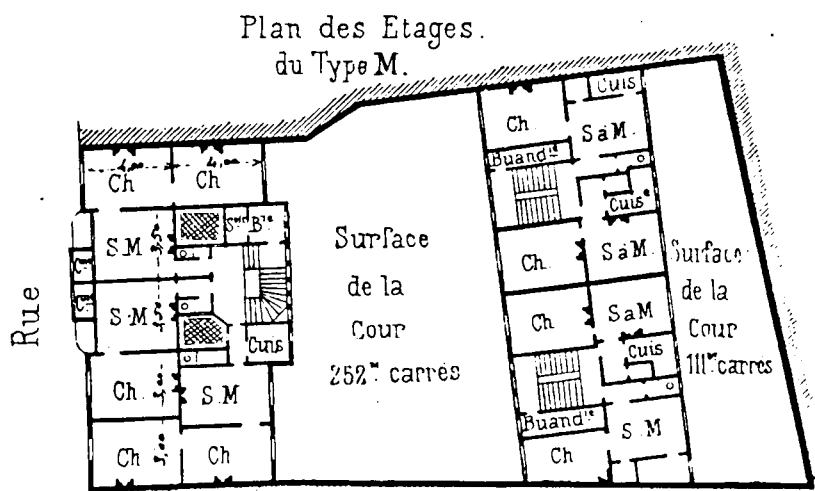
L'année suivante, l'opération de l'avenue Daumesnil, réservée plutôt à des employés, reprend le même équipement de cuisine à ceci près que la hotte trop encombrante a été remplacée par un appareil de ventilation pour les buées. Ces véritables expérimentations par "essais-erreurs" aboutissent à un dispositif très au point et, hormis les progrès techniques qui permettront d'avoir des appareils plus performants, le cadre de la cuisine équipée est posé dès cette époque. Mais il mettra très longtemps à se diffuser hors du logement social.



Détail du plan de l'immeuble avenue Daumesnil, 1908, A. Labussière, architecte.

IV.4. Taille et position de la cuisine dans les logements modestes.

En 1884, Emile Rivoalen critiquait la très petite cuisine accolée à la salle à manger d'un logement modeste, en remarquant que " la cuisine d'un "petit ménage" n'est jamais assez grande" et que "les cuisines trop petites ne conviennent pas plus aux pauvres qu'aux riches" puisque les ménagères veulent désormais économiser leur temps et "supprimer le service"(15). Il explique la saleté des cuisines par leur exigüité et il conjure les architectes de repenser la cuisine, en particulier celle des "petits ménages". Certains le feront quelques années plus tard, mais en 1900, H.Sauvage concevra, pour la "Société Anonyme des Logements Economiques", des logements avec de très petites cuisines parfois ouvertes sur la salle à manger, parfois en alcôve, quelquefois en appendice sur la salle à manger, avec de si petites surfaces qu'elles peuvent être comparées à des souillardes ou à de simples débarras. C'est un coin-cuisine mais qui néanmoins permet de conserver à la salle à manger servant de pièce commune, sa propreté et son caractère de pièce de réception.



Projet de H. Sauvage, architecte, pour la Société Anonyme des Logements Economiques, 1900.

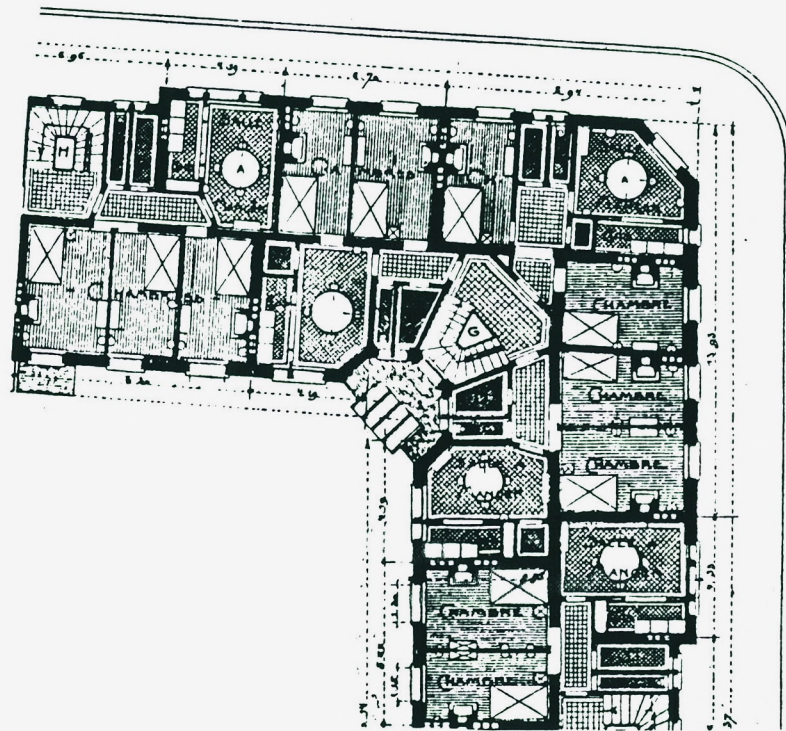
Dans les logements conçus pour la classe ouvrière il devient banal d'intégrer la cuisine à la salle à manger. La cuisine perd alors son autonomie en tant que pièce, mais devient un élément à part entière d'un dispositif proche de celui de la "salle commune". Cependant ces décisions font alors l'objet de nombreuses discussions. Ainsi, Emile Cacheux, au Congrès International des H.B.M. à Bruxelles (16)

discute de la séparation de la cuisine et de la salle à manger et montre que l'exigence de propreté et les moyens modestes conduisent souvent à des choix contradictoires: "La cuisson des aliments doit se faire dans une pièce spéciale pour permettre à la ménagère de tenir propre le reste de son logementUne cuisine séparée a l'inconvénient d'exiger deux feux et deux lumières; c'est pourquoi les architectes placent toujours la cuisine à côté de la salle où la mère de famille se tient ordinairement et qui sert de salle à manger".

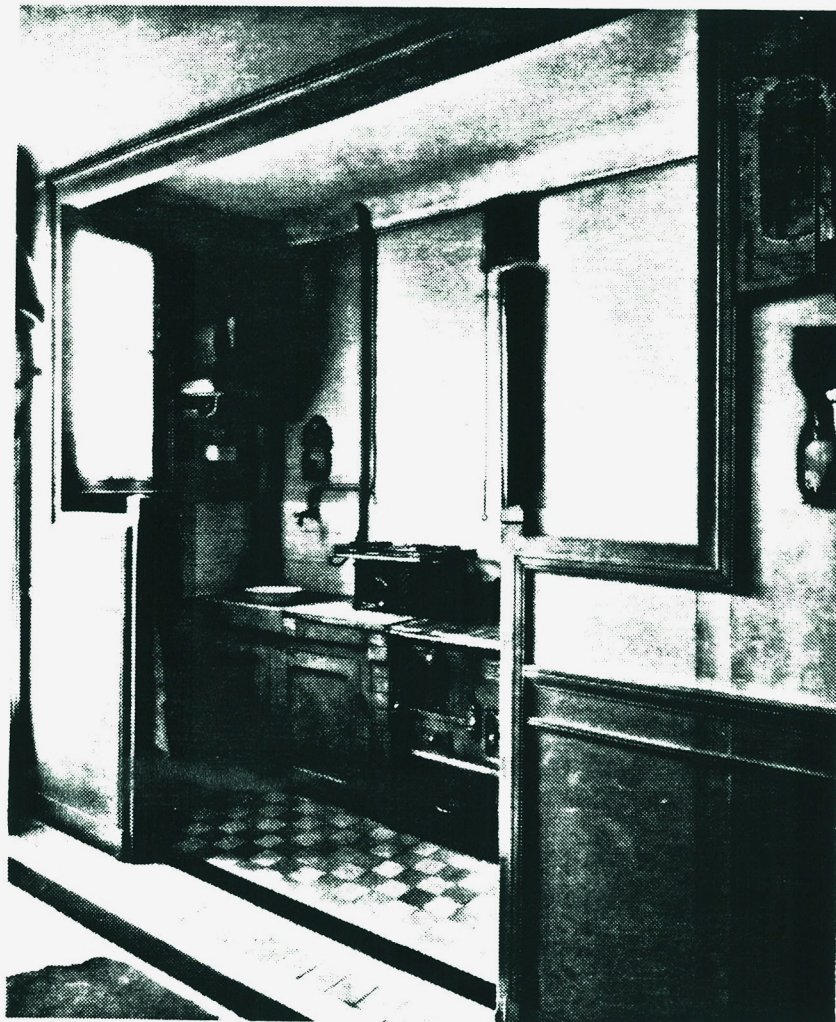
L'un des intérêts de cette liaison est de rendre la cuisine plus lumineuse car elle bénéficie de l'éclairage important de la salle à manger et souvent, en particulier quand elle est en alcôve, d'une autre source de lumière. Certaines de ces cuisines ou cuisines-salle à manger s'ouvrent sur la rue, ce qui est très rarement le cas dans l'habitation bourgeoise. Emile Rivoalen (17) souligne cette infraction à l'usage mais y voit l'avantage, pour la mère de famille dont c'est "le lieu de vie", de profiter de la "vue sur la rue animée".

Le "Groupe des Maisons Ouvrières" choisit pour les logements réservés aux ouvriers, dans son opération de la rue Ernest Lefèvre, en 1905, de privilégier la salle commune (cf. illustration ci-dessus) et explique sa réflexion: "Il la fallait assez vaste pour que la famille puisse aisément s'y réunir; il la fallait enfin envisager de telle sorte qu'en offrant toute commodité à la ménagère, l'aspect de cuisine en fût très atténué et la pièce rendue aussi agréable que possible"(18). C'est comme nous l'avons vu plus haut par l'extrême attention portée aux choix des équipements de la cuisine qu'il tente d'y parvenir. D'autre part le critère économique et social joue un rôle dans le choix de ce dispositif: "Cette disposition de cuisine-salle à manger avec ses nombreux placards permet aux ouvriers peu aisés de n'avoir d'autres meubles qu'une table et des chaises."(19)

L'opération de la même Fondation, Avenue Daumesnil, "par sa situation sur une grande artère, a paru pouvoir convenir, sinon pour sa totalité, au moins pour une certaine partie, à la création de logements pour petits employés, où une salle à manger séparée de la cuisine serait plus en faveur"(20). La cuisine indépendante à une surface de 8m². Il semble bien que dans ce cas, l'on ne parle plus de logement mais d'appartement, même si la salle à manger joue le rôle de lieu de réception et que la hiérarchie se marque par cette différenciation.



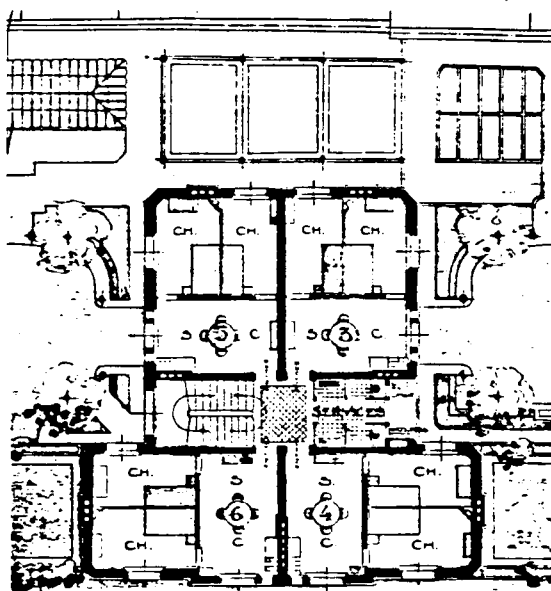
Détail du plan de l'immeuble avenue Daumesnil, 1908, A. Labussière, architecte.



Cuisine séparée par une alcôve de la salle à manger.

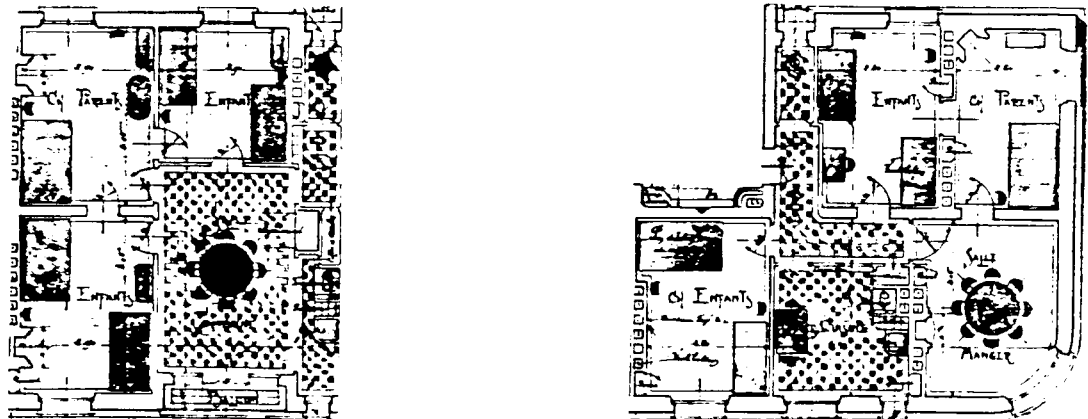
L'autre moitié des logements a, dans cette opération, une cuisine alcôve, dans la salle à manger. Dans la "grande pièce" de 14 m² s'ouvre "une sorte d'alcôve" de 4m², à éclairage direct, pour laisser "à ces deux services une indépendance relative... Cette disposition nous permettra de réaliser une économie d'entretien, car la partie cuisine pourra se réparer, sans qu'on soit obligé de refaire la salle à manger qui subira moins de détériorations."(21).

Le programme du Premier Concours pour la construction d'habitations à Bon marché de la Ville de Paris, destinées aux familles nombreuses, qui a lieu en 1913, laisse aux concurrents la liberté de proposer une "pièce commune faisant ensemble salle à manger et cuisine" ou "une salle à manger et une cuisine séparée"(22) pour le groupe d'habitations situé Avenue E.Zola, mais pour celui de la rue H.Becque, réservé à une population plus modeste, il semble que la salle commune soit préconisée. L'insistance porte surtout, pour les deux opérations, sur les cours. Le règlement exige la suppression absolue des courettes et des cours de cuisines : "Les cuisines ne pourront s'éclairer que sur des cours ayant la superficie des cours pour pièces habitables, selon le règlement imposé par le Comité Départemental des H.B.M. qui augmente de moitié les distances des prospects et les dimensions des cours intérieures fixées par le décret du 13 Août 1902"(23). Le premier projet primé pour le groupe d'habitation rue H.Becque comporte une "salle à manger cuisine" dans laquelle l'on entre directement depuis le palier et qui dessert deux chambres. Elle sert donc aussi de pôle de distribution.

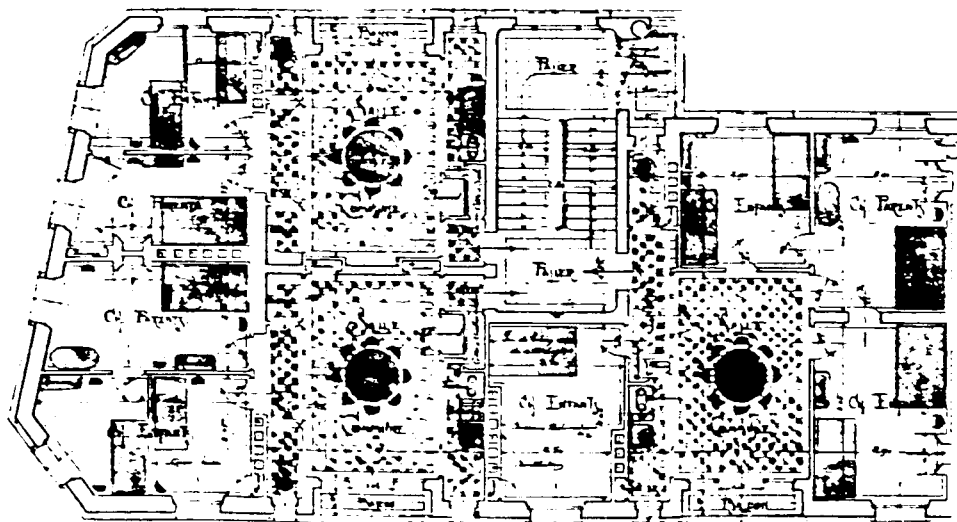


Détail de logements avec salle commune. Projet primé rue Henri Becque, 1913, Albenque et Gonnot, architectes.

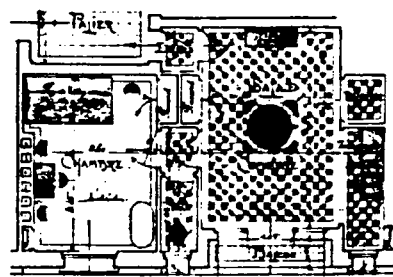
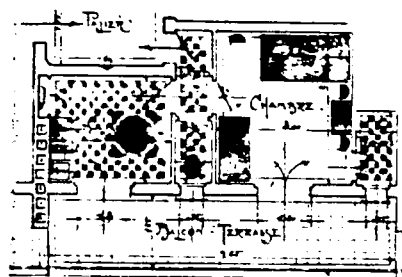
Le projet primé pour le groupe de la rue E.Zola montre une diversité de solutions qui en fait correspondent à une hiérarchie : le type 1 d'une surface de 66m² a une salle commune et quatre chambres ; le type 2 , de 53m², comprend soit une salle à manger et une cuisine soit une grande "salle commune" avec une cuisine en alcôve et trois chambres ; le type 3, de 44 m², a encore une "salle commune" avec coin-cuisine et deux chambres alors que dans le type 4 de 32m², avec une seule chambre, une cuisine en alcôve s'ouvre sur la salle commune. Le type 5, de 21 m², n'a plus qu'une chambre et une cuisine dans laquelle, néanmoins, l'architecte dessine une table et quatre chaises.



Logements type 2



Logements type 3 et 1



Logements type 5 et 4

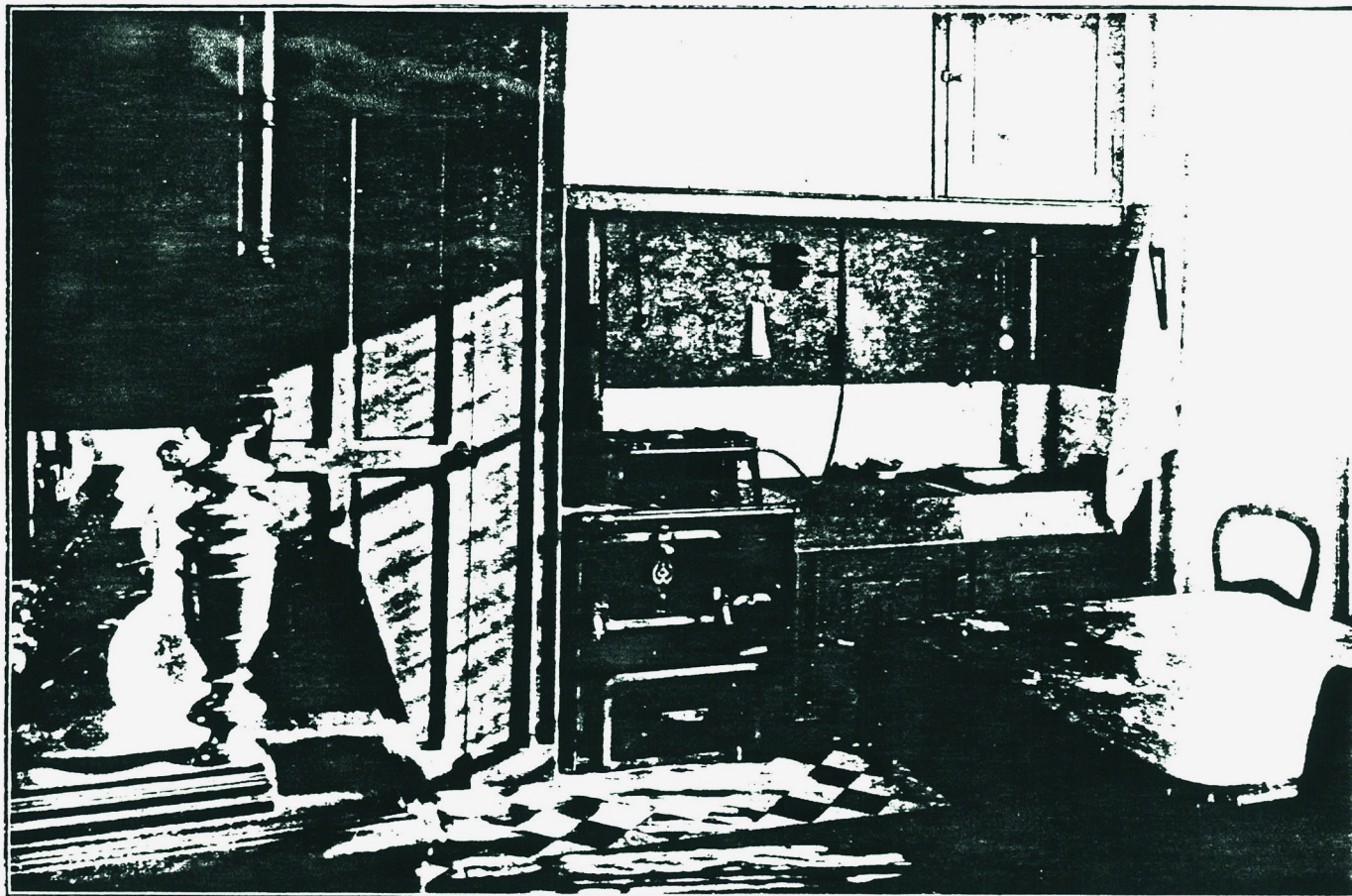
Groupe d'habitation rue E. Zola . Projet primé. 1913.M. Payret-Dortail, architecte.

La hiérarchie des logements à Bon Marché passe bien par la présence où l'absence de la salle à manger : cette hiérarchie va du logement avec une simple cuisine en passant par la salle commune, avec coin-cuisine ou cuisine en alcôve, pour arriver à la salle à manger. Avec le salon l'on quitte le logement ouvrier ou populaire pour entrer dans la catégorie du logement bourgeois.

Ces projets qui seront construits après la guerre sont vraiment constitués de logements minimum qui, bien que conçus après ceux de certaines fondations, apparaissent relever d'une conception plus ancienne du point de vue de la distribution, de l'équipement et souvent du confort. C'est le point de vue sur les classes populaires qui semble ici en question, mais peut-être aussi la Ville de Paris veut-elle loger des catégories de population perçues comme beaucoup plus modestes. Rappelons ici que les Fondations choisissaient leurs locataires après enquêtes et pouvait concevoir des logements plus proches de ceux de la petite bourgeoisie.

Dans certaines de ces opérations nous voyons se mettre en place la cuisine moderne , petite , très bien équipée, où, si l'on ne tient pas encore compte de façon précise des pas de la ménagère, l'on commence à réduire l'entretien et à rationaliser les rangements. L'on y reconnaît aussi les prémices de ce que l'on appelle aujourd'hui, à tort, la cuisine américaine ou la cuisine "ouverte sur le séjour". C'est en effet dans le logement réservé à la classe ouvrière, qui par sa surface réduite suppose un travail de redistribution et de réorganisation des lieux, que l'on expérimente des dispositifs comme nous l'avons vu. Ceux-ci se diffuseront beaucoup plus tard à l'habitation de la plupart des classes sociales, et

paradoxalement seront perçus dans les années 1970, comme d'avant garde et investis plutôt par les possédants et les habitants d'un niveau culturel élevé qui ne les percevront pas du tout comme des dispositifs réservés aux "pauvres" mais comme des signes d'appartenance à "l'avant-garde" ou bien comme signes de modernité.



Aspect intérieur d'une cuisine, rue de la Colonie, 1911, Fondation Singer-Polignac.

LES REPAS

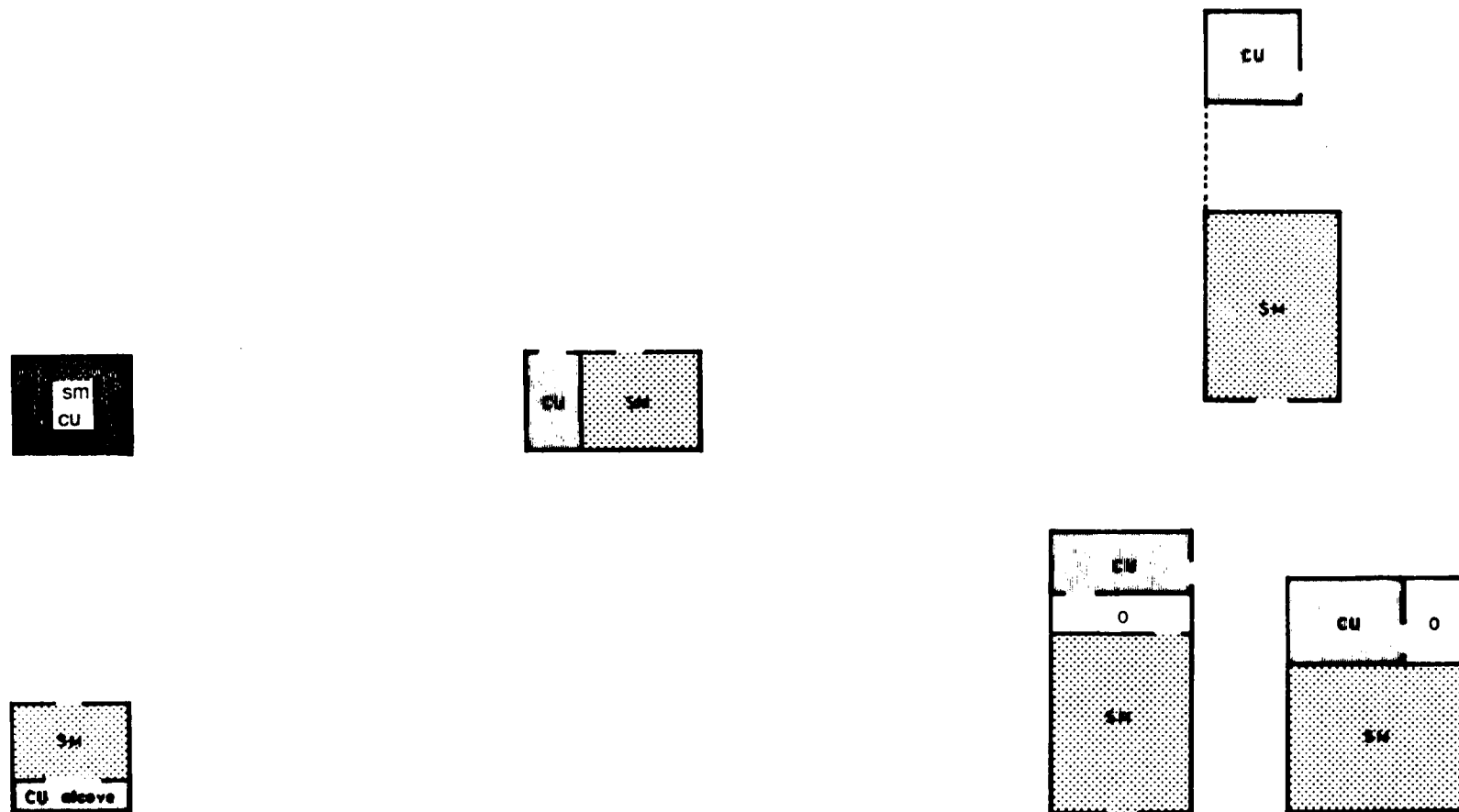
1880 - 1914

263

ANCIEN



NOUVEAU



Schémas

ECONOMIQUE

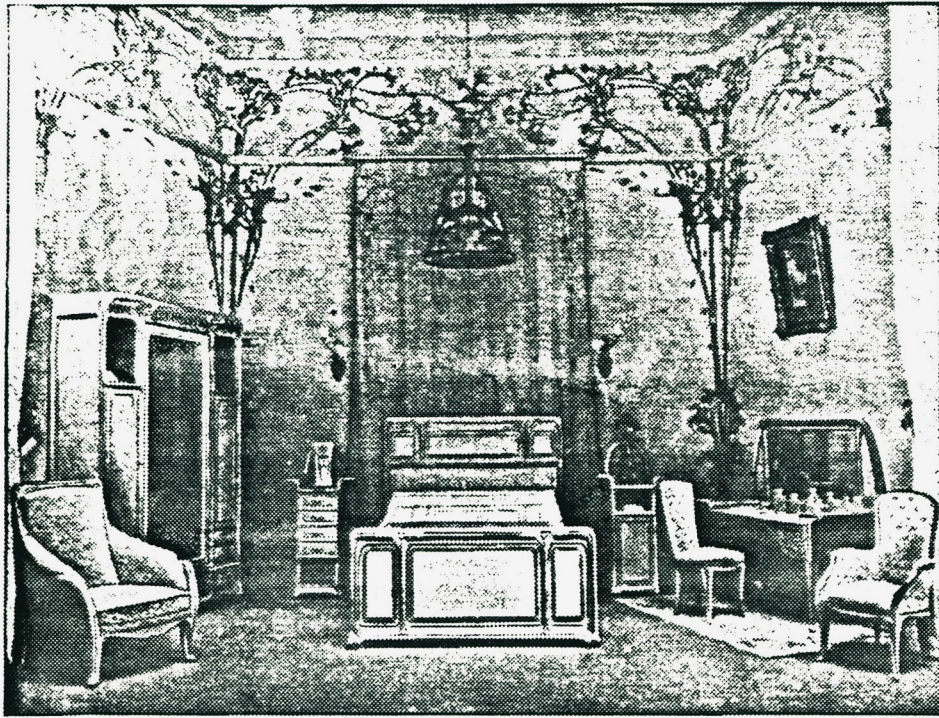


LUXUEUX

Salle à manger	SM
Cuisine	CU
Office	O

Notes

1. E.Zola.- *Pot-Bouille* , Fasquelle Ed., 1957.
2. Dr.J.Rengade.-*Les besoins de la vie et les éléments du bien-être*, s.d. circa 1880, p.156-157.
3. J.Guadet.- *Eléments et théorie de l'architecture*. Paris, Librairie de La Construction Moderne, 1902, tome 2, p.118.
4. E.Rivoalen .-*L'Architecture Usuelle*, livraison 2, 1901-1902 .
5. Dr. J. Rengade.-Idem.
6. J. Guadet.- op. cit., pp.106-108.
7. E.Rivoalen.- *L'Architecture Usuelle*, livraison 20, 1904-1905.
8. E.Rivoalen.-idem, livraison 109, 1912-1913.
9. E.Rivoalen.-*Maisons modernes ...op. cit.*, en particulier p.98 et *L'Architecture Usuelle*, en particulier livraison 121, 1913-1914, et livraison 19, 1904-1905.
10. Idem.
11. Société Civile "Groupe des Maisons Ouvrières".- *Immeuble: 5 et 7 rue Ernest-Lefèvre. Notes et considérations générales*. Paris, Imprimerie Chaix, 1905, p.16.
12. idem.
13. Ibidem p.19.
14. Fondation "Groupe des Maisons Ouvrières" .-*Ses immeubles en 1907. Leur exploitation. Services Généraux*. Mâcon, Protat Frères, 1907.
15. E.Rivoalen .- Tome 41 de la *Revue Générale des Travaux Publics et de l'Architecture*, 1884, article p.73.
16. E. Cacheux.- " De la construction des maisons à plusieurs logements" *Actes du Congrès International des H.B.M. tenu à Bruxelles*. Bruxelles, Hayez, 1897, p.171.
17. E.Rivoalen.-*Maisons modernes de rapport et de commerce*. Paris, G.Fanchon (s.d., après 1906).
18. Société Civile "Groupe de maisons ouvrières".- op.cit. 1905, p.16.
19. Idem p.19.
20. Fondation "Groupe des Maisons Ouvrières".-*Ses immeubles en 1908*, Saint-Cloud, Imprimerie Belin Frères. 1909, p.39.
21. Idem p.48.
22. Premier Concours pour la Construction d'Habitations à Bon Marché. 1913. Ville de Paris, p.3.
23. Idem.

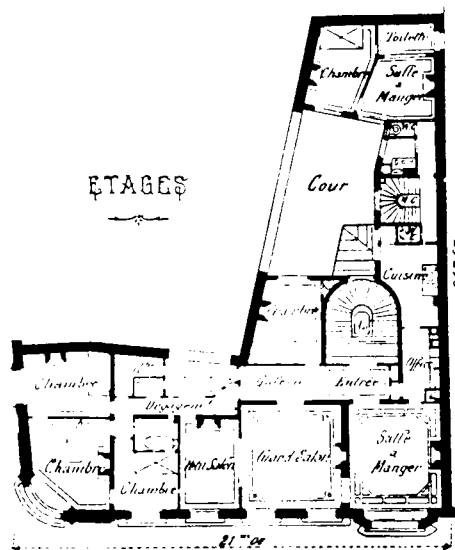


Ensemble de chambre moderne. Majorelle. 1909.

V. La chambre:

Le regroupement des chambres dans l'habitation bourgeoise est une règle de mise en place du plan qui fait de plus en plus d'adeptes à la période considérée si l'on en croit les plans présentés dans les recueils. Ces chambres forment le plus souvent, avec une antichambre de taille plus ou moins importante, la partie privée de l'appartement, réservée à la famille. La tendance très forte au regroupement des chambres correspond à une demande sociale qui renvoie à une revendication d'intimité mais aussi qui tend à protéger la vie sociale à l'intérieur de la maison. C. Garnier et A. Ammann font très justement remarquer que c'est dans cette partie de l'habitation que "Les convenances particulières et les besoins spéciaux de chaque famille demandent à être respectés par l'architecte"(1). Cela n'est bien sûr possible que dans le cas où le rapport entre client et architecte est direct. Ils proposent cependant quelques règles générales: "Il convient que les diverses chambres à coucher ne se commandent pas, et cependant, elles doivent rester entre elles en communication aussi directe que possible, ce qui est indispensable à l'intimité de la vie de famille. Les pièces habitées par les parents et

les enfants se placent de préférence du côté qui reçoit pendant la journée les rayons salutaires du soleil". Cependant, malgré ces prescriptions, la chambre principale réservée aux maîtres de maison continue encore souvent, surtout dans l'habitation des classes aisées, à se trouver couramment dans la partie dévolue à la réception et ouvrant sur la rue. Sa position montre qu'elle est mise en valeur par son traitement architectural. Son orientation indique aussi l'importance qu'on lui attache et elle dispose souvent d'un bow-window. Elle occupe même parfois la position valorisée de l'angle dans les immeubles qui ont cette particularité. On peut penser que cela est le signe d'une attention accrue à la vie privée et à ses plaisirs quotidiens, mais aussi qu'il est encore d'usage d'ouvrir sa chambre les jours de réception, dans certains groupes sociaux.



Maison de rapport, 1 rue Dupuytren, 1903, E. et L. Dupuis, architectes.

Dans les classes modestes l'adéquation entre le nombre de chambres et la taille de la famille n'est pas toujours atteinte mais l'idée que chaque personne ou chaque enfant doit posséder un lit se banalise et devient un but pour les philanthropes et peut-être pour les intéressés eux-mêmes.

V.1. Son évolution, une image des relations hommes/femmes?

La réduction de la taille des habitations, qui entraîne une diminution du nombre des chambres, semble seule justifier le choix d'une chambre conjugale au début de cette période.

Dans l'aristocratie, les chambres séparées sont comme aux siècles passés, symboliques de l'alliance de deux familles et de l'indépendance très grande des époux l'un envers l'autre, le mariage n'impliquant pas l'amour. Dans *Le côté de Guermantes*, Marcel Proust témoigne à travers une conversation entre le Duc et la Duchesse de Guermantes de cette liberté, assumée devant des tiers. A propos d'une photographie de grande dimension offerte à la Duchesse, le Duc lui demande ironiquement : "Mais où allez vous mettre un joujou de cette dimension là?

- Mais dans ma chambre, je veux l'avoir sous les yeux.

- Ah! tant que vous voudrez, si elle est dans votre chambre, j'ai chance de ne la voir jamais"(2)

Bien sûr, à cette époque, ces principes sont mis en question et l'amour conjugal est plus banalisé, même dans cette classe sociale, que cet échange ne le fait croire.

Dans la grande bourgeoisie, dormir ensemble quand on est un couple, n'est donc pas une règle absolue et ne semble pas signifiant d'un état des sentiments des deux protagonistes. Très souvent, la chambre principale est celle de la femme. Un lit de grande dimension y est installé et le mari la rejoint sans que cela paraisse être une règle car en général il dispose d'une chambre personnelle, d'un cabinet ou d'un bureau où se trouve un lit. Dans *Les hommes de bonne volonté* Jules Romain se plaît à décrire les habitations des différentes familles et classes sociales qu'il dépeint. A propos d'un couple d'aristocrates habitant un appartement de sept pièces dans un immeuble du XVIIIème siècle, en 1908, il précise : "Le marquis de Saint-Papoul a fait du petit salon son cabinet de travail. Mme de Saint-Papoul s'est réservé la chambre aux boiseries, qui est la plus grande....En principe, Mr de Saint -Papoul partage la chambre de sa femme. Mais il lui arrive de coucher seul, dans son cabinet, sur un divan confortable qu'encastrent des rayons de bibliothèque."(3)

Si dans les classes possédantes les femmes continuent à avoir leur domaine propre (une chambre au moins et des annexes dont le nombre et la qualité augmentent avec le niveau de vie) la banalisation, dans les autres milieux, de la chambre conjugale, que l'on pourrait considérer comme liée à l'amour dans le mariage, est malgré tout concrètement associée à une perte de territoire personnel. C'est au

moment où la sphère du privé se confond le plus avec la figure du féminin que paradoxalement, la femme perd ses prérogatives sur son espace privé. On lui accorde toute la maison mais pas d'espace personnel. Elle devient gardienne du foyer mais plus aucun lieu (ni dévolu à sa sociabilité ni à son intimité) ne lui est précisément attribué, mis à part dans la grande bourgeoisie. C'est la définition de sa propre identité d'abord par ses rôles (fille de .., épouse de.., mère de.., soeur de ..) qui entraîne cette perte. N'étant pas, ou plus, considérée comme un individu à part entière, elle n'a plus de lieu de sociabilité particulier (comme l'était le boudoir) sa chambre est de plus en plus partagée (chambre conjugale) et de plus en plus liée à une chambre d'enfant. Elle est la gardienne du foyer, qui donne aux autres et se définit par eux. Elle est dans la classe ouvrière d'abord décrite comme une ménagère qui doit montrer ses qualités en maintenant propre sa maison sans que le travail ménager soit trop présent. C'est au moment où on lui reconnaît symboliquement, et pratiquement, la conduite , la direction de la maison, qu'on lui enlève, si tant est qu'elle les aient jamais eu, les lieux de son existence en tant qu'individu.

De plus dans les traités de savoir-vivre la chambre à coucher n'apparaît jamais comme le lieu de la rencontre heureuse d'un couple : "Jamais je ne mettrai une glace au fond du lit, écrit la Comtesse de Bassanville...C'est la place du bénitier...du portrait de son père, de sa mère qui n'est plus...; en un mot, ce qui parle à l'âme et non aux sens"(4). L'on ne saurait être plus clair.



Chambre à coucher, Degas et Cie, décorateurs.

V.2. Un rôle différencié selon les classes sociales :

Les signes classants jouent un rôle important dans certaines classes sociales et inventer des signes distinctifs est alors nécessaire pour maintenir sa position. Une réflexion de la Comtesse de Bassanville, à propos de la couleur du papier peint de la chambre à coucher d'une femme montre bien que ces signes peuvent être très ténus mais très efficaces pour distinguer les statuts réciproques : "Il me semble que le jaune est de mauvaise compagnie pour une chambre à coucher, et, ce qui prouverait assez la justesse de mon appréciation, c'est qu'il paraît que cette couleur, à cette même occasion, est très bien *portée* chez les madames du demi-monde, or j'avoue que les imiter en quoi que ce soit me semble du dernier mauvais goût chez une femme qui est honorable et du monde vrai"(5). On peut s'étonner de la franchise de cette femme et de son sentiment qu'il est légitime de hiérarchiser une société de cette façon. On peut aujourd'hui continuer à penser de cette façon mais oserait-on l'écrire?

Marcel Proust décrivant la vie très mondaine et luxueuse de Swann qui, au début des années 1880, est reçu dans les salons aristocratiques les plus fermés, montre l'importance, à cette époque des différences de classes, et donc aussi des façons de recevoir, incluant ou non la chambre : "Il avait la même considération - à un degré d'identité qu'ils n'auraient pu croire- pour des petits bourgeois qui faisaient danser au cinquième étage d'un escalier D, palier à gauche, que pour la princesse de Parme qui donnait les plus belles fêtes de Paris; mais il n'avait pas la sensation d'être au bal avec les pères dans la chambre à coucher de la maîtresse de maison et la vue des lavabos recouverts de serviettes, des lits, transformés en vestiaires...lui donnaient la même sensation d'étouffement que peut causer aujourd'hui à des gens habitués à vingt ans d'électricité, l'odeur d'une lampe qui charbonne ou d'une veilleuse qui file" (6). Soulignons ici qu'il nous apporte la confirmation que la chambre à coucher est bien un espace de réception dans la bourgeoisie, et qu'elle s'associe éventuellement avec d'autres pièces plus ostentatoires.

Dans les classes modestes la chambre est rarement personnelle, elle est souvent partagée par l'homme, la femme et un ou deux enfants en bas-âge. Quand elle est toute l'habitation elle a évidemment toutes les fonctions et cela est le plus souvent le cas pour les célibataires, mais pas seulement, étant données les conditions déplorables du logement ouvrier de l'époque.

Dans les hôtels, où le rapport au client est direct et la demande d'un type de dispositif très précise,

nous trouvons soit le système traditionnel des deux "appartements" des maîtres de maison, soit des chambres distinctes mais avec une salle de bain commune les séparant, soit, plus rarement, une chambre conjugale avec des annexes bien différenciées pour l'homme et pour la femme, et enfin, la chambre unique à un grand lit ou deux lits jumeaux avec des annexes communes plus ou moins importantes. C'est ce dernier système qui se diffusera comme modèle, certes à cause d'une évolution des mœurs mais aussi de la réduction des surfaces. Nous allons voir à travers des exemples, les modalités que cette époque a explorées.

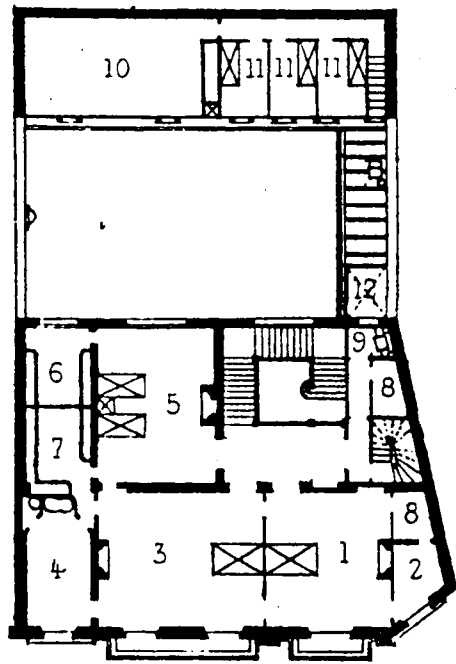
V.3. Affectations et dispositifs:

Comme nous venons de le voir, dans les classes privilégiées la chambre principale est très souvent doublée. Sur les plans l'indication "chambre de Madame", "chambre de Monsieur" apparaît alors et permet de classer l'habitation. Elle fait souvent partie d'un ensemble qui reproduit l'appartement au sens du XVIIIème siècle. La chambre conjugale semble ici, si l'on en croit la hiérarchie implicite fournie par les plans, un phénomène "petit-bourgeois", qu'on ne rencontre que très rarement dans l'habitat luxueux. Dans les classes modestes, elle est la règle, peut-être moins par choix que par nécessité et elle accueille même très souvent un ou deux lits d'enfant près d'un lit de dimension moyenne. Les plans, la littérature et les traités de savoir-vivre sont là totalement en accord.

Dans l'hôtel de P.Décard, datant de 1893, la "chambre de Madame" qui possède deux fenêtres est liée à une toilette de grande dimension, à une garde-robe et communique avec la chambre des enfants. Celle de "Monsieur", de surface plus réduite, possède une seule fenêtre, une toilette plus petite et un simple débarras. Ils sont indépendants mais proches.

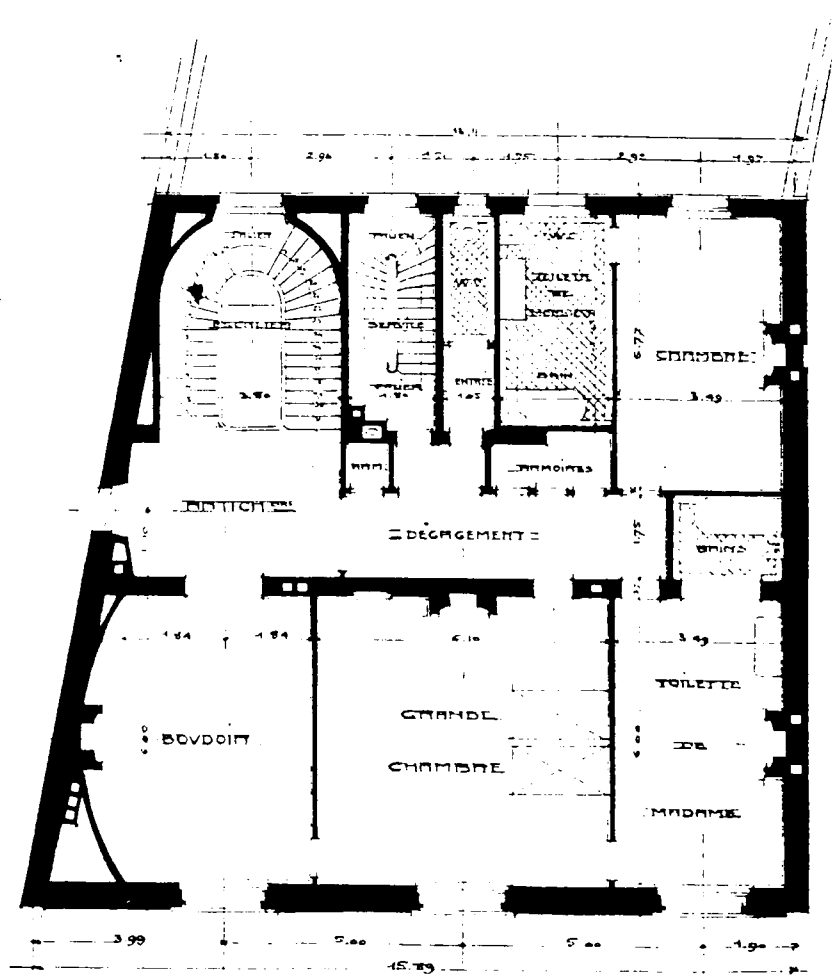
L'appartement de "Madame" dans l'hôtel construit par G. Vaudoyer donne sur la rue comme les salons du premier étage. Il est constitué d'une grande chambre à deux lits, d'un boudoir, d'une toilette et d'un bain. Celui de "Monsieur" est situé à l'arrière, il est de plus petites dimensions et comprend une chambre, sans indication de lit, et une pièce de toilette. C'est la dénomination des toilettes qui permet de comprendre l'affectation des chambres. Outre l'inégalité des affectations, ici comme au XVIIIème siècle, au profit de la femme, il faut souligner que la chambre féminine joue vraisemblablement le rôle de chambre conjugale comme les lits jumeaux nous le suggèrent.

PLAN DU 1^{ER} ETAGE



- 1. Chambre de M.
- 2. Toilette
- 3. Chambre de M^{me}
- 4. Toilette
- 5. Chambre de M^{lles}
- 6. Toiletttes et garde-robes
- 7. Garde-robes
- 8. Débarras
- 9. W.C.
- 10. Grenier à fourrage
- 11. Chambres
- 12. Fosse à fumier couverte

Hôtel 19 Ave Marceau, 1893, P. Déchard, architecte.



Hôtel, Ave de Ségur, G. Vaudoyer, architecte.

Dans l'hôtel de Just Lisch, daté de 1889, les deux chambres non distinguées selon le sexe dans leur dénomination ("chambre de maître"), le sont par la proximité des autres pièces . Elles sont situées de part et d'autre d'un cabinet de toilette commun. Mais celle de l'homme est liée à un "cabinet de travail" et celle de la femme, plus grande, avec un balcon et un plus grand lit, communique avec des chambres d'enfants.

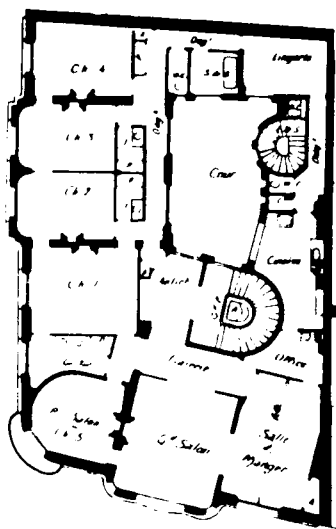
L'hôtel particulier d'Hector Guimard nous montre une "chambre principale " avec des pièces annexes bien spécifiées : "habits de Mr Guimard" et "toilette" pour lui , "roberie de Mme Guimard" et "salle de bain chauffée"pour elle. Les deux lits sont dessinés côte à côte.

C'est encore à cette époque le nombre d'annexes à la chambre (qui justifient que l'on emploie le terme de dispositif), qui classe l'habitation, autant que la surface dévolue à la réception.

Sur le plan de la maison rue Boissière de Rives(1898), une "toilette-bains", utilisable par tous les habitants sépare une chambre d'enfant d'une chambre à deux lits jumeaux. On retrouvera cette chambre conjugale, partagée, dans la plupart des appartements de taille réduite, destinés à la petite bourgeoisie.

La situation de la chambre principale dans la partie réservée à la réception va commencer à être mise en question, et elle se trouvera liée aux autres chambres, dans la partie la plus intime de l'habitation, desservie par une antichambre. Les chambres y sont regroupées et, de plus en plus, les architectes explicitent leur hiérarchie en les numérotant. Leurs tailles différentes et la liaison avec des circulations plus ou moins importantes, accentuent cette différenciation, surtout, bien sûr, dans les habitations luxueuses ou bourgeoises.

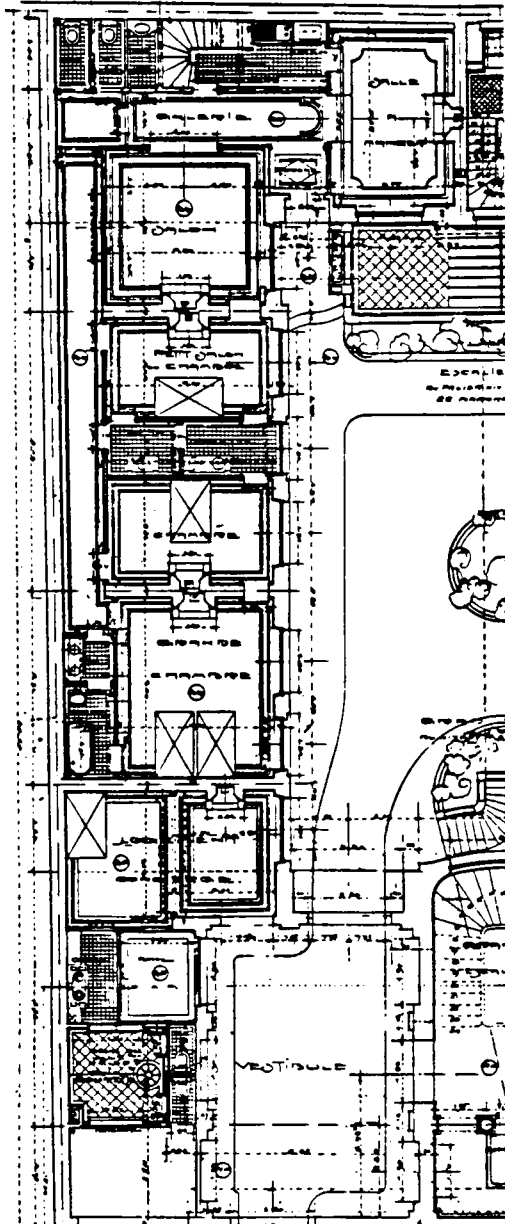
Certains architectes tiennent compte de cette évolution tout en essayant de satisfaire aux principes plus traditionnels. Ainsi sur le plan d'une maison de rapport d'Eugène Chiffrot (ce plan est d'ailleurs innovant du point de vue de la distribution à plus d'un titre), les chambres sont regroupées, possèdent une double circulation par une enfilade secondaire particulière aux chambres; la "chambre 1", la plus grande, située non loin des espaces de réception, en est toutefois bien dissociée. L'architecte laisse aux habitants le choix de conserver un petit salon sur l'enfilade principale ou d'en faire une "chambre 5", joliment incurvée, avec un bow-window. Les portes ouvrant sur la galerie et dans le grand salon permettent de choisir l'affectation voulue, notamment en condamnant celle ouvrant sur le grand salon si l'on veut en faire une chambre.



2^{me}, 3^{me} et 4^{me} ÉTAGE

Maison de rapport. 110, bd Raspail à Paris, 1907, E. Chiffrot, architecte.

La hiérarchie entre les pièces se reflète dans la terminologie, mais aussi à travers les espaces annexées aux chambres. Ainsi, sur le plan de la maison de rapport de Charles Plumet, la "grande chambre" est dotée d'une salle de bains et d'une toilette, la "chambre" d'une toilette et le "petit salon ou chambre" d'une petite toilette. Signalons de plus, que la chambre principale se situe au fond de l'appartement, dans sa partie la plus intime, inversion du code traditionnel en vigueur jusqu'alors. On peut faire l'hypothèse que cet appartement de taille moyenne, situé au rez-de-chaussée, est vraisemblablement destiné à la petite bourgeoisie qui a des pratiques de réception moins ostentatoires et, de ce fait, n'exige pas d'avoir trois ou quatre grandes pièces en enfilade comme la bourgeoisie plus aisée.



Plan du rez de chaussée. Maison de rapport 39, avenue Victor Hugo, 1912, C. Plumet, architecte.

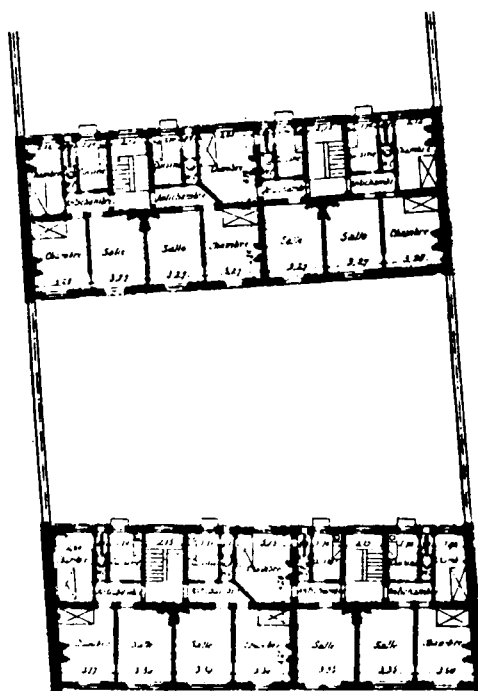
Dans tous ces exemples de maisons plus ou moins luxueuses, la tradition d'associer des pièces plus petites destinées à servir les grandes pièces perdure. C'est vrai pour la chambre mais aussi pour d'autres pièces de l'appartement: "Les salles principales sont accompagnées de pièces plus petites, destinées à les seconder dans leur service et à dissimuler ce qu'on veut soustraire aux regards : cabinets accessoires, petit salon de repos, dépôt de combustibles, office, etc..."(7). La dissociation qui apparaît si moderne, entre "espace servant et "espace servi", est enracinée dans cette tradition.

Dans les logements modestes que peuvent louer les ouvriers et autres membres des classes populaires pauvres, les chambres ont des usages multiples, lorsqu'elles sont les seules pièces principales de l'habitation. Il est vraisemblable qu'on y dort, qu'on s'y retrouve en famille et qu'on y reçoit ses amis ou ses voisins.



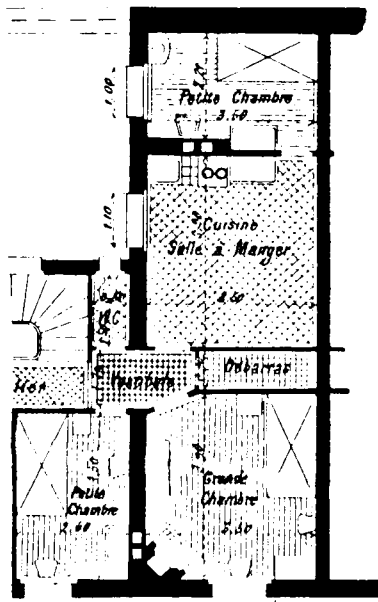
Chambres et cuisines, coupe de l'immeuble du "Foyer", rue Laplace, 1911, G. Vaudoyer, architecte.

Certains philanthropes, plus tôt que d'autres, vont vouloir traiter le couple et les enfants des familles ouvrières selon les codes bourgeois de l'époque. Mais ils sont une exception. Ainsi la Société Civile "Groupe de maisons ouvrière" proposera toujours des "grandes chambres" de taille raisonnable (rarement moins de 10m²), bien éclairées et, le plus souvent possible, indépendantes les unes des autres, toujours associées à une salle commune dans le cas de logements pour plus de deux personnes. En 1899, cette société fait construire au 5 rue Jeanne D'Arc, par l'architecte Guyon, un immeuble comprenant trois corps de bâtiments où logent 71 familles ouvrières.



Deux des bâtiments du Groupe 5 rue Jeanne d'arc, 1899, Société Civile des Maisons Ouvrières.

Cette politique sera suivie tout au long de ces opérations, et la Fondation sera attentive à séparer les parents des grands enfants et à prévoir plusieurs chambres pour pouvoir séparer les sexes. Dans l'opération de la rue Ernest Lefèvre construite par J.Labussière en 1905, les "grandes chambres" de "parents" (c'est la première fois que nous voyons apparaître explicitement cette dénomination, mais elle n'apparaît pas encore sur les plans), font plus de 15m², "c'est à dire assez grande pour y placer un grand lit, un berceau ou un lit d'enfant"(8). C'est donc une chambre bien éclairée assez grande, chauffée par une cheminée, totalement indépendante car même quand une chambre d'enfant lui est contiguë elles ne sont jamais communicantes. Les opérations suivantes verront les pièces s'agrandir.



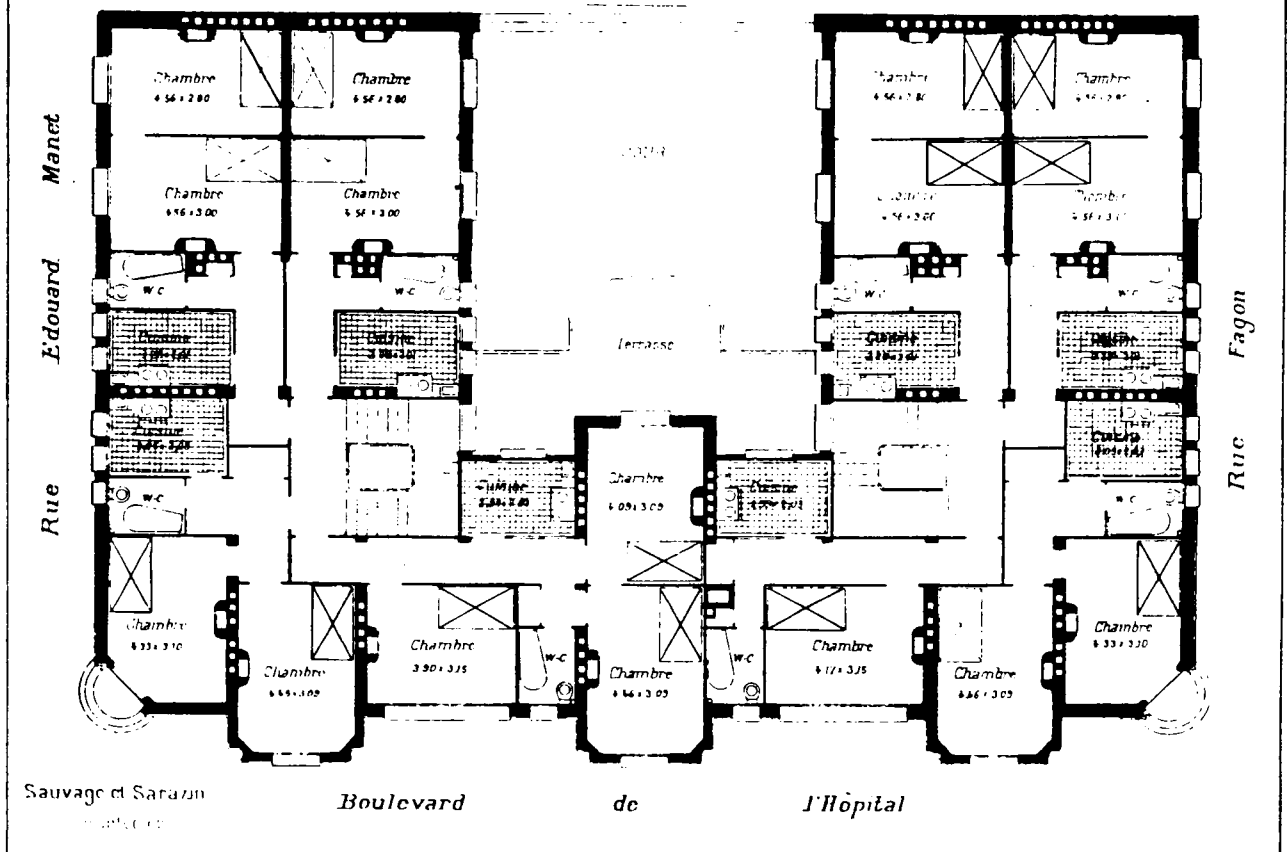
Un logement de l'immeuble rue E. Lefèvre, 1905, A. Labussière.

Dans l'opération de 1909, Avenue Daumesnil, les chambres les plus petites auront environ 12m² et les plus grandes 18m². Mais ces surfaces sont assez exceptionnelles pour l'époque et la plupart des programmes d'habitations populaires sont bien moins généreux.

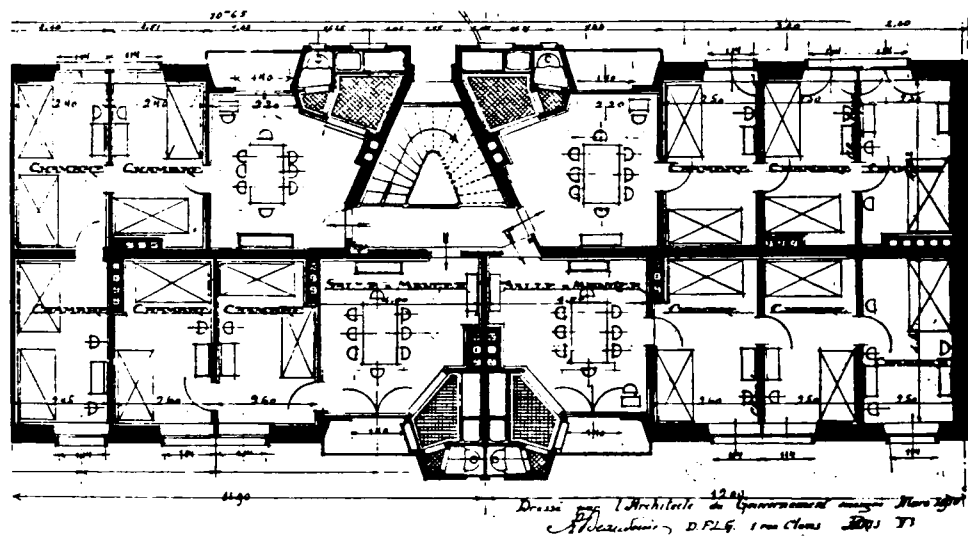
Dans l'immeuble de Logements Hygiéniques à Bon Marché construit par Henri Sauvage et Charles Sarrazin, les chambres, d'une surface moyenne de treize mètres carrés, sont donc toutes des pièces principales. Certaines, à balcon ou en saillie, sont traitées presque à la manière des salons. Quelques-unes sont commandées, et n'ont pas d'annexe dans ces très petits appartements qui possèdent uniquement une baignoire située dans une pièce nommée "w.c.". Les cuisines n'ayant que six mètres carrés de surface, nous pouvons faire l'hypothèse que l'une des chambres faisait fonction de salle à manger. Le choix inverse a été fait par A. Beaudouin dans ses "Logements Economiques pour Familles Nombreuses" : il rétrécit la taille des pièces, sépare les chambres entre elles par une simple cloison basse, ce qui leur donne l'apparence d'un "boîte". Par contre il propose une salle à manger comme pièce spécifique, par laquelle on entre et qui est liée à une petite cuisine. L'on n'y trouve pas d'indication de toilette. Le nombre de personnes, important puisqu'il s'agit de familles nombreuses, est lisible à travers l'indication des lits. Ces chambres, auxquelles on accède par la salle à manger et qui se commandent, forment une véritable chambrée. Dans certaines d'entre elles, si deux lits sont situés dans la même pièce, ils ne sont pas accolés, ils sont étroits et ne signalent pas la "conjugalité", peut-être le lit légèrement plus large de certaines chambres est-il réservé à ces parents de familles nombreuses?

SOCIÉTÉ ANONYME DES LOGEMENTS HYGIÉNIQUES À BON MARCHÉ
IMMEUBLE AU XIII^e ARR^t

PLAN DES ÉTAGES



Immeuble bd de l'Hopital. Société anonyme des logements hygiéniques à bon marché, 1908,
H.Sauvage et Ch.Sarazin, architectes.

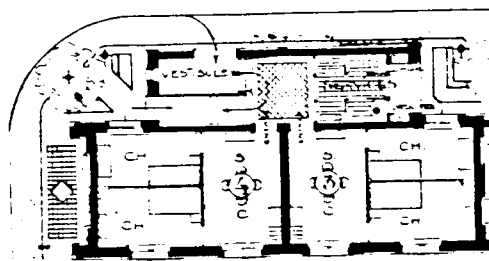


Immeuble 4, bd Kellermann. Société des Logements Economiques pour Familles Nombreuses.
1910, A.Baudouin, architecte.

Dans ces programmes, la réflexion hygiéniste a été à la base de la conception : le cubage de l'air est signalé dans les commentaires des deux derniers plans.

Dans le logement à bon marché, ou dans les maisons à loyer modestes, cette dénomination de chambre quel que soit l'usage appelle quelques explications. Pour F.Loyer (9) l'existence d'un bow-window manifeste la position de la salle à manger. Or nous avons vu à de très nombreuses reprises une chambre principale bénéficier d'un bow-window. Il s'agit plutôt à notre sens de plans qui témoignent à la fois de l'embarras des architectes, face à un logement si petit qu'on ne peut à priori faire le choix des usages que l'on met en avant à chaque fois que l'on dénomme une pièce, mais aussi, peut-être, de la reconnaissance de l'absence de hiérarchie entre ces pièces qui deviennent de fait multifonctionnelles quand elles sont habitées par une famille.

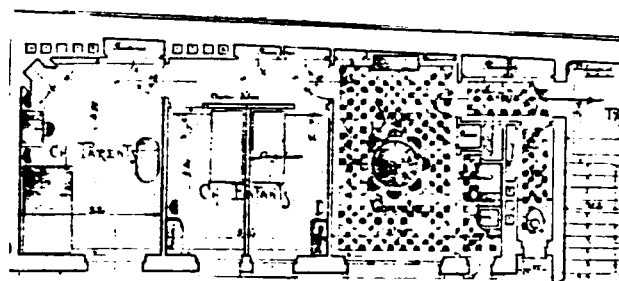
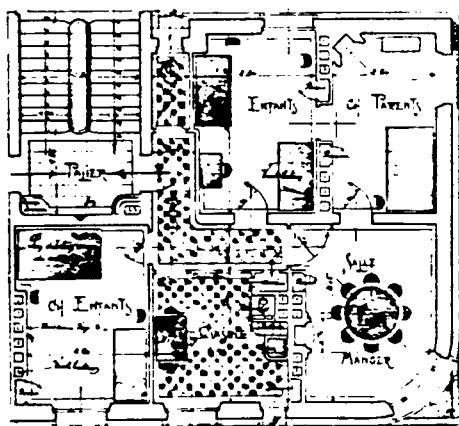
Le premier Concours pour la Construction d'habitations à Bon Marché de la Ville de Paris est à cet égard très intéressant. Dans une première opération pour une population très modeste, rue H.Becque, le projet primé des architectes Albenque et Gonnot, propose des logements aux chambres indifférenciées si ce n'est parfois par la taille des lits. Certaines chambres sont dissociées par une véritable cloison mais d'autres, comme le programme du Concours le permettait, comportent : "une grande pièce pouvant être divisée par une cloison basse pour former deux chambres"(10)



Détail du projet primé, rue H. Becque, Albenque et Gonnot, architectes, 1913.

Par contre l'opération de l'Avenue E.Zola destinée à une population apparemment moins démunie montre une distribution de logements plus complexe, aux chambres bien différenciées par la taille, la position et la dénomination. Nous voyons apparaître pour la première fois, à côté de l'indication "chambre d'enfant" plus courante alors, l'étrange précision "chambre de parents" qui confine dans le

rôle de reproducteurs et d'éducateurs deux individus, membres d'un couple et définis par bien d'autres choses encore. Il ne viendrait à l'idée de personne, à cette époque là, de nommer la chambre à coucher d'un banquier propriétaire d'un hôtel particulier, "chambre de parents". Le statut social d'ouvrier permet ce glissement, peut-être en relation avec la signification du terme de prolétaire, perçu comme utile à la nation uniquement par les enfants qu'il est susceptible d'engendrer. Toujours est-il que cette dénomination apparaît dans ce type d'habitat et ne s'étend à cette époque à aucune autre classe. Les logements du groupe d'habitation de l'avenue Emile Zola n'ont des chambres indifférenciées que dans les types les plus petits (4 et 5) qui n'ont qu'une chambre. Dans les types 1 et 2 (à 4 et 3 chambres), deux lits sont souvent indiqués dans les "chambres d'enfants", et les "chambres de parents", plus grandes, ouvrent sur la salle à manger ou sur la salle commune. Dans le logement "type 3", à deux chambres, l'une des chambres est divisible, ce qui permet la relative indépendance des enfants qui l'habitent.



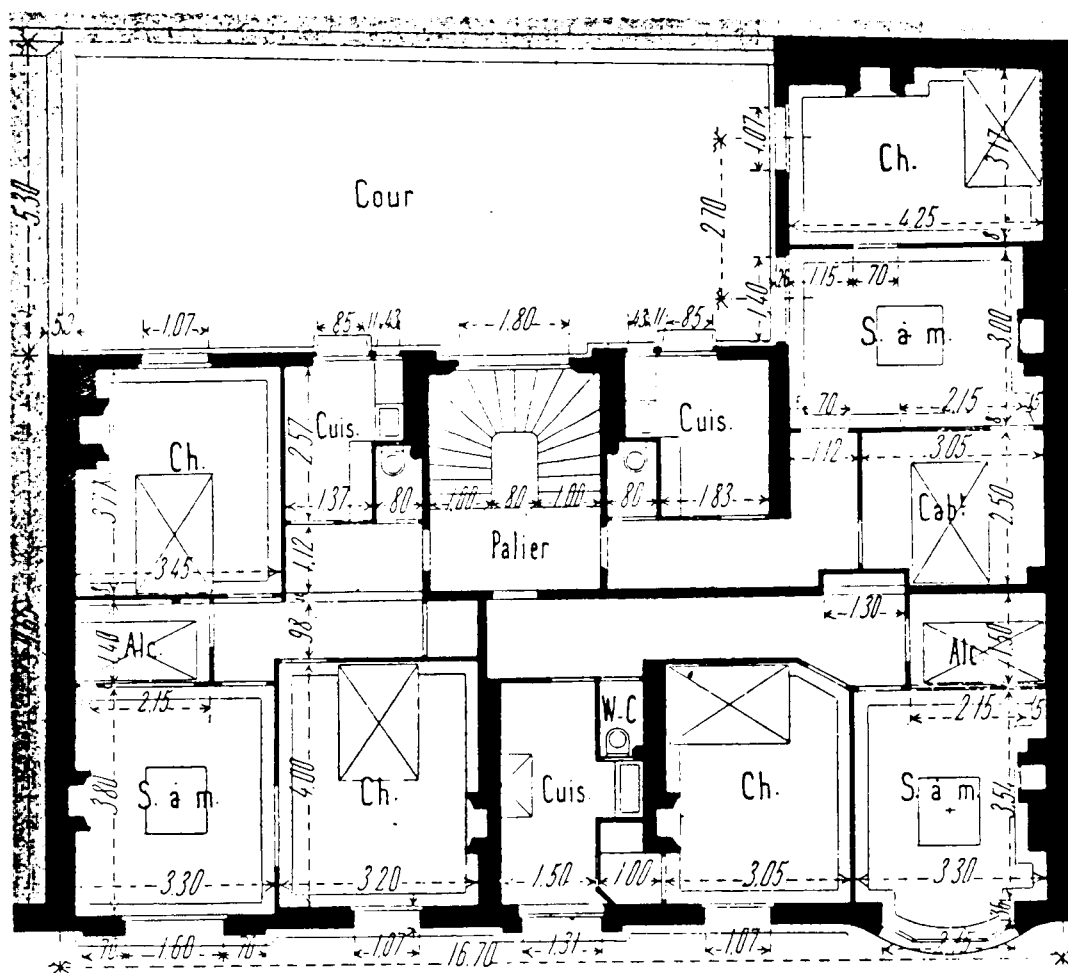
Détails du projet primé, Type 2, et type 3, Ave E.Zola, Payret-Dortaï, architecte, 1913. Premier Concours d'habitation à Bon marché de la Ville de Paris.

Cependant, dans ces opérations les très petits logements ne permettent pas de tenir compte de la revendication d'indépendance des membres des familles ouvrières. Dans un numéro de la revue *Construction Lyonnaise* en 1913, le rédacteur s'élève contre la persistance à vouloir construire des logements de 2 pièces pour les ouvriers: "...Il ne faut pas seulement faire des logis à bas prix, mais bien des homes "désirables", gais et salubres, assez vastes pour loger séparément les enfants et permettant, dans une certaine mesure l'isolement du chef de famille qui veut se reposer et qui peut

prétendre, par la lecture, etc, à certaines distractions intellectuelles sans avoir à s'entasser dans une salle commune au moment précis où la femme vaque aux soins domestiques"(11).

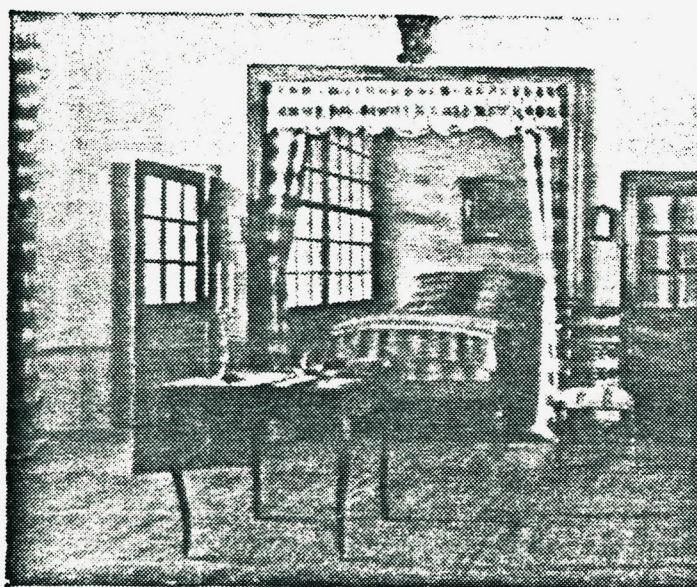
Dans les appartements modestes des maisons de rapport, les architectes cherchent des solutions pour pallier le manque de surface. Ils tentent d'y placer un grand nombre de lits malgré le petit nombre de chambres et annexent aux salles à manger, des alcôves, où un lit à une place est installé.

Sur le plan de la maison de rapport de Louis Martin, nous voyons ce dispositif dans un des appartements de l'étage courant, et aussi une autre solution trouvée à ce manque de place : un "cabinet-alcôve", de moins de huit mètres carrés, sans fenêtre, ouvrant sur la salle à manger et sur l'antichambre pour un peu mieux l'aérer.



Maison de rapport, rue de Viroflay, avant 1906, L. Martin architecte.

La critique de l'alcôve déjà vive à la période précédente reste pertinente car si l'on en croit les gravures et les peintures, mais aussi les plans (cf. ceux présentés aux chapitres sur la cuisine et sur les domestiques), elle est encore très prisée malgré la lutte menée par les hygiénistes: "On ne le (le lit) placera pas dans une alcôve où l'air se confine trop facilement, on ne l'enveloppera pas non plus de d'épais rideaux de laine ou de tapisseries qui s'imprègnent toujours très vite des poussières...Il sera très hygiénique et très commode en même temps, de ne le faire toucher au mur que par une de ses extrémités, une ruelle restant sur chaque bord assez large pour que deux personnes faisant lit commun puissent, sans se déranger, y entrer et en descendre"(12). Remarquons que l'auteur ne fait pas référence spécifiquement au couple conjugal puisqu'il est encore très banal que des enfants dorment ensemble.

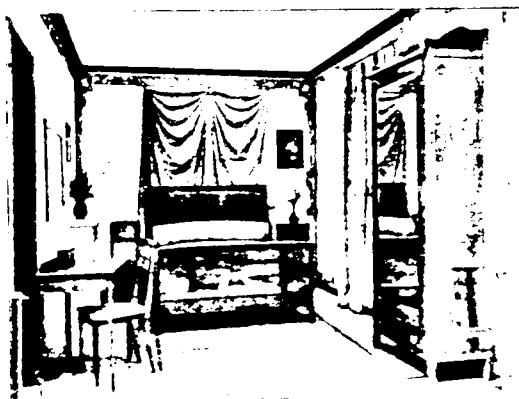


L'alcôve. P. Thomas, 1909.

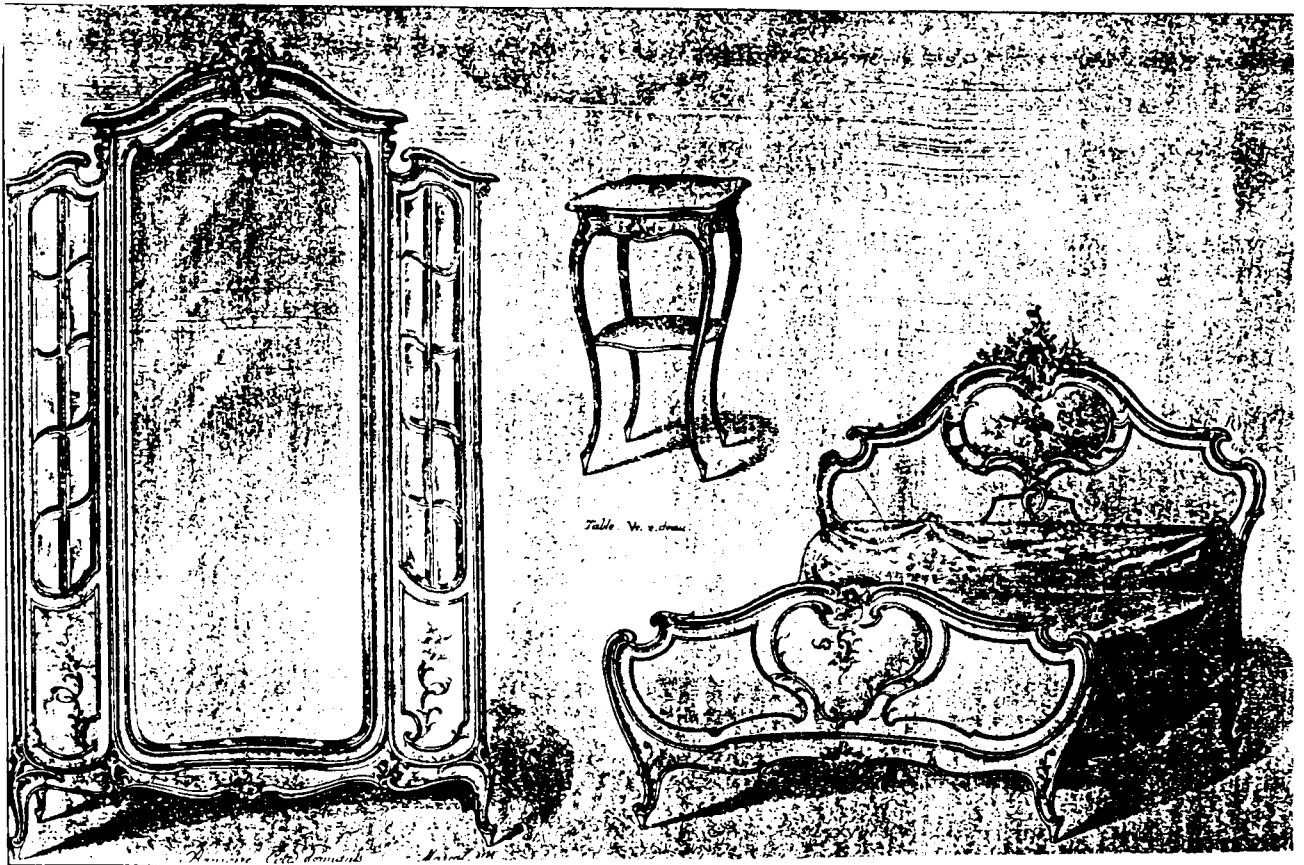
V.4.Ameublement de la chambre et pratiques différenciées :

Contrairement à ce qui se passe dans les classes populaires où les affectations ne sont jamais des choix libres liés à un art de vivre particulier, les classes possédantes peuvent, elles, choisir d'habiter et de se meubler comme elles l'entendent. Dans ce cas, la chambre principale, élément de la suite des pièces de réception en enfilade sur la façade principale, reste comme nous l'avons vu un dispositif courant et apparaît sur de nombreux plans d'appartements de luxe ou bourgeois. Dans ce cas le mobilier est composé d'éléments liés à la fois à des pratiques intimes et à des pratiques plus socialisées: "Le plus souvent, la chambre à coucher est composée d'un lit ..d'une chaise longue , de fauteuils, de sièges confortables, de jolis bahuts ou cabinets pour y enfermer les bijoux ou les souvenirs précieux, d'une table à écrire et d'un mignon bureau.."(13)

L'armoire à glace fait une entrée en force dans la plupart des chambres à coucher: "Le centre, le bastion de toute chambre à coucher, c'est l'armoire à glace...La perspective enivre les femmes de posséder un miroir où elle pourront se contempler de pied en cap, une armoire qui sera leur domaine propre , où elles cacheront les trésors embaumés de leur lingerie, les mille attributs de leur dignité conjugale. L'armoire à glace jette mille feux, elle éblouit. Elle montre, mieux que toutes les statistiques...la marche en avant du confort, du luxe domestique, du progrès. Elle est universelle; on la voit aussi bien dans les somptueuses demeures que dans les intérieurs les plus modestement bourgeois"(14).Mais sa présence semble à certains d'un goût douteux : "Beaucoup de femmes de goût relèguent l'armoire à glace dans le cabinet de toilette."(15), la pudeur semblant là définir ce qui est montrable de son intimité et ce qui ne l'est pas.



Chambre à coucher présentée au Concours de Mobilier pour Habitations à Bon marché, 1909, Krieger.



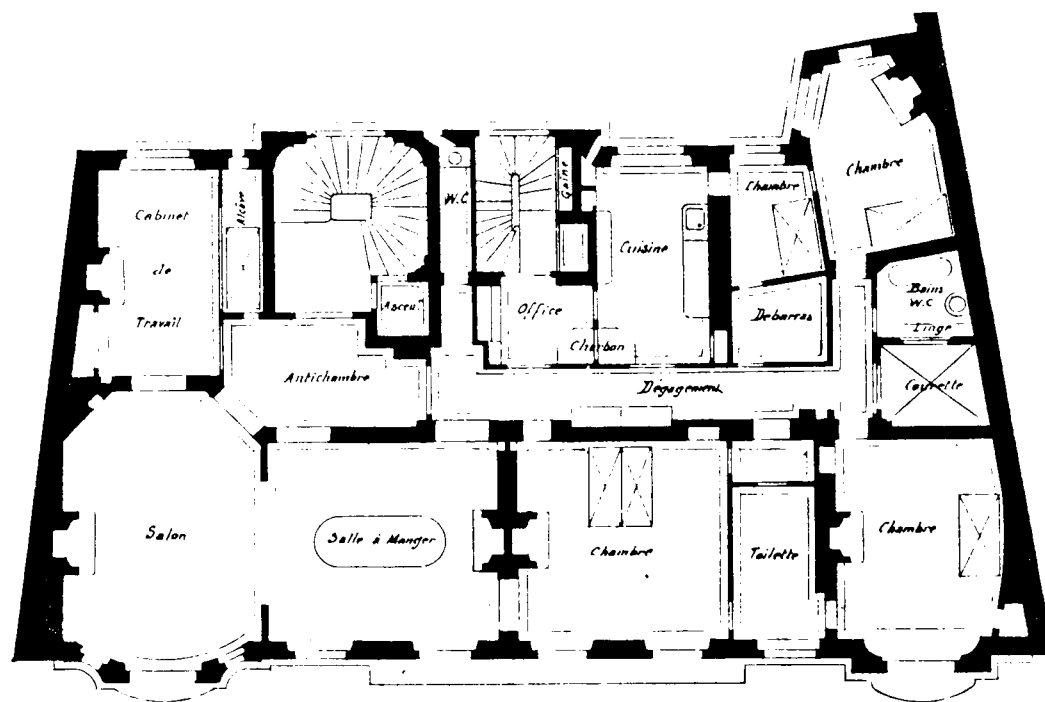
Ensemble de chambres à coucher, Degas et Cie, décorateurs.

Le débat sur le statut privé ou public de la chambre à coucher est très vif à cette époque, les revues féminines et les traités de savoir-vivre s'en font l'écho, et ce statut joue un rôle déterminant dans la position relative de la chambre. Il est en effet lié à celui de la femme et suscite des positions tranchées. C'est pour certains un lieu qui peut être public à certaines heures pour d'autres c'est un "sanctuaire" totalement privé : " Dans l'usage habituel et dans les convenances les plus strictes, la chambre de madame est un lieu sacré où nul ne pénètre et qui reste fermée même les jours de grande réception"(16). Les plans infirment l'aspect universel de cette affirmation et d'autre part, Rivka Bercovici étudiant la chambre à coucher conjugale à partir des actes de décès au XIXème siècle note, outre la présence de sièges dans certaines chambres, le grand nombre d'objets qui attestent d'une activité de réception : "Les services à thé et à café, les tables à jeu, mais aussi les tables à ouvrages qui supposent une présence prolongée dans la journée."(17)

Le double statut, privé et public, de la chambre à coucher est lié au mobilier qu'on y installe. Ainsi la Comtesse de Bassanville propose de mettre près de la cheminée, "d'un côté, une chaise longue

causeuse, et de l'autre un de ces grands fauteuils où l'on est si bien pour causer au coin du feu, puis enfin des sièges courants."(18). Ce statut se lit aussi à travers ce que l'on cache et elle suggère de mettre la table de nuit pendant le jour "dans le cabinet de toilette, on l'en sort le soir, pour la placer près du lit.". Cette table de nuit est donc perçue comme un objet intime (elle cache souvent un "pot de chambre") qu'il faut éliminer pour donner, le jour, son statut public à la chambre. Si la Comtesse de Bassanville donne des conseils pour rendre la chambre publique elle n'adhère pourtant pas à ce choix, pour des raisons d'hygiène, ce faisant elle nous prouve que la chambre a bien un rôle dans la réception: "Beaucoup de femmes se tiennent durant le jour dans leur chambre à coucher, et, à moins d'être malades, elles ont tort, parce qu'il est bien malsain de dormir dans une chambre où il y a eu du feu et où plusieurs personnes ont respiré l'air vital qui s'y trouvait."(19).

Que nous apprennent les plans ? Dans les appartements de la maison à loyer de H. Zobel, la chambre à lits jumeaux communique par une porte à deux vantaux avec la salle à manger, ce qui indique que l'on prévoit de l'ouvrir comme sur plusieurs plans présentés plus haut. Elle est l'espace intime des maîtres de maison, mais peut aussi jouer le rôle d'espace de réunion familiale ou amicale.



Maison à loyer, 6 rue de Four à Paris, 1897, H. Zobel, architecte.

Recevoir dans sa chambre nécessite aussi d'avoir un lit d'une forme, et éventuellement d'une taille, particulière: "Germaine pour être à l'aise, et aussi pour recevoir, voulait un lit assez large, et il est rare d'en trouver d'authentiques qui aient plus d'un mètre dix."(20).

Sur tous ces plans, les lits sont de trois tailles (cf. notamment ci-dessus, le plan de l'architecte Louis Martin). Louis Cloquet, dans son *Traité d'architecture* (21), en donne les définitions: "Un lit simple mesure 2m x 0,90m, un lit bâtard 2m x 1,25m et un lit double très large 2m x 1,60m". En précisant que la taille de la chambre est commandée par celle du lit, il préfigure là encore les positions des fonctionnalistes. Les hygiénistes rejoignent d'ailleurs les architectes dans l'attention portée aux dimensions du lit: "Le lit en sera le meuble principal, et sa forme, sa disposition, détermineront celles des autres meubles." (22). La taille des lits, plus systématiquement indiquée à cette période, associée aux dénominations, montre que l'affectation des chambres se fait plus précise.

De même la nature du lit, le matériau dont il est constitué est en train de se diversifier. Le lit tapissier n'est plus la seule solution préconisée: "Quant au lit dépouillé, au lit sans courtines, sans rideaux, il ne sera pas adopté tout de go: l'habitude du calfeutrage est trop profondément ancrée."écrit Robert Burnand qui raconte aussi à ce propos, les réactions à l'exposition de 1878: "La section anglaise présentait une nouveauté qui faisait rêver: un lit, mais non point pareil aux autres lits, tout net, tout nu, un lit de cuivre...On s'accordait à louer la propreté, les facilités d'astiquage de la merveille, mais quelle sécheresse de lignes, quelle dureté, quel manque de confort, d'intimité!"(23).

Le Docteur Rengade, lui aussi est partagé entre les positions hygiénistes et son goût "petit-bourgeois": "Quoique le lit en fer soit particulièrement recommandé par les hygiénistes, il est si dur, si froid et si peu meublant, que l'on ne saurait vraiment insister pour le faire quand même accepter dans une chambre tant soit peu coquette et confortable" (24).

Le conflit entre règles hygiéniques et codes sociaux est très vif dans certains groupes mais montre aussi que cette société remet un certain nombre de ses principes en question. Dans *Le 6 Octobre* 1908, Jules Romains fait état des nouvelles affectations des pièces qui font l'objet, chez les habitants, de négociations complexes: "La chambre donne sur le quai même, au quatrième étage. C'est en réalité l'ancien salon de l'appartement. Mais Germaine Baader a tout transformé. La chambre donnait sur une cour lugubre. Germaine n'a pas voulu y mettre son lit à cause de la tristesse du lieu, et aussi d'idées médicales qu'elle se fait sur l'aération. Il est vrai que ses idées médicales sur l'aération se trouvaient en

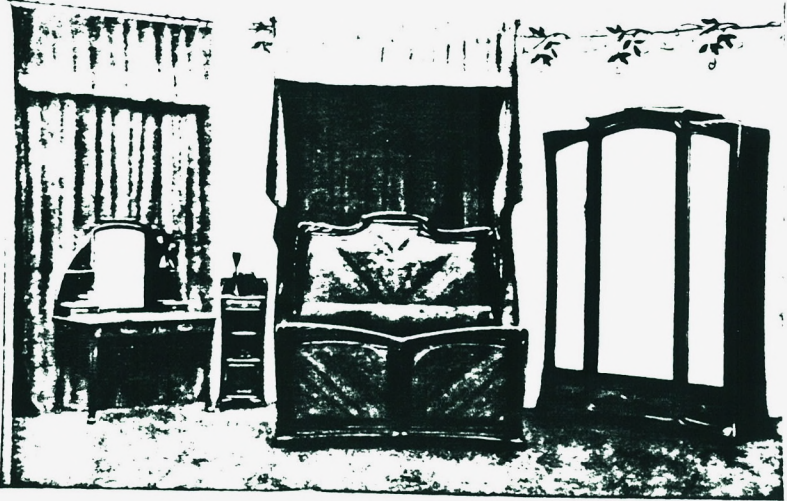
conflit avec ses idées médicales sur l'exposition solaire. Car le Quai des Grands-Augustins est face au nord, tandis que la chambre sur cour regardait le sud...Bref, Germaine a préféré y installer une petite salle à manger de genre rustique."(25).

Fustigeant les vaniteux et les mondains qui négligent, au profit du salon, la chambre "où l'on se repose où l'on se délasse, où l'on se retire quand on souffre, où l'on passe, à dormir, plus de la moitié de sa vie", le Dr Rengade (26) préconise de la placer dans la partie la plus salubre et la plus agréable de l'appartement, contrairement à l'usage général.

MAJORELLE

MEUBLES
D'ART
MODERNE
ET DE
STYLE

ATELIERS :
6, Rue du Vieil-Attre
NANCY



MAISON
DE VENTE

NANCY
20, rue Saint-Georges

PARIS
22, rue de Provence

LYON
28, r. de la République

LILLE
55, rue Esquermoise

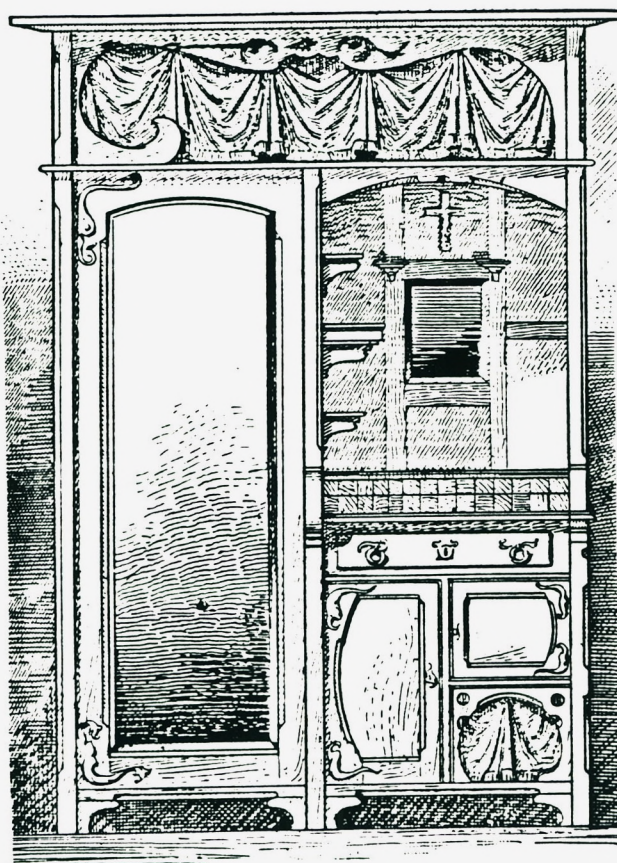
LA MAISON
EXÉCUTE TOUTES ESPÈCES
DE TRAVAUX D'AMÉNAGE-
MENTS INTÉRIEURS. SUR
DEMANDE, ELLE ÉTABLIT
DESSINS ET DEVIS ET SE
CHARGE DE L'EXÉCUTION

CHAMBRE A COUCHER MODERNE

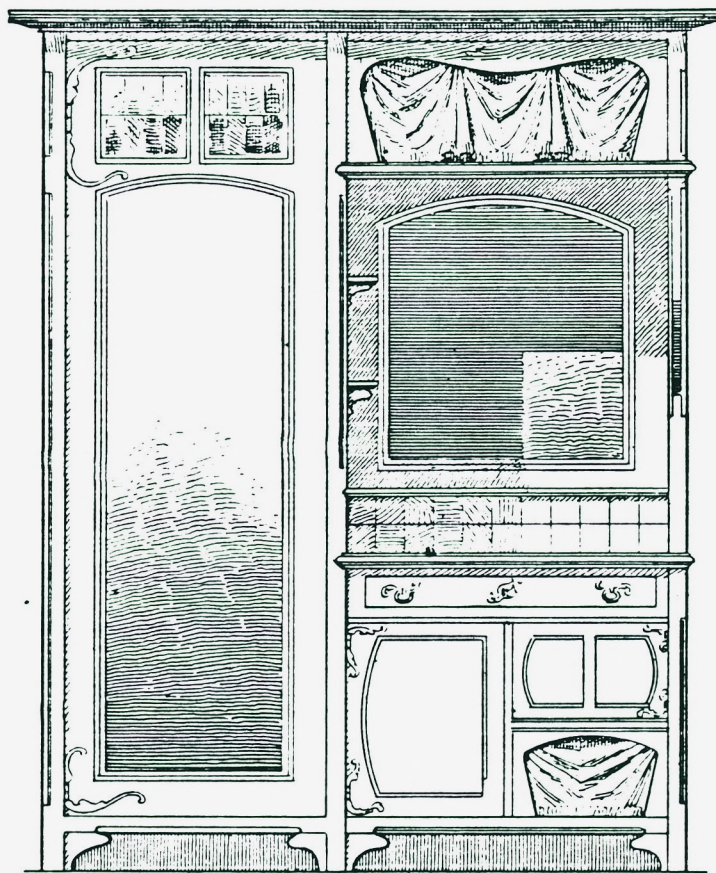
Chambre à coucher moderne. Majorelle, 1909.

De nombreux discours sur le mobilier de la chambre à coucher montrent, comme les dessins et les photographies, que l'on est entré dans l'ère de l'"ensemble de chambre à coucher" composé du lit avec sa tête et ses chevets, de l'armoire, à glace de préférence, de la table de toilette ou de la "coiffeuse". Certains auteurs prescrivent de placer le lit face aux fenêtres pour "éviter de recevoir l'air qui se glisse sous les fentes" et pour mieux recevoir la lumière si l'on veut lire. L'armoire à glace est idéalement placée entre les deux fenêtres" afin que le jour soit bon pour nous coiffer et nous habiller devant elle"(27).

Dans les appartements modestes, la toilette se fait encore dans la chambre et l'eau courante y est rarement installée. Aussi voit-on apparaître de nombreuses solutions : "On fait aujourd'hui des "toilettes-réservoirs" parfaitement agencées, où il est facile, à l'aide d'un branchement, d'amener l'eau de la maison."(28) .

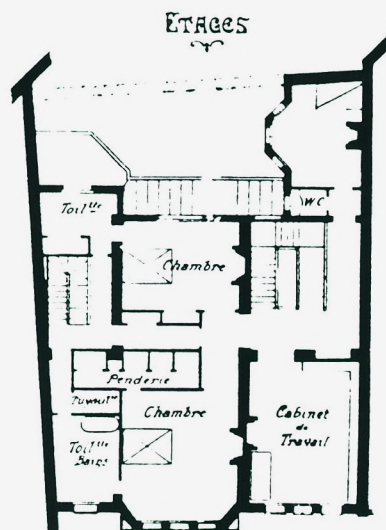


Faces diverses d'une armoire à glace, avec lavabo de toilette et "table de nuit", Foucart, architecte, 1908-1909.

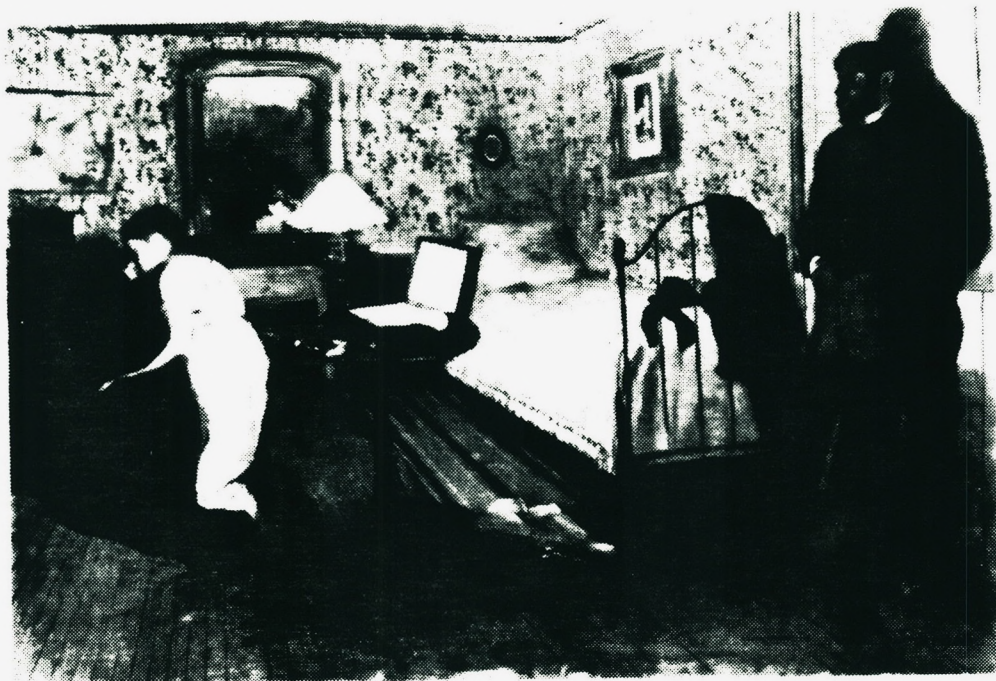


Diverses faces d'une variante de l'armoire à lavabo

Comme nous l'avons signalé, dans les immeubles bourgeois et luxueux, la chambre possède ses annexes : "l'appartement", se perpétue. Cependant, si l'on rencontre encore des boudoirs et cabinets, les "garde-robes" deviennent rarissimes. Ces annexes sont alors remplacées par des toilettes, des salles de bains, des penderies, comme on le voit sur le plan de l'étage d'un hôtel de Louis Sorel.

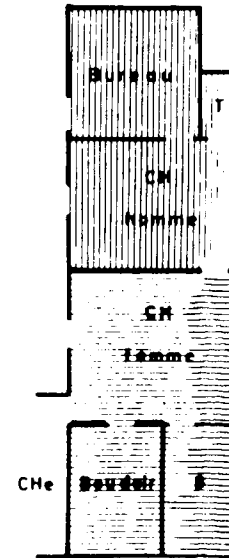
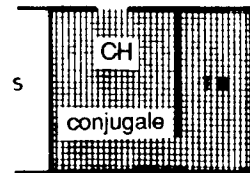
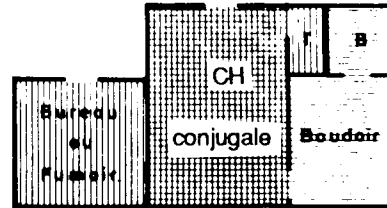
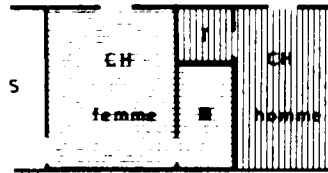
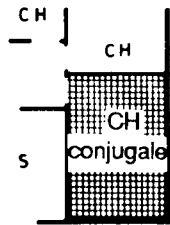
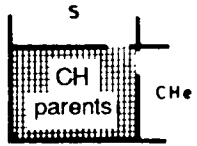


Hôtel particulier 65, rue des Belles Feuilles, 1904, L. Sorel, architecte.



Intérieur (ou le viol) , E.Degas.

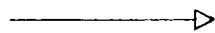
CHAMBRE(S) DE L'HOMME ET DE LA FEMME




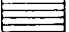
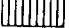
Schémas

292

économique



luxueux

- CH Chambre à coucher
- CHe Chambre d'enfant
- S Salon
- T Toilette
- B Bains
-  Espaces partagés
-  Espaces féminins
-  Espaces masculins

Notes

1. C. Garnier et A. Amman. - *L'habitation humaine*, Paris, Hachette et Cie, 1892, p.820.
2. M.Proust.- *A la recherche du temps perdu. Le côté de Guermantes I*. Paris , N.R.F. Gallimard, nouvelle édition 1988, Tome I, p.881.
3. Romains J. - *Le 6 Octobre, 1908*, in *Le Paris de hommes de bonne volonté* , p.252 .
4. Comtesse de Bassanville.- *L'art de bien tenir une maison*, Paris, Librairie A.Broussois, 1878, p.47.
5. idem p.43.
6. M.Proust. -idem , tome II, *Un amour de Swann*, p.265 .
7. C.Garnier et A.Ammann.- Idem p. 819-820.
8. Société Civile " Groupe de maisons Ouvrières".- *Notes et considérations générales*. Paris, Imp.Chaix,1905, p.19
9. F.Loyer.-*Paris , XIXème siècle. L'immeuble et la rue*. Paris, Hazan, 1987.
10. *Premier Concours pour la Construction d'Habitations à Bon Marché de la Ville de Paris* , Ville de Paris, 1913, p.4.
11. "Questions lyonnaises. Les logements à bon marché" *Constructions Lyonnaises* 1-05,1913, p.99.
12. Dr Rengade.- *Les besoins de la vie et les éléments du bien-être* , s.d. circa 1880.
13. Baronne Staffe.- *Usages du Monde. Règles de savoir-vivre dans la société moderne* Paris,Victor Havard , 1896, 105ème édition.
14. R.Burnand .- *La vie quotidienne en France de 1870 à 1900*. Paris.Librairie Hachette, 1947.
15. Baronne Staffe, idem p. 364.
16. E.Cardon.- *L'art au foyer domestique*, Paris, Librairie Renouard, 1884.
17. R.Bercovici .- La privatisation de l'espace familial : la chambre à coucher conjugale au XIXème siècle, in *La Maison , espaces et intimités* , EAPV, Coll.In Extensio n°9, 1986.
18. Comtesse de Bassanville, idem p.48.
19. ib.p.49.
20. J.Romains.- *Le 6 Octobre, 1908*, pp.251-252.
21. L.Cloquet.- *Traité d'architecture*, Paris et Liège, Ch. Béranger éditeur , 1900.
22. Dr Rengade .- idem p. 180.
23. R.Burnand.- idem p.113.
24. Dr.Rengade.- op.cit. p.187
25. J.Romains. *Le 6 Octobre* , id. p.251.
26. Dr.Rengade id. p.180.
27. Comtesse de Bassanville,op.cit. p.45.
28. Dr.Rengade.- ibid. p.190.



Bibliographie

I. Ouvrages d'architecture

1. Les recueils

Barqui F. - *L'architecture moderne en France. Maisons les plus remarquables des principales villes des départements*. Paris, Noblet et Baudry, 1871.

Cacheux E. - *Les habitations ouvrières en tous pays*. Paris, Charles Béranger, 1903.

Deverin H. - *100 plans-types de constructions urbaines*. Paris, Ch. Massin, sd. (après 1910)

Gelis-Didot P. et Lambert Th. - *La construction privée à la fin du XIXème siècle. Hôtels et maisons de Paris*. Paris, Librairies Imprimeries réunies, 1893.

Lambert Th. - *Nouveaux éléments d'architecture*. 9 séries. Paris, Charles Schmid ed., sd.
Escaliers et ascenseurs. Nouvelles constructions avec bow-window, loggias, tourelles, avant-corps.
Intérieurs, décorations et ameublements.

Lefol G. - *Immeubles modernes de Paris*. Paris, Ch. Massin, sd. (1912)

Lefol G. - *Grandes constructions à loyers économiques*. Paris, Ch. Massin, sd. (1920)

Lefol G. - *Petits et grands hôtels particuliers*. Paris, Ch. Massin, sd.

Lefol G. - *Hôtels particuliers. Intérieurs. Décoration et ameublement*. Paris, Ch. Massin, 1927.

Lucas C. et Darvillé W. - *Les habitations à bon marché en France et à l'étranger*. Paris, Librairie de la Construction Moderne, 1899, ed. revue en 1913.

Planat P. - *Habitations particulières. Hôtels privés*. Paris, Dujardin et cie, sd. (1895)

Planat P. - *Maisons de rapport. Habitations à loyers*. 3ème série. Paris, Aulanier et cie, sd. (1895)

Raguenet A. - *Monographies de bâtiments modernes*. Publication périodique de 1889 à 1910. Paris, E. Ducher.

Rivoalen E. - *Maisons modernes de rapport et de commerce*. Paris, G. Fanchon, sd. (après 1906)

L'architecture au XXème siècle. Choix des meilleures constructions nouvelles, hôtels, maisons de rapport, villas, etc... 2ème série, 1903-1907. 3ème série, 1905-1910. 4ème série, 1914-1919. Paris, Ch. Eggimann.

L'architecture nouvelle. 2ème série. 1898 et 1914.

Maisons les plus remarquables construites à Paris de 1905 à 1914. Paris, Librairie Centrale des Beaux-Arts, A. Levy ed. ,1920. (Publication de planches parues précédemment dans la revue *L'Architecte*)

2. Les revues

L'Architecte . Publiée par la SADG de 1906 à 1914.

L'Architecture. Revue bimensuelle publiée par la SCA à partir de 1888.

L'Architecture Usuelle . Sous la direction de E. Rivoalen, à partir de 1903.

L'Art décoratif . A partir de 1898.

La Construction Moderne . Sous la direction de P. Planat, à partir de 1885.

L'Illustration, dépouillement sur la période.

La Revue générale de l'Architecture et des Travaux Publics (R.G.A.), sous la direction de C. Daly.

3. Ouvrages d'architecture (théories et techniques).

Baudot A. de - *L'Architecture. Le passé. Le présent*. Paris, H. Laurens éd., 1916.

Bayard E.- *Le style moderne*, Paris, Garnier frères, 1919.

Boudon F.- Anatole de Baudot, *A.M.C.*, 1973.

Bliault H. E. -*La maison ouvrière et l'atelier familial*. Paris, 1905. en annexe: Cheysson E. -*Le confort du logement populaire*. 1904

Bonnevay L. -*Les habitations à bon marché*. Paris, H. Dunod et E. Pinat, 1912.

Bosc E. -*Dictionnaire raisonné d'architecture*. Paris, Firmin-Didot et cie, 1877.

Cacheux E. -*Etat des habitations ouvrières à la fin du XIXème siècle*. 1891.

Chaslin F. - De l'architecture de l'atelier. Revue *Feuilles*, n° spécial "La vie d'artistes", 7, 1983-1984

Chemetov P. et Marrey B. - *Architectures Paris 1848-1914*. Paris, Dunod, 1980.

Cloquet L. - *Traité d'architecture. Eléments d'architecture. Types d'édifices. Esthétique. Composition et pratique de l'architecture*. Paris et Liège, Ch. Béranger, 1900.

Collins P. -*Concrete. The vision of a new architecture. A study of Auguste Perret and his precursors*. London, Faber and Faber, 1959.

Dormoy M. -"A. et G. Perret". *L'Amour de l'Art*. 1923.

Dumont M. J. -*La fondation Rothschild et les premières habitations à bon marché de Paris 1900-1925*. Rapport S.R.A., Paris, 1984.

Emery M.-*Un siècle d'architecture moderne en France 1850-1950*. Paris, Horizons de France, 1971.

Eleb-Vidal M. -Le Corbusier et la tradition de l'hôtel particulier. *Le Corbusier, une encyclopédie*. Paris, Editions du C.C.I., 1987.

Garnier C. et Ammann A. -*L'habitation humaine*. Paris, Hachette, 1892.

Garnier T. -*Projet de cité industrielle*. 1917.

- Giedion S. -*La mécanisation au pouvoir. Contribution à l'histoire anonyme*. Paris, ed. du Centre Georges Pompidou 1980, 1ère ed. 1948.
- "Groupe des Maisons Ouvrières" (Société civile). -*Notes et considérations générales*. Paris, Chaix, 1905.
- "Groupe des Maisons Ouvrières" (Fondation). -*Ses immeubles en 1907*. Macon, Protat frères, 1907.
- "Groupe des Maisons Ouvrières" (Fondation). -*Ses immeubles en 1908*. Saint-Cloud, Imp. Belin frères, 1909.
- "Groupe des Maisons Ouvrières" (Fondation). -*Ses immeubles en 1911*. Paris, Imprimerie A. Garjeanne, 1912.
- Guadet J. -*Elements et théorie de l'architecture*. Paris, Librairie de la Construction Moderne, 1902.
- Guimard H. -*L'Art dans l'Habitation Moderne : le Castel Béanger. 1894-1898*. Introduction de G. Hostingue. Paris, Librairie Rouan & cie, 1898.
- Hitchcock H.R. -*Architecture XIXème et XXème siècles*. Bruxelles, P. Mardaga, 1981. 1ère édition 1958.
- Jacquand C. -*Cours et courettes*. Mémoire du séminaire inter-UP architecture domestique, sous la direction d'H. Bresler, 1984.
- Janneau G. -*Au chevet de l'art moderne*, Paris, F. Alcan, 1923.
- Henrivaux J. -*Une maison de verre*. Paris, Revue des deux mondes, 1898.
- Hospitalier E. -*L'électricité dans la maison*. Paris, G. Masson, 1887.
- Joly V. Ch. -*Traité pratique du chauffage, de la ventilation et de la distribution des eaux dans les habitations particulières*. Paris, J. Baudry, 1873.
- Loyer F. -*Paris, XIXème siècle. L'immeuble et la rue*. Paris, Hazan, 1987.
- Magne L. -*L'art dans l'habitation moderne*. Paris, Firmin-Didot & Cie, 1887.
- Magne H.M. -*L'architecture. L'art français depuis 20 ans*. Paris, F. Rieder et cie, 1922.
- Marrey B. -*Louis Bonnier. 1856-1946*. Liège, Coll. Architectes, Mardaga, 1988.
- Mauclair C. -*Trois crises de l'art actuel*. Paris, Bibliothèque Charpentier, 1906.
- Préfecture du Département de la Seine. -*L'Habitation à Bon Marché à Paris en 1914*. Paris, Chaix, 1914.
- Préfecture du Département de la Seine. -*Recueil des règlements concernant le service des alignements et des logements insalubres de la Ville de Paris*. Paris, Chaix, 1900.
- Provensal H. -*L'habitation salubre et à bon marché*. Paris, Charles Schmid, 1908.
- Quelen M. et Crosnier I. -*Analyse des immeubles d'ateliers d'artistes à Paris. De l'atelier d'artistes à la machine à habiter*. Diplôme U.P.6., directeur d'études A. Grumbach, 1982-1983.
- Saddy P. -*Radiateurs et code classique*. A.M.C. n°32. décembre 1973.
- Sedille P. -*L'architecture moderne en Angleterre*, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1895.
- Taricat J. et Villars M. -*Le logement à bon marché. Chronique. Paris 1850-1930*. Paris, Editions Apogée, 1982.

Trelat E. -*La Fenêtre source de lumière dans la maison*. Paris, G. Masson, 1886.

Vaillant A. -*Magasins et logements de la Société Civile Coopérative de Consommation du XVIII^e arrondissement de Paris*. Paris, Imprimerie Nouvelle, 1890.

Vaillat L. - *Le décor de la vie*. Paris, La renaissance du livre, 1920.

Actes des Congrès Internationaux des Habitations à Bon Marché. Paris, 1889. Bruxelles, 1897. Liège, 1906. Londres, 1907. Vienne, 1910.

Questions lyonnaises. Les logements à bon marché. *Constructions lyonnaises*, 1er mai 1913.

Premier Concours pour la Constructions d'Habitations à Bon Marché. Ville de Paris. 1913

Recueil des actes administratifs de la Préfecture du Département de la Seine. 1902. Paris, Imp. Municipale, 1903.

Hector Guimard. Architectural Monographs. London Academy, ed. Denoël, 1978.

A. et G. Perret. N° spécial de *L'Architecture d'Aujourd'hui*. Paris, octobre 1932.

Maisons de rapport de Charles Plumet. Présenté par Jean Badovici. Ed. A. Morancé, 1923.

Henri Sauvage. Les albums d'art d'aujourd'hui, Librairie de France, s.d. circa 1930.

Henri Sauvage, 1873-1932. Bruxelles, A.A.M., 1976

II. Ouvrages littéraires, historiques et sociologiques

Alain. -Les sentiments familiaux. *Cahiers de la Quinzaine*, n°8, 1927.

Aron J.P. (présenté par). -*Misérable et glorieuse, la femme du XIX^e siècle*, Fayard, 1980.

Burnand R. -*La vie quotidienne en France de 1870 à 1900*. Paris, Hachette, 1947.

Chastenet J. -*La Belle Epoque. La société sous M. Fallières*. A. Fayard, 1949.

Coing H. -*Rénovation urbaine et changement social*. Paris, Ed. Ouvrières, 1976.

Colette. -*Trois...Six...Neuf...* Paris, Buchet/Chastel, 1988.

Daumard A. - *Les bourgeois et la bourgeoisie en France*, Paris, Aubier-Montaigne, 1987.

Eleb-Vidal M. -Le plaisir et le temps. *Recherches Cliniques, "Sexualité et vie quotidienne"*, Paris, Université de Paris VII, Laboratoire de Psychologie Clinique Individuelle et Sociale, 1983-1984.

Freud S. -*La vie sexuelle*. Paris, P.U.F., 1969.

Guerrand R.H. -*Les lieux. Histoire des commodités*. Paris, Ed. La Découverte, 1985.

Guiral P. et Thuiller G. -*La vie quotidienne des domestiques en France au XIX^e siècle*. Paris, Hachette, 1978.

Kniebihler Y. -*Les pères aussi ont une histoire*. Paris, Hachette, 1987.

- Lescure M. - *Les sociétés immobilières en France au XIXème siècle*. Paris, Publications de la Sorbonne, 1980.
- Marnhac A. de. - *Femmes au bain. Les métamorphoses de la beauté*. Paris, Berger-Levrault, 1986
- Comtesse de Pange. - *Comment j'ai vu 1900*. Paris, 1968.
- Proust M. - *A la recherche du temps perdu*. Paris, N.R.F. Gallimard, nouvelle éd. 1987.
- Proust M. - *Essais et articles*. Paris, N.R.F. Gallimard, 1971.
- Risler G. - *La crise du logement*. Paris, Plon, Bibliothèque du Musée Social, 1921.
- Romains J. - *Le Paris des Hommes de Bonne Volonté*. Paris, Flammarion, 1949.
- Shorter E. - Différences de classe et sentiments depuis 1750. Paris, *Annales E.S.C.*, Juil-Août 1974.
- Weber E. - *Fin de siècle. La France à la fin du XIXème siècle*. Paris, Fayard, 1986.
- Zeldin T. - *Histoire des passions françaises, 1848-1945*. Paris, ed. du Seuil, coll. Points Histoire, 1980.
- Zola E. - *Carnets d'enquête. Une ethnographie inédite de la France*. Paris, Plon, 1986.
- Zola E. - *Pot-Bouille*. Paris, Fasquelle ed., 1957.

Histoire de la France urbaine. Paris, Ed. du Seuil, 1983. tome 4

Histoire de la vie privée. De la révolution à la grande guerre, tome 4, sous la direction de P. Ariès et G. Duby. Paris, Seuil, 1987.

La Maison. Espaces et intimités. EAPV, Coll. In Extenso n°9, 1986.

III. Traités de savoir-vivre et hygiène

Alq L. d'. - *La science de la vie. Conseils et réflexions à l'usage de tous*. Paris, Ehardt, sd.

Ancy H. d'. - *L'abri humain*. Abbeville, C. Paillart, 1898.

Comtesse de Bassanville. - *L'art de bien tenir sa maison*. Paris, Librairie A. Broussois, 1878.

Cardon E. - *L'Art au foyer domestique*. Paris, Librairie Renouard, 1884.

Cheysson E. - *L'hygiène du logement populaire. Premier Congrès International d'Assainissement et de Salubrité de l'Habitation*. Paris, 1904.

Dr Dartigues J.P. - *De l'amour expérimental ou des causes de l'adultère chez la femme au dix-neuvième siècle. Etude d'hygiène et d'économie sociale, résultant de l'ignorance du libertinage et des fraudes dans l'épanouissement des devoirs conjugaux*. Versailles, 1887.

Pr. Debove et Dr. Plicque. - *Hygiène*. Paris, Librairie Charles Delagrave, s.d. (1908)

Droz G. - *Monsieur, Madame et bébé*. Paris, ed. Hetzel, 1866.

Dr Du Mesnil O. - *Les Garnis Insalubres de la Ville de Paris. Annales d'Hygiène et de Médecine Légale*, 2ème série, tome XLIX. Paris, Librairie J.B. Baillière et fils, 1878.

- Ferrand L. -*Hygiène et Habitations à Bon Marché*. Paris, Maulde Doumenc & cie, 1908.
- Ferrand L. -*L'habitation ouvrière et à bon marché*. Paris, V. Lecoffre, 1911.
- Comtesse de Gencé. -*Le cabinet de toilette d'une honnête femme*. Paris, P.Pancier, 1909.
- Dr Héricourt J. -*L'hygiène moderne*. Paris, E.Flammarion, 1907.
- Pr.Labbé M. - *La santé au foyer*. Librairie O.Doin,1924
- Lambert L. -*Causeries en famille* . Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne, 1870.
- Laya A. -*Causes célèbres du mariage ou les infortunes conjugales*. 1883.
- Linières A. de . -*Savoir-vivre. Usages mondains.Faites-ceci, dites cela*. Paris, Librairie rue cadet , 1913 (2ème édition).
- Dr.Rengade J.- *Les besoins de la vie et les éléments du bien-être* . Imp. de Lagny, s. d.
- Rivière L. -*L'Habitation. Le mobilier et le jardin de l'ouvrier*. Paris, Secrétariat de la Société d'Economie Sociale, 1907.
- Dr Savoire C. -*La lutte anti-tuberculeuse. Ses rapports avec l'art de l'architecte, de l'ingénieur et de l'industrie technique*. Conférence à l'Ecole des Beaux-Arts. Bulletin mensuel de la S.A.D.G., 1903.
- Baronne Staffe. -*Le cabinet de toilette*. Paris, E.Flammarion,1899.
- Baronne Staffe. -*Usages du monde*. Paris, V.Havard, édition de 1896 (105ème).
- Annales d'Hygiène Publique* . Paris, 1880.
- Le confort*. Paris, Société Générale de Fonderie,1931.
- Journal des demoiselles*. Paris,1892.

Table des illustrations

Première partie : Habitation et composition

I. Les types d'habitations : pp. 21 à 78.

Deux maisons jumelles à Enghien, Ch. Thion et fils, architectes.
Th. Lambert. - *Habitations à bon marché*.

Immeuble, 48 avenue Henri Martin, circa 1912, E. Picard, architecte.
G. Lefol. - *Immeubles modernes de Paris*. Paris, Ch. Massin, sd.

Maison rue de Berry à Paris, 1897, Sergent, architecte.
La Construction Moderne. 24 juillet 1897.

Petite maison de rapport à Clamart, 1908, A. Monod, architecte.
L'Architecture Usuelle, liv. 70, 1908-1909.

Croquis de Louis Bonnier, annexés à son rapport sur les travaux de la sous-commission technique de révision du décret de 1882.
L'Architecture. 1897.

Maison de rapport, bd Raspail, 1913, E. Chiffot, architecte.
L'Architecte. 1913.

Immeuble, 91 avenue Henri Martin, circa 1912, Umbdenstock et Picard, architectes.
G. Lefol. - *Immeubles modernes de Paris*.

Cour de la maison de rapport, 23 rue de Messine et avenue de Messine, 1908, Léon Chesnay, architecte.
Photo état actuel. 1987.

Maisons rue de Courcelles, 1898, A. Adolphe, architecte.
La Construction Moderne. 1898.

25bis rue Franklin, 1902. A. et G. Perret, architectes.
Photo état actuel. 1987.

Maison de rapport 8, avenue Herbillon à St Mandé, circa 1906, Viard, architecte.
E. Rivoalen. - *Maisons modernes de rapport et de commerce*. Paris, G. Fanchon, sd.

Immeuble du Groupe La Prévoyance rue St Charles à Paris, 1909, G. Guyon et fils, architectes.
G. Lefol. - *Grandes constructions à loyers économiques*. Paris, Ch. Massin, sd.

Maison de rapport, 27 quai d'Orsay à Paris, 1907, R. Bouwens de Boijen, architecte.
Maisons les plus remarquables construites à Paris de 1905 à 1914. Paris, Librairie Centrale des Beaux-Arts, A. Lévy éd., 1920.

Maisons de rapport, 15 et 17 bd Lannes, 1906, Charles Plumet, architecte.
L'Architecture au XXe siècle. Choix des meilleures constructions nouvelles, hôtels, maisons de rapport. Paris, Ch. Eggimann, 1903 à 1919.

Immeuble, avenue de Suffren et quai d'Orsay, circa 1912, R. Bouvard, architecte.
G. Lefol. - *Immeubles modernes de Paris*.

Immeubles de rapport, 24, 26 et 26bis rue Charles Baudelaire, 1908, J. Charlet et F. Perrin, architectes.
Maisons les plus remarquables.

Plan masse de A. A. Rey pour le concours de la rue de Prague organisé par la Fondation Rothschild, 1905.

Plan-type d'un immeuble économique dessiné par Henry Provensal, 1908.
H. Provensal. - *L'habitation salubre et à bon marché*. Paris, Ch. Schmid, 1908.

Plan du rez-de-chaussée et élévation du projet lauréat des architectes Gonnot et Albenque pour le concours d'habitations à bon marché organisé par la Ville de Paris pour le terrain de la rue Henri Becque. 1913.

Plan d'ensemble, 14 bd Kellermann, 1910, Société des logements économiques pour familles nombreuses, A. Beaudoin, architecte.
G. Lefol. - *Grandes constructions à loyers économiques*.

Maison à loyer, fg Saint-Denis à Paris, 1887, Leudière, architecte.
La Construction Moderne. 1887.

Maison rue de Paris à Vincennes, circa 1906, Willaey, architecte.
E. Rivoalen. - *Maisons modernes ...*

Groupe de quatre maisons à loyer de valeur différente, à l'angle de l'avenue du Maine et de la rue Thibaud, 1900, Paul Vallon, architecte.
L'Architecture. 1900.

Immeuble de rapport, bd Maillot à Neuilly-sur-Seine, 1910-1911, P. Navarre et R. Rousselot, architectes.
Maisons les plus remarquables.

Maison de rapport, rue Jules Lecesne au Havre, circa 1906, Cargill, architecte.
E. Rivoalen. - *Maisons modernes de rapport...*

Coupe de l'immeuble du "Foyer" rue Laplace, 1909, G. Vaudoyer, architecte.
G. Lefol. - *Grandes constructions à loyers économiques*.

Schémas établis à partir du plan du rez-de-chaussée de l'immeuble rue Ernest Lefèvre, 1905, et du plan du rez-de-chaussée de l'immeuble avenue Daumesnil, 1908, Groupe des Maisons Ouvrières, A. Labussière, architecte.

Maison de rapport à Issy-les-Moulineaux, circa 1906, C. Wulliam, architecte.
E. Rivoalen. - *Maisons modernes de rapport*.

Maison bd Raspail, 1907, Voisin, architecte.
La Construction Moderne. 1907.

Maison de rapport, 17 bd Lannes, 1906, Charles Plumet, architecte.
E. Rivoalen. - *Maisons modernes de rapport...*

Maison de rapport avenue Perrichont, 1907, J. Richard, architecte.
La Construction Moderne, 1907-1908.

Maison ouvrière rue Hippolyte Maindron à Paris, 1905, H. Sauvage et C. Sarazin, architectes.
A. Raguenet. - *Monographies de bâtiments modernes*. Paris, E. Ducher.

Avenue Daumesnil, 1908, Groupe des Maisons Ouvrières, A. Labussière, architecte.
G. Lefol. - *Grandes constructions à loyers économiques*.

Rue de la Saïda, 1913, Groupe des Maisons Ouvrières, A. Labussière, architecte.
Photo état actuel, 1987.

"La Maternité", motif décorant un encorbellement du premier étage de la maison de rapport 276 bd Raspail, 1905, T. Petit architecte, E. Derré sculpteur.
L'Architecture au XXe siècle.

Porte d'entrée rue de Prague, 1909, Fondation Rothschild, H. Provensal, architecte.
G. Lefol. - *Grandes constructions à loyers économiques*.

Maison, 13 rue Boissonnade, 1890, Breasson, architecte.
A. Raguenet. -*Monographies de bâtiments...* 1891-1892.

Maison de rapport, 16 avenue Elisée-Reclus à Paris, 1909, A. Barret architecte.
Vue de la rue: Photo état actuel, 1987.
Plans: *Maisons les plus remarquables*.

Petite maison suburbaine à Corneilles-en-Parisis, 1910, Defresne, architecte.
L'Architecture Usuelle, 1910-1911.

Groupe de maisons ouvrières à Magalas, V. Boilève, architecte.
Th. Lambert. -*Habitations à bon marché*

Petites maisons jumelles d'habitation urbaine à Vichy, 1908, Percilly, architecte.
L'Architecture Usuelle, 1908-1909.

Groupe de petits hôtels d'habitation particulière à Neuilly, 1906, Oradour, architecte.
L'Architecture Usuelle, liv. 39, 1906-1907.

Hôtel avenue Malakoff, circa 1890, Thevin, architecte.
P. Planat. - *Habitations particulières. Hôtels privés*. Paris, Dujardin et cie, sd. (1895).

Hôtels rues de Lisbonne, Courcelles et Murillo, circa 1893, Escalier, architecte.
Gelis-Didot P. et Lambert T. -*La construction privée à la fin du XIXème siècle. Hôtels et maisons de Paris*. Paris, Librairies Imprimeries réunies, 1893.

Immeuble avenue Kléber, circa 1912, Charles Letrosne, architecte.
G. Lefol. -*Immeubles modernes*.

Maison de rapport, 8 avenue Alphanand, 1904, Théo Petit, architecte.
L'architecture au XXe siècle.

Immeuble, 12 et 12bis avenue Elisée-Reclus et Champ de Mars, 1910, Henri Deglane, architecte.
Maisons les plus remarquables.

Villa Majorelle à Nancy, 1898, H. Sauvage, architecte.
Henri Sauvage. 1873-1932. Bruxelles, A.A.M., 1976.

II. Production et conception : pp. 79 à 119

Maison à gradins rue Vavin, 1912, H. Sauvage et C. Sarazin, architectes.
La Construction Moderne, 1914

Programme d'une habitation complète, 1900, Louis Cloquet.
L. Cloquet. -*Traité d'architecture*. Paris et Liège, Ch. Béranger, 1900.

Plans d'étages : 1ère série A et 2ème série A (surface 343m2 environ)
H. Deverin. -*100 plans -types de constructions urbaines*. Paris, Ch. Massin, sd. (après 1910)

L'habitation moderne. Façade, coupe et plan d'une maison ouvrière.
Dr J. Rengade. -*Les besoins de la vie et les éléments du bien-être*. Imp. de Lagny, sd.

L'habitation moderne. Façade et coupe d'un petit hôtel.
Dr J. Rengade. -*Les besoins de la vie...*

Schémas établis par Michel Lescure
M. Lescure. -*Les sociétés immobilières en France au XIXème siècle*. Paris, Publications de la Sorbonne, 1980.

"Cité mondaine" avenue de Wagram, 1882, Boussard, architecte.
R.G.A. 1882.

Plan du deuxième étage de la maison 28, avenue Daumesnil, circa 1906, A. Borgeaud, architecte.
E. Rivoalen. -*Maisons modernes de rapport*

Le Castel Béranger, 1899, Hector Guimard, architecte.
H. Guimard. -*L'Art dans l'Habitation Moderne: le Castel Béranger. 1894-1898*. Paris, Librairie Rouan et cie, 1898.

Plans du premier projet pour la rue Vavin, 1912, H. Sauvage et C. Sarazin, architectes.
Henri Sauvage. 1873-1932.

Maisons à étages rue Jean Dolfus, 1900, Hennequin, architecte.
E. Cacheux. -*Les habitations ouvrières en tous pays*. Paris, Charles Béranger, 1903.

Croquis accompagnant le projet de Ventre et Besnard pour le concours de la fondation Rothschild, 1905.
L'Architecture, 9 sept. 1905.

Petite maison de rapport rue Morard à Paris, 1905, Emmanuel Brun, architecte.
L'Architecture Usuelle, 1905-1906.

Le Castel Béranger, 16 rue Lafontaine, 1899, Hector Guimard, architecte.
L'Architecture, 1899.

Immeuble utilitaire rue Réaumur et de Clery, 1899, A. Walwein, architecte.
La Construction Moderne, 1899

III. Les règles de divisions distributives : pp. 111 à 142.

Coupe d'un hôtel à Reims, A. Gosset, architecte, 1880.

Maison avenue de Villiers. J. Lisch, architecte.
P. Planat, *Maisons de rapport*, circa 1895.

Maison de rapport bd Saint Germain. J. Guadet, architecte.
La Construction Moderne. 1890.

Maison rue Le Tasse. L. Sorel, architecte.
E. Rivoalen. *Maisons modernes...* circa 1906.

Plans de l'hôtel rue Octave Feuillet, 1908, Charles Plumet, architecte.
Façade principale
Façade postérieure
G. Lefol. -*Petits et grands hôtels particuliers*. Paris, Ch. Massin, sd.

Hôtel particulier, 8 rue Lota, 1906, R. Bouwens de Boijen, architecte.
Maisons les plus remarquables...

Immeuble, avenue du Bois de Boulogne, A. Arfvidson, architecte.
Maisons les plus remarquables...

Immeuble de la Fondation "Groupe des Maisons Ouvrières", 1905, rue Ernest Lefèvre.
A. Labussière, architecte.
G. Lefol. *Grandes constructions à loyers économiques*

Plan de l'immeuble bd Bessières, 1911, A. et L. Feine, architectes.
G. Lefol. *Grandes constructions à loyers économiques*

"Cuisines et water-closets dans les avant-corps (bow-window) en saillie sur les balcons dégagements".
Immeuble Bd Bessières.
Ch. Lucas et W. Darwillé. -*Les habitations à bon marché en France et à l'étranger*. Paris, Librairie de la Construction Moderne, 1899, éd. revue en 1913.

Maison 52, quai de Billy. Ch. Adelgeist, architecte.
A. Raguenet. *Monographies...*

Femme fouillant dans un placard (L'armoire à linge- Le placard), 1901, F. Vallotton.

Maison à loyer, 36 ave Henri-Martin, 1896, Ch. Girault, architecte.
L'Architecture, 1896.

Pavillon d'habitation à Saint-Brice, 1912, L. Ansart et G. Schneider, architectes.
L'Architecture Usuelle, Liv. 118, 1912-1913.

Immeuble rue de la Convention. Mourzelas, architecte.
G. Lefol. *Immeubles modernes...*(1912)

Intérieur avec femme en rouge de dos, 1903, Félix Vallotton.

Maison bd des Filles du Calvaire et rue Froissard. Mussigmann, architecte.
P. Planat. *Maisons de rapport* (1895)

Immeubles rue Pétrarque. A. et M. Turin architectes.
G. Lefol. *Immeubles modernes ...*(1912)

Maison avenue du Bois de Boulogne. Fasquelle architecte.
P. Planat. *Maisons de rapport ...*(1895)

Immeuble 4, avenue Frémiet. Vêque architecte.
G. Lefol. *Immeubles modernes ...*(1912)

Maison avenue des Champs Elysées. Fasquelle architecte.
P. Planat. *Maisons de rapport ...*(1895)

Immeuble rue Gay-Lussac. Saulnier architecte.
G. Lefol. *Immeubles modernes ...*(1912)

Maison de rapport 59, rue de Varenne. R. Sergent, architecte. 1903.
L'architecture au XXème siècle.

Deuxième partie : Dispositifs et manières d'habiter.

I. Les rites familiaux et la réception : pp. 143 à 171.

Sous la lampe, E. Vuillard, 1909, Photo Bulloz, Musée de Strasbourg.

La tasse de thé, 1880, Maria Cassatt.

Salon de l'hotel d'Hector Guimard, in P. Olmer, *La renaissance du mobilier français* (1890-1910). Paris, Bruxelles, G. Vanoest ed. , 1927.

Intérieur, chambre rouge avec femme et petit enfant, 1899, F. Vallotton.

L'amour , Emile Derré , façade du 276 Bd Raspail de l'architecte Théo Petit, in *L'architecture au XXème siècle*.

Un nuage, R. Jourdain . Coll. Particulière.

La liseuse, E. Vuillard, Musée du Petit Palais. Paris, Photo Bulloz.

Plan des étages , Immeuble rue de Rennes, M. Zobel, architecte.
La Construction Moderne, 18 Juillet 1903.

Mr.X... à sa table de travail , E. Vuillard.
Musée d'Orsay, photo. Bulloz.

Cabinet de travail, Ch. Plumet et T. Selmersheim, 1908, in P. Olmer, *La renaissance du mobilier français (1890-1910)*. Paris, Bruxelles, G. Vanoest ed., 1927.

En famille: un Intérieur dans une maison à Bon Marché , rue de l'Amiral-Roussin.
Cliché Lectures pour tous.Coll. Maciet. Musée des Arts Décoratifs.

Façade et plan d'une maison avenue de Versailles , Ch. Dupuy, architecte, (Prix du concours des habitations ouvrières de 1900) in E. Cacheux. *Les habitations ouvrières en tous pays...*

Immeuble de la rue Ernest Lefèvre, A. Labussière, "Groupe des Maisons ouvrières", 1905.
Archives Fondation Lebaudy.

Les lavoirs de l'immeuble rue de Cronstadt, Groupe des maisons Ouvrières.
Archives Fondation Lebaudy.

Lavoirs de l'immeuble rue Ernest Lefèvre, Groupe des maisons Ouvrières, 1905.
Archives Fondation Lebaudy.

II. Les dispositifs : pp. 172 à 190 les dispositifs traditionnels

La soirée, Béraud, Musée Carnavalet, photo. Bulloz.

Hôtel de Mr G. Hachette et Maison à loyer, 197 Bd.St.Germain ,1882
Ch.Garnier, architecte, R.G.A.

Maison rue du Luxembourg à Paris . H.P.Nénot, architecte.
A.Raguenet.*Monographies de bâtiments modernes*

Immeuble à l'angle de la rue de Fleurus, plan de la réception d'un appartement sur le bd Raspail ,
A.Bocage, architecte, circa 1907. E.Rivoalen, *Maisons Modernes...*

Plan d'une maison rue Borromée, M. Torlet, architecte, 11ème prix du Concours de 1900.
E.Cacheux, *Les habitations ouvrières ...1903.*

Coupe. L'habitation moderne. Un appartement à Paris.
Dr J. Rengade.*Les besoins de la vie et les éléments du bien-être*

Ouverture et articulation

Grand salon et petit salon , Maison rue de Berry. M.Sergent, architecte, 1887.
La Construction Moderne, 1887 , pl. 87.

Intérieur vestibule, effet de lampe (Le salon vert), 1904, F. Vallotton.

Maison de rapport ,40 avenue du Trocadéro, 1907, Auguste Bluysen , architecte.
L'architecture au XXème siècle. 2ème série.

Hôtel , 34 bd Arago, 1904, Henri Valette, architecte.
L'architecture au XXème siècle. 2ème série.

Hôtel , avenue de Messine, 1908, Jules Lavirotte, architecte.
L'architecture au XXème siècle,3ème série.

Plan et décoration du fumoir et du billard. Habitation particulière à Montgeron, L. Boucher, architecte,
circa 1913. E. Rivoalen, *Architecture usuelle*, liv. 121, 1913-1914.

Immeuble rue Scheffer , M.Herscher, architecte , circa 1910.
G.Lefol.- *Immeubles modernes de Paris*.

Portes à coulisses styles Louis XVI et Renaissance. Usage anglais et américain.
E. Daubourg, *L'architecture intérieure*, Paris, J. Baudry éditeur, 1876.

Maison de rapport, 6 rue Dufrenoy , E.Gonse et J.Formigé, architectes, 1907.
Maisons les plus remarquables...

Maison à loyer en pierre de taille. MrC.B., architecte, circa 1913.
Architecture Nouvelle , 2ème série,(avant 1914)

Immeuble rue de l'Amiral Roussin , A. Labussière, 1907.
G.Lefol, *Grandes Constructions...*

La valorisation des grands volumes: pp. 191 à 210
Le hall:

Plans de l'hôtel à Paris rue du Général-Appert. Adda, architecte.
G. Lefol. *Petits et grands hôtels particuliers*.

Le hall. G. Lefol. *Hôtels particuliers. Intérieurs*.

Hôtel à Tourcoing. Maillard, architecte.
G. Lefol. *Petits et grands hôtels particuliers*.

Hôtel de Mr G.G. rue Dumont D'Urville, Lavezzari, architecte, R.G.A., 1885.

Hall de la villa rue Croix Bosset à Sèvres, (circa 1910),Louis Sortais, architecte.
T. Lambert.- *Intérieurs. Décorations et ameublements* . Paris, C. Schmid ed., s.d. circa 1910.

Plans d'une Villa à Sèvres-Ville d'Avray, Louis Sortais, architecte.
L'architecture au XXème siècle, 11ème série.

Maison de famille. Exposition de l'Habitation à Paris de 1903. Charles Plumet architecte.
L'art décoratif n°70 bis.

Hôtel particulier 43, bd Richard Wallace à Neuilly-sur-Seine. 1911, Ch. Plumet, architecte.
Maisons les plus remarquables...

Hall , côté arcades et côté cheminée, rue de Villejust, Ch. Plumet.
Maisons de rapport de Ch. Plumet. Présenté par J. Badovici. Ed. A. Morancé, 1923.

L'atelier

L'atelier de Bazille, 1870, cliché des Musées Nationaux, Orsay.

Maison d'artistes, 31 rue Campagne Première à Paris,1912, A. Arfvidson, architecte.
Maisons les plus remarquables...

Hôtel à Paris boulevard Lannes. F. Ollivier, architecte.
G. Lefol. *Petits et grands hôtels... et Hôtels particuliers...*

Hôtel d'artiste, 7 place des Etats-Unis, Ch. Girault, architecte, 1893.
Gélis-Didot et Lambert, *Hôtels et maisons de Paris* .

Hôtel d'Artiste à Vincennes. Louis Sorel, architecte.
L'Architecture Usuelle, liv. 119, 1912-1913.

Rez de chaussée et premier étage d'une maison à atelier d'artiste à Bourg-la-Reine. Auguste Bahrmann, architecte. *L'Architecture Usuelle*, liv.110, 1912-1913.

Hôtels de Louis Süe, 3bis,5 et 7 rue Cassini, (1903 à 1906), reconstitution graphique de B.Bauchet, W.Canale, B. Detroyat, P.Drumont, J.Ripault, étudiants à U.P.8. *A.M.C.* n°39, 1976.

Les lieux du luxe et du plaisir : pp. 211 à 224.

Boudoir de Cécile Sorel, Ave des Champs Elysées, 1910. Photo E. Atget. Musée d'Art Moderne de New York

Bibliothèque -billard, de l'hôtel 74 Ave de Malakoff, Paris, Nénot, architecte.
T. Lambert. - *Intérieurs. Décorations et ameublements...*

Maison de rapport, rue du Rocher, A.Bluysen, architecte, circa 1906.
E.Rivoalen, *Maisons modernes de rapport* circa 1906.

Bureau-fumoir de G.Berger, 1910, in P.Olmer. - *Renaissance du mobilier...*

Salle de lecture et café-fumoir de l'immeuble de la rue de l'Amiral-Roussin, Groupe des Maisons Ouvrières.

Archives Fondation Lebaudy.

Plan de la salle de lecture et du café-fumoir de l'immeuble de la rue de l'Amiral-Roussin, Groupe des Maisons Ouvrières.

G. Lefol. - *Grandes constructions à loyers économiques..*

Maison de rapport, 18 Place des Etats-Unis, 1907, P.Humbert, architecte.
Architecture au XXème siècle, 2ème série.

Immeuble, 25bis rue Franklin, 1903, A. et G. Perret.
Architecture d'aujourd'hui, Octobre 1932.

Hôtel 93 rue de Metz à Nancy, 1903, L.Weissenburger, architecte.
L'architecture au XXème siècle., 2ème série.

Billard ouvert sur un fumoir, Hôtel privé Avenue Malakoff, Thévin, architecte, circa 1895.
P. Planat. - *Habitations particulières. Hôtels privés...*

Hôtel rue Championnet, J.Valentin, architecte.
La Construction Moderne, 1892.

Plan et photo d'une salle de billard, 30 Quai du Louvre, circa 1910, Th. Lambert, architecte.
in T. Lambert. - *Intérieurs, décoration et ameublements*

Plans du rez de chaussée et du 1er étage
Décoration du fumoir -billard
Habitation particulière à Montgeron, M.L.Boucher, architecte.
L'Architecture Usuelle, Livraison 121, 1913-1914.

La table de travail, E. Vuillard, Photo. Bulloz, Musée du Petit-Palais, Paris.

III. Evolution du statut de la salle à manger: pp. 225 à 242.

Vue d'ensemble d'une salle à manger moderne, Majorelle. *L'Illustration*, Septembre 1909.

Salle à manger à Magnanville. Walter Gay, *L'Illustration*, Décembre 1909.

Le dîner, effet de lampe, 1899, F. Vallotton.

Salle à manger de l'hôtel construit par R. Bouwens van der Boijen, circa 1910, 6 rue de Chézy à Neuilly.
T. Lambert. - *Intérieurs. Décorations et ameublements...*

Salle à manger avec buffet. Degas et Cie, décorateur à Paris, circa 1890. Getty Center for the History of Art and the Humanities. Los Angeles.

Schéma de la salle à manger de L. Cloquet, *Traité d'architecture*, 1900.

Coupe sur la salle à manger, buffet fixe.
Villa au Parc de Maisons-Laffitte, L. Tavemier, architecte
E. Rivoalen, *L'Architecture Usuelle*, Livraison 109, 1912-1913.

Petite Maison à Fontenay-sous-Bois. P. Aubin architecte.
L'Architecture Usuelle, liv. 100, 1911-1912. p.31

La salle à manger et ses annexes, maison de rapport, avenue Daumesnil à Paris, circa 1906, A. Borgeaud, architecte. E. Rivoalen - *Maisons modernes de rapport*.

Maison de rapport, 7 rue de Messine, 1906, Léon Chesnay, architecte.
Architecture au XXème siècle

Fenêtres de salles à manger sur la cour.
Photo état actuel, 1987.

Immeuble 12 Square Delambre, 1912, Azière, architecte.
G. Lefol - *Immeubles modernes de Paris*.

Hôtel à Paris rue Théodore de Banville. Guët architecte.
G. Lefol. *Petits et grands hôtels particuliers*.

Hôtel à Tourcoing. Bourgeois architecte.
G. Lefol. *Petits et grands hôtels particuliers*.

Maison de rapport, 7 rue de Paradis à Paris (1905), Louis Sortais, architecte.
L'architecture au XXème siècle, 2ème série.

Plans d'une maison de rapport à Roanne, P. Duru, architecte.
L'Architecture Usuelle, liv. 118, 1912-1913.

Fondation Singer - Polignac, Rue de la Colonie, 1911, G. Vaudoyer, architecte.
G. Lefol - *Grandes Constructions à Loyers Economiques*.

Salle à manger-cuisine de l'immeuble de la rue E. Lefèvre, 1905, A. Labussière, architecte.
Archives Fondation Lebaudy ("Groupe des Maisons Ouvrières").

IV. La cuisine et ses transformations : pp. 243 à 264.

L'appartement. La cuisine. circa 1880.
Dr J. Rengade. - *Les besoins de la vie et les éléments du bien-être*, s.d. circa 1880. (p. 145)

Intérieur de cuisine avec figure, 1892, F. Vallotton.

Maison de rapport, 7 rue de Messine, 1906, Léon Chesnay, architecte.
L'Architecture au XXème siècle

Maison de rapport, rue Coysevox à Paris, circa 1906, H. Bertrand et C. Cicogna, architectes.
E. Rivoalen. *Maisons modernes de rapport*.

Plan du rez de chaussée. Villa "Les Aulnes" à Bourron, F. Bourdillot, architecte.
E. Rivoalen, *L'Architecture Usuelle*, livraison 2, 1901-1902.

Maison de rapport, 110 Bd Raspail, 1907, E. Chiffot, architecte.
L'architecture au XXème siècle, 2ème série.

Plans du sous-sol et du rez de chaussée. Grande villa à Royan, P. Quatrevaux, architecte.
E. Rivoalen, *L'Architecture Usuelle*, livraison 127, 1913-1914.

Publicité parue dans *L'Illustration* montrant une domestique devant le soupirail d'une cuisine en sous-sol. 17 Septembre 1910.

Plan du rez de chaussée. Cottage à Montgeron, H. Pronier, architecte.
L'Architecture Usuelle, livraison 20, 1904-1905.

Plan du rez de chaussée. Villa au Parc de Maisons-Laffitte, L. Tavernier, architecte.
L'Architecture Usuelle, livraison 109, 1912-1913.

Plan d'un logement rue Ernest Lefèvre avec cuisine-salle à manger, 1905, A. Labussière. Groupe des Maisons Ouvrières.
Archives Fondation Lebaudy.

Intérieur d'une cuisine-salle à manger, rue de l'Amiral-Roussin.
Archives Fondation Lebaudy.

Plan de logement, 63-65 rue de l'Amiral Roussin, 1907, A. Labussière. Groupe des Maisons Ouvrières.
Archives Fondation Lebaudy.

Détail du plan de l'immeuble avenue Daumesnil, 1908, A. Labussière, architecte.
Archives Fondation Lebaudy.

Projet de H. Sauvage, architecte, pour la Société Anonyme des Logements Economiques, 1900.
E. Cacheux. - *Les habitations ouvrières...*

Détail du plan de l'immeuble avenue Daumesnil, 1908, A. Labussière, architecte.
G. Lefol. - *Grandes constructions à loyers économiques...*

Cuisine séparée par une alcôve de la salle à manger.
G. Lefol. - *Grandes constructions à loyers économiques...*

Détails de logements avec salle commune. Projet primé rue Henri Becque, 1913, Albenque et Gonnot, architectes.

Logements type 2, type 3 et 1, type 5 et 4. Groupe d'habitation rue E. Zola. Projet primé. 1913. M. Payret-Dortail, architecte.

Aspect intérieur d'une cuisine, rue de la Colonie, 1911, Fondation Singer-Polignac

V. La chambre : pp. 265 à 294.

Ensemble de chambre moderne. Majorelle. Publicité parue dans *L'Illustration*, Mai 1909.

Maison de rapport, 1, rue Dupuytren, 1903, E. et L. Dupuis architectes.
L'architecture au XXème siècle, 2ème série.

L'appartement. La chambre à coucher, circa 1880. In Dr J. Rengade. - *Les besoins de la vie...*

Chambre à coucher, Degas et Cie, décorateurs. Getty Center for the History of Art and the Humanities. Los Angeles.

Hôtel 19 Ave Marceau, 1893, P. Déchard, architecte.
T. Lambert. *Hôtels et maisons de Paris*

Hôtel, Ave de Ségur, G. Vaudoyer, architecte.
G. Lefol. *Petits et grands hôtels particuliers.*

Hôtel de J. Lisch, 1889.
A. Raguenet. *Monographies de bâtiments modernes.*

Plan du deuxième étage. Hôtel particulier de H. Guimard, 122 rue Mozart, 1909-1912.

Maison rue Boissière, 1898, G. Rives, architecte.
La Construction Moderne, 1898.

Maison de rapport. 110, bd Raspail à Paris, 1907, E. Chiffot, architecte.
L'architecture au XXème siècle, 2ème série.

Plan du rez de chaussée. Maison de rapport 39, avenue Victor Hugo, 1912, C. Plumet, architecte.
Maisons de rapport de Charles Plumet, présentées par Jean Badovici, Ed. A. Morancé, 1923.

Coupe de l'immeuble du "Foyer", rue Laplace, 1911, G. Vaudoyer, architecte.
G. Lefol. *Grandes Constructions à Loyers Economiques.*

Société civile de Maisons Ouvrières, Groupe rue Jeanne d'Arc, 1899.
Ch. Lucas et W. Darvillé. *Les habitations à bon marché...*

Un logement de l'immeuble rue E. Lefèvre, 1905, A. Labussière.

Immeuble bd de l'Hopital. Société anonyme des logements hygiéniques à bon marché, 1908,
H. Sauvage et Ch. Sarazin, architectes.
G. Lefol. *Grandes constructions à loyers économiques.*

Immeuble 4, bd Kellermann. Société des Logements Economiques pour Familles Nombreuses.
1910, A. Beaudouin, architecte.
G. Lefol. *Grandes constructions à loyers économiques.*

Détail du projet primé, rue H. Becque, Albenque et Gonnot, architectes, 1913.

Détails du projet primé, type 2 et type 3, Ave E. Zola, Payret-Dortail, architecte, 1913. Premier
Concours d'habitation à Bon marché de la Ville de Paris.

Maison de rapport, rue de Viroflay (avant 1906). L. Martin architecte.
E. Rivoalen. *Maisons modernes de rapport.*

L'alcôve. P. Thomas. *L'illustration*, 4 Décembre 1909.

Chambre à coucher présentée au Concours de Mobilier pour Habitations à Bon marché, 1909,
Krieger. Publicité parue dans *L'illustration*, 21 Juillet 1909.

Ensemble de chambres à coucher, Degas et Cie, décorateurs. Getty Center for the History of Art and
the Humanities. Los Angeles.

Maison à loyer. 6, rue de Four à Paris. 1897. H. Zobel architecte.
A. Raguenet. - *Monographies de bâtiments modernes.*

Chambre à coucher moderne. Majorelle. Publicité parue dans *L'illustration* 19 Juin 1909.

Faces diverses d'une armoire à glace, avec lavabo de toilette et "table de nuit", Foucart, architecte, E.
Rivoalen, *L'Architecture Usuelle*, liv. 69, 1908-1909.

Diverses faces d'une variante de l'armoire à lavabo, idem.

Hôtel particulier 65, rue des Belles Feuilles (1904). L. Sorel architecte.
L'architecture au XXème siècle, 2ème série.

Intérieur (ou le viol), E.Degas, Photo Bulloz, coll. privée.